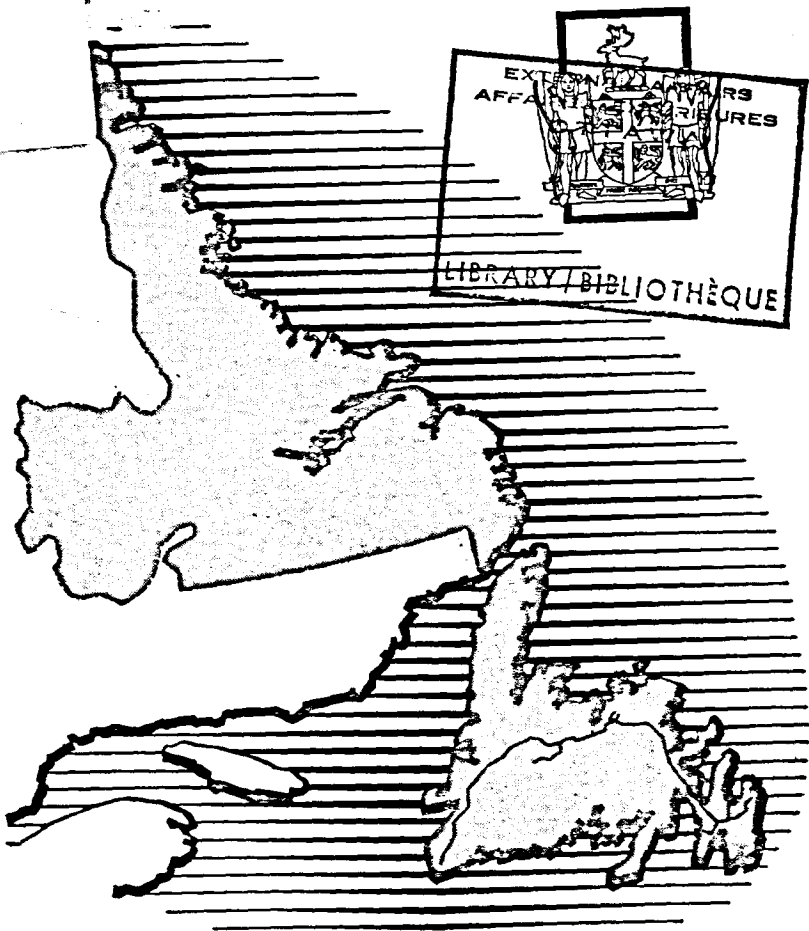
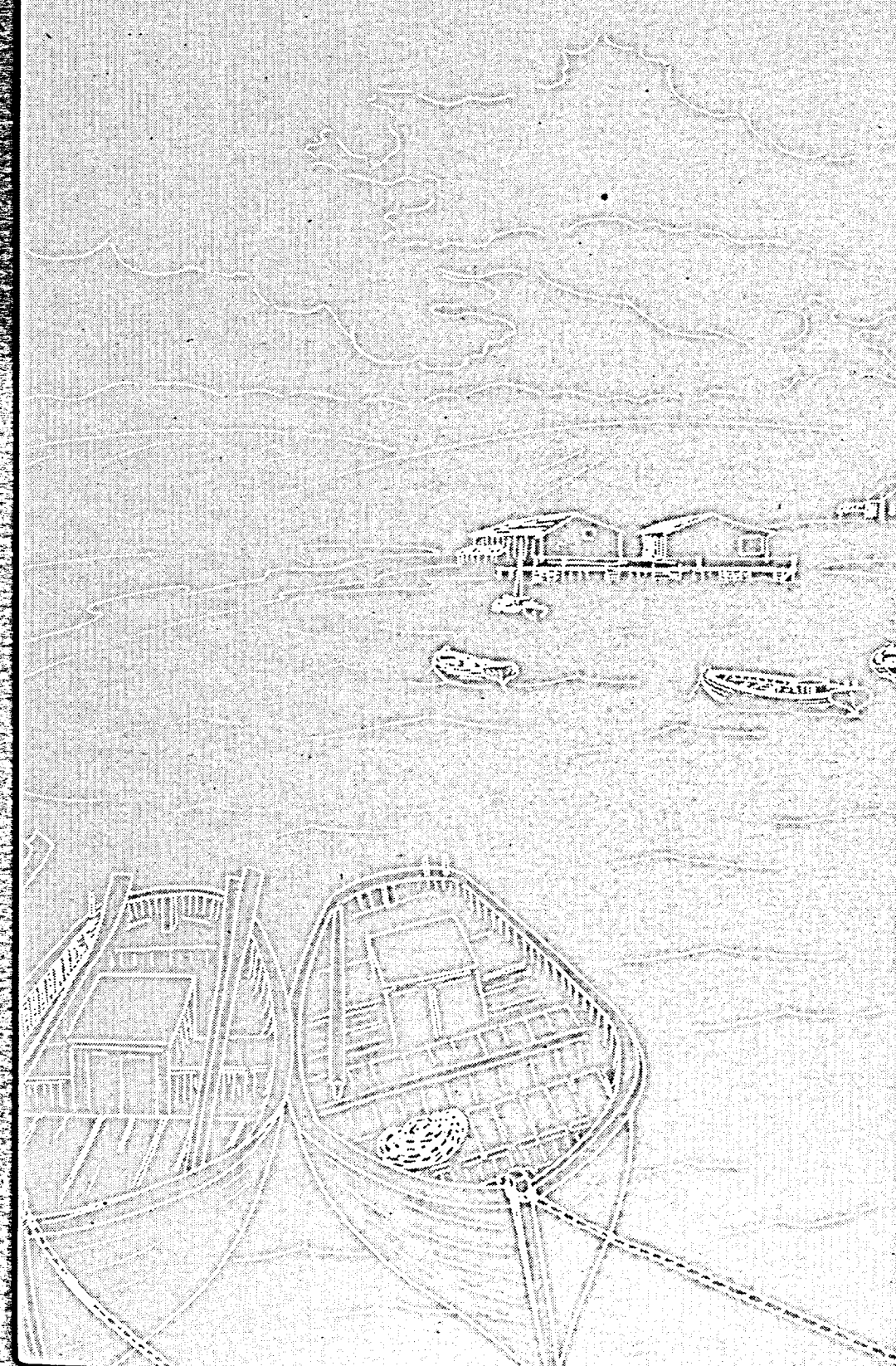


doc
CA1
EA
50N28
FRE



Terre-Neuve

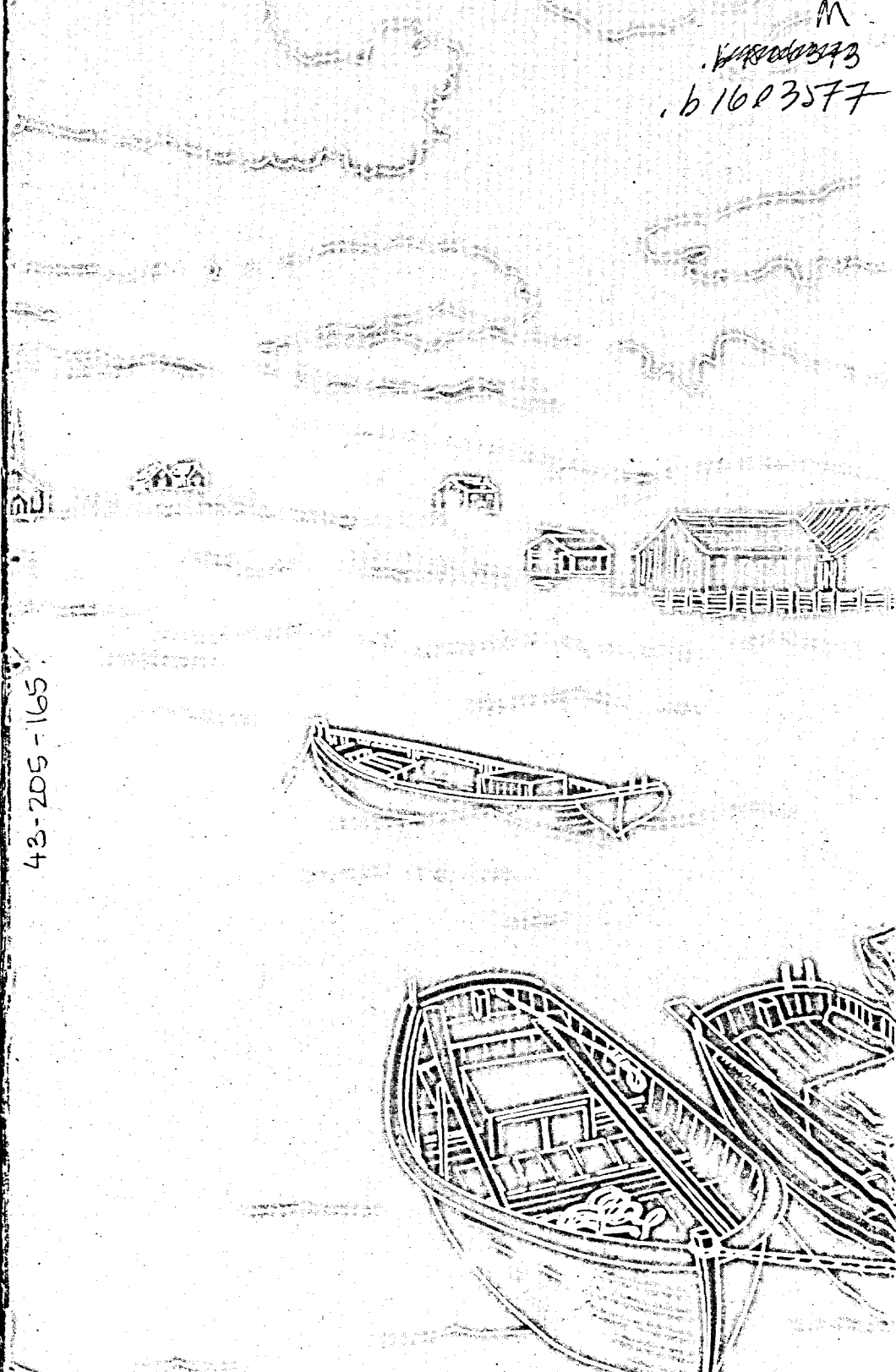
NOUVELLE PROVINCE
CANADIENNE



M

~~618000373~~
b 1603577

43-205-165





Holyrood, au fond de la baie Conception

Cliché en couleurs de D. W. Overend

GOUVERNEMENT DU CANADA

Terre-Neuve

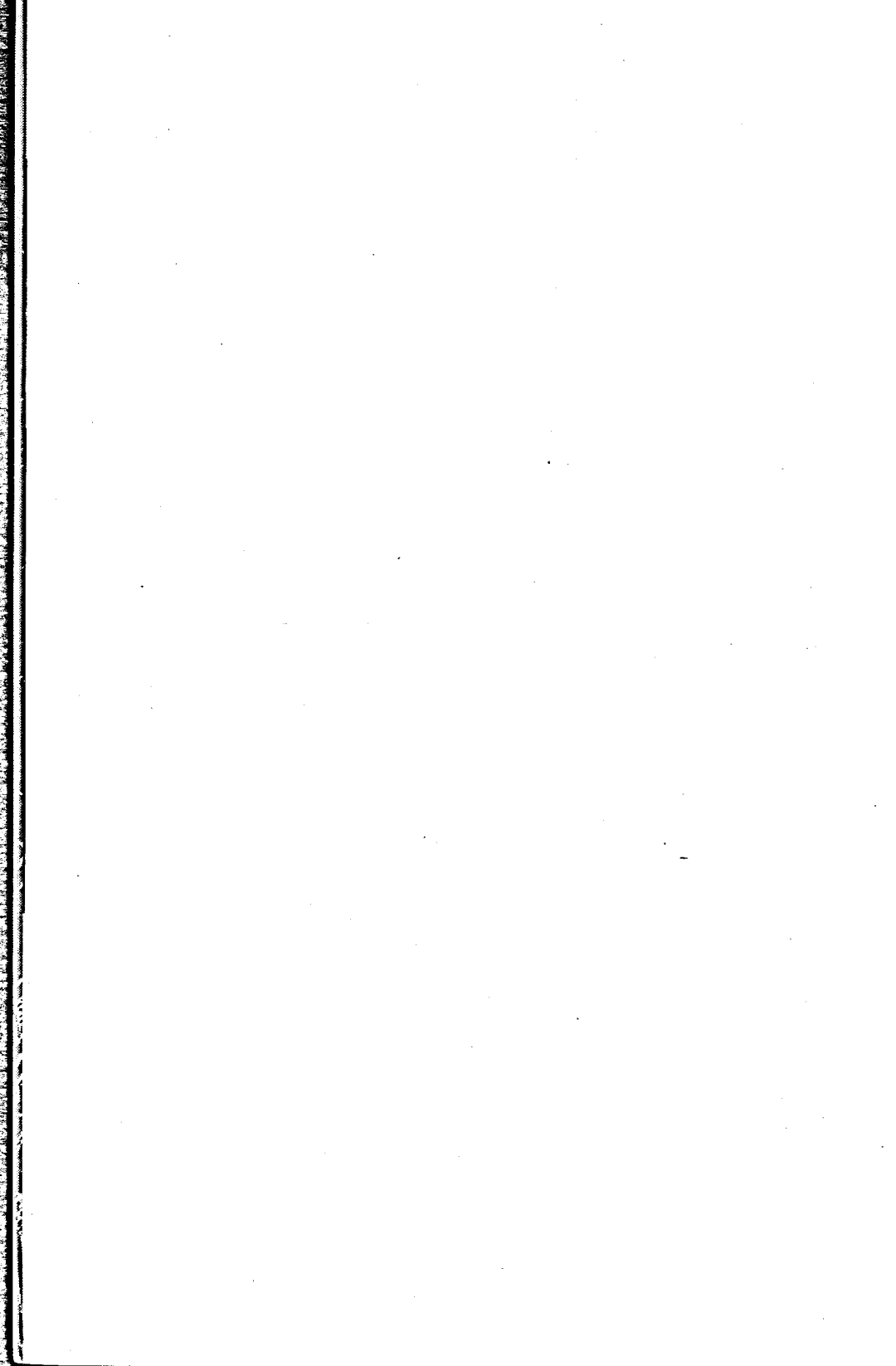
NOUVELLE PROVINCE CANADIENNE



PUBLIÉ PAR ORDRE DU
TRÈS HONORABLE C. D. HOWE,
MINISTRE DU COMMERCE

PRÉPARÉ PAR LE
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES,
EN COLLABORATION AVEC LE
BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, OTTAWA.

Prix: 25 cents



Avant-propos

Au cours d'une cérémonie historique qui s'est déroulée le 11 décembre 1948 au Sénat, à Ottawa, les représentants du Canada et de Terre-Neuve ont signé les conditions définitives de l'union des deux pays. Le 31 mars 1949, après que le Parlement du Canada, la Commission du Gouvernement de Terre-Neuve et le Parlement du Royaume-Uni eurent ratifié ces conditions, Terre-Neuve entra officiellement dans la Confédération comme dixième province. Ainsi, le noble rêve des Pères de la Confédération d'une "union grande et forte" qui s'étendît d'un océan à l'autre se réalisait dans sa plénitude, 84 ans après la réunion de 1864.

L'année 1949 aura donc été une année mémorable pour les deux pays. Par la décision d'un corps électoral libre, la population de Terre-Neuve a lié son sort à celui de la population du Canada et, sans perdre son identité unique, elle est devenue citoyenne d'une fédération plus grande. Au point de vue physique, Terre-Neuve ajoute au Canada 150,000 milles carrés de territoire. Mais ce qui est encore plus important, son entrée dans la Confédération vient enrichir le Canada de 325,000 fils de robustes marins de même sang et de mêmes traditions culturelles que la population canadienne.

Espérons que ce petit livre contribuera à faire mieux connaître aux Canadiens l'histoire et le géographie, l'économie et les ressources humaines et naturelles de Terre-Neuve aussi bien que leurs nouveaux concitoyens. Au lecteur étranger, il présente la cadette des provinces du Canada.



1er janvier 1950

Remerciements

Le texte de la présente brochure, à l'exception du chapitre *Géographie physique*, a été rédigé au ministère des Affaires extérieures. Ce dernier chapitre, et les cartes en regard des pages 10 et 11, émanent du Bureau de géographie, du ministère des Mines et des Ressources. Les données statistiques, la disposition des textes et quelques dessins sont l'oeuvre du Bureau fédéral de la statistique, attaché au ministère du Commerce, qui s'est chargé, en collaboration avec le ministère des Affaires extérieures, de préparer et de publier cette brochure.

Les nombreuses illustrations du volume sont dues à l'obligeance des personnes ou des organismes suivants:

Bowater's (Newfoundland) Pulp and Paper Mills Limited, Corner-Brook (Terre-Neuve)

Bureau de la propagande touristique de Terre-Neuve, Saint-Jean

Canada Wide Feature Service, Limited, Montréal

Canadian Geographical Journal, Ottawa

Canadian Pacific Airlines, Limited, Montréal

Commission des pêcheries de Terre-Neuve, Saint-Jean

Guardian Associates, Limited, Montréal

Le Corps d'aviation royal canadien

La Croix-rouge des Jeunes, Saint-Jean (Terre-Neuve)

Little, T. V., Ottawa

Macpherson, H., Saint-Jean (Terre-Neuve)

Marshall Studios, Limited, Saint-Jean (Terre-Neuve)

Maunder, E., Saint-Jean (Terre-Neuve)

Ministère des Ressources naturelles de Terre-Neuve, Saint-Jean

Newfoundland Railway, Saint-Jean

Office national du film, Ottawa

Parsons, Doris Corner-Brook

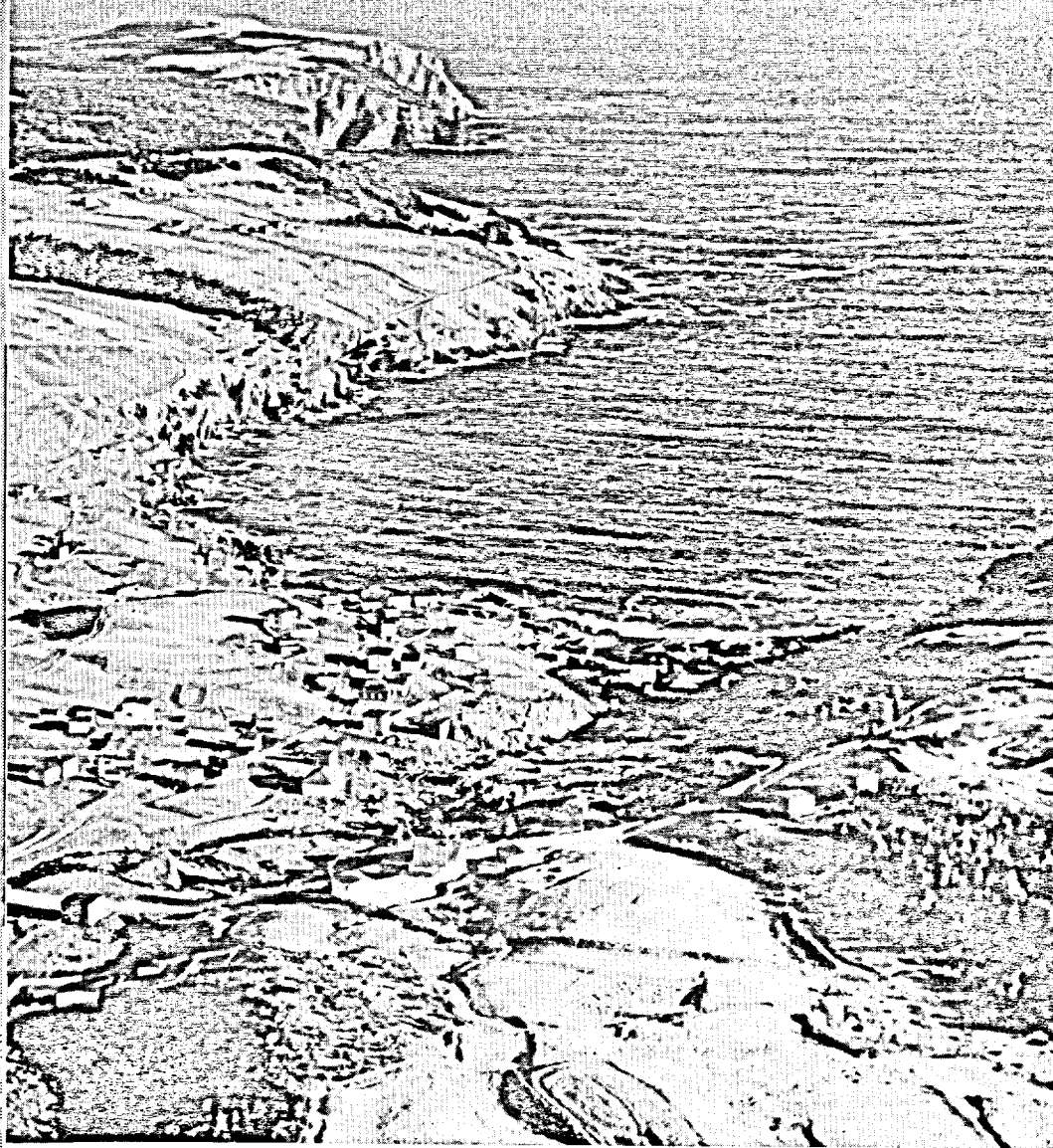
Photographic Survey Corporation, Limited, Toronto

Ruggles Commercial Photographic Studio, Saint-Jean (Terre-Neuve)

Service des relations extérieures de l'Armée, Ottawa

Table des matières

	PAGE
GEOGRAPHIE PHYSIQUE	7
HISTOIRE	15
GOUVERNEMENT PROVINCIAL, MUNICIPAL ET LOCAL	45
LES HABITANTS	51
SANTE PUBLIQUE ET BIEN-ETRE SOCIAL	61
INSTRUCTION PUBLIQUE	73
RESSOURCES NATURELLES ET INDUSTRIES	85
TRAVAIL ET EMPLOI	116
COMMERCE EXTERIEUR	123
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	135
APPENDICE	150



Torbay, village de pêcheurs sur la côte orientale, non loin de Saint-Jean. La côte est échancrée, rocheuse et accidentée. Le sol, peu abondant, est en grande partie dénudé.

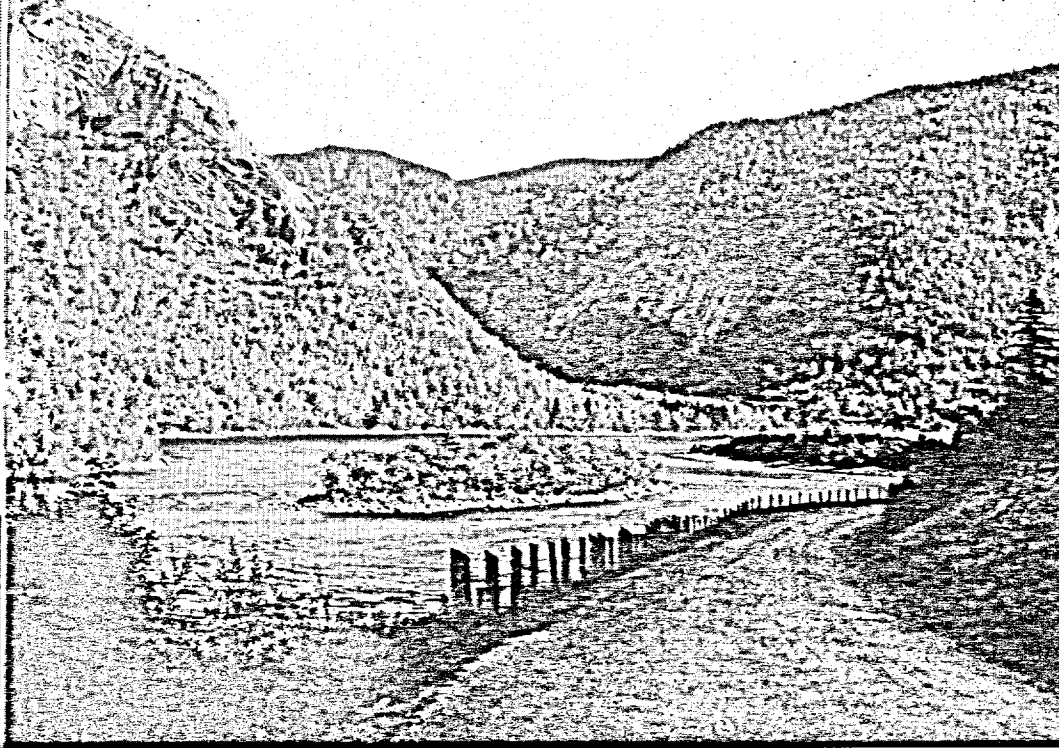
Géographie physique

SITUÉE au large de l'estuaire du Saint-Laurent, l'île de Terre-Neuve s'étend entre le 46° 35' et le 51° 39' de latitude nord et le 52° 36' et le 59° 25' de longitude ouest. Elle a à peu près la même latitude que l'île de Vancouver. Sa superficie approximative est de 42,700 milles carrés, soit environ deux fois l'étendue de la Nouvelle-Ecosse. L'île de Terre-Neuve a la forme d'un triangle équilatéral dont les côtés mesureraient 300 milles de longueur. A son extrémité nord, elle est séparée du Labrador (partie intégrante de son territoire depuis le XVIIIe siècle) par le détroit de Belle-Isle qui, à l'endroit le plus resserré, n'a que onze milles de largeur. Au sud-ouest, le détroit de Cabot, large de 65 milles, la sépare de l'île du Cap-Breton. La péninsule Avalon, à l'angle sud-est, où se trouve la ville de Saint-Jean, capitale de la province, est le point le plus à l'est du continent nord-américain. Le Labrador, éperon nord-est du continent, s'étend entre les 52° et 60° de latitude nord. Sa superficie est de 110,000 milles carrés, soit environ 3 p. 100 de l'étendue du Canada.

Topographie.—L'île de Terre-Neuve est un plateau légèrement onduleux. Ses plus hauts sommets, les monts *Long-Range*, s'élèvent, en bordure occidentale, à plus de 2,500 pieds au-dessus du niveau de la mer. De ces hauteurs, le plateau décline graduellement vers le sud-est jusqu'à une altitude d'environ 700 pieds, dans la péninsule Avalon.

Les monts *Long-Range* courent vers le nord, du fond de la baie Bonne. Leurs sommets les plus élevés se trouvent le long du pourtour occidental des hautes terres, où le versant des montagnes tombe en escarpements abrupts vers les plaines basses de la côte. Le sol est dénudé et rocheux, hérissé de crêtes aux sommets aplatis, qui surplombent les alentours parsemés de lacs en cuvettes ravinés par les glaces. Au sud de la baie Bonne, le pays est nettement morcelé; ce sont de hautes terres isolées, coupées de profondes vallées et de fiords qui s'enfoncent à plusieurs milles vers l'intérieur. Les monts Lewis, s'élevant à 2,673 pieds au-dessus du niveau de la mer, dominent l'île. Le fleuve Humber, un des plus importants de Terre-Neuve, prend sa source à l'est du Gros-Morne, sommet le plus élevé des *Long-Range*; il se déverse dans le lac Deer, parallèle au long et étroit lac Grand, traverse les montagnes de la côte par une gorge profonde, et se jette dans le golfe Saint-Laurent par le bras de mer Humber, où sont situés Corner-Brook et Humbermouth.

Les monts Anguille se dressent à l'extrémité sud de la chaîne qui longe la côte orientale: c'est une haute terre tabulaire atteignant par endroits mille pieds environ au-dessus du niveau de la mer. Un plateau surélevé, qui comprend la péninsule Avalon, s'étend à l'est de la chaîne côtière. Des plus hautes cimes de la chaîne sud des *Long-Range*, qui surplombe la baie Saint-Georges et le lac Grand,



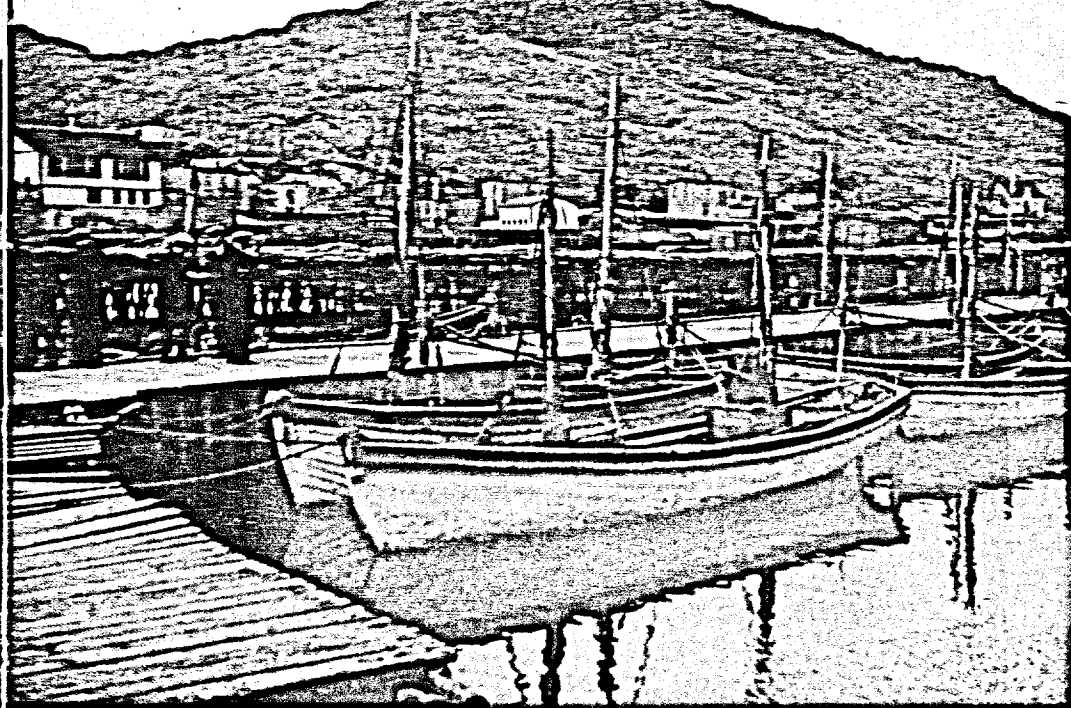
L'île de Shell-Bird, sur le Humber. Réputé pour la pêche du saumon, le Humber coule à travers les abruptes falaises boisées de la gorge Humber.

la pente du plateau s'incline en général vers le sud-est, en direction de la côte de l'Atlantique. L'altitude moyenne de ce plateau est d'environ mille pieds; mais, au-dessus du niveau général se dressent plusieurs petits pics et quelques chaînes de basses collines, au nombre desquelles on peut citer les monts Annieopsquotch, par exemple. Le terrain, dénudé et rocheux, est rempli d'une multitude de lacs et de marécages, et sillonné par de nombreuses rivières coulant paresseusement en méandres dans les vallées vastes et peu profondes.

Le plateau, flanqué de falaises de 300 à 500 pieds de hauteur, tombe à pic dans la mer. Ces falaises sont plus abruptes et plus élevées vers le sud de l'île, le long de la côte désolée. Trait important, le littoral oriental offre beaucoup de baies et fiords profonds, qui assurent un mouillage de premier ordre. Il s'y trouve aussi nombre d'îles et de presqu'îles, sans compter des vallées inondées, indices d'une côte submergée.

Les eaux qui baignent l'île sont peu profondes; elles comprennent les bancs de pêche bien connus. Ces bancs se rattachent au seuil continental, plateau submergé qui rejoint le littoral du continent nord-américain et faisait autrefois partie de ce dernier.

Le Labrador, vaste plateau d'un à trois milliers de pieds d'altitude, appartient au Bouclier canadien. Sa surface ondulée se hérissé d'arêtes qui atteignent quelque 500 pieds au-dessus du niveau environnant. C'est un terrain stérile formé d'une sorte de mosaïque de roc

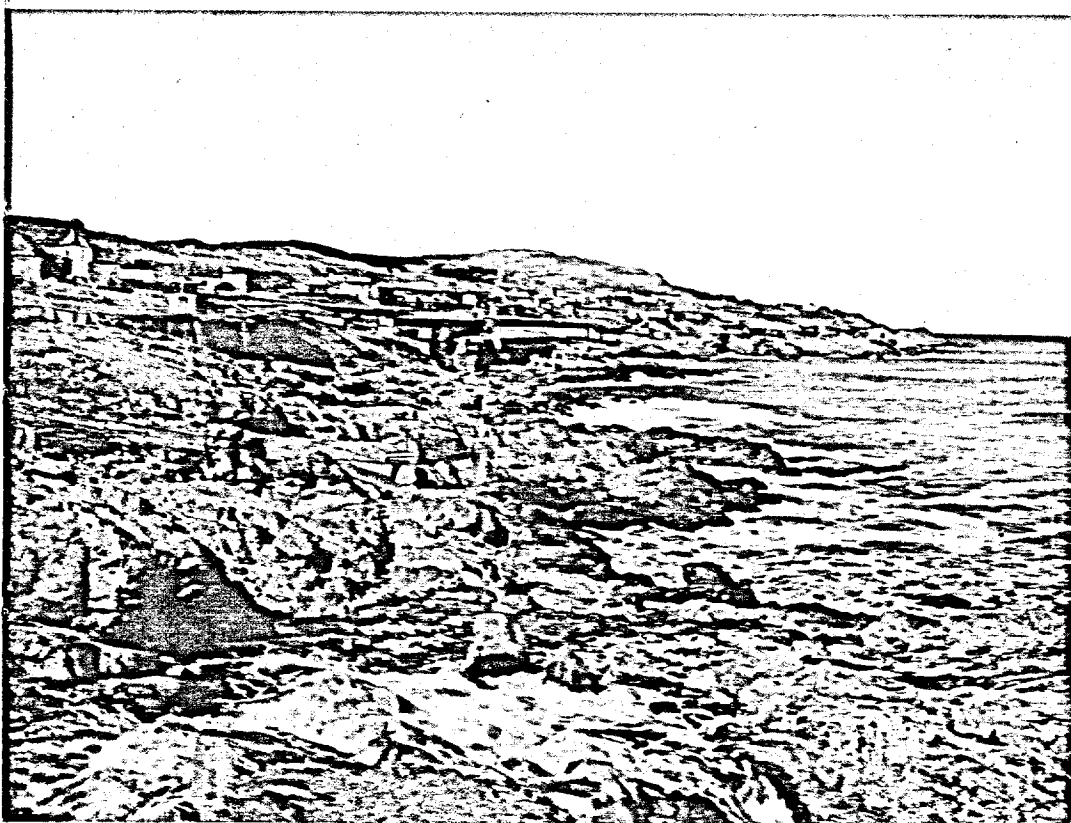


Morutiers amarrés à Bay-Bulls

Cliché en couleurs de D. W. Overend

Pouch-Cove, sur la côte orientale

Cliché en couleurs de l'Office national du film

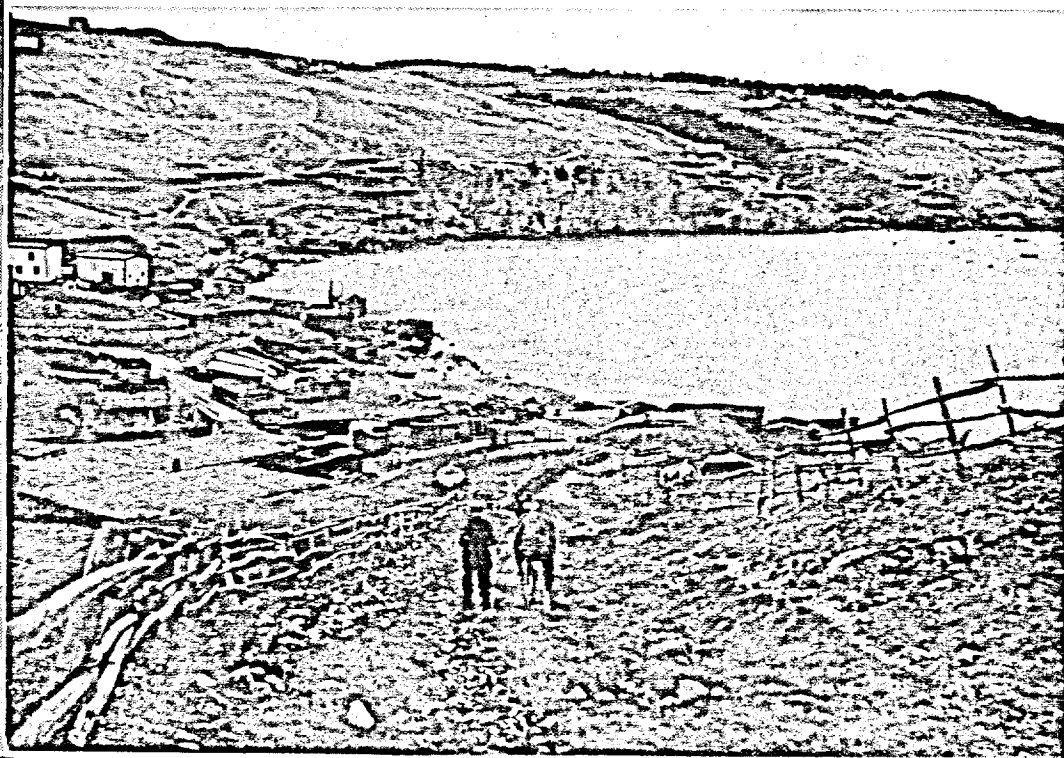




La rivière Humber, à l'est de Corner-Brook

Clichés en couleurs de D. W. Overend

Torbay, petit village de pêcheurs





Gaultois, sur la côte sud, s'accroche à la saillie d'un rocher adossé aux hautes et abruptes falaises qui caractérisent cette partie du littoral.

dénudé, de marais et de lacs innombrables. A l'extrême nord, le plateau est dominé par les monts Torngat, haute chaîne dont les sommets dépassent 5,000 pieds. Le long du littoral escarpé et sauvage, des promontoires s'élèvent perpendiculairement jusqu'à trois mille pieds au-dessus de la mer. Nombre de vallées sont couvertes de denses forêts dont on n'a encore établi ni l'étendue ni la valeur. Les cours d'eau sont une source éventuelle de richesses, à cause de leurs nombreuses chutes susceptibles d'aménagement. Les plus considérables sont les *Grand-Falls*, sur le fleuve Hamilton, qui atteignent à peu près deux fois la hauteur des chutes Niagara.

Le seuil continental, qui s'étend au large des côtes de la Nouvelle-Ecosse, de Terre-Neuve et du Labrador, abrite les plus riches pêcheries du monde. A l'est de Terre-Neuve, il se prolonge jusqu'à une distance de 120 à 270 milles; le long de la côte du Labrador, sa largeur atteint 150 milles dans le voisinage du détroit de Belle-Isle, mais se rétrécit à près de 50 milles au cap Chidley. Sur le pourtour, sa profondeur varie de cent à deux cents brasses. Sa surface, faite de hautes et basses terres submergées, est coupée par des vallées profondes et de forme irrégulière.

La rencontre, sur le seuil continental, du courant marin du Labrador formé des eaux glacées de la baie d'Hudson et du détroit de Davis, avec le courant chaud du Gulf-Stream se dirigeant vers le nord, crée un climat favorable à la vie microorganique ou plancton.

Le plancton constitue la nourriture des petits crustacés, dont vivent d'autres poissons qui deviennent à leur tour l'aliment des espèces recherchées par le commerce. Parmi ces dernières, les plus importantes sont la morue, le phoque, le hareng, la baleine, le saumon et le homard. Au Labrador, les pêcheries sont encore la première richesse de la nature; on y pêche la morue sur toute la côte de l'Atlantique. Comme à Terre-Neuve, le grand nombre de hameaux échelonnés le long des baies et fiords témoigne de l'importance de cette industrie.

Il y a une quarantaine d'années, J. D. Rogers* décrivait de façon saisissante l'état de dépendance de la mer dans lequel se trouve Terre-Neuve:

Terre-Neuve, de l'intérieur, ne révèle qu'un côté de son caractère. Son cœur bat à l'extérieur et tout ce qui vit en dedans de sa structure n'y vit que par accident. La mer entoure l'île comme d'un manteau renfermant dans ses replis le principe et l'âme de la vie du pays.

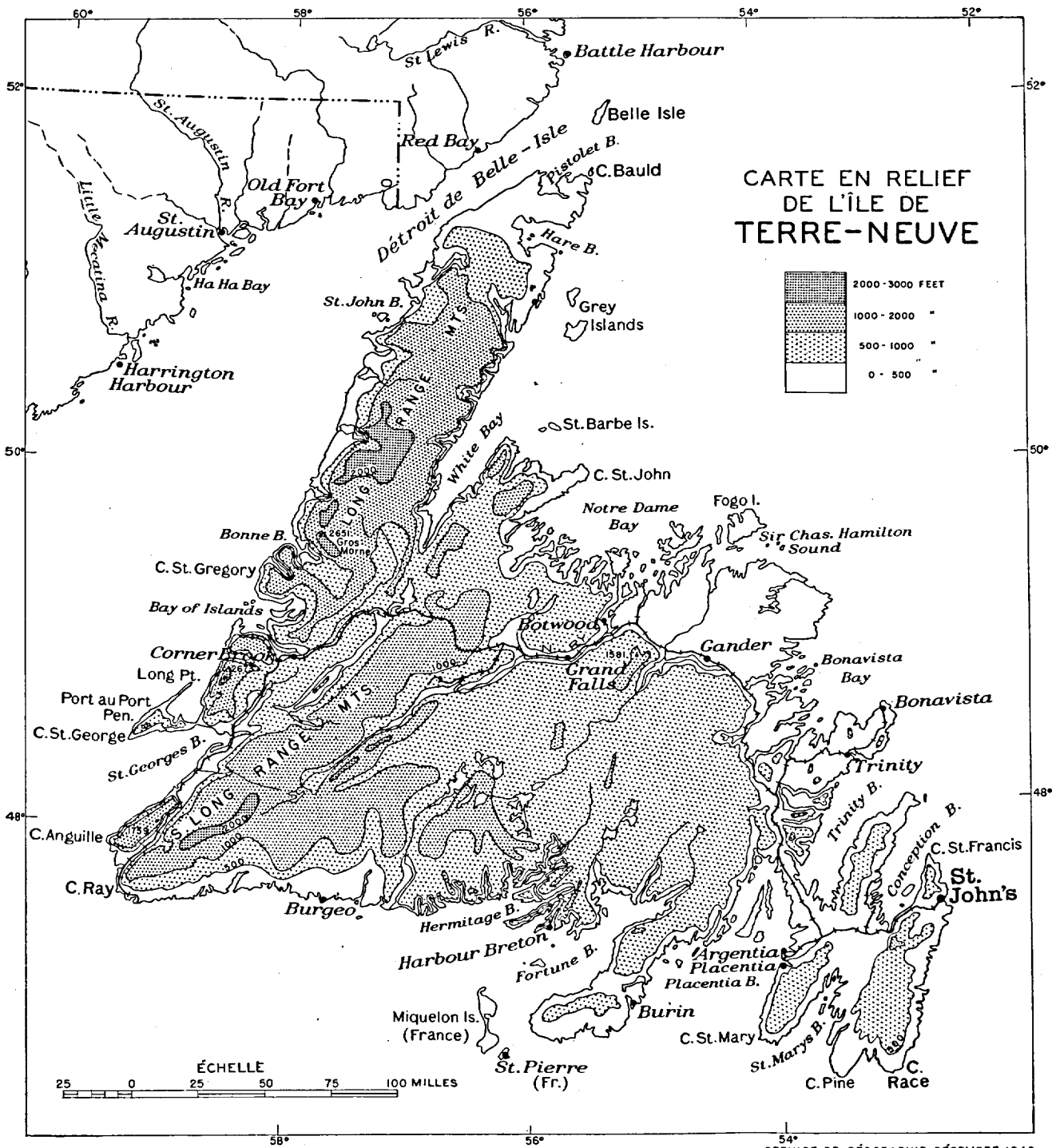
Pétrographie.—Les plus vieilles roches datent de la période précambrienne; elles se trouvent un peu partout au Labrador, dans les montagnes du *Long-Range* à l'ouest de l'île, en quelques régions de l'intérieur, dans les couches sous-jacentes de la péninsule Avalon et d'une partie de la côte orientale. Les montagnes du *Long-Range* sont formées de dur granit, de schistes et de gneiss micacés; elles constituent, à l'ouest, le rebord élevé du plateau qui domine l'estuaire du Saint-Laurent. Les roches de la péninsule Avalon sont bien différentes: roches ignées de base, couches sous-jacentes d'ardoise, de grès et de conglomérats. Les roches précambriennes peuvent renfermer des minéraux de valeur, mais il est impossible de dire, sans des recherches très étendues, s'il y en a en quantité et en concentration suffisantes pour en rendre l'extractation avantageuse.

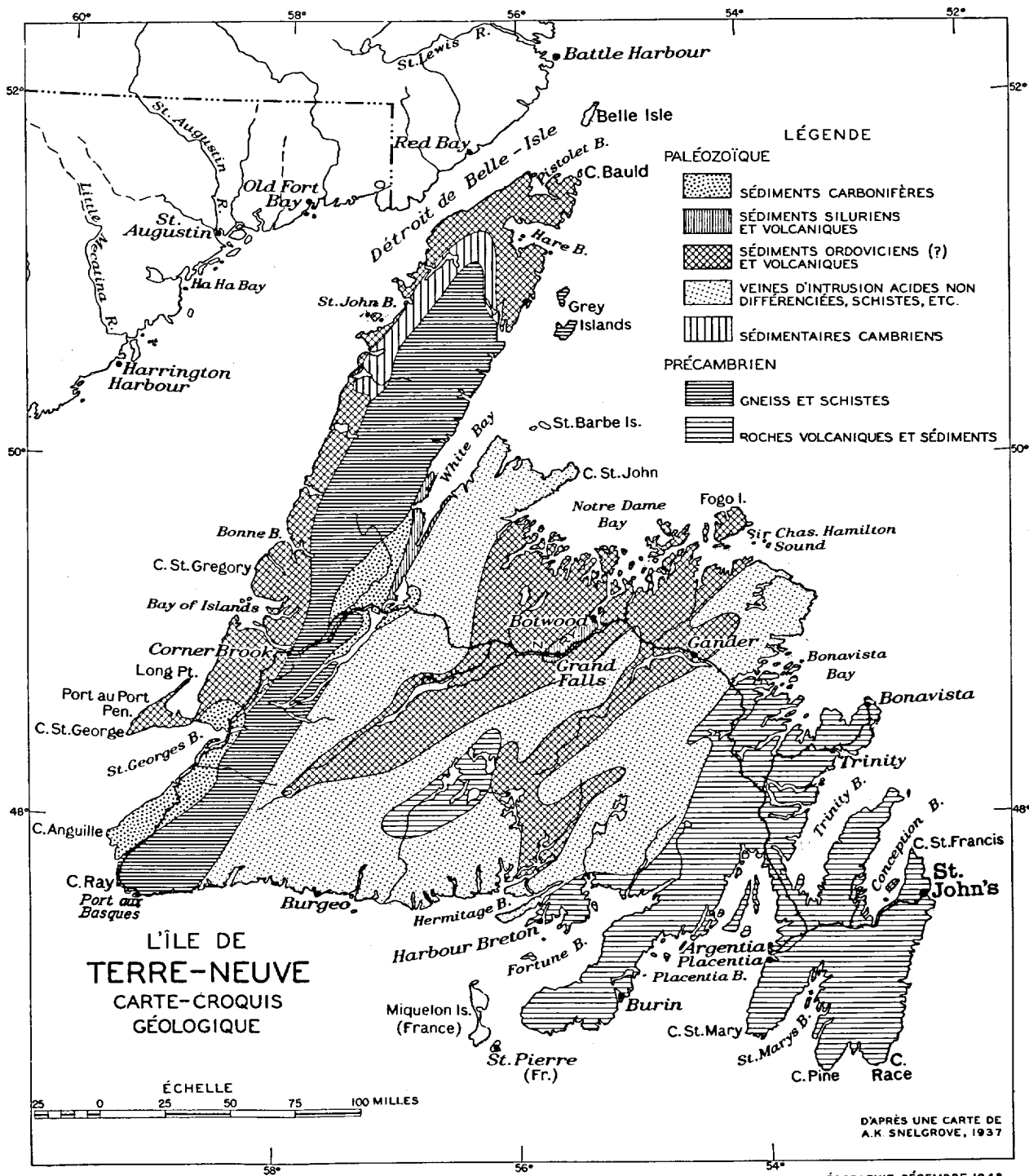
Le haut plateau qui s'étend vers l'est, à partir des montagnes du *Long-Range*, est formé de roches sédimentaires des périodes cambrienne, ordovicienne et silurienne. On y constate la présence d'intrusions ignées riches en gisements de minéraux de grande valeur tels que le cuivre, le plomb et le zinc extraits à Buchans.

Les plus importants gisements exploités jusqu'ici sont les minerais de fer de l'île Bell, dans la baie de la Conception, près de Saint-Jean. On les découvre au milieu de couches de grès rouge de la période ordovicienne. Les roches moins anciennes sont de la période carbonifère; elles apparaissent sur la rive méridionale de la baie Saint-Georges, et aussi entre le lac Deer et la baie White. On y trouve aussi du charbon, mais jusqu'ici on n'a pas jugé économique de l'extraire, vu que les couches sont enchevêtrées et faillées.

Le plateau du Labrador est formé de vieilles roches cristallines et ignées; c'est une autre source éventuelle de minéraux. Quoique la région n'ait jamais été explorée à fond, on sait qu'il se trouve, dans le voisinage du cours supérieur du fleuve Hamilton, un vaste gisement de minerai de fer hématite de haute teneur, de même que des dépôts de fer titané, de cuivre, de zinc, de nickel, de mica, de plombagine et de pyrite.

*J. D. Rogers, "Newfoundland", *Historical Geography of the British Colonies*, Partie IV, tome V, p. 190 (Oxford, 1910).





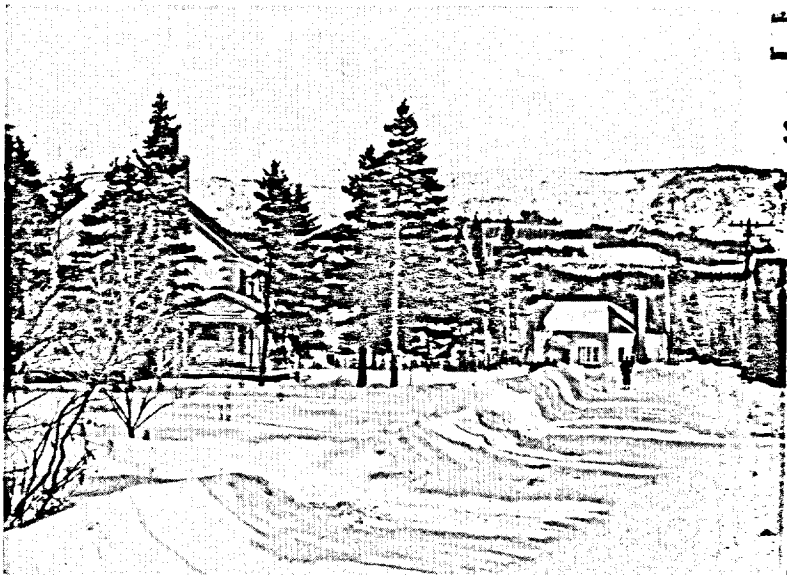
Climatologie et météorologie.—Le climat de Terre-Neuve est du type marin, mais il est moins uniforme qu'à l'île de Vancouver, qui se trouve à la même latitude. L'influence de la mer est modifiée par l'effet du courant marin du Labrador, qui circule le long de la côte orientale et occidentale. Les eaux glacées refroidissent l'atmosphère et font obstacle aux masses d'air chaud venant du sud. Les étés sont frais, et il y a peu d'endroits sur l'île où la température moyenne de juillet atteint 60° F.; néanmoins, pendant les grandes chaleurs, le mercure peut monter à 80° . L'hiver est assez doux, bien qu'à Saint-Jean, à peu près à la même latitude que Victoria, en Colombie-Britannique, la température moyenne en janvier soit de 15 degrés plus froide. Les hivers sont généralement plus rigoureux sur la côte occidentale de l'île, qui se ressent de sa proximité du massif continental; la température moyenne en janvier est de 5 degrés plus basse que sur la côte de l'est. Belle-Isle, à l'extrémité septentrionale, subit en janvier une température moyenne de 11 degrés plus basse qu'à Saint-Jean; en juillet, le thermomètre y accuse 7 degrés de moins.

La précipitation est abondante et bien répartie sur toute l'année. Presque partout, à l'exception de la côte nord-est, elle dépasse 30 pouces par an. La précipitation est encore plus accentuée dans le sud-est, la moyenne annuelle à Saint-Jean étant de 54 pouces. Au nord-ouest de l'île, la neige compte pour le quart de la précipitation totale; la chute de neige, de 120 pouces au nord et au nord-est, tombe à 80 pouces au sud.

À tous les deux ou trois jours, les vents qui descendent le Saint-Laurent soufflent en tempête sur Terre-Neuve. Ce phénomène, encore plus fréquent en hiver, provoque de brusques sautes de la température journalière. En hiver, fréquents sont les grands vents qui charrient une neige fine ou, près de la côte, un embrun glacé. Un autre phénomène local est le verglas, ou tempête de glace, survenant quand le vent chaud et humide de sud apporte la pluie que gèle au contact du sol.

Terre-Neuve est moins exposée au brouillard que la côte sud-est

L'hiver à Corner-Brook.



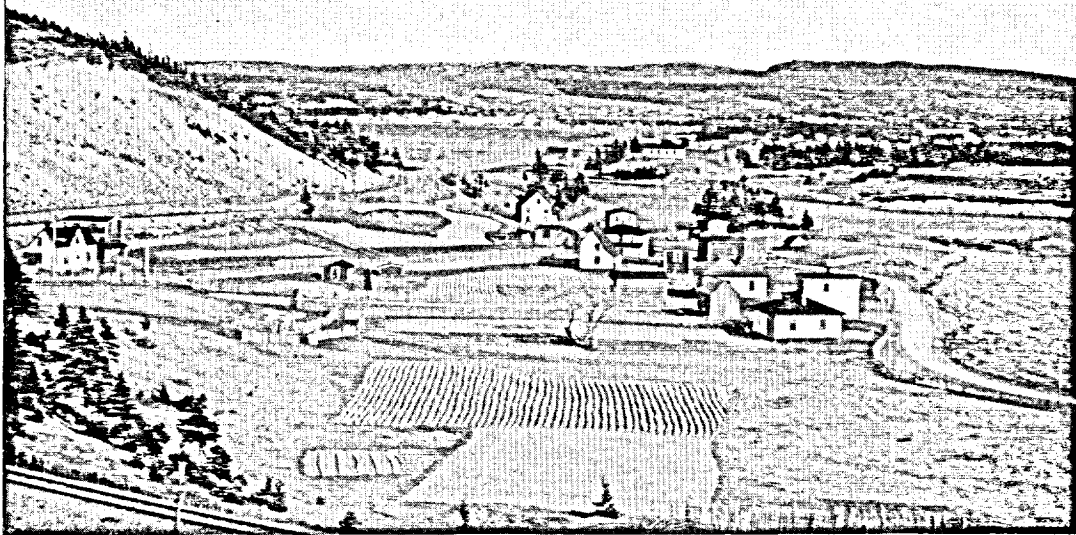
de la Nouvelle-Ecosse. La moyenne en est de 37 jours à Saint-Jean, contre 54 à Halifax. La zone réellement brumeuse est celle des Grands bancs. Le brouillard résulte des vents chauds et humides qui, soufflant du sud-ouest du Gulf-Stream, se mêlent à l'air refroidi par le courant du Labrador. Juin et juillet sont les mois les plus brumeux de l'année, tandis que le semestre octobre-mars l'est le moins. Pendant l'hiver, les côtes est et ouest sont habituellement bloquées par les glaces, qui commencent à se former en décembre dans les eaux côtières peu profondes. En janvier, les glaces s'étendent vers le sud, et c'est en mars qu'elles couvrent le plus de superficie. Le détroit de Belle-Isle est fermé à la navigation de décembre au début de juin, mais la côte méridionale est libre toute l'année et ses ports demeurent accessibles. Les glaces qui descendent du détroit de Davis sont charriées vers le sud par le courant du Labrador, et recouvrent les Grands bancs en janvier et en février. Les icebergs, qui se détachent des banquises de l'océan Arctique, notamment des glaciers du Groenland occidental, sont aussi entraînés vers le sud par le courant du Labrador. D'ordinaire, ils fondent avant d'atteindre les Grands bancs, mais on en voit beaucoup au large des côtes de Terre-Neuve, surtout au cours des mois d'avril, de mai et de juin.

Bien que le Labrador se trouve à la même latitude que le Royaume-Uni, son climat est très rigoureux. La température y varie entre 60° F. au-dessous de zéro et 60° au-dessus. L'été est court: la neige recouvre d'habitude la terre de septembre à juin. En hiver, le littoral tout entier est bloqué par la glace.

Sol et végétation.—Les sols et la végétation de l'ère antérieure au pléistocène sont entièrement disparus de l'île de Terre-Neuve au cours de la période glaciaire Wisconsin. En fondant, les glaces ont laissé une mince couche de limon, de sable et de gravier mêlés aux pierres et aux cailloux. Vu que l'époque glaciaire n'est pas encore très éloignée, un sol véritable n'a guère eu le temps de se constituer, le climat froid et humide en ayant retardé la formation. Comme la précipitation est abondante, et l'évaporation plutôt lente, les eaux s'infiltrant continuellement dans la terre et diluent les sels minéraux solubles, ce qui rend le sol très acide. Le couvert de végétation conifère tend aussi à accroître l'acidité du sol. Ces terrains, connus sous le nom de podsoles, caractérisent les terres boisées du Nord.

Le sol est meilleur dans les vallées où les glaciers ont déposé des moraines sablonneuses et argileuses et où les sols alluvionnaires se sont formés. Le long des côtes et aux confins des vallées à proximité de la mer, on trouve de l'argile et du sable marins déposés par la submersion de l'île au cours de l'ère post-glaciaire.

Terre-Neuve fait partie de la région des forêts conifères du Nord. Les résineux y prédominent, mais on y trouve des bois durs tels que l'érable et le bouleau. Les conifères s'adaptent mieux au climat: la longueur des hivers froids et la brièveté de la saison de croissance restreignent la propagation des essences décidues. Les conifères poussent bien dans un climat humide comme celui de Terre-Neuve, mais ils n'atteignent ni les proportions ni la qualité des arbres du Sud-Est canadien.



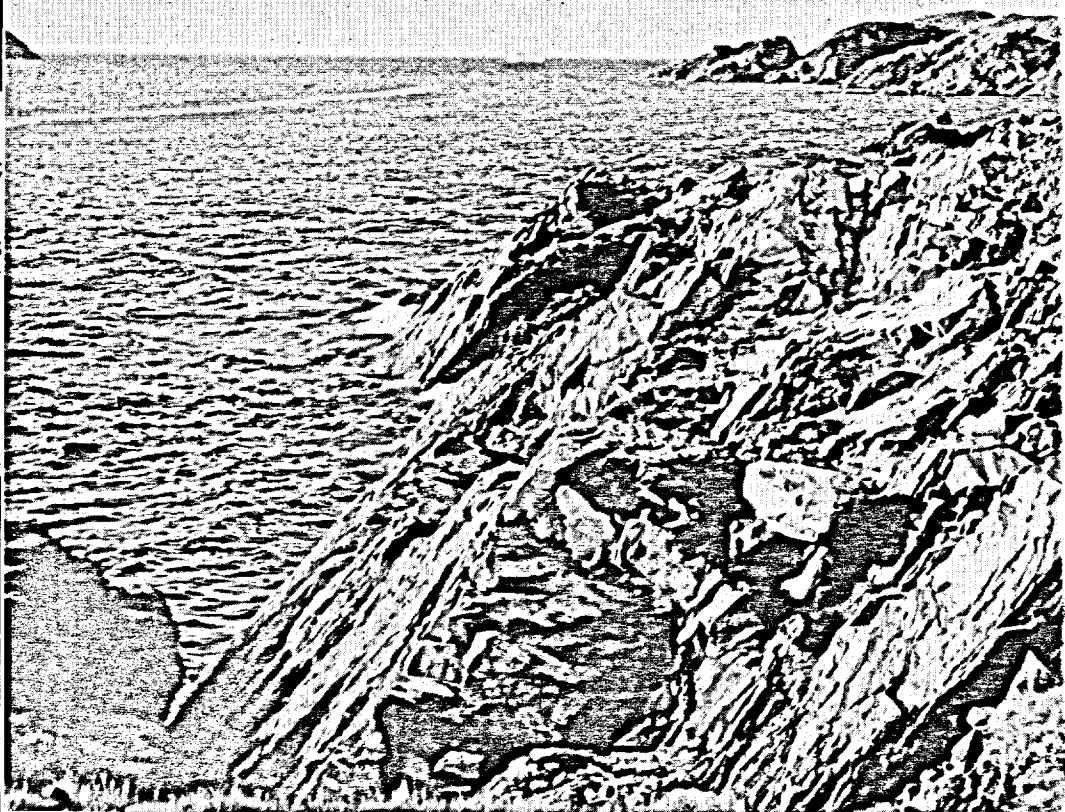
Clarke's-Beach, dans la baie de la Conception. Les basses collines et les parcelles de bonne terre caractérisent la péninsule Avalon.

Seuls les deux cinquièmes environ de l'île sont boisés; le reste se compose de terres arides, de fondrières et de lacs. L'égouttement et l'altitude étant les principaux facteurs de la dissémination des forêts, les régions forestières importantes se trouvent dans le bassin des principaux cours d'eau: Humber, des Exploits, Gander et Terra-Nova. A 1,200 pieds d'altitude et au delà, la forêt cède la place à la toundra ou aux fondrières incultes.

Les meilleurs terrains forestiers se rencontrent sur les versants bien égouttés des vallées. Les essences qu'on y trouve sont le sapin baumier, l'épinette noire, l'épinette blanche et le pin blanc. Au fond des vallées insuffisamment asséchées et au sommet des plateaux élevés, le couvert se compose généralement d'épinettes noires de qualité inférieure. La forêt est toute de génération spontanée, et donc d'âge inégal, sauf dans les brûlis ou les parties déboisées. Les arbres se reproduisent naturellement et en abondance, si bien que dans certaines régions le taux de croissance peut être entravé par la densité des jeunes pousses.

Le terrain des hauts plateaux stériles est semblable aux fondrières du Bouclier canadien: innombrables lacs peu profonds, étangs ravinés par les glaces, marais en partie recouverts d'épinettes et de pins rabougris, de sphaignes et d'arbustes à petits fruits.

On manque de données sur le sol et la végétation du Labrador. La plupart des régions côtières sont dénudées et rocheuses, et au nord de Nain, la partie non boisée s'avance profondément à l'intérieur. Cependant, des forêts en complète croissance, constituées surtout d'épinette noire, ont été remarquées en plusieurs vallées fluviales, notamment dans le voisinage du Hamilton et de son embouchure.



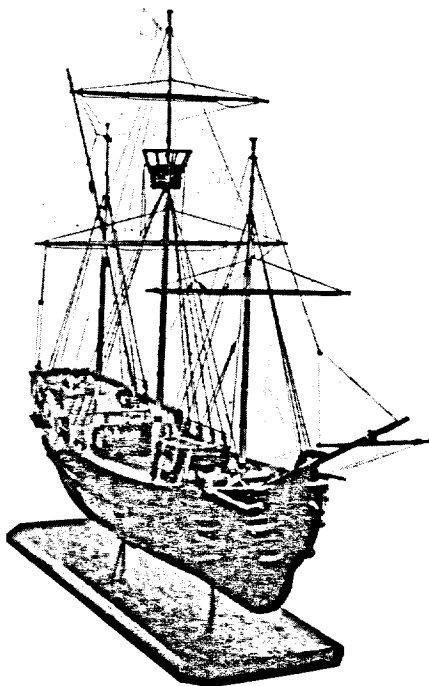
Le cap Bonavista, sur la côte est. D'après la tradition, ce coin désolé serait la première terre aperçue par Jean Cabot, en 1497.

Histoire

TERRE-NEUVE, dès l'origine, a vécu des produits de la mer et les débuts de son histoire sont intimement liés à celle de la pêche à la morue. Plus d'un siècle avant l'établissement de colonies françaises et anglaises en Amérique du Nord, les pêcheurs de l'Europe occidentale venaient, d'année en année, s'approvisionner de morue sur les côtes de Terre-Neuve. Ils en remplissaient leurs bateaux pour les marchés du Vieux Monde.

De l'exploration primitive et de la découverte de Terre-Neuve, nous savons peu de choses. Il est généralement reconnu que des Norvégiens du Groenland visitèrent Terre-Neuve et le Labrador dès l'an 1001 de notre ère. D'après la légende, vers la fin du XV^e siècle, des hommes venant des îles Anglo-normandes auraient été poussés vers l'ouest par le vent jusqu'à ce que leur navire atteignît une terre inconnue, baignée par une mer où le poisson abondait. Nous avons des preuves plus tangibles de la découverte de l'île en 1497. L'année précédente, le navigateur italien Jean Cabot, qui vivait alors en Angleterre et s'adonnait au commerce du poisson avec l'Islande, avait obtenu du roi Henri VII une charte l'autorisant, avec ses fils, à "naviguer sur toutes les mers, vers les continents et les pays du Nord, de l'Orient et de l'Occident, sous notre étendard . . . , et planter notre drapeau sur toute terre nouvellement découverte (*new-found-land*)".

Cabot partit de Bristol le 2 mai 1497 à bord du *Matthew*, petit navire de 50 tonnes, avec 17 membres d'équipage. Après une traversée de 53 jours, ils abordèrent le 24 juin, fête de la Saint-Jean, sur les rives d'une terre occidentale nouvelle. Il n'existe pas d'archives spécifiant quel endroit de l'Amérique du Nord Cabot aperçut d'abord mais, à Terre-Neuve, l'ancienne tradition veut qu'il ait atterri au cap Bonavista. Une inscription au compte de la cassette du roi fait ainsi mention de la découverte: "10 août 1497, A



Le *Matthew*, navire de Cabot. Il a fallu de patientes recherches à M. Ernest Maunder, de Saint-Jean, pour construire cette réplique, qui reproduit fidèlement les plus petits détails de l'original.

celui qui a découvert la nouvelle île, 10 livres sterling.”

Cabot, de retour en Angleterre, parlait d'une mer tellement remplie de poissons qu'on pouvait les capturer "non seulement avec un filet mais avec un panier lesté d'une roche." Ses anecdotes y soulevèrent une vague d'enthousiasme qui gagna vite tout le continent européen, car le poisson se vendait alors à un prix plus élevé que la viande. Les archives de l'époque révèlent que quelques vaisseaux de pêche anglais accompagnèrent Cabot lors de son second voyage en 1498, et que les Anglais continuèrent ensuite de faire la pêche dans les eaux de Terre-Neuve. Bientôt les Portugais les imitèrent, un des leurs, ce célèbre navigateur Cortereal, explorant les côtes de l'île en 1501. Des Français de Normandie et de Bretagne, puis, vers le milieu du XVI^e siècle, des Basques d'Espagne suivirent leur exemple.

Premières tentatives de colonisation.—Durant l'été de 1583, parvint à Saint-Jean une expédition de quatre navires commandés par sir Humphrey Gilbert, qui avait été chargé par la reine Elisabeth de traverser les mers, de prendre possession de terres et d'y planter le drapeau de la reine. L'expédition aborda à Saint-Jean, car on savait qu'il serait possible d'y obtenir des provisions. Peu de temps après son arrivée, Gilbert dressa sa tente sur une colline dominant le port de Saint-Jean et somma les capitaines et premiers officiers de tous les navires de toutes nations qui se trouvaient là d'être présents; puis, à haute voix, il donna solennellement lecture de son mandat et prit formellement possession de l'île au nom de la reine Elisabeth. Terre-Neuve devint ainsi la première possession britannique en Amérique du Nord, et la plus ancienne colonie anglaise, quoique les titres de l'Angleterre à cette colonie aient été fréquemment contestés jusqu'à la signature du traité d'Utrecht, en 1713.

La tradition veut que des équipages de bateaux pêcheurs aient hiverné dans l'île une vingtaine d'années avant que Gilbert en prit possession, mais la colonisation véritable n'en commença qu'au début du XVII^e siècle. Sir Francis Bacon et ses associés formèrent la *Newfoundland Colonization Company* et, en 1610, délèguèrent à Terre-Neuve John Guy pour y fonder une colonie. Celui-ci était muni d'une charte de Jacques I^{er} contenant des instructions précises sur l'achat du poisson et de l'huile de morue, la coupe du bois pour l'exportation, l'élevage du mouton et d'autres sujets. John Guy et ses 41 colons s'installèrent à Cupids, endroit alors appelé Cuper's-Cove, dans la baie de la Conception. Ils bâtirent des maisons, des magasins, des quais et érigèrent un fort. Une ferme et un moulin furent construits un peu plus à l'intérieur des terres. En 1613, un enfant de race blanche naissait à Terre-Neuve.

Guy semble avoir été le premier à entrer en contact avec les Indiens de Terre-Neuve, les Beothucks ou Beothics, qui constituaient, croit-on, une peuplade distincte n'appartenant à aucune des principales tribus du continent. Nous savons peu de choses de ce groupement car ses relations avec les Blancs, amicales d'abord, dégénérèrent bientôt en méfiance et en persécutions réciproques, et se gâtèrent à tel point qu'au milieu du XVIII^e siècle, les premiers gouverneurs de l'île émirent des proclamations menaçant de châtiments ceux qui

tueraient un Beothuck. Le dernier représentant de cette race qui ait été aperçu était une femme appelée Shanawdithit, que l'on trouva presque mourante de faim dans un wigwam et que l'on transporta à Saint-Jean. D'après elle, il ne restait que treize de ses congénères en 1823, et après sa mort, en 1829, on perdit toute trace de la tribu.

Dès le début, les colons furent en butte à l'hostilité des pêcheurs-marchands venus de l'Ouest de l'Angleterre, qui voyaient d'un mauvais oeil la concurrence que leur feraient les colons établis en permanence dans l'île. Les requêtes qu'ils adressèrent au roi ayant échoué, ces marchands de poisson eurent recours à la violence et à la persécution, et détruisirent la propriété des colons dans l'espoir de les inciter à partir. Ces derniers eurent aussi à souffrir des attaques périodiques des pirates, qui s'abattaient sur eux, enlevant comme butin hommes et provisions. En dépit de ces revers, la colonie exista jusque vers 1628.

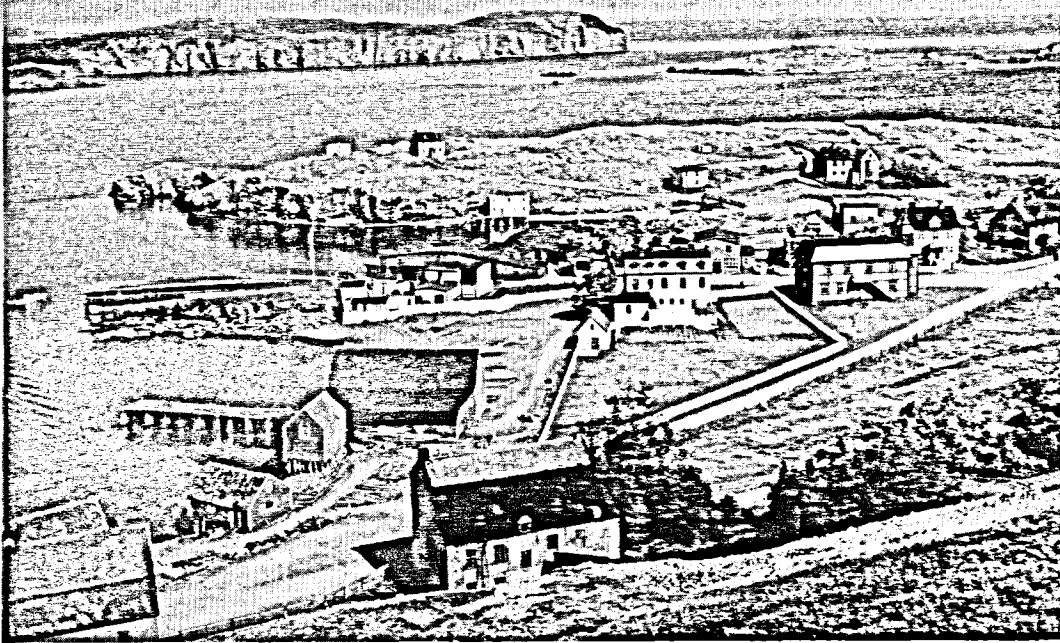
Avant l'année 1620, d'autres établissements avaient été fondés en vertu d'une charte royale dans la région aujourd'hui appelée la péninsule Avalon; l'un se trouvait à Bristol's-Hope (Havre-de-Grâce) et un autre près de Saint-Jean. Il y avait également la colonie de sir William Vaughn, dont le centre était à la baie des Trépassés, les deux colonies de lord Falkland, l'une dans la baie de la Trinité, l'autre dans la partie sud de la péninsule, ainsi que celle de lord Baltimore, à Ferryland.

En 1637, ces centres de colonisation furent réunis en un seul par un acte royal de donation qui concédait l'île entière à sir David Kirke, au duc de Hamilton et à leurs associés. Kirke commença immédiatement à prélever des fonds en exigeant un prix de location pour les "chafauds" et les "graves"* , en vendant des permis de taverne et en exigeant un impôt sur le poisson capturé, non seulement par les Anglais, mais aussi par les étrangers. Les plaintes formulées par les colons donnèrent lieu à une enquête, et Kirke fut congédié pour avoir agi malhonnêtement envers ses associés. Ce fut là la dernière tentative officielle de colonisation de l'île.

Les premiers colons qui s'y établirent en permanence étaient des pêcheurs rompus au métier, qui venaient de l'Ouest de l'Angleterre et qui avaient décidé de s'installer sur place pour se consacrer à leur métier. Le premier établissement permanent, tout à fait distinct des colonies à charte dont l'existence avait été éphémère, se développa dans la région environnant Saint-Jean, entre Petty-Harbour, près du cap Saint-François, et Holyrood, dans la baie de la Conception. Saint-Jean fut, dès le début, le principal port et centre de commerce.

Vers le milieu du XVII^e siècle, le programme colonial anglais subit une transformation complète. Le produit de cette évolution est aujourd'hui appelé l'"*Old Colonial System*": d'après ce régime, qui dura jusque vers la fin du XIX^e siècle, le développement de la colonie fut entrepris en vue d'accroître la puissance et la richesse de l'Angleterre. On encouragea la colonisation des territoires où la culture de la terre paraissait promettre de nouvelles denrées commerciales; il en

* Une "grave" est la partie du rivage sur laquelle un pêcheur fait sécher sa prise et érige les huttes et vigneaux nécessaires. Le "chafaud" est une plate-forme sur laquelle le poisson est mis à sécher.



Le village de Trinity (environ 700 âmes) est l'un des plus anciens établissements de colonisation de Terre-Neuve. C'est là qu'en 1615, sir Richard Whitbourne présida le premier conseil de vice-amirauté dans l'histoire de l'île.

était déjà ainsi aux Antilles, pays produisant du sucre, ou en Virginie et au Maryland, où croissait le tabac. Par contre, la colonisation fut battue en brèche partout où cela semblait contraire aux intérêts de l'Angleterre.

Dans le cas de Terre-Neuve, la colonisation semblait porter ombrage au monopole des pêcheries acquis par les centres de pêche de l'Ouest de l'Angleterre. Le gouvernement anglais en était aussi venu à considérer les voyages de pêche annuels comme un excellent moyen de formation pour les recrues possibles de sa marine. De plus, la colonisation de Terre-Neuve imposait aux autorités de nouvelles responsabilités de défense en temps de guerre. A partir du règne de Charles I^{er} jusqu'au début du XIX^e siècle, empêcher la colonisation de l'île devint donc un programme arrêté, Terre-Neuve étant considérée un peu comme un "grand navire amarré près des Bancs . . . pour la commodité des pêcheurs anglais".

Les règlements édictés par la Chambre étoilée en 1633, puis confirmés et renforcés en 1670 sous le règne de Charles II, interdisaient aux navires britanniques de transporter à Terre-Neuve quiconque avait l'intention de s'y établir, ou d'y laisser des membres de leur équipage. Aux colons antérieurement établis sur l'île, on défendit de couper du bois, de se bâtir à moins de six milles de la côte, ou de s'emparer des endroits favorables à la pêche avant l'arrivée des pêcheurs anglais. A cause de ces règlements, les colons qui vivaient

dans l'île depuis des années, qui avaient défriché la terre et bâti leur maison, furent privés de tout droit de propriété.

La colonisation progressait peu à peu en dépit de ces lois. Il était difficile de les faire observer, et les colons bâtissaient leurs maisons dans de petites anses où elles ne pouvaient être aperçues. Ils y élevaient leur famille, récoltaient des légumes et se consacraient à la pêche, s'accrochant avec ténacité à cette terre d'adoption d'où l'on cherchait à les déraciner.

Domination des amiraux des flottilles de pêche.—Vu le nombre de pêcheurs de nationalités diverses évoluant sur le littoral, les différends étaient inévitables. Cet état de choses ne tarda pas à donner lieu à la coutume voulant que le capitaine du premier navire qui pénétrerait dans le port au printemps en soit l'amiral, et exerce les pouvoirs d'une justice sommaire. Au début, on changeait d'amiral chaque semaine; plus tard, le premier arrivé exerça son autorité durant toute la saison de pêche.

Une tentative d'instaurer à Terre-Neuve de véritables tribunaux eut lieu dès 1615, lorsque sir Richard Whitbourne y fut envoyé par le gouvernement anglais à la requête des planteurs. Whitbourne tint un conseil de vice-amirauté à divers endroits du littoral, et entendit les "revendications" des capitaines de 170 navires de pêche anglais. Il n'avait cependant aucun moyen de faire observer ses décisions.

Comme effort pour rétablir l'ordre dans l'île, les règlements de 1633 de la Chambre étoilée légalisèrent la domination des amiraux qui était devenue coutume. L'amiral avait maintenant le pouvoir d'agir comme une sorte de gouverneur, de répartir les places dans la baie et de régler les différends. Doués ou non des aptitudes nécessaires, ces hommes possédaient une autorité absolue sur les pêcheurs et les colons, et régnaient par l'amende, le fouet et l'emprisonnement, sans qu'il fût possible d'en appeler de leurs jugements.

La colonie bénéficia d'un bref répit en 1653, lorsque Cromwell envoya à Terre-Neuve une commission composée de quatorze membres pour gouverner l'île. Tous les navires britanniques le long du littoral furent assujettis à son autorité, et la perception des impôts sur le poisson et les huiles confiée à cette commission. Sous l'habile direction de John Treworgie, qui en était directeur, la colonie grandit, les pêcheries se développèrent, et le commerce avec les colonies de la terre ferme prospéra.

Le règne des amiraux fut de nouveau confirmé par Charles II, en 1670, quoique les colons, dont le nombre et la puissance avaient augmenté, eussent réussi à obtenir une décision en vertu de laquelle ils étaient laissés en possession de leurs biens. Au cours du XVIII^e siècle, l'autorité des amiraux fut réduite par la nomination de gouverneurs maritimes et peu à peu tomba en désuétude. Le dernier vestige de pouvoir leur fut enlevé par une loi de 1809, quelques années avant la nomination du premier gouverneur appelé à résider en permanence dans l'île.

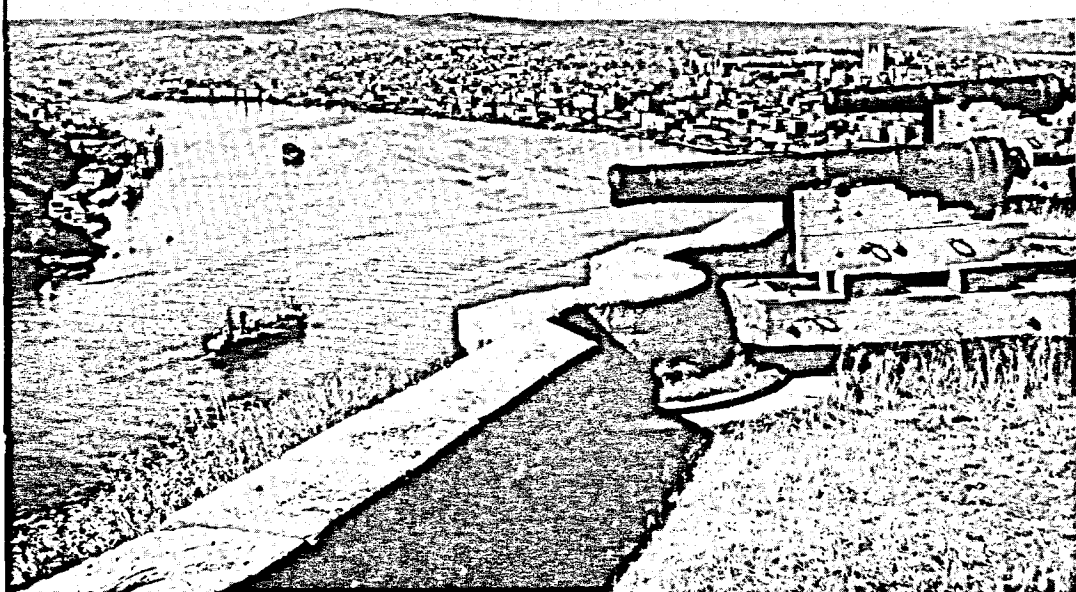
Occupation française.—Dans la longue lutte pour la suprématie en Amérique du Nord qui mit aux prises la France et l'Angle-

terre, Terre-Neuve représentait un enjeu important, non seulement au point de vue de la pêche, mais à cause de sa situation à l'entrée du golfe Saint-Laurent et sur la route maritime des colonies de la Nouvelle-Angleterre. Avant le milieu du XVI^e siècle, les Français avaient déjà fait des excursions de pêche annuelles à Terre-Neuve, mais ne disputèrent la possession de l'île à l'Angleterre qu'un siècle plus tard.

En 1662, les Français, sans le moindre avis préalable, débarquèrent des soldats et des colons à Plaisance, et entreprirent de fortifier le havre, forçant les résidents anglais à s'en aller ailleurs. Les colons anxieux adressèrent au gouvernement anglais des requêtes dont ce dernier se contenta d'accuser poliment réception: on ferma officiellement les yeux sur la situation. Mais les descentes des Français devinrent si agaçantes que, finalement, les Anglais tentèrent, bien qu'en vain, de s'emparer de Plaisance. Les Français intensifièrent ensuite leurs efforts en vue de s'emparer de l'île. A l'automne de 1692, le gouverneur de la Nouvelle-France envoya son premier officier de marine avec un contingent de Canadiens et d'Indiens pour aider le gouverneur français de Plaisance à attaquer Saint-Jean. L'assaut eut lieu simultanément par terre et par mer. Les Anglais étaient prêts à faire face à l'attaque par mer, mais l'autre les prit complètement par surprise. Les assaillants s'emparèrent de Saint-Jean et y mirent le feu, puis contournèrent la presqu'île jusqu'à la baie de la Trinité, pillant et incendiant tout sur leur passage. Lorsqu'une escadre anglaise arriva pour reprendre Saint-Jean, il n'y restait pas une seule maison intacte. Une garnison fut alors installée en permanence à Saint-Jean, mais cela n'empêcha pas les Français de raser de nouveau la ville en 1708.

Le traité d'Utrecht, signé en 1713, mit fin à cette phase du conflit anglo-français. Aux termes de ce traité, la France reconnaissait la souveraineté anglaise sur l'île de Terre-Neuve, à condition que des droits spéciaux de pêche sur la côte septentrionale et occidentale de l'île lui fussent accordés.

Une nouvelle tentative de s'emparer de l'île eut cependant lieu à la fin de la guerre de Sept Ans. En 1762, dans un effort tardif pour couper la ligne de retraite des forces britanniques à Québec, la flotte française aborda à Bay-Bulls, avec environ 700 hommes, et s'empara de Saint-Jean. Les assaillants en furent vite délogés par un contingent britannique organisé à la hâte et envoyé de Halifax. Durant la guerre qui suivit la Révolution française, on essaya timidement, une dernière fois, de s'emparer de Terre-Neuve. Pour parer à cette possibilité, le gouverneur avait pris des mesures actives en vue de fortifier l'île. Quelque 600 Terre-Neuviens furent mis en alerte, et une longue chaîne installée à l'entrée du port de Saint-Jean et attachée à un rocher, qui s'appelle encore aujourd'hui le Rocher de la Chaîne (Chain-Rock). En 1796, la flotte française se montra de nouveau aux portes de Saint-Jean mais, après des manoeuvres qui durèrent deux jours, les Français se contentèrent d'incendier Bay-Bulls et d'emmener quelques prisonniers. Ainsi se termina la dernière incursion française contre Saint-Jean.



La ville et le port de Saint-Jean (Terre-Neuve) vus de Signal-Hill. Les canons du premier plan ont joué un rôle actif lors des attaques des Français, au XVIII^e siècle.

Progrès de la colonie.—Au cours du siècle qui suivit le traité d'Utrecht en 1713, Terre-Neuve se développa considérablement, sinon de façon continue. Durant la période de paix qui régna alors, les pêcheries acquirent une grande importance. La population, ne sentant plus peser sur elle la menace constante des attaques françaises, commença de s'accroître en dépit des règlements qui interdisaient la colonisation. Même les guerres de la fin du siècle furent indirectement favorables au développement de l'île: les lois dirigées contre la colonisation demeurèrent en grande partie inappliquées, et, vu le risque d'une attaque ennemie en mer que couraient les expéditions annuelles de pêche, en partance des ports britanniques, un groupement de pêcheurs se forma peu à peu à Terre-Neuve. On estime que la population fixe, d'environ 2,000 âmes au début du XVIII^e siècle, s'élevait à environ 20,000 en 1804.

Le progrès se manifesta dans d'autres domaines. En 1704, un ministre du culte venait pour la première fois s'installer dans l'île et, juste un quart de siècle plus tard, un premier gouverneur, le capitaine Henry Osborne, était nommé pour gouverner toute l'île. Il appartenait à cette succession de gouverneurs maritimes qui, au cours du XVIII^e siècle, ne résidèrent à Terre-Neuve que l'été, alors

que la flotte séjournait aux alentours. Quelques-uns d'entre eux, hommes remarquables, firent beaucoup pour le développement de Terre-Neuve. Après la nomination du gouverneur Osborne, on tenta d'instaurer un système de justice civile. Ce gouverneur fut chargé de nommer des juges de paix, de bâtir des palais de justice et des prisons, mais son autorité lui ayant été conférée par le roi et non par décret du Parlement, les amiraux le récuserent et continuèrent, pendant des années, à exercer les pouvoirs judiciaires concurremment avec les magistrats nommés à cette fin par le gouverneur. Ce ne fut qu'après la création du premier tribunal civil, en 1791, et la nomination d'un juge en chef, en 1792, qu'une loi de l'île commença vraiment de se constituer.

Avant la fin du XVIII^e siècle, les colons ne pouvaient, légalement, ni enclore un terrain ni bâtir une maison sans permission. Le problème atteignit son maximum d'acuité lorsqu'au début du XIX^e siècle, des habitants de l'Irlande émigrèrent à Terre-Neuve en grand nombre, et c'est après 1813 que les gouverneurs furent autorisés à concéder des terrains pour la culture. Vers la même période, la première école s'ouvrait à Saint-Jean; un bureau de poste primitif y fut établi, et, en 1806, paraissait le premier journal, *The Royal Gazette*, publié par le loyaliste américain John Ryan.

À la fin de la guerre de 1812, lorsque le gouvernement britannique reconnut Terre-Neuve comme territoire de colonisation, l'île possédait déjà ses propres établissements administratifs, un palais de justice, des églises et des écoles. Trois ans plus tard, en 1817, elle recevait son premier gouverneur devant y résider en permanence.

Obtention d'un gouvernement autonome.—Pendant le premier quart du XIX^e siècle, un mouvement fut organisé par le docteur William Carson et par Patrick Morris pour l'obtention d'un gouvernement autonome. En 1832, année du premier Bill de Réforme en Angleterre, un gouvernement représentatif était accordé à Terre-Neuve. Des mesures furent prises en vue d'élire une Assemblée générale et de nommer un Conseil législatif formé en entier de fonctionnaires. Les deux organismes entrèrent en conflit dès le début, souvent sur les plus futiles détails. Les élections suivantes provoquèrent des émeutes, le sectarisme se propagea et, en 1841, le gouvernement britannique suspendit la constitution. Elle fut remplacée par un gouvernement de "coalition", composé de membres élus et d'autres désignés à cette fin. Cette forme de législature ne donnant pas satisfaction, la constitution fut rétablie en 1848.

L'année 1848 devait faire époque en matière coloniale; elle marqua la transition entre le gouvernement représentatif et le gouvernement responsable au Canada et en Nouvelle-Ecosse, d'où le nouveau régime s'étendit rapidement aux autres colonies. Les colonies de l'intérieur ne cessaient de réclamer un gouvernement responsable, depuis la publication du rapport de lord Durham, une dizaine d'années auparavant. Terre-Neuve, bien entendu, subit le contre-coup de ce mouvement.

Après la restauration de l'ancienne constitution, en 1848, les réclamations se multiplièrent en faveur d'un gouvernement respon-

sable. John Kent et P. F. Little étaient en tête du mouvement. Sous le système en vigueur, les représentants du peuple n'avaient rien à voir au gouvernement exécutif, les ministres étant tenus de faire rapport au gouverneur, et non à l'Assemblée législative. Tout comme ceux qui habitaient les colonies du continent, les Terre-Neuviens en étaient venus à considérer que les nominations auprès du gouvernement devraient désormais relever du parti majoritaire siégeant à l'Assemblée, et non de la Couronne. Des assemblées publiques furent tenues et des pétitions rédigées. Les journaux appuyèrent le mouvement et, d'année en année, l'Assemblée adopta des résolutions demandant de remplacer le gouvernement représentatif par un gouvernement responsable. En 1848, le parti libéral catholique était organisé, et fit un appel direct au gouvernement britannique afin d'obtenir le gouvernement responsable. Cette demande fut rejetée, mais il devenait évident, tout de même, qu'il serait difficile de refuser plus longtemps à Terre-Neuve des privilèges qui étaient accordés au Canada et à la Nouvelle-Ecosse. En 1854, le gouvernement de la métropole était prêt à accorder un gouvernement responsable à Terre-Neuve dès que certaines conditions préliminaires auraient été remplies, y compris l'octroi d'une pension à ceux qui perdraient leur emploi, et l'établissement du nouveau mode de représentation. En 1855, le gouverneur reçut instructions d'inaugurer le gouvernement responsable dans l'île.

Les réclamations locales ne furent assurément pas la seule cause de ce changement. Le gouvernement britannique avait adopté une attitude totalement différente en matière de relations économiques avec les colonies, à mesure que le XIX^e siècle voyait se développer une économie libre. L'Angleterre n'avait plus rien à gagner au maintien d'une régie politique des colonies lointaines, puisque cela ne lui assurait plus le monopole de leur commerce. En outre, après Waterloo, l'Angleterre restait sans rival sérieux sur les mers, de sorte qu'elle en était venue à juger inutile à la défense impériale la surveillance exercée sur le gouvernement des colonies.

Le nouveau gouvernement se composait d'une assemblée élue de 30 membres, d'un Conseil législatif d'au plus 15 membres désignés par l'Assemblée et d'un Conseil exécutif d'au plus 7 membres désignés par le gouverneur. Le premier chef du gouvernement fut P. F. Little, qui avait travaillé avec le parti libéral catholique à l'obtention du gouvernement responsable. Le premier ministre était en majorité catholique, mais la population protestante, dont la puissance grandissait, réclamait sa part du pouvoir. Des émeutes eurent lieu en temps d'élection, particulièrement en 1861, et la lutte sectaire pour la domination politique atteignit son paroxysme. On se rendit compte alors qu'un compromis s'imposait. A partir de cette époque, on s'efforça de répartir le patronage politique d'après la répartition confessionnelle, pratique qui existe encore.

Premiers pourparlers en vue de l'entrée dans la Confédération.—Lorsque la question d'une fédération des colonies de l'Amérique du Nord britannique fut d'abord soulevée en 1858, Terre-



Sir Ambrose Shea, délégué de Terre-Neuve à la conférence de Québec, en 1864.

Neuve y manifesta un certain intérêt. Elle ne fut cependant pas invitée, en 1864, à la conférence de Charlottetown, que l'on avait d'abord convoquée afin de discuter exclusivement l'union des trois provinces Maritimes, mais à laquelle, par la suite, toutes les colonies du continent prirent part. A la conférence de Québec, qui eut lieu plus tard dans l'année, et où l'on discuta l'union de

toutes les colonies, Terre-Neuve était représentée par deux délégués des deux partis, F. B. T. Carter et Ambrose Shea. La délégation n'avait pas de pouvoir d'engager en quoi que ce soit le gouvernement de l'île, mais Carter et Shea, devenus partisans enthousiastes de l'union, firent publiquement campagne en sa faveur, au cours d'une tournée subséquente de conférences sur le continent.

Le gouvernement de Terre-Neuve ne prit aucune mesure décisive avant l'entrée en vigueur du pacte confédératif. Par conséquent, Terre-Neuve, pas plus que l'Île du Prince-Edouard, n'était représentée à la conférence de Westminster, en 1866, lorsque l'Acte de l'Amérique du Nord britannique fut rédigé. Cependant, les articles 146 et 147 prévoyaient expressément l'admission de Terre-Neuve, de l'Île du Prince-Edouard et de la Colombie-Britannique, au cas où ces provinces décideraient d'entrer dans la Confédération.

La conférence de Québec avait reconnu qu'en général les accords financiers prévus à l'égard de l'union ne répondraient pas entièrement aux besoins de Terre-Neuve. De toute façon, les conditions posées portaient qu'un paiement additionnel spécial de \$150,000 par an pourrait être versé à Terre-Neuve par le gouvernement du Canada, en retour des droits de propriété et des droits miniers sur les domaines de la Couronne dans l'île. Le gouvernement de Terre-Neuve ayant jugé pareilles conditions insuffisantes, de nouvelles négociations entamées en 1869 résultèrent en des conditions plus avantageuses. Une subvention spéciale avait été proposée en vue d'encourager le développement des pêcheries terre-neuviennes, et le Canada avait décidé qu'aucune "taxe exceptionnelle" ne frapperait les exportations de l'île. Le gouvernement canadien s'engageait en outre à favoriser le recrutement de troupes navales de réserve à Terre-Neuve, et à user de son influence pour amener le gouvernement



Les Pères de la Confédération, 1864.



Sir F. B. T. Carter, délégué de Terre-Neuve à la conférence de Québec, en 1864.

du Royaume-Uni à maintenir une garnison à Saint-Jean. De plus, il promettait de maintenir durant toute l'année les voies de communication par bateau entre Terre-Neuve, le Royaume-Uni et le Canada, ainsi qu'un service postal avec le Labrador. Enfin, les conditions stipulaient que les accords relatifs à la confédération ne seraient conclus qu'après un appel au peuple

de Terre-Neuve lors des prochaines élections générales.

Dans l'intervalle, un fort mouvement anti-confédératif, dirigé par des hommes en vue, avait pris naissance dans l'île, et lorsqu'en 1869 le gouvernement soumit au peuple son programme d'union, il fut complètement défait.

Le French-Shore.—Un des premiers problèmes qui se posèrent dès les débuts du gouvernement responsable, fut la question difficile et compliquée des droits de pêche le long du littoral de Terre-Neuve, droits que la Grande-Bretagne avait accordés à la France par une série de traités au XVIII^e siècle et au début du XIX^e. Le premier était le traité d'Utrecht, signé en 1713 et par lequel la France reconnaissait la souveraineté de l'Angleterre sur Terre-Neuve, mais conservait certains droits de pêche sur une étendue spécifiée du littoral, depuis le cap Bonavista, le long de la pointe nord de l'île, jusqu'à la pointe Riche, sur la rive occidentale. Il était permis à la France "de capturer le poisson et de le faire sécher à terre", droit qui fut confirmé par le traité de Paris, en 1763. Des différends surgirent bientôt au sujet des limites exactes du *French-Shore* et, par le traité de Versailles, en 1783, ce dernier fut modifié de manière à s'étendre du cap Saint-Jean, sur la côte nord-est, vers le nord, et tout le long de la côte ouest jusqu'au cap Raye. Les droits demeuraient restreints à la prise du poisson dans les eaux territoriales et au séchage du poisson à terre, et les Français n'avaient la permission d'élever aucune construction, en dehors des huttes nécessaires à la poursuite de la pêche, pas plus qu'ils ne pouvaient hiverner dans l'île.

Par malheur, les termes de ces traités, assez ambigus d'ailleurs, autorisaient diverses interprétations. Le gouvernement britannique soutint que les sujets britanniques avaient des droits de pêche communs sur cette partie de la côte, à condition de ne nuire en rien à la

pêche française; le gouvernement français revendiqua l'usage exclusif de la côte prévue par le traité. Ces interprétations diverses déterminèrent une série de négociations entre les gouvernements français et britannique, et donnèrent lieu à toute une suite d'amers conflits mettant aux prises pêcheurs de France et de Terre-Neuve. Une crise éclata en 1857, lorsque le gouvernement britannique rédigea une convention reconnaissant le droit des Français à l'usage exclusif de la côte prévue par le traité. Quand la Convention fut soumise à la Législature de Terre-Neuve, cette dernière adopta de vigoureuses résolutions de protestation, et sollicita l'appui des colonies du continent en faveur de son attitude sur une question qui soulevait, croyait-on, un problème d'ordre constitutionnel. Devant l'opposition inébranlable de Terre-Neuve, le gouvernement britannique, dans la fameuse "Dépêche Labouchère", revisa ses positions et donna l'assurance qu'il considérait le consentement de l'agglomération de Terre-Neuve comme "la condition essentielle de toute modification des droits territoriaux ou maritimes de l'île". On tient la Dépêche Labouchère pour la Grande Charte de Terre-Neuve, celle qui protège l'île des empiétements impériaux.

Mais le conflit fondamental persistait entre les revendications françaises à des droits exclusifs, et celles de Terre-Neuve aux mêmes droits de pêche ainsi qu'à l'établissement sur la côte prévue par le traité. En 1872, l'île obtint le privilège de nommer des magistrats sur la côte ouest, de concéder des terres pour fins d'exploitation minière ou agricole, et d'admettre des représentants de la côte ouest à la Législature terre-neuvienne. Enfin, en 1904, comme partie intégrante d'un règlement général des principaux problèmes d'ordre territorial, les gouvernements britanniques et français conclurent une convention générale par laquelle les Français se désistèrent de leurs titres à un droit de pêche exclusif dans les eaux terre-neuviennes, en échange de concessions territoriales en Afrique. A partir de cette date, les Terre-Neuviens eurent toute liberté de s'établir sur les côtes ouest et nord, et d'y poursuivre leurs entreprises de colonisation et d'expansion.

Droits de pêche des Etats-Unis.—Après la Guerre de l'Indépendance américaine, les nouveaux Etats-Unis exigèrent, entre autres fruits du rétablissement de la paix, le maintien des droits de pêche dont ils avaient joui dans les eaux nord-atlantiques en tant que colonies britanniques. A l'issue du conflit, la Grande-Bretagne n'était pas en mesure d'opposer à ces réclamations une fin de non recevoir, et le Traité de Versailles, en 1783, concéda aux citoyens américains des droits égaux à ceux qu'avaient les citoyens britanniques de pêcher dans les eaux de l'Amérique du Nord britannique, y compris Terre-Neuve.

Après la guerre de 1812, la Convention de 1818 rétablit certains de ces droits mais en supprima d'autres. Bien que les Etats-Unis se vissent retirer alors leurs droits de pêche côtière en Nouvelle-Ecosse, ils continuèrent d'exercer ces droits le long de la côte de Terre-Neuve, depuis les îles Ramées jusqu'au Cap Raye, tout le long de la côte ouest, en direction du nord jusqu'à l'île Quirpon et au

Labrador, depuis Mont-Joli en remontant vers le nord. Les Etats-Unis obtinrent aussi, pour leurs pêcheurs, le droit de capturer et de faire sécher le poisson en toute partie inhabitée de la côte sud, depuis le cap Raye jusqu'aux îles Ramées, et au Labrador. En outre, ils avaient le privilège de pénétrer dans les baies et havres des autres régions de l'île, soit pour y chercher refuge, ou faire réparer leur équipement, soit pour s'approvisionner en bois et en eau.

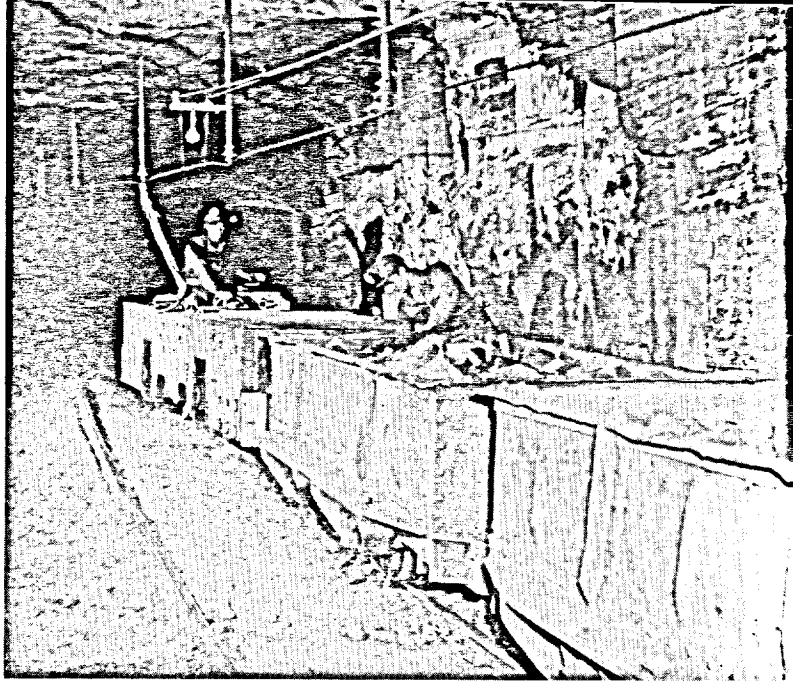
Afin de tirer de cette pêcherie le meilleur rendement possible, il fallait toutefois que les Etats-Unis eussent accès aux ports pour recruter des équipages, transborder leurs marchandises et trouver de la boëtte. Ces facteurs entrèrent fortement en ligne de compte lors des négociations avec les Etats-Unis.

Le Traité de Réciprocité de 1854, en échange de ces privilèges de port et de ces droits de pêche côtière concédés sur toute la côte de Terre-Neuve (et aussi sur celle des colonies maritimes), accorda au Royaume-Uni la franchise sur le poisson et les produits du poisson expédiés aux marchés américains. Mais ce traité allait être dénoncé par les Etats-Unis et prit fin en 1866. En 1871, le traité de Washington remit en vigueur les droits réciproques de pêche côtière et d'admission en franchise des huiles de poisson aux Etats-Unis; ces privilèges devaient être abrogés par les Etats-Unis en 1885.

Après la fermeture du marché libre aux Etats-Unis, des difficultés surgirent. Terre-Neuve, consternée de la perte du marché américain, adopta, en 1886, une Loi de la boëtte qui empêchait le pêcheur américain d'acheter de la boëtte à Terre-Neuve. En retour, les Etats-Unis menacèrent de mettre l'embargo sur les produits du poisson de Terre-Neuve. En 1890, l'île résolut d'entamer des négociations distinctes avec les Etats-Unis, et un projet de convention fut élaboré conjointement par sir Robert Bond (futur premier ministre de Terre-Neuve) et M. James A. Blaine, Secrétaire d'Etat des Etats-Unis. Quand le gouvernement du Canada eut connaissance du projet, il remontra, à titre de protestation, que les pêcheries de l'Atlantique avaient toujours été considérées comme formant un tout, et en conséquence le gouvernement britannique refusa de ratifier le "convention" proposée, qui n'avait pas encore l'approbation du Congrès. L'opposition du Canada à la pseudo-"Convention Bond-Blaine", de 1890, provoqua à Terre-Neuve un ressentiment profond. Sous l'influence du gouvernement britannique, l'île maintint, sur un pied de *modus vivendi* les privilèges des bateaux de pêche américains, mais elle le faisait à contre-cœur. Cependant, les droits de pêche des Etats-Unis dans les eaux terre-neuviennes ne furent enfin tirés au clair qu'en 1910, alors que la Cour permanente d'arbitrage de la Haye définit les droits de pêche américains dans les eaux du Canada et de Terre-Neuve au sens de la Convention de 1818, et décida que la puissance territoriale avait le pouvoir d'établir des règlements convenables.

Progrès économique.—Dès qu'il eut décidé de ne pas entrer dans la Confédération, le nouveau gouvernement entreprit la réalisation de projets visant à l'expansion intérieure. La construction de routes fut activement poussée, l'agriculture, encouragée, et une succession de saisons de pêche fructueuses provoqua des progrès en

Extraction du minerai de fer des mines de Wabana, à l'île Bell, en exploitation depuis 1895.



d'autres domaines. En 1874, le revenu atteignait le chiffre record de \$841,588, les importations étant estimées à plus de 7 millions de dollars et les exportations à plus de 8 millions. En 1882, la Corderie fut fondée pour la fabrication d'agrès de pêche, comprenant cordages et câbles, auparavant importés; elle est restée une des principales industries locales de Terre-Neuve. En 1884, une cale sèche fut terminée à Saint-Jean.

Vers 1874, la population se chiffrait à 160,000 personnes, dont 45,800 s'adonnaient au salage et à la pêche du poisson, et 26,000 étaient des matelots exerçant le métier de pêcheur. En outre, le recensement de 1874 mentionne quatre évêques, 120 ecclésiastiques, 41 médecins, 589 marchands ou commerçants et 1,004 cultivateurs.

Jusqu'au dernier quart du XIX^e siècle, il n'y avait pas eu de tentative sérieuse de coloniser l'intérieur, mais l'heure était arrivée où l'entreprise paraissait praticable. Des études géologiques, commencées en 1838, avaient révélé l'existence de ressources minérales; le nord-ouest renfermait des réserves de bois et l'on trouvait un sol propice à la culture sur la côte ouest. Les autorités estimaient opportun de rendre l'île moins dépendante d'une seule industrie, la pêche, et d'améliorer le réseau de communications jusque là limité à la navigation maritime.

En 1880, un bill ayant trait au chemin de fer fut adopté en vue de la construction d'une ligne de Saint-Jean à la baie Hall, dans la baie Notre-Dame, avec embranchements se rendant au Havre-de-Grâce et à Brigus, sur un parcours total de 340 milles. Les travaux commencèrent en 1881, mais le contrat ne fut pas mené à terme. Un deuxième contrat fut adjugé en 1890 à une compagnie dirigée par M. (plus tard sir) Robert Reid, laquelle avait à son crédit une longue

liste de réalisations ferroviaires au Canada et aux Etats-Unis. Trois ans plus tard, le contrat était révisé en vue de la construction d'une ligne transinsulaire se terminant à Port-aux-Basques; il prévoyait d'importantes subventions en espèces et en concessions de terrains, comme le premier de 1880, et en outre, le monopole de l'exploitation de la ligne ainsi que des vapeurs côtiers sans compter d'autres concessions. Le parachèvement de l'entreprise, en 1896, porta le total des voies ferrées à environ 613 milles.

Avant la réalisation complète du projet, toutefois, l'île se trouva aux prises avec une crise économique. Manquant de fonds mais désireux quand même de poursuivre l'expansion du pays, le gouvernement adjoignit en 1898 un autre contrat qui suscita d'acertes critiques. Suivant le contrat, M. Reid devait exploiter le chemin de fer pour une période de 50 ans, fournir huit vapeurs côtiers, acheter la cale sèche, se charger du réseau de télégraphe, procurer des tramways à Saint-Jean et paver une partie des rues de la ville. En retour, on lui promettait d'autres concessions de terrains (ce qui portait le total pour les deux contrats à 2,500,000 acres) et une subvention en espèces pour le service du courrier, des bateaux côtiers et la construction des voies de tramways. Comme le gouvernement de la Grande-Bretagne le signalait, l'île cédait de la sorte à un seul particulier la propriété de presque toutes les terres de la Couronne de quelque valeur et lui donnait mainmise sur à peu près tous les moyens de communication. Le projet de loi fut adopté mais le mécontentement public dura jusqu'à la défaite du gouvernement auteur de la mesure. Sous le gouvernement suivant, le contrat fut modifié et les concessions supplémentaires de terres de 1898, supprimées. Le chemin de fer fut ensuite placé sous la direction de la *Reid Newfoundland Company*, fondée en 1901, qui l'exploita jusqu'à ce que le gouvernement le reprît en 1923.

Les avantages économiques résultant de la construction de la voie ferrée furent considérables. L'entreprise procura du travail durant une période de crise sérieuse et le chemin de fer a depuis été une source d'emploi permanent pour un nombre considérable de travailleurs. Il a ouvert de nouveaux territoires et stimulé l'expansion des industries de la pâte de bois, du papier et des mines. Il en est résulté pour la première fois, une voie de communication ininterrompue entre les côtes est et ouest. Mais l'ensemble des avantages fut inférieur aux prévisions et la dette de l'île s'accrut sensiblement.

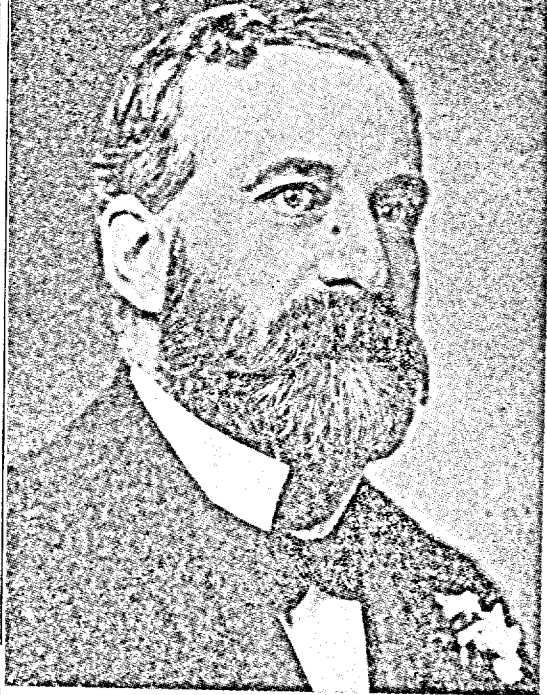
Revers.—La période 1892-1894 fut désastreuse pour Terre-Neuve. En février 1892, une violente tempête causa de lourdes pertes de vie et une grande misère. En juillet de la même année, Saint-Jean fut ravagé par un violent incendie. Deux fois auparavant, la ville avait été la proie des flammes mais la conflagration de 1892 dépassa de loin les autres par sa soudaineté et ses ravages. En moins de 24 heures, les trois quarts étaient réduits en ruines et près de 11,000 personnes devenaient sans foyer. Un nombre considérable de vastes édifices publics et d'églises furent détruits. Les dommages matériels furent évalués à \$20,000,000.

Deux ans plus tard, alors que l'île était encore à se remettre de ce désastre, elle fut menacée de débâcle économique. En décembre 1894, la fermeture forcée de l'une des trois banques de Saint-Jean provoqua une course vers les deux autres, qui durent toutes deux cesser leurs paiements. Les affaires furent paralysées et le renvoi d'ouvriers donna lieu à des émeutes. La situation était encore aggravée de ce que l'une des banques, en qualité de mandataire du gouvernement de Terre-Neuve, devait verser l'intérêt semestriel sur la dette publique le 1^{er} janvier 1895. L'effondrement de l'institution porta donc gravement atteinte au crédit de l'Etat.

Le gouvernement de Terre-Neuve demanda de l'aide à la Grande-Bretagne, mais se jugea incapable d'accepter les conditions proposées, qui laissaient entrevoir l'éventualité d'une mainmise économique de la part des autorités impériales. Le gouvernement de Terre-Neuve songea plutôt à la possibilité de reprendre les pourparlers en vue de l'entrée dans la Confédération, qui avaient été entamés sans succès huit ans auparavant par les dirigeants du Canada et de Terre-Neuve. Le gouvernement britannique, dans l'intervalle, se porta immédiatement au secours de la colonie en lui versant une subvention.

Deuxièmes pourparlers en vue de l'entrée dans la Confédération.—La proposition de rouvrir les négociations en vue de l'entrée dans la Confédération fut bien accueillie par le gouvernement canadien. Les deux délégations débattirent la question à Ottawa du 4 au 16 avril 1895. L'obstacle principal se manifesta du côté des conditions financières, surtout dans la méthode de calcul de la dette publique, qui s'élevait à \$15,800,000, y compris les dépenses relatives au chemin de fer et à son exploitation pendant un certain nombre d'années. Terre-Neuve proposa que le Canada prit possession du chemin de fer et que les dépenses afférentes à la partie terminée fussent considérées comme actif et déduites de l'ensemble de la dette. Mais le Canada ne voulait ni prendre possession du chemin de fer, ni déduire de la dette totale les placements que Terre-Neuve y avait faits. Quoique les deux parties eussent fait des concessions sur d'autres points, il restait encore un écart légèrement inférieur à \$200,000 par an entre l'estimation que Terre-Neuve présentait de ses besoins financiers et ce que le gouvernement canadien croyait pouvoir payer. Les propositions financières du Canada étaient sensiblement plus favorables que les conditions alors acceptées par les provinces, et le gouvernement canadien ne tenait pas à offrir davantage de crainte que les provinces n'en profitassent pour se plaindre et revendiquer une amélioration de leur sort. Après une demande infructueuse au gouvernement britannique d'assumer une partie de la dette, les pourparlers furent abandonnés.

La situation à Terre-Neuve fut sauvée par le geste du secrétaire de la colonie, M. (plus tard sir) Robert Bond, qui fournit, à même son crédit personnel, une garantie de \$100,000 moyennant laquelle, avec des valeurs de l'Etat, on put contracter un emprunt



Sir Robert Bond, secrétaire de la colonie à l'époque des deuxièmes pourparlers en vue de l'entrée dans la Confédération, et plus tard premier ministre.

temporaire à Montréal. Finalement, un emprunt à longue échéance fut réalisé à Londres, et l'île préservée de la ruine.

Malgré l'échec des négociations, le quart de siècle précédant la première guerre mondiale a vu se resserrer constamment les liens qui unissaient Terre-Neuve au Canada. L'achèvement du chemin de fer en 1896, ainsi que l'institution d'un service régulier de vapeurs entre Port-aux-Basques et Sydney, relient

Terre-Neuve au réseau ferroviaire du continent. Dans l'île Bell, les mines Wabana, ouvertes à l'exploration ferroviaire en 1895, fournirent le minerai de fer à l'industrie de l'acier en croissance à Sydney. Après la faillite des banques commerciales de Terre-Neuve en 1894, les banques canadiennes y établirent des succursales, le dollar canadien devenant la devise acceptée.

Vers 1914, l'économie de Terre-Neuve, bien qu'encore largement fondée sur la pêche, était sensiblement plus variée que vingt ans auparavant. L'établissement d'une grande industrie de pâte de bois et de papier à Grand-Falls en 1909, et l'expansion des mines de fer de l'île Bell, avaient amené de l'emploi supplémentaire et fourni des nouveaux produits à l'exportation. Les exportations, au cours des vingt années suivant 1894, avaient passé d'environ \$5,800,000 à presque \$15,000,000. En 1894, environ 90 p. 100 des exportations de Terre-Neuve consistaient en poisson et en produits de la pêche; en 1914, bien que l'exportation de poisson eût doublé en valeur, elle représentait moins de 74 p. 100 du total. Les exportations de minerai de fer avaient augmenté, dans la même période, d'à peu près \$500,000 à plus de \$1,500,000. Les exportations de produits forestiers, inférieures en 1894 à \$85,000, avaient monté, vers 1914, à \$2,300,000 environ.

Première guerre mondiale.—Proportionnellement à ses ressources et à sa population, la contribution de Terre-Neuve à la première guerre mondiale fut remarquable. Quelque 8,500 hommes s'enrôlèrent, près de 7,000 dans le Régiment de Terre-Neuve et le Corps forestier, le reste dans la Marine royale. Les pertes furent extrêmement élevées. La Régiment de Terre-Neuve compta environ



Le Newfoundland War Memorial, qui donne sur le port de Saint-Jean, fut érigé, après la première guerre mondiale, à proximité de l'endroit où Sir Humphrey Gilbert avait pris possession de Terre-Neuve en 1583.

1,300 tués et au delà de 2,300 blessés; chez les membres de la Marine royale, près de 180 perdirent la vie et 125 blessés furent réformés.

La *Cambridge History of the British Empire* rend aux Terre-Neuviens servant dans la Marine le témoignage suivant:

Depuis longtemps, les marins de Terre-Neuve étaient renommés, dans la Marine, pour leur compétence et leur ingéniosité; la guerre n'a fait que rehausser cette réputation bien méritée. Sur des mers en furie, ils se sont chargés d'opérations d'abordage presque impossibles et que d'autres auraient hésité à entreprendre. Les autorités navales n'ont eu que des éloges à leur décerner.

Le Régiment de Terre-Neuve reçut le baptême de feu à Beaumont-Hamel, à la bataille de la Somme, le 1^{er} juillet 1916: sur 753 soldats partis au combat, seulement 68 répondirent à l'appel le lendemain. Un monument aux morts est érigé sur le champ de bataille de Beaumont-Hamel, et, le Jour de la Commémoration*, les Terres-Neuviens se réunissent autour de leurs monuments de guerre en souvenir de l'événement.

La guerre amena une vague de prospérité sans parallèle. Le poisson, dont les prises étaient exceptionnellement bonnes, atteignit des prix sans précédent. L'emploi était élevé et une grande activité

* Le 1^{er} juillet, si c'est un dimanche; autrement, le dimanche le plus rapproché du 1^{er} juillet.

régnait dans les affaires. L'optimisme, auquel s'alliait un sens généreux du patriotisme, porta le gouvernement de Terre-Neuve à se charger des frais des troupes terre-neuviennes envoyées outre-mer. Cela augmenta considérablement les dépenses du gouvernement. La dette publique s'accrut de 10 millions de dollars et la constitution d'un fonds de pensions de guerre devint un fardeau continu. Il est à peu près sûr que ce supplément de dettes et de frais fut un facteur important de la crise économique postérieure à 1930.

La fin de la prospérité de guerre produisit une brusque débâcle. Les faillites se multiplièrent; les prix d'exportation du poisson tombèrent, entre 1920 et 1923, à la moitié de leur ancien niveau et il fallut recourir à l'assistance-chômage en bien des endroits. La reprise vint peu à peu et, vers 1929, Terre-Neuve jouissait de nouveau d'une petite vague de prospérité. Les prix du poisson étaient revenus à un niveau supérieur à celui d'avant la guerre. L'ouverture d'une nouvelle usine de pâte de bois et de papier à Corner-Brook, en 1925, avait suscité une expansion considérable sur la côte ouest et triplé la valeur d'exportation des produits forestiers. Malgré le marasme qui sévissait dans l'industrie néo-écossaise de l'acier peu avant 1930, l'exportation de minerai de fer vers l'Allemagne et la Hollande et l'augmentation des prix compensèrent amplement la perte touchant l'activité minière de l'île Bell. En 1928, la mine de cuivre, de zinc et de plomb de Buchans entra en exploitation. En 1930, l'ensemble des exportations dépassait 39 millions de dollars, alors que le chiffre correspondant de 1922 ne s'était établi qu'à 19 millions. Malgré tout, l'économie demeurait néanmoins fortement dépendante des marchés étrangers.

Labrador.—Les pêcheries du large du Labrador, prolongement naturel de celles du littoral terre-neuvien, ont été exploitées par Terre-Neuve dès les débuts. Voilà pourquoi l'administration du Labrador fut d'abord confiée, en 1763, au gouverneur de Terre-Neuve. Cependant, en 1774, le Labrador passa à la province de Québec par l'Acte de Québec, mais il fut rétrocédé à Terre-Neuve en 1809.

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique (Droits seigneuriaux) de 1825 transféra de nouveau à la province de Québec la partie de la côte sise à l'ouest d'une ligne tirée franc nord du havre de l'Anse-aux-Sablons, puisque les pêcheurs du Québec fréquentaient cette partie du littoral. D'une façon générale, ces diverses lois visaient surtout la juridiction sur les véritables territoires côtiers, sans tenter d'en définir les limites intérieures. Le problème de délimiter la frontière séparant le Labrador du Québec ne fut soulevé qu'en 1888, et la solution se fit attendre jusqu'à 1927, époque où l'on accepta le recours à l'arbitrage du Comité judiciaire du Conseil privé.

En résumé, le Canada soutenait que la "côte du Labrador" dont parlaient les divers traités, devait comprendre, à l'intérieur, "seulement l'étendue de terre donnant immédiatement sur la mer, au-dessus du niveau à marée basse, qui était accessible et utile" aux pêcheurs. Terre-Neuve demandait que l'expression visât le

territoire intérieur jusqu'à la ligne de partage des eaux s'écoulant vers l'est dans l'Atlantique.

Le Comité judiciaire, qui penchait dans l'ensemble pour les revendications de Terre-Neuve, détermina que la frontière était une ligne tirée franc nord depuis le havre de l'Anse-aux-Sablons jusqu'au 52° degré de latitude nord, de là longeant ce parallèle jusqu'à la rivière Romaine, puis se dirigeant au nord et à l'ouest vers le cap Chidley, le long de la crête du bassin hydrographique des cours d'eau qui se jettent dans l'océan Atlantique. Le jugement confirma de la sorte la souveraineté de Terre-Neuve sur un territoire du Labrador d'environ 110,000 milles carrés.

Crise économique.—De 1920 à 1930, le gouvernement de Terre-Neuve avait fortement accru ses obligations. Le chemin de fer qui, après des années de difficultés financières, était devenu incapable de poursuivre ses opérations, fut étatisé en 1923 avec toutes ses filiales, y compris les vapeurs côtiers. Pendant les dix années qui suivirent, ce chemin de fer coûta au gouvernement une moyenne d'un million de dollars par an. D'après l'estimation de la Commission royale de Terre-Neuve de 1933, l'entreprise ferroviaire avait coûté au pays, depuis ses débuts, \$42,500,000 dont \$39,500,000 étaient compris dans la dette nationale. Le gouvernement s'était aussi lancé dans un programme de construction de routes nécessitant un emprunt supplémentaire de \$10,700,000. Ainsi, en 1933, près de la moitié de la dette totale était directement imputable au chemin de fer et à la voirie.

C'était alors la période des emprunts faciles. De 1920 à 1932, la dette publique doubla et la moyenne du déficit sur les comptes courants fut de \$2,000,000; dès 1932, 56 p. 100 du revenu ordinaire servaient à payer les intérêts. Pour une proportion de 95 p. 100, la dette nationale était remboursable à des obligataires de l'extérieur.

De la sorte, lors de la dépression de 1929-1930, Terre-Neuve se trouvait dans une position extrêmement vulnérable. La valeur des exportations qui avait alors atteint \$39,200,000 tomba en trois ans à \$22,800,000 environ; en deux ans, les prix d'exportation de la morue séchée avaient été réduits de moitié. A l'hiver de 1932-1933, le quart de la population émergeait au secours direct. Les revenus publics, s'élevant à \$11,600,000 en 1929-1930, tombèrent à moins de 8 millions en 1931-1932. Malgré sa politique d'économies héroïques, le gouvernement ne put tenir le coup, son crédit étant épuisé. En 1933, le nouveau gouvernement demanda au gouvernement du Royaume-Uni de nommer une commission royale chargée d'enquêter sur la situation financière et de présenter des recommandations.

Perte du gouvernement responsable.—Quoique reconnaissant les difficultés économiques particulières à l'île, la Commission proposa des remèdes qui relevaient surtout des domaines constitutionnel et financier. Les recommandations d'ordre constitutionnel visaient "à soustraire Terre-Neuve à l'influence des partis politiques", à suspendre la forme existante de gouvernement jusqu'à ce que

l'île pût se subvenir de nouveau, et à établir une commission de gouvernement spéciale composée de six membres, trois de Terre-Neuve et trois du Royaume-Uni, présidée par le gouverneur et ayant mission de gouverner l'île sous la surveillance du Bureau des Dominions. Dans le domaine financier, la Commission royale recommandait que le gouvernement du Royaume-Uni se chargeât de l'ensemble des finances jusqu'à ce que Terre-Neuve eût reconquis son indépendance économique. Il était entendu que, dans ce cas, le gouvernement responsable serait restauré, à la demande de la population terre-neuvienne. Ces recommandations, approuvées par la Législature nouvellement élue, prirent effet lorsque le Parlement du Royaume-Uni adopta la Loi de 1933 concernant Terre-Neuve.

La Commission de gouvernement entra en fonctions le 16 février 1934 et gouverna l'île jusqu'à ce que l'union avec le Canada fut réalisée, le 31 mars 1949. La Commission se trouvait en face d'énormes difficultés dues aux conditions du commerce mondial, qui nuisaient sérieusement à l'écoulement de la morue salée. Sa première initiative fut d'aider l'industrie de la pêche, d'abord par la construction de bateaux de pêche; plus tard, elle subventionna cette construction et institua la Conseil des pêcheries, organisme qui a beaucoup contribué à l'amélioration des normes de production et des méthodes d'organisation des marchés. En 1939, quoique les prix fussent encore bas, l'industrie était bien plus en mesure de faire face aux nouvelles conditions du commerce international.

Les autorités s'efforcèrent aussi d'améliorer l'exploitation agricole en recourant à la propagande éducative, aux bonis en espèces et à un plan de colonisation. Leur intervention n'était guère possible dans le cas des industries forestières, la plupart des forêts étant déjà concédées à l'industrie du papier, dont le rendement dépendait des marchés étrangers. Des recherches géologiques furent entreprises et de nouveaux gisements de minerais examinés. La ligne principale du chemin de fer reprit sa norme d'exploitation d'avant la crise; plusieurs vapeurs côtiers furent ajoutés au service, et des routes régionales construites en vue de desservir des localités qu'il importait de relier aux voies ferrées ou aux ports. Il y eut en outre amélioration des services publics. Les dépenses consacrées à l'hygiène et à l'instruction publique doublèrent. La réorganisation du fonctionnarisme améliora considérablement les méthodes d'administration.

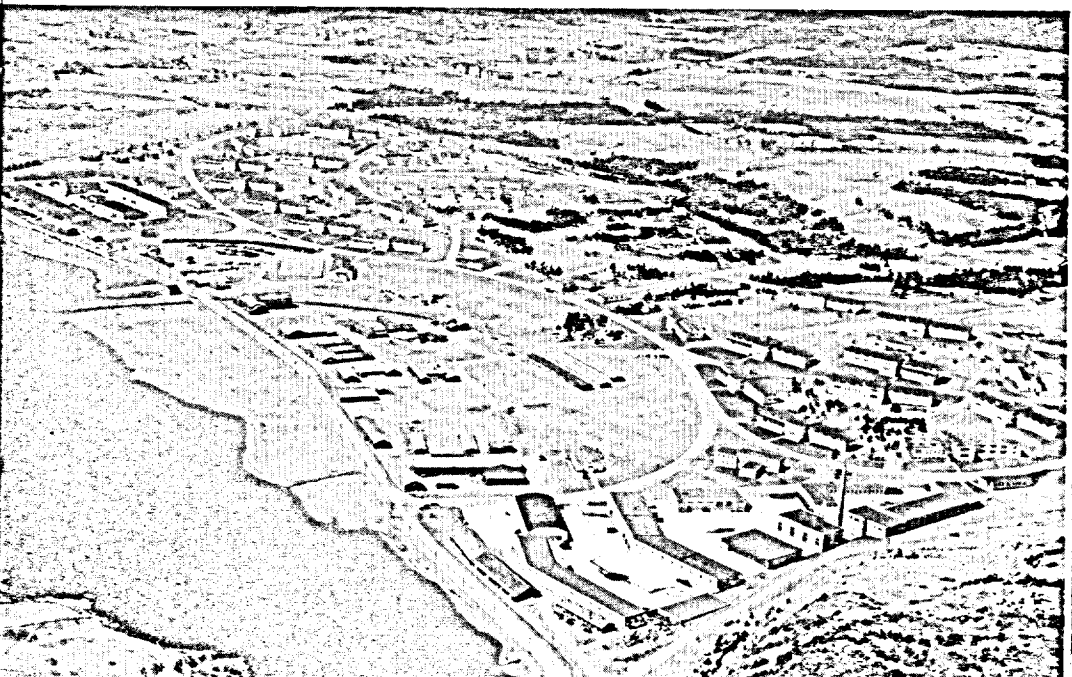
La seconde guerre mondiale.—A l'ouverture des hostilités, en 1939, Terre-Neuve se trouvait dépourvue de toute défense directe: elle n'avait ni forces militaires ni garnison britannique; manquant d'ouvrages de défense ou de fortifications, elle n'avait pas non plus d'installations pour la construction de vaisseaux de guerre. Quoiqu'il y eût une cale sèche à Saint-Jean, nul gros navire de guerre ne pouvait sans danger entrer dans le port. Toutefois, vu l'importance stratégique de l'île quant à l'aviation civile transatlantique, le gouvernement du Royaume-Uni et celui de Terre-Neuve avaient aménagé à frais communs un nouveau champ d'aviation

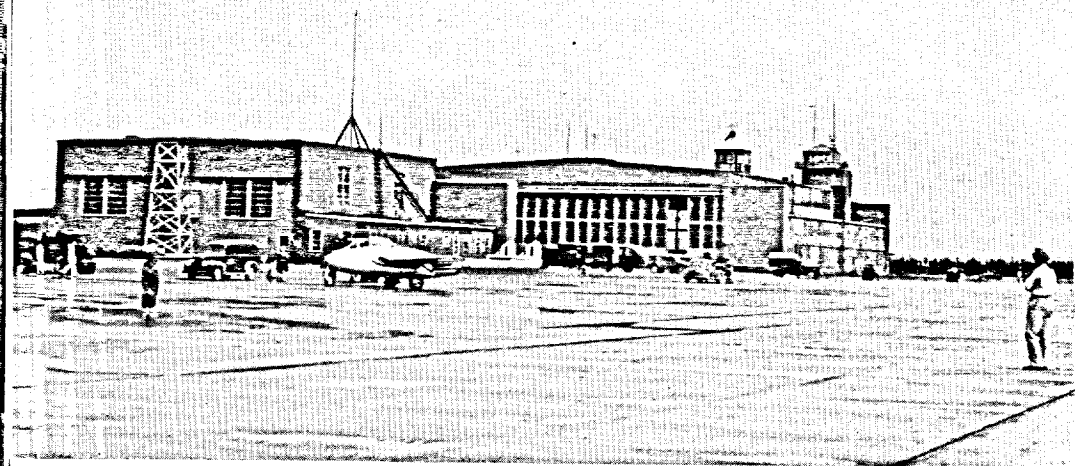
civile à Gander. Certaines installations destinées aux hydravions avaient aussi été réalisées à Botwood. Exception faite de ces préparatifs, l'île était aussi peu prête à la guerre qu'en 1914.

Dès le début du conflit, des mesures furent prises afin de recruter des hommes pour les forces du Royaume-Uni et pour un corps de défense territoriale, mais en pratique, il n'y avait ni armes ni matériel d'instruction disponibles. Gander et Botwood, qui avaient été mis à la disposition du Corps d'aviation royal canadien pour la patrouille des eaux côtières, étaient fréquentés à l'occasion par de petites patrouilles ayant leur base à Dartmouth (N.-E.).

L'effondrement militaire de l'Europe de l'Ouest au printemps de 1940 modifia immédiatement la situation. Au point de vue de la défense de l'Amérique du Nord, la vulnérabilité de l'île était devenue un risque sérieux, et avec l'autorisation du gouvernement de Terre-Neuve, des détachements canadiens furent expédiés en juin pour la défense de l'aéroport de Gander. Les troupes canadiennes, graduellement augmentées de renforts, se postèrent à d'autres points stratégiques. Le corps terre-neuvien de défense vit aussi grossir ses effectifs et fut placé sous le haut commandement canadien. A la suite d'un accord conclu avec le gouvernement de Terre-Neuve, le Canada assuma la possession des bases aériennes de Gander et de Botwood pour la durée de la guerre, les agrandit et les améliora considérablement. En 1941, le Canada prit à bail emphytéotique un territoire à Goose-Bay, au Labrador, afin d'y aménager une base militaire aérienne qui serait à la disposition des aviations américaine et britannique pour la durée de la guerre et pour la période subséquente que la défense commune pourrait exiger. Le Canada édifia aussi à Torbay, près de Saint-Jean, une base aérienne qui était

Le fort Pepperrell, base de l'armée américaine, est situé au nord du lac Quidi-Vidi, dans la banlieue de Saint-Jean.





L'aéroport de Goose-Bay, au Labrador, construit par le Canada dans les premières années de la seconde guerre mondiale.

destinée à l'aviation de combat affectée à la défense de la région. En vertu d'un accord conclu avec les gouvernements de Terre-Neuve et du Royaume-Uni, il aménagea de plus, à Saint-Jean même, pour le compte de l'Amirauté britannique, une base navale dont la Marine royale canadienne devait garder le commandement pendant la guerre.

Après la débâcle militaire du printemps de 1940 en Europe, les Etats-Unis, à l'instar du Canada, jugèrent eux aussi qu'il leur incombait de participer à la défense de Terre-Neuve. En septembre 1940, le gouvernement du Royaume-Uni annonça que certains territoires seraient confiés aux Etats-Unis pour la construction de bases aux Antilles, aux Bermudes et à Terre-Neuve, et un traité à cette fin fut signé entre les deux gouvernements le 27 mars 1941. Un protocole, annexé à l'Accord relatif aux bases et portant la signature des délégués du Royaume-Uni, des Etats-Unis et du Canada, prévoyait la protection des intérêts canadiens dans la défense de l'île. Selon l'Accord en question, les Etats-Unis recevaient trois étendues de terrain à Terre-Neuve: l'une contiguë à Saint-Jean, qui devint le fort Pepperell, base d'une garnison de l'Armée; une deuxième à Argentia, à l'ouest de la péninsule Avalon, où fut aménagée une gigantesque base navale et aéronavale; et une troisième à Stephenville, sur la côte ouest, où fut construit un champ d'aviation de relais, l'aéodrome Harmon.

Par suite de l'organisation de la défense par le Canada et les Etats-Unis, Terre-Neuve devint un des endroits les plus solidement fortifiés du continent. Mais elle n'était pas seulement un bastion de défense en cas d'une attaque dirigée contre l'Amérique du Nord; le rôle qu'elle pouvait jouer quant au maintien des communications dans l'Atlantique nord importait peut-être encore davantage. La

base navale de Saint-Jean était extrêmement utile comme point de départ des navires escortant les convois. Les nouvelles bases aériennes rendirent aussi possible la protection par air des convois durant les phases plus avancées de la guerre, et Gander et Goose-Bay en particulier acquirent une importance de premier plan comme aérodromes de relais pour la livraison d'avions au Royaume-Uni et, plus tard, au continent européen.

Comme en 1914-1918, la population terre-neuvienne contribua de façon remarquable à l'effort commun: près de dix mille citoyens se rendirent outremer, comme membres soit d'une unité forestière, soit des forces du Royaume-Uni, et environ 1,500 hommes et 525 femmes servirent dans les forces canadiennes. Les pertes en navires furent lourdes; et plus de \$12,000,000 de l'excédent que le gouvernement avait accumulé furent prêtés au Royaume-Uni sans intérêt. Cette fois, cependant, Terre-Neuve n'essaya pas de financer ses forces outre-mer comme en 1914-1918, sauf pour porter les pensions supplémentaires, et les prestations subséquentes au licenciement, au niveau existant au Canada.

Afin de diminuer les frais du service de la dette publique, la Commission de gouvernement, immédiatement à son entrée en fonctions, avait pris des mesures pour consolider les émissions d'obligations en cours en un seul emprunt sterling à 3 p. 100, garanti par le Royaume-Uni quant au principal et aux intérêts.

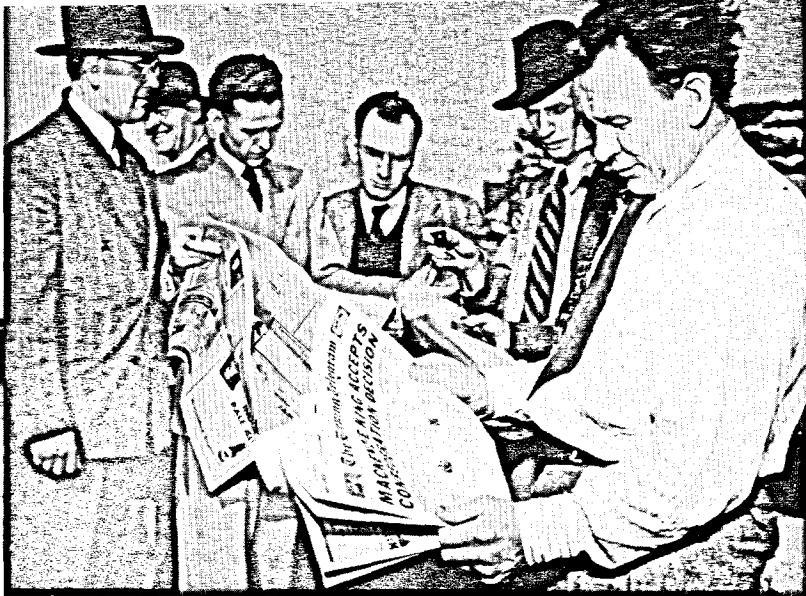
Dès l'hiver de 1940-1941, les lourds frais de défense du Canada et des Etats-Unis produisaient leur effet sur l'économie de l'île. En 1941, pour la première fois depuis 1919, Terre-Neuve bénéficiait d'un excédent des revenus sur les dépenses, situation qui se prolongea jusqu'à l'année financière commençant le 1^{er} avril 1947. Un surplus accumulé de près de 30 millions de dollars, comprenant le prêt sans intérêt au Royaume-Uni, était disponible le 31 mars 1948.

La Confédération.—Bien que Terre-Neuve, au moins temporairement, se fût de nouveau subvenue durant la guerre, le gouvernement du Royaume-Uni décida de remettre à la fin des hostilités l'étude des changements à apporter à la constitution. En décembre 1945, il annonça qu'une convention nationale serait choisie par les Terre-Neuviens pour les aider à en venir à une "décision libre et réfléchie sur le mode futur de leur gouvernement".

La Convention fut élue en juin 1946, et ses 45 membres se réunirent au mois de septembre suivant. Selon leur mandat, ils devaient:

Etudier et débattre, en qualité de représentants élus de la population de Terre-Neuve, les changements qui sont survenus dans la situation financière et économique de l'île depuis 1934 et, tenant compte de la mesure dans laquelle les hauts revenus des dernières années sont dus aux conditions nées de la guerre, examiner la situation du pays et présenter des recommandations au gouvernement de Sa Majesté quant aux modes éventuels de gouvernement à proposer à la population lors d'un referendum national.

En mai 1947, une délégation se rendit à Londres pour s'informer de ce que seraient les relations financières entre le gouvernement du Royaume-Uni et Terre-Neuve a) si la Commission de gouverne-



La Confédération, sujet de grandes manchettes dans les journaux de Terre-Neuve, en juillet 1948.

ment alors constituée continuait d'exister, b) si elle était modifiée, et c) s'il y avait restauration du gouvernement responsable. La réponse fut la suivante: dans le premier cas, les relations financières demeureraient telles quelles et le Royaume-Uni resterait responsable de la stabilité financière de Terre-Neuve; dans le deuxième, cette même responsabilité dépendrait du genre de modification apporté au régime; sous le régime du gouvernement responsable, Terre-Neuve serait entièrement responsable de ses propres finances.

En février 1947, la Convention nationale adoptait une résolution autorisant l'envoi à Ottawa d'une délégation chargée de s'informer auprès du gouvernement canadien "de la base juste et équitable sur laquelle pourrait s'effectuer l'union de Terre-Neuve au Canada". Une résolution analogue en vue d'envoyer une délégation à Washington pour connaître les conditions moyennant lesquelles l'union avec les Etats-Unis pourrait se réaliser, fut défaite par une forte majorité.

Une délégation de sept membres*, envoyée à Ottawa en juin 1947, entama avec le Comité du Cabinet canadien† des pourparlers qui se prolongèrent jusqu'en septembre. Le 29 octobre 1947, le premier ministre du Canada dépêchait au gouverneur de Terre-Neuve, pour communication à la Convention nationale, un exposé des conditions que le gouvernement canadien était prêt à proposer au Parlement comme base de l'union, si la population de Terre-Neuve désirait l'entrée de son pays dans la Confédération.

Après un débat prolongé, la Convention nationale proposa au gouvernement du Royaume-Uni, le 29 janvier 1948, l'organisation d'une consultation populaire portant sur le choix entre deux régimes:

* MM. F. G. Bradley, K.C., président, T. G. W. Ashbourne, Charles H. Bellam, le rév. Lester L. Bury, P. W. Crummey, G. F. Higgins et J. R. Smallwood.
 † Le très hon. Louis-S. St-Laurent, C.R., le très hon. J. L. Halsey, K.C., le très hon. C. D. Howe, l'hon. Brooke Claxton, K.C., l'hon. D. C. Abbott, K.C., l'hon. J. J. McCann, M.C., l'hon. F. G. Bridges et l'hon. W. McL. Robertson.

restauration du gouvernement responsable ou maintien en fonction de la Commission de gouvernement. La Convention rejeta par 29 voix contre 16 une proposition visant à ajouter, sur le bulletin de vote, la mention de l'entrée dans la Confédération.

Ayant pris la question en considération, le gouvernement du Royaume-Uni décida d'ajouter la mention de l'entrée dans la Confédération au bulletin de vote, ayant conclu qu' "il ne serait pas juste de priver la population de Terre-Neuve de l'occasion de se prononcer sur la question lors du referendum". La déclaration officielle faisait observer que l'offre du Canada venait à la suite de longs pourparlers avec une délégation de la Convention, que la Convention favorisait le projet d'entrée dans la Confédération, et que la situation avait été suffisamment tirée au clair pour permettre à la population de décider si le projet recevait son approbation.

Au premier tour de scrutin du referendum national, tenu le 3 juin 1948, après de grands débats publics, 155,777 (plus de 88 p. 100) des 176,297 votants inscrits déposèrent leur bulletin. Le projet de gouvernement responsable recueillit 69,400 votes, celui de l'entrée dans la Confédération, 64,066, et celui du maintien en fonction de la Commission de gouvernement, 22,311. Aucun projet n'ayant la majorité absolue, un second tour de scrutin fut requis pour choisir entre les deux régimes ayant recueilli le plus de suffrages, en conformité des conditions antérieurement posées par le gouvernement du Royaume-Uni.

A ce second tour, le 22 juillet 1948, environ 85 p. 100 des votants se présentèrent, 78,323 approximativement se prononçant pour l'entrée dans la Confédération canadienne et 71,334 se déclarant en faveur du gouvernement responsable. Dix-huit des 25 districts électoraux établis en 1933 donnèrent une majorité non équivoque au projet d'entrée dans la Confédération.

Le 30 juillet 1948, le premier ministre du Canada déclarait que le résultat du referendum était "probant et sans aucune possibilité de malentendu", et que le gouvernement canadien le voyait d'un bon oeil. Il ajouta que le Gouvernement serait "heureux de recevoir dans le plus bref délai possible les délégués autorisés de Terre-Neuve" pour établir les conditions de l'union.

Les négociations s'ouvrirent à Ottawa le 6 octobre 1948*. Le problème fondamental était d'incorporer dans une confédération arrivée à maturité un territoire qui avait évolué indépendamment des autres provinces, et dont l'économie et les modes d'administration étaient fort différents. Comme en 1864, et plus spécialement en 1895, le côté financier de la question souleva la plus grande difficulté. D'une part, on ne pouvait s'attendre que Terre-Neuve entrât dans la Confédération sans être raisonnablement assurée de subsister financièrement comme province. D'autre part, il était évidemment

* La délégation de Terre-Neuve était dirigée par l'hon. A. J. (plus tard sir Albert) Walsh. Les autres membres étaient: MM. F. G. Bradley, K.C., C. A. Crosbie, P. Gruchy, C.B.E., J. B. McEvoy, C.B.E., K.C., J. R. Smallwood et G. A. Winter. Le Comité du Cabinet canadien comprenait: le très hon. Louis-S. St-Laurent, C.R., le très hon. C. D. Howe, l'hon. Brooke Claxton, K.C., l'hon. D. C. Abbott, K.C., l'hon. J. J. McCann, M.C., l'hon. M. F. Gregg, V.C., l'hon. R. W. Mayhew et l'hon. L. B. Pearson.

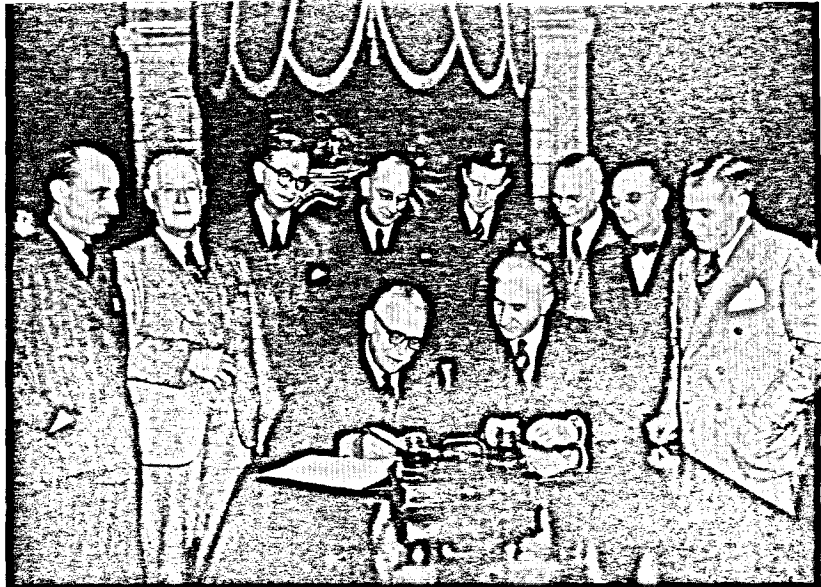
à souhaiter que les dispositions financières concernant la future province s'intégrassent autant que possible dans la structure existante des relations financières entre le gouvernement fédéral et les provinces.

Les principales conditions suivantes furent arrêtées: 1° le gouvernement fédéral devait prendre à son compte, à l'égard de Terre-Neuve, les services dont il s'occupait alors normalement quant aux autres provinces, y compris le chemin de fer appartenant à l'Etat; 2° le gouvernement fédéral assumerait le service et le remboursement de la dette de Terre-Neuve en livres sterling (près de \$63,000,000 net, ou environ 90 p. 100 de la dette totale); 3° Terre-Neuve devait conserver l'excédent qu'elle avait accumulé durant la guerre et l'après-guerre; 4° Terre-Neuve, comme les autres provinces, devait recevoir à perpétuité, du gouvernement fédéral, des subventions annuelles fixes; 5° en outre, pour lui permettre de faire progresser des services productifs, comme dans les autres provinces, elle devait recevoir, pendant douze ans, des subventions transitionnelles annuelles diminuant graduellement et cessant à la fin de la période; 6° le gouvernement fédéral devait instituer, dans les huit premières années suivant l'union, une commission royale chargée d'examiner la situation financière de Terre-Neuve et de faire des recommandations quant à la forme et à l'importance de l'aide financière additionnelle, le cas échéant, qui pourrait être nécessaire au gouvernement terre-neuvien pour lui permettre de maintenir ses services publics aux normes et niveaux alors atteints, sans recourir à une imposition plus onéreuse, compte tenu de la capacité de payer, que celle qui s'applique aux provinces Maritimes. La subvention ainsi offerte à Terre-Neuve était plus élevée en proportion que celle qui avait été accordée aux autres provinces lors de leur entrée dans la Confédération ou de leur création, mais les problèmes spéciaux de Terre-Neuve paraissaient justifier une solution économique particulière.

Le 11 décembre 1948, dans la salle d'assemblée du Sénat, six des sept membres de la délégation terre-neuvienne, ainsi que le premier ministre du Canada et le secrétaire d'Etat suppléant aux Affaires extérieures apposèrent leur signature aux Conditions de l'Union au nom de Terre-Neuve et du Canada respectivement.

Un bill destiné à approuver les conditions de l'union fut adopté par le Parlement canadien, puis sanctionné par le gouverneur général le 18 février 1949. Le 21 février, la Commission de gouvernement de Terre-Neuve signifia son approbation et peu après, un projet ayant pour objet de ratifier et de mettre en vigueur les Conditions de l'Union fut présenté à la Chambre des communes britannique. Ce bill reçut la sanction royale le 23 mars comme Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1949. En conformité des conditions, Terre-Neuve se joignit au Canada, comme dixième province, le 31 mars 1949, à minuit.

Le premier ministre du Canada, l'hon. Louis-S. St-Laurent, et l'hon. A. J. Walsh, chef de la délégation terre-neuvienne, signent les Conditions de l'Union. Ils se sont servis de l'encrier historique utilisé lors de la Conférence de Québec, en 1864.



Signé en double, à Ottawa, ce onzième jour de décembre 1948.

Au nom du Canada:

Louis-S. St-Laurent

Arthur Meighen

Au nom de Terre-Neuve:

Albert J. Walsh

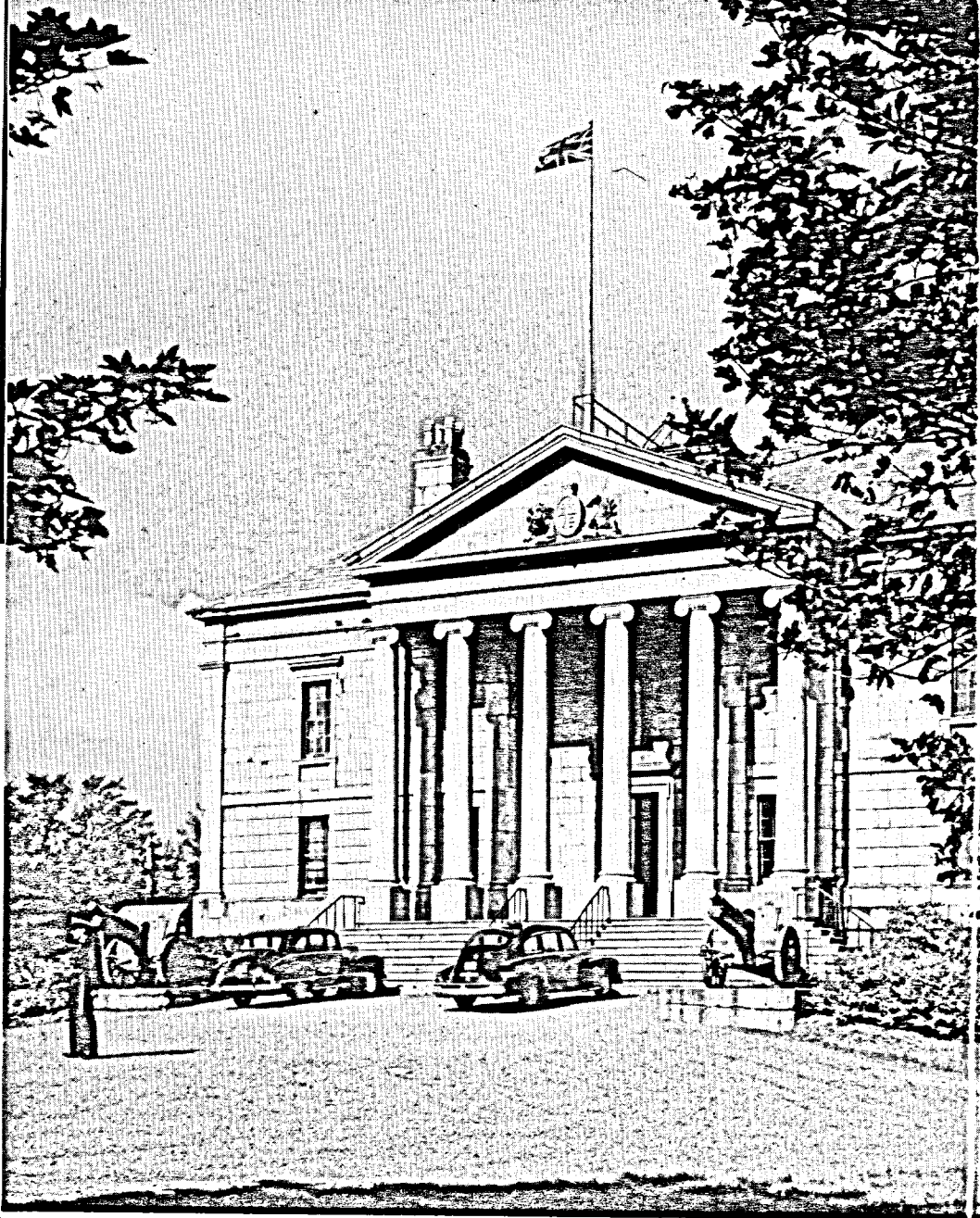
Samuel R. Bradley

Théo Gundy

John B. Stanger

Joseph A. Smallwood

W. A. G. Bennett



L'édifice Colonial, à Saint-Jean, est depuis un siècle le siège du gouvernement.

Gouvernement provincial, municipal et local

★ *Gouvernement provincial*

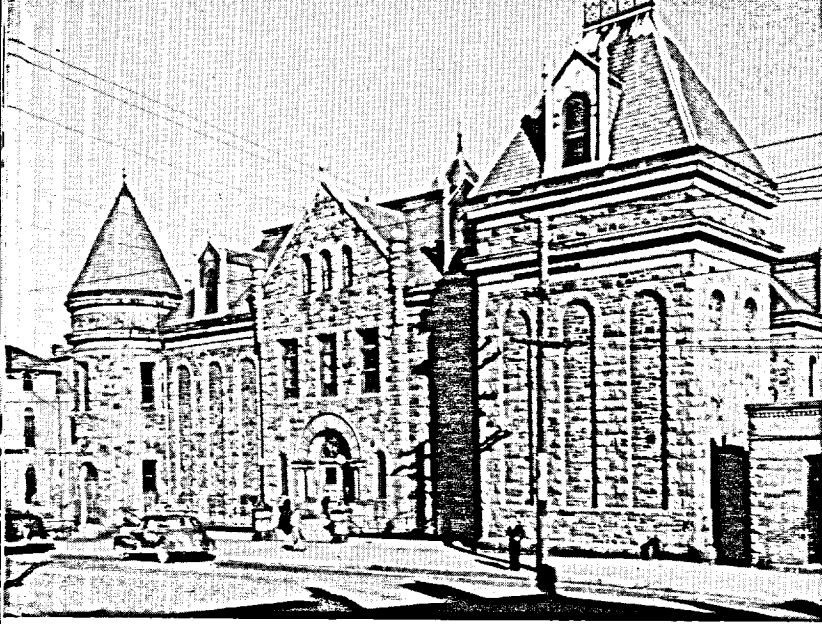
VERS la fin de la période d'autonomie, en 1934, le gouvernement de l'île se composait d'un gouverneur, représentant le roi et nommé par la Couronne; d'un Conseil exécutif, officiellement désigné par le gouverneur; d'un Conseil législatif, nommé à vie par la Couronne et comptant un nombre nominal de 26 membres, bien qu'en 1933 il n'y en eût que 17; venait enfin une assemblée élue par le peuple et responsable envers lui, et qui se composait de 27 membres à la suite d'une réduction de l'ancien nombre de 40 survenue en 1932.

Le droit de vote quant à l'élection de représentants à l'Assemblée était réservé aux sujets britanniques ayant résidé dans l'île au moins deux ans. L'âge du droit de vote était de 21 ans pour les hommes et, depuis 1925, de 25 ans pour les femmes. A cette date, Terre-Neuve comptait 37 circonscriptions électorales, mais en 1932, leur nombre fut réduit à 24, dont trois fournissaient chacune deux députés. Deux partis principaux se disputaient les sièges de l'Assemblée: les Libéraux et les Conservateurs. Ceux-ci étaient au pouvoir en 1933.

En 1934, après suspension de la constitution existante, le Royaume-Uni chargea une commission spéciale de gouverner l'île (voir pages 35-36). Six commissaires, dont trois étaient des habitants de Terre-Neuve et les trois autres des ressortissants du Royaume-Uni, la composaient, ainsi que le gouverneur, qui faisait office de président du conseil et représentait également le roi.

Aux termes de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, la Législature d'une province peut en modifier la constitution, sauf en ce qui touche la charge de lieutenant-gouverneur. Cette disposition suppose que l'établissement de la constitution date du moment de la création de la province ou de son entrée dans la Confédération. Dans le cas de Terre-Neuve, ceux qui ont négocié les conditions de l'union se sont trouvés en face d'une situation inusitée en ce que, jusqu'au moment de son entrée dans la Confédération, Terre-Neuve était gouvernée, non pas, comme toutes les autres provinces, par un corps législatif et administratif élu et responsable envers elle, mais par une Commission de gouvernement.

Si Terre-Neuve devait avoir une constitution analogue à celle des autres membres de la Confédération, il fallait prendre les dispositions nécessaires pour que cette constitution entre en vigueur à la date de l'union, puis procéder à des élections provinciales.



Le Palais de justice
de Saint-Jean.

Pour faire face à ces difficultés diverses, les Conditions de l'Union prévoyaient les mesures suivantes:

1° La constitution de Terre-Neuve qui existait avant le 16 février 1934 serait remise en vigueur en conformité des dispositions des Actes de l'Amérique du Nord britannique de 1867 à 1946. Par exception, il ne devait pas y avoir de Conseil législatif, mais la Législature provinciale pourrait le rétablir ultérieurement. Comme un gouvernement responsable avait existé avant le 16 février 1934, les dispositions de la Loi concernant la restauration de la constitution antérieure à cette date ont eu pour effet de restituer ce gouvernement responsable dans les limites du domaine restant à la province.

2° Des dispositions seraient prises pour la nomination d'un lieutenant-gouverneur, comme dans les autres provinces. Celui-ci se verrait conférer, tant individuellement qu'en conseil, l'autorité qui était celle du gouverneur avant le 16 février 1934, à l'exclusion, toutefois, des pouvoirs qui étaient transmis au gouverneur général par les Conditions de l'Union. En plus, le lieutenant-gouverneur et ses ministres exerceraient, pour autant qu'ils avaient compétence en la matière, les pouvoirs exécutifs de la Commission de gouvernement.

3° On préparerait des élections provinciales et veillerait à la convocation, dans les quatre mois qui devaient suivre l'union, d'une législature dûment élue. Comme les conditions prévoyaient également le maintien des lois terre-neuviennes jusqu'à leur modification ou leur abrogation par l'administration appropriée, la réglementation électorale en vigueur à Terre-Neuve avant l'union s'appliquerait, par conséquent, aux premières élections provinciales. Les Conditions de l'Union prévoyaient, toutefois, deux changements importants: le droit de vote devait être étendu aux femmes qui avaient

atteint l'âge de 21 ans (par opposition à la limite précédente de 25 ans); et le Labrador qui, jusque-là, n'avait pas eu de représentation séparée, excepté lors de l'élection des membres de la Convention nationale, aurait droit à un représentant à la Législature provinciale.

Le 1^{er} avril 1949, c'est-à-dire le jour où l'union a pris effet, sir Albert Walsh, ancien commissaire de la Justice et de la Défense près la Commission de gouvernement et président de la délégation terre-neuvienne à Ottawa, en 1948, fut assermenté comme lieutenant-gouverneur de la nouvelle province. C'est en cette qualité qu'il fit immédiatement appel à M. J. R. Smallwood, ancien membre des délégations venues à Ottawa en 1947 et 1948, pour former le gouvernement provisoire*.

Aux premières élections provinciales, qui eurent lieu le 27 mai 1949, le gouvernement de M. Smallwood reçut l'appui d'une forte majorité qui lui apportait 23 sièges sur 28. La première Législature provinciale fut convoquée pour le 13 juillet 1949†.

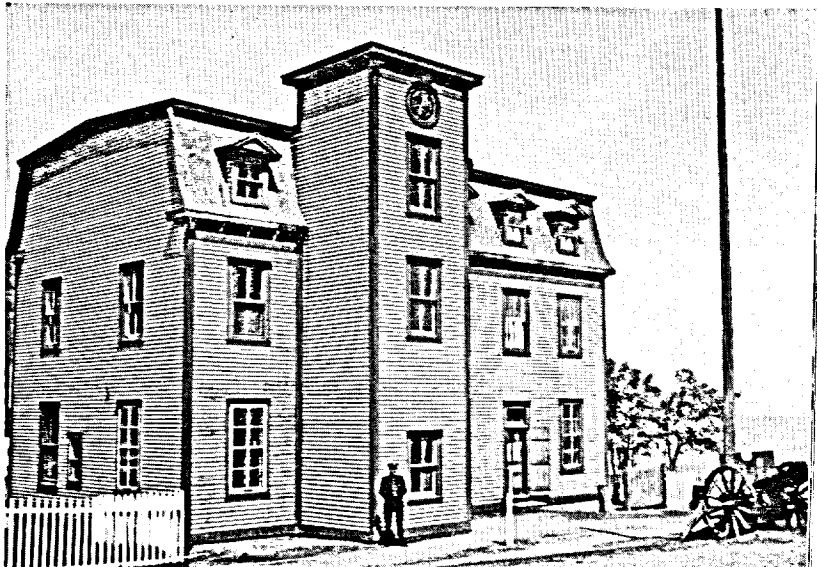
En juin 1949, les Terre-Neuviens ont participé, pour la première fois, aux élections fédérales. Sept députés de Terre-Neuve‡ ont été élus à la Chambre des communes du Canada, y compris M. F. Gordon Bradley, dont la nomination au poste de secrétaire d'Etat

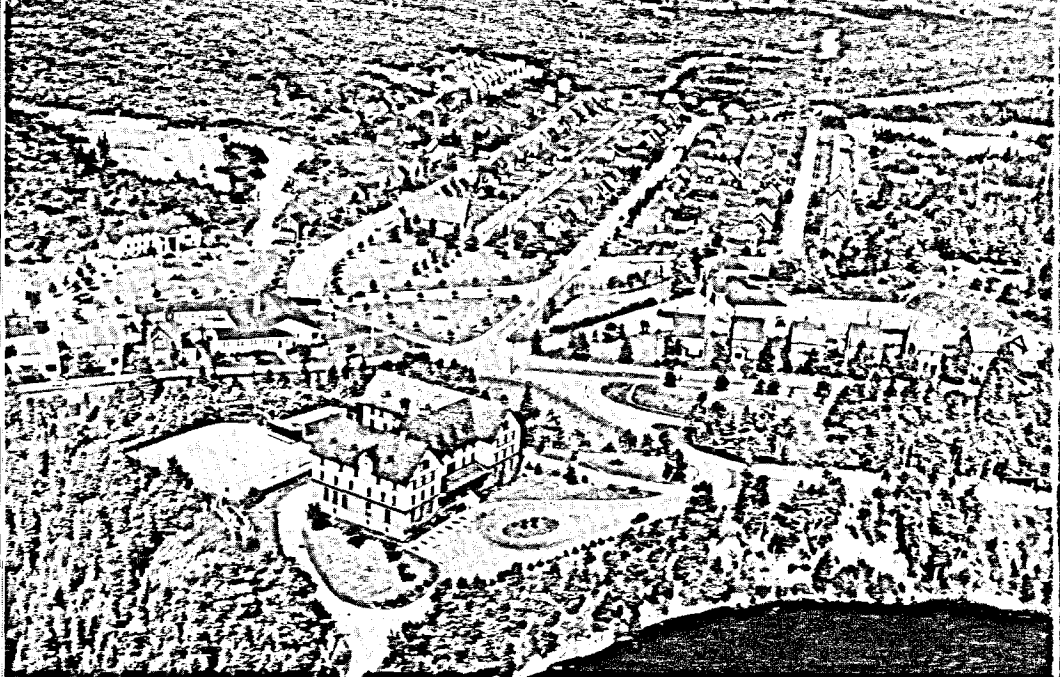
* Premier ministre et ministre du Développement économique, l'hon. J. R. Smallwood; ministre de la Santé, l'hon. H. W. Quinton; ministre du Bien-être social, l'hon. H. L. Pottle; ministre des Affaires intérieures, l'hon. P. S. Forsey; ministre des Travaux publics, l'hon. M. J. Sinnott; ministre du Travail, l'hon. C. H. Ballam; ministre de l'Instruction publique, l'hon. S. J. Hefferton; ministre des Finances, l'hon. G. A. Winter; ministre de la Justice, l'hon. L. R. Curtis; ministre des Ressources naturelles, l'hon. W. J. Keough; ministre de l'Approvisionnement, l'hon. Addison Bown.

† Le Cabinet du premier gouvernement provincial formé à la suite des élections se composait ainsi: premier ministre et ministre du Développement économique, l'hon. J. R. Smallwood; ministre des Affaires provinciales, l'hon. J. J. Spratt; ministre de la Santé, l'hon. J. R. Chalker; ministre du Bien-être social, l'hon. H. L. Pottle; ministre de l'Instruction publique, l'hon. S. J. Hefferton; ministre des Finances, l'hon. H. W. Quinton; ministre de la Justice, l'hon. L. R. Curtis; ministre du Travail, l'hon. C. H. Ballam; ministre des Travaux publics, l'hon. E. S. Spencer; ministre des Ressources naturelles, l'hon. E. Russell; ministre des Pêcheries et des Coopératives, l'hon. W. J. Keough; ministre des Approvisionnements, l'hon. P. S. Forsey.

‡ L'hon. F. G. Bradley (Bonavista-Twillingate), l'hon. C. W. Carter (Burin-Burgeo), l'hon. T. G. W. Ashbourne (Grand-Falls-White-Bay), l'hon. W. R. Kent (Humber-Saint-Georges), l'hon. G. F. Higgins (Saint-Jean-Est), l'hon. W. J. Browne (Saint-Jean-Ouest), l'hon. L. T. Stick (Trinité-Conception).

Dans les localités de quelque importance, l'immeuble de l'administration abrite les bureaux de poste et de télégraphe, celui du juge de paix, ainsi que le poste de police.





Corner-Brook est disposée de façon attrayante avec de belles rues et des maisons modernes. Au premier plan, se trouve Glynnmill-Inn, hôtel dirigé par la compagnie locale.

avait été annoncée le 1^{er} avril par le premier ministre du Canada. M. Bradley avait aussi été membre des deux délégations venues de Terre-Neuve à Ottawa pour y discuter l'entrée dans la Confédération. Terre-Neuve sera représentée par six membres au Sénat canadien*.

★ Administration municipale et locale

Par opposition au gouvernement central, le gouvernement local ne s'est développé que lentement à Terre-Neuve, car les localités y sont petites et dispersées, et les revenus en espèces étaient encore récemment assez peu élevés, alors que la population s'opposait aux impôts directs, auxquels elle n'était pas habituée. Dans certaines régions très étendues, la distribution et la direction des services nécessaires incombait au gouvernement central, qui tirait ses revenus presque entièrement des contributions indirectes.

Parmi les régions urbaines, Saint-Jean était, jusqu'en 1942, la seule municipalité incorporée. Une loi instituant l'administration locale avait été votée en 1933, mais ce n'est qu'en novembre 1942 que deux autres municipalités se sont ajoutées à celle de Saint-Jean. Au mois de juillet 1949, il y avait, en plus de cette dernière, 21 municipalités officiellement établies, qui comptaient de 1,000 à

* Les sénateurs terre-neuviens nommés le 17 août 1949 sont: MM. Alex. D. Baird (Saint-Jean), Ray Patton (Saint-Jean), et G. J. Penny (Ramees), décédé le 4 décembre 1949).

2,000 âmes. En 1948, le chiffre total de la population groupée sous les diverses administrations locales atteignait environ 78,000, y compris les 45,000 habitants de la ville de Saint-Jean. Les villes de Grand-Falls et de Corner-Brook, créées par des entreprises industrielles, sont administrées par les compagnies de pâte de bois et de papier dont elles sont les sièges, et une compagnie minière s'est chargée du gouvernement local de Buchans.

Le conseil municipal de Saint-Jean, qui date de 1888, est chargé de la distribution de l'eau dans la ville, de l'installation et du maintien du système d'égouts et du système sanitaire, de l'éclairage des rues et de divers services pour lesquels une réglementation est requise, la construction, par exemple. La ville de Saint-Jean a, depuis la guerre, versé une contribution de plus de deux millions pour la construction de logements. Les transports publics sont assurés par des compagnies privées pourvues de concessions. La police, les pompiers et l'administration de la santé publique et des oeuvres sociales sont à la charge du gouvernement de Terre-Neuve, tandis que la ville fournit une contribution annuelle à la protection contre les incendies. Des élections municipales ont lieu tous les quatre ans, et la ville est autorisée à édicter des règlements.

A Terre-Neuve, les administrations municipales dépendent étroitement du gouvernement central. Les montants qu'elles recueillent sous forme d'impôts sont peu élevés: seules, quelques municipalités imposent les biens fonciers. Une grande partie de leur revenu est fournie par le gouvernement central, qui leur accorde une subvention égale à la moitié des dépenses effectuées jusqu'à concurrence de \$3,000, et calculée sur une échelle progressive pour tout montant plus élevé. Les conseils municipaux en dehors de Saint-Jean s'occupent des routes et des ponts d'intérêt local, de l'application des règlements sanitaires, de la formation des équipes locales de pompiers, du système d'égouts et de distribution de l'eau, ainsi que de l'entretien des édifices publics de la localité. Il n'y a pas de groupement d'administration locale qui répondrait aux comtés ou "townships" qui existent dans les autres provinces orientales du Canada.

Etant donné la nature de l'économie du pays, l'éparpillement et la petite importance des villages, et la faible valeur des biens fonciers, les institutions locales et municipales sont naturellement moins nombreuses, en proportion, que dans les autres provinces, et les problèmes financiers et administratifs qui se posent à Terre-Neuve tendent à garder un caractère sensiblement différent.



La mer forme un peuple robuste et indépendant.

La vie de famille joue un grand rôle à Terre-Neuve.



Les habitants

LA population de Terre-Neuve a augmenté lentement et, à la fin du XVIII^e siècle, l'île ne comptait qu'environ 20,000 habitants. Les premières années du XIX^e siècle virent arriver un flot d'immigrants d'origine irlandaise, qui s'établirent surtout dans la région de Saint-Jean et dans la partie méridionale de la péninsule Avalon. Depuis lors, l'immigration s'est ralentie et n'est plus qu'insignifiante. Au cours du siècle présent, on a pu constater une forte tendance à l'exode vers le Canada et les Etats-Unis. Le recensement de 1941 a révélé que 25,387 personnes originaires de Terre-Neuve vivaient en permanence au Canada, alors qu'au moment du dénombrement américain de 1940, les Etats-Unis en comptaient 21,361 parmi leurs résidents. L'accroissement de la population a, toutefois, été assez sensible, ainsi que l'indique le tableau ci-dessous:

Accroissement de la population au cours du présent siècle

Année	Nombre d'habitants	Période	Moyenne de l'accroissement par 1.000 habitants
1901.....	220,984		
1911.....	242,619	1901-1911	9.79
1921.....	263,033	1911-1921	8.41
1935.....	289,588	1921-1935	7.21
1945.....	321,819	1935-1945	11.13

Sur l'ensemble des habitants, 98.5 p. 100 sont nés au pays. Environ 60 p. 100 sont originaires d'Angleterre ou des îles de la Manche, et 25 p. 100 sont venus d'Irlande, les Français et les Ecossais ne fournissant que 6 p. 100 du chiffre global.

Terre-Neuve a été colonisée par des gens dont la mer était le gagne-pain et les premiers villages ont, par conséquent, poussé dans les anses et les petites baies protégées qui offraient un abri aux embarcations et une place pour préparer, sécher et saler le poisson. C'est pourquoi la population est clairsemée et dispersée le long de la côte. Bien que la situation économique se soit quelque peu modifiée depuis un demi-siècle, l'ancienne forme de colonisation subsiste encore, et même aujourd'hui 90 p. 100 des Terre-Neuviens vivent au bord de la mer.

Les pêcheries les plus fécondes se trouvant au large du sud-est de l'île, c'est dans cette région que la population a toujours été le plus dense, et, bien qu'elle se soit rapidement répandue sur la côte ouest et aux environs de Grand-Falls, le recensement de 1945 indique qu'à peu près 43 p. 100 des habitants demeurent encore dans la péninsule Avalon. A l'exception des localités fondées depuis le début du siècle aux alentours des mines de Buchans, des manu-

factures de papier de Grand-Falls, et des usines hydroélectriques de Deer-Lake, l'intérieur de l'île est encore peu exploité, et la population toujours clairsemée sur les côtes du nord et du sud-ouest.

Le recensement de 1945 nous apprend en outre que les habitants du Labrador sont au nombre de 5,525 (y compris 699 Esquimaux, 272 Indiens et 153 métis d'Indiens ou d'Esquimaux avec des races européennes). Les colons de race blanche et les Esquimaux demeurent surtout en petites colonies sur la côte, tandis que les Indiens vivent en nomades à l'intérieur, du produit de la chasse et de la capture des animaux à fourrure. La localité la plus importante du Labrador est l'aéroport de Goose-Bay, qui se trouve à l'intérieur, 100 milles environ au sud du lac Melville.

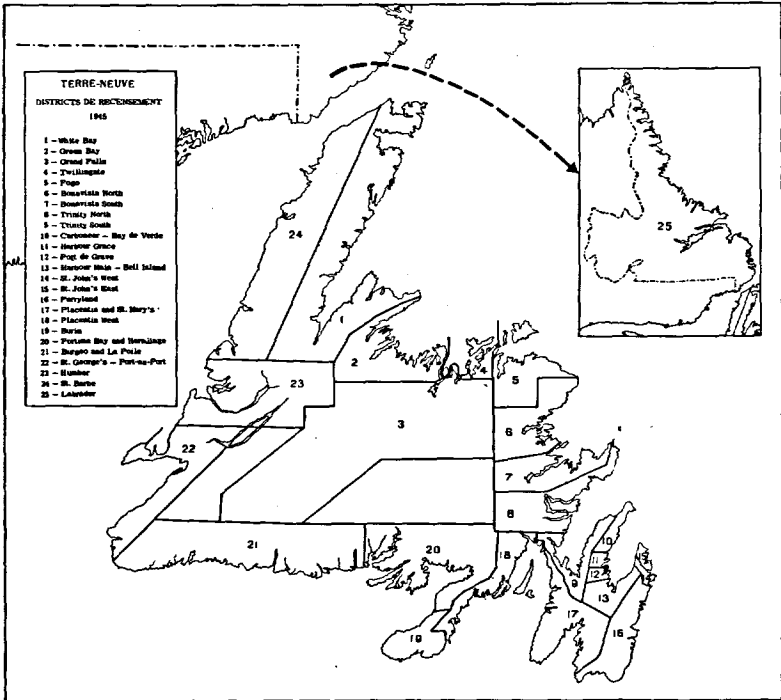
Le tableau suivant indique la tendance de la population, depuis vingt-cinq ans, à diminuer autour des anciens centres de pêche, près de Bonavista, Carbonnière, Port-de-Grave et Ferryland, sur la côte est, et à augmenter dans les régions industrielles de l'intérieur et sur la côte ouest.

**Nombre d'habitants et pourcentage des changements par district,
recensements de 1921, 1935 et 1945**

NOTA: Les districts de recensement sont indiqués sur la carte de la page 50.

District	Nombre d'habitants			Pourcentage des changements	
	1921	1935	1945	1921-35	1935-45
Baie-Blanche (White-Bay)	6,542	8,721	10,745	+33.3	+23.2
Baie-Verte (Green-Bay)	8,401	8,257	8,606	- 1.7	+ 4.2
Grand-Falls	9,227	14,373	19,458	+55.8	+35.4
Twillingate	8,591	8,798	9,566	+ 2.4	+ 8.7
Fogo	9,224	9,590	10,077	+ 4.0	+ 5.1
Bonavista-Nord (North)	12,605	12,319	12,978	- 2.3	+ 5.3
Bonavista-Sud (South)	12,149	11,753	11,584	- 3.3	- 1.4
Trinité-Nord (Trinity-North)	12,701	12,766	12,808	+ 0.5	+ 0.3
Trinité-Sud (Trinity-South)	10,688	11,088	10,983	+ 3.7	- 0.9
Carbonnière (Carbonear)—Baie-de-Verde	15,307	13,409	12,825	-12.4	- 4.4
Havre-de-Grâce (Harbour-Grace)	8,196	7,563	7,249	- 7.7	- 4.2
Port-de-Grave	9,991	8,750	8,278	-12.4	- 5.4
Harbour-Main—Île-Bell (Bell-Island)	13,619	15,017	17,549	+10.3	+16.9
St-Jean-Ouest (St-John's-West)	24,791	29,565	36,435	+19.3	+23.2
St-Jean-Est (St-John's-East)	23,010	25,321	28,821	+10.0	+12.8
Ferryland	7,367	6,682	6,346	- 9.3	- 5.0
Plaisance et Ste-Marie (Placentia and St-Mary's)	8,504	8,454	9,448	- 0.6	+11.8
Plaisance-Ouest (Placentia-West)	9,667	9,575	8,653	- 1.0	+ 0.8
Burin	10,293	10,668	10,940	+ 3.6	+ 2.5
Baie-de-Fortune et l'Ermitage (Fortune-Bay and Hermitage)	10,540	11,334	11,445	+ 7.5	+ 1.0
Burgeo et La Poile	8,645	9,293	9,357	+ 7.5	+ 0.7
St-Georges—Port-au-Port	8,822	9,748	13,074	+10.5	+34.1
Humber	4,745	15,166	20,560	+219.6	+35.6
Ste-Barbe	5,634	6,662	7,509	+18.2	+12.7
Labrador	3,774	4,716	5,525	+25.0	+17.2
Totaux	263,033	289,588	321,819	+10.1	+11.1

La majorité de la population habite les quelque 1,300 villages dispersés le long d'une côte qui s'étend sur 6,000 milles, vingt-six d'entre ces localités se composent de plus de 1,000 âmes, tandis que 90 environ en comptent de 1,000 à 500, et le reste de 500 à 50 ou moins. (Voir la carte de répartition par points qui figure à la fin du présent ouvrage.)



**Localités de 1,000 habitants et plus,
recensements de 1901, 1921 et 1945**

Nom du village	Nombre d'habitants		
	1901	1921	1945
Baie-des-Espagnols (Spaniard's Bay)	1,348	1,339	1,239
Bay-Roberts	2,226	2,168	1,301
Bishop's-Falls	20	843	2,522
Blackhead-Road	—	—	1,116
Bonavista	3,696	4,052	1,401
Botwood	541	1,018	2,744
Buchans	—	—	1,395
Carbonnière	3,703	3,320	3,472
Channel	807	994	1,297
Corner-Brook	256	411	8,711
Curling	597	569	1,264
Deer-Lake	57	17	1,927
Fogo	1,118	1,216	1,176
Grand-Banc	1,427	1,869	2,329
Grand-Falls	—	3,769	4,552
Grand-Saint-Laurent	799	803	1,251
Havre-de-Grâce	5,184	3,825	2,065
Humbermouth	—	369	1,914
Île-Bell ¹	1,320	4,357	8,171
Norris-Arm	83	570	1,022
Pouch-Cove	—	—	1,088
Saint-Jean-Ville	29,594	36,444	44,603 ²
Torbay	—	—	1,422
Upper-Island-Creek	799	901	1,080
Victoria	818	1,101	1,099
Windsor ³	—	—	2,772

¹ Ces chiffres ont trait à l'île Bell dans son ensemble et comprennent les villages de Lancer-Cove, Eau-Fraîche (Freshwater) et Mines-de-l'Ouest (West-Mines). ² Ce chiffre représente le nombre de personnes vivant dans les limites officielles de la ville. La population de Saint-Jean, y compris les faubourgs, était de 57,496 en 1945. ³ Dénommé autrefois Grand-Falls-Station).



*Maisons modernes
construites par
la Corporation
du logement
(Housing Corp-
oration) à Saint-
Jean*

Une population si peu nombreuse et tellement dispersée présente des difficultés particulières relativement à l'administration et aux transports. Dans beaucoup des plus petits villages, il n'y a pas de routes, et la mer est la principale voie de communication. Les voyages se font par bateau en été et, en hiver, dans des traîneaux tirés par des chevaux ou des chiens, le long de pistes primitives ou à travers les baies gelées. Dans la partie nord de l'île, où les ports sont couverts de glace de janvier à mai, la population doit s'approvisionner avant que cesse le service des navires côtiers; ensuite, elle est pour ainsi dire isolée du monde jusqu'au printemps. Par conséquent, durant une grande partie de l'année, les habitants de ces localités doivent se suffire à eux-mêmes, vaquer à toutes les besognes et organiser entre eux leurs loisirs et leurs amusements. Le peu de changement survenu dans la façon de vivre d'une génération à l'autre est un des résultats de cet isolement. On entend un grand nombre de mots désuets dans ces villages isolés, et le dialecte parlé est resté à peu près celui des premiers colons. Un autre résultat de ce genre de vie est l'individualité marquée des gens et des localités. Dans beaucoup d'endroits, l'isolement a causé de fréquents mariages entre proches parents, si bien que, dans les plus petits villages, tous les habitants répondent à trois ou quatre noms de famille.

Par contraste, les conditions d'existence à Saint-Jean et dans les villes créées par l'industrie minière et papetière tendent à s'assimiler à celles qu'on rencontre dans les localités analogues du continent nord-américain.

La religion joue un grand rôle dans la vie des centres d'habitation, comme c'est généralement le cas dans les pays de marins et de navigateurs. Les catholiques sont généralement d'ascendance irlandaise, à l'exception d'un petit nombre de Français et d'Anglais. Les deux principaux groupes protestants, l'Eglise anglicane et L'Eglise unie, sont surtout anglais. Comme des localités entières ont été créées à l'origine par des groupements anglais ou irlandais, la population vit souvent par blocs confessionnels, un village étant entièrement catholique et l'autre complètement anglican ou unitaire.

Classement de la population par religion, recensement de 1945

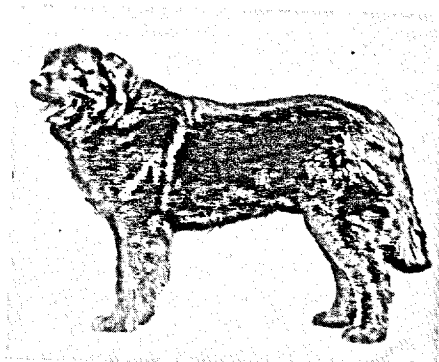
Confession	Nombre d'adeptes	Pour- centage
Église catholique.....	106,006	32.9
Église anglicane.....	100,878	31.4
Église unie du Canada.....	80,094	24.9
Armée du Salut (Salutistes).....	22,571	7.0
Église de la Pentecôte.....	7,558	} 3.8
Congrégationalistes et presbytériens.....	1,548	
Autres confessions.....	3,164	
Totaux.....	321,819	100.0

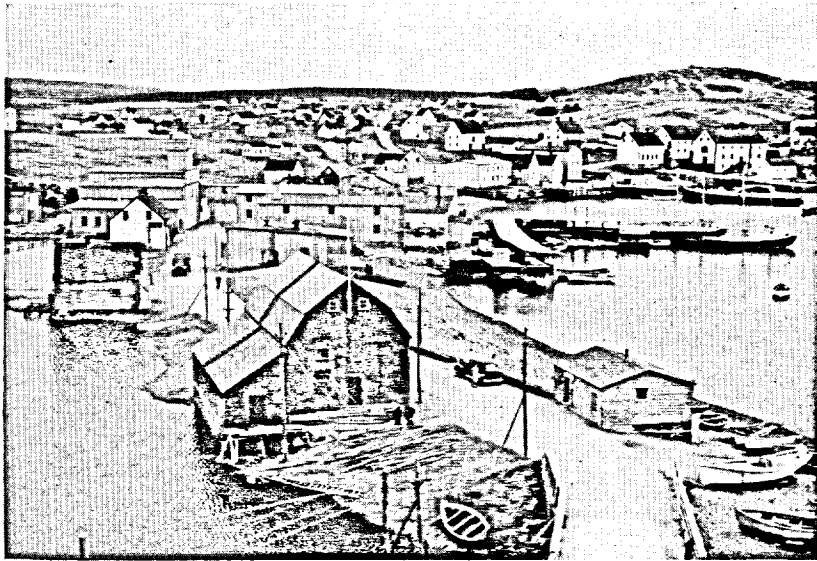
Toponymie*.—Le peuple de Terre-Neuve a fait preuve d'esprit et d'imagination dans le choix des noms qu'il a donnés à ses nombreux villages. On n'y trouve guère la tendance suivie par les colonies britanniques à répéter les désignations familières de la mère patrie. Beaucoup de noms terre-neuviens reflètent les sentiments qu'éprouvent les habitants à l'égard du lieu. Des impressions heureuses vibrent dans les appellations telles que Happy-Adventure (Bonne-Aventure), Fortune, Sweet-Bay (Douce-Baie), Heart's-Delight (Joie-du-Coeur); tandis que le malheur et la misère trouvent leur écho par exemple, dans Unfortunate-Cove (Crique-d'Infortune), Bad-Bay (Baie-Mauvaise), Misery-Point (Pointe-de-Misère), Wild-Bight (Anse-sauvage), Empty-Basket (Panier-percé) et Bareneed (A-peine-de-quoi); et qu'une sensation d'isolement s'exprime dans les noms pittoresques de Seldom-come-by (Rare-passage), Step-aside (Ecart du chemin), et Come-by-chance (Venu-par-hasard).

Certains noms de lieu sont des évocations nautiques, comme Topsail (Hunier) et Mizzentopsail (Hunier-d'artimon); dans certaines autres se manifestent les difficultés ou les agréments de la navigation, tels que Pushthrough (Force-passage), village auquel on arrive par un canal étroit, Hell's Mouth (Bouche-de-l'Enfer), dont l'accès est facile, par opposition au Grand et au Petit-Paradis, qui sont difficiles à atteindre.

* Voir l'article de M. H. L. Keenleyside, dans le *Canadian Geographical Journal* de décembre 1944.

Le terre-neuve est
un chien connu
pour sa douceur,
son courage et
son intelligence.





Maisons caractéristiques à Bonavista, port de mer d'une certaine importance, dont la population est d'environ 1,500 âmes.

Plusieurs désignations d'endroits indiquent la présence de pêcheurs de nationalités diverses aux premiers jours de la colonisation: English-Harbour, French-Bay (Baie-des-Français), Jersey-Harbour, Ile-de-Guernesey, Havre-Breton, Port-aux-Basques, Grave-d'Espagne (Spanish-Room), Crique-du-Portugal (Portugal-Cove), Baie-du-Canada (Canada-Bay) et Ireland's-Eye (Les-yeux-d'Irlande). Sur la côte ouest et sud-ouest en particulier, il y a beaucoup de noms français qui rappellent le temps où la côte était ouverte au commerce étranger. Leur prononciation est invariablement anglicisée, ce qui donne parfois des résultats amusants, comme pour la Baie-d'Espoir, dont le sens a été renversé dans l'appellation: "Bay-Despair".

Quelques autres noms, relevés au hasard sur la carte, pourront servir d'exemples de la variété et de l'originalité de la toponymie de Terre-Neuve: Lance-Amour, Maiden-Arm (Bras-de-Jeune-Fille), St-Jones-Within (St-Jones-en-dedans) et St-Jones-Without (St-Jones-en-dehors), Juniper-Stump (Souche-de-genièvre), Horse-Chops (Entre-côtes-de-cheval), Harbour-My-God (Havre-Mon-Dieu), Little-Cat-Arm (Bras-du-Petit-Chat), Whale's-Gulch (Ravin-de-la-Baleine), Chimney-Tickle (Ruisseau-de-la-Cheminée), Lushes-Bight (Crique-Luxuriante, ou crique de la Ribote), et les îles dénommées par paires: Fair-and-False (Juste-et-Fausse), Lord-and-Lady (Monsieur-et-Madame), Bread-and-Cheese (Pain-et-Fromage).

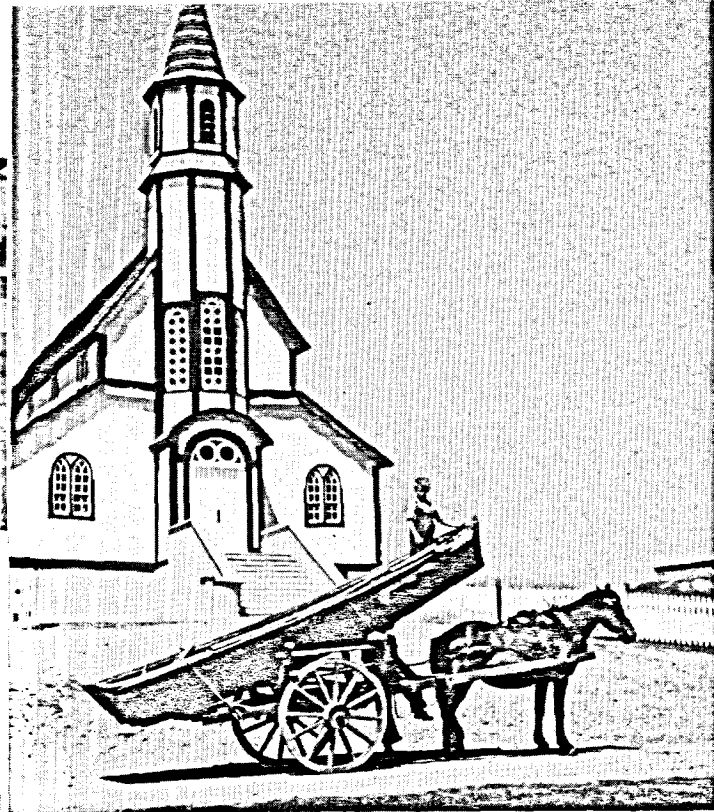
Effort culturel.—Bien que la majeure partie de l'effort culturel soit centralisée à Saint-Jean, qui est la capitale et en même temps la ville la plus grande et la plus ancienne, les autres localités et même les petits ports de mer contribuent au développement des lettres et des beaux-arts dans le pays.

La Société artistique de Saint-Jean (*St. John's Art Club*) s'est formée en 1940 afin d'encourager l'intérêt que le public porte aux beaux-arts et en particulier à la peinture locale. Elle organise chaque année deux expositions, dont l'une se compose des oeuvres de peintres terre-neuviens ou d'artistes étrangers venus peindre dans l'île, et l'autre de reproductions en couleurs qui représentent l'oeuvre d'un pays ou d'une école de peinture. Les membres actifs du club se réunissent à date fixe pour travailler ou discuter des questions déterminées.



Une génération joyeuse et saine grandit dans la nouvelle province du Canada.





A Terre-Neuve, les enfants grandissent entre l'église et la mer.

Un groupe d'acteurs, connu sous le nom de *St. John's Players* et organisé depuis 1937, s'est donné pour but de stimuler l'étude du théâtre, de présenter des pièces et d'encourager les auteurs du pays. Parmi les pièces qu'a jouées ce groupe, trois étaient dues à la plume d'un Terre-Neuvien.

Dans presque toutes les parties de l'île, les sociétés rattachées aux Eglises, ainsi que les amicales, organisent souvent des représentations et des concerts d'amateurs qui constituent un élément important de divertissement pour la population. Plusieurs localités du pays sont membres de la *Community Concert Association* et peuvent goûter le plaisir d'écouter à intervalles réguliers les concerts donnés par cette fédération.

Il y a en outre, à Saint-Jean, plusieurs sociétés littéraires et de débats, dont la plupart se rattachent à des organisations religieuses. La plus ancienne et la plus connue est le *Methodist College Literary Institute* (Institut littéraire du Collège méthodiste) fondé à Saint-Jean en 1867 et qui se réunit une fois par semaine pour organiser des débats et des conférences sur des sujets littéraires ou d'intérêt courant. Des cercles analogues, établis à Saint Jean, comprennent la *Patrician Association* (Association patricienne) et des succursales de l'*Anglican Young People's Association* (ou Association de la jeunesse anglicane). Divers cercles privés, dans la capitale ou dans d'autres parties de l'île, favorisent les discussions.

la lecture et d'autres domaines de l'effort culturel. La Table Ronde et l'Institut royal pour les Affaires internationales ont des sections actives à Saint-Jean. La Société historique de Terre-Neuve (*Newfoundland Historical Society*) garde les archives locales et s'occupe de l'entretien des monuments historiques.

Mais c'est la poésie qui semble être le moyen d'expression naturel des Terre-Neuviens. Un nombre croissant d'oeuvres poétiques paraît dans les revues et les journaux locaux. Quelques recueils de vers ont été publiés par des Terre-Neuviens, ainsi qu'un certain nombre de nouvelles et un ou deux romans.

Terre-Neuve a produit une musique caractéristique dans ses airs populaires et ses chansons de marins connues sous le nom anglais de *sea chanties*. Beaucoup de ces chants ont des mélodies traditionnelles héritées des ancêtres anglais ou irlandais, mais le peuple de l'île a souvent composé des variantes ou même une musique entièrement nouvelle. Les pêcheurs établis dans les petits ports de mer ont pris l'habitude de célébrer par des chansons ou des complaintes les événements locaux, et surtout ceux de caractère tragique. Ces compositions sont connues sous le nom de "*Come All Ye's*" (Venez par ici), car beaucoup d'entre elles commencent par les mots "*Come All Ye Jolly Fishermen*" (Venez par ici, joyeux pêcheurs). En 1929, l'Expédition folklorique du collège Vassar* a recueilli environ 185 de ces chansons et ballades, et un membre de l'*English Folk Song and Dance Society* a, lors de ses visites à Terre-Neuve en 1929 et en 1930, collectionné plus de 200 chansons et variantes. Trente d'entre elles ont été publiées avec la musique†.

* *Ballads and Sea Songs of Newfoundland* (ballades et chants de la mer de Terre-Neuve), recueillies et publiées par Elisabeth Bristol Greenleaf. *Harvard University Press*, Cambridge, 1933.

† *Folk Songs for Newfoundland* (chansons populaires pour les Terre-Neuviens), (2 volumes), compilées par Maude Karpeles. *Oxford University Press*.



Santé publique et bien-être social

★ Santé publique

LA crise économique prolongée des années trente a gravement compromis la santé d'un grand nombre de Terre-Neuviens. Il convient toutefois d'ajouter que la situation s'améliore à l'heure actuelle, grâce aux mesures réparatrices d'initiative gouvernementale et au niveau de vie plus élevé, heureuse conséquence de la prospérité accrue des dernières années. Cependant, l'oeuvre est loin d'être achevée.

En 1944, à la demande du gouvernement de Terre-Neuve, un groupe d'experts du Royaume-Uni, des Etats-Unis et du Canada a poursuivi une enquête sur l'hygiène alimentaire du pays. Dans leur rapport, les enquêteurs ont souligné, en plus de l'insuffisance de l'approvisionnement alimentaire par habitant, la carence, dans les vivres disponibles, des vitamines essentielles à la santé. Ils ont constaté que le régime des gens à revenu modique comprenait peu de viande fraîche et insuffisamment de légumes, l'alimentation de base, le poisson excepté, se composant de boeuf et de porc salés, de pommes de terre, de choux et de navets, de pain blanc, de mélasse et de thé. Le rapport ajoutait qu'en conséquence une forte proportion de la population, surtout dans les régions reculées, manifestait les symptômes ordinaires dus à une alimentation mal équilibrée.

Comme dans la plupart des pays où se pratique la pêche littorale, le problème de l'hygiène alimentaire s'aggrave d'une situation du logement déplorable en maints établissements de pêche de Terre-Neuve. Néanmoins, il faut dire qu'en dépit de circonstances défavorables à la santé, le Terre-neuvien est doué d'une robustesse et d'une endurance qui lui permettent de subsister dans des conditions pénibles.

Le régime de vie généralement mauvais à Terre-Neuve se traduit par une mortalité élevée, l'apparition d'épidémies telles que la diphtérie, la typhoïde et la scarlatine, et la fréquence des cas de tuberculose.

La mortalité à Terre-Neuve est plus élevée qu'en la plupart des pays du Commonwealth et qu'aux Etats-Unis. En 1946, elle atteignait 10.4 par mille habitants, contre 9.4 pour la même année au Canada et 10.0 Etats-Unis. La mortalité infantile est encore plus prononcée, malgré l'amélioration sensible des trente dernières années. De 177.9 en 1917, elle est tombée de façon irrégulière à 73.8 par mille enfants nés vivants en 1946. Tout de même, cette statistique se compare défavorablement avec celle des autres pays de langue anglaise. Durant la même année, la mortalité infantile s'établissait à 47.0 au Canada, et à 26.0 en Nouvelle-Zélande.

Malgré cette mortalité élevée, la population de Terre-Neuve croît rapidement. En dépit de la faible immigration et de l'exode constant vers les grands centres du continent, elle n'en a pas moins augmenté de près de 150 p. 100 depuis un siècle.

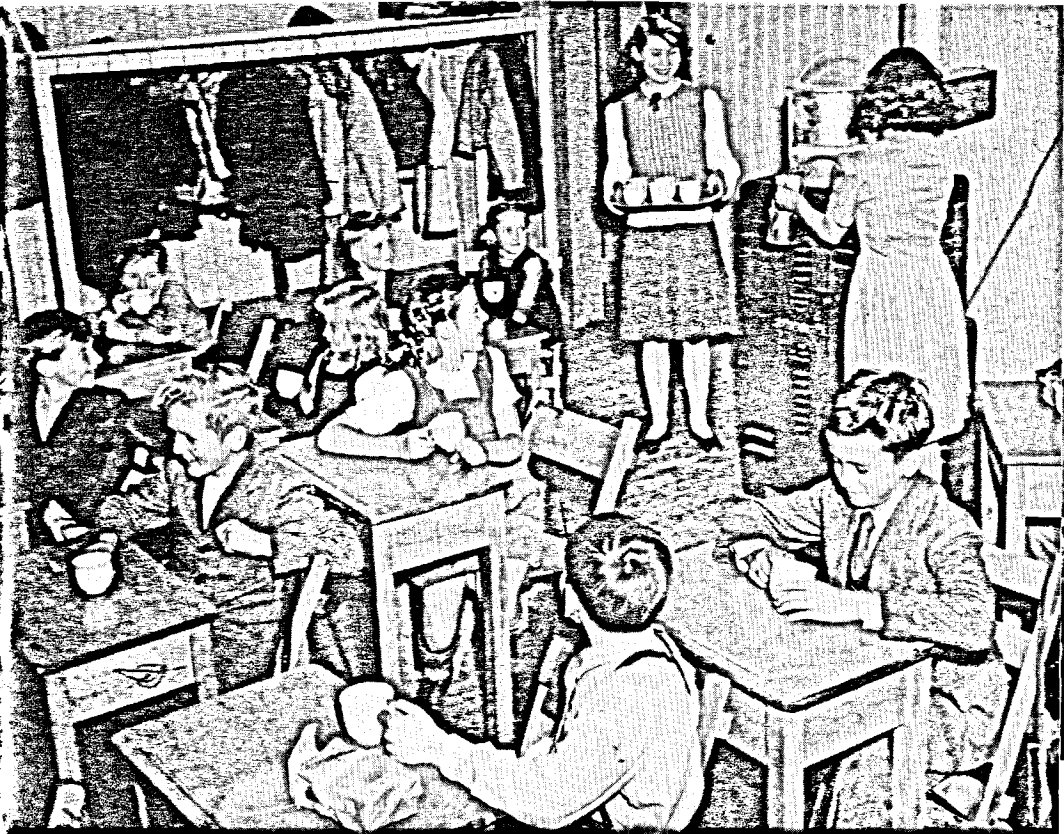
A Terre-Neuve, la mortalité est plus élevée que dans toute autre province du Canada en fait de tuberculose, de maladies puerpérales, de malformations congénitales et de maladies propres à la première année de l'enfant, de diarrhée, de sénilité et d'infections pulmonaires. D'autre part, la mortalité due au cancer, aux lésions intracrâniennes, aux affections cardiaques, à la néphrite et aux accidents est généralement moins élevée qu'en d'autres régions du Canada.

C'est la tuberculose qui accomplit les plus grands ravages à Terre-Neuve; on lui impute 12.5 p. 100 de tous les décès enregistrés et, dans la catégorie d'âge de 15 à 44 ans, un nombre plus élevé de décès qu'à toute autre maladie; plus de la moitié du total des décès attribués aux diverses maladies est imputée à la tuberculose. On estime que 4 p. 100 de la population sont atteints de tuberculose active, et que 75 p. 100 ont été exposés au microbe. Les chiffres révèlent que la maladie se répand davantage en période de crise économique et diminue d'intensité en temps de prospérité; c'est pourquoi le Comité de la santé publique et du bien-être social relevant de la Convention nationale a souligné dans son rapport que, malgré l'importance indéniable des traitements et des mesures préventives, seul un niveau de vie satisfaisant peut enrayer efficacement la tuberculose. La mortalité due à ce fléau à Terre-Neuve en 1946 était de 122.0 par 100,000 habitants, contre 47.4 au Canada et 36.4 aux Etats-Unis.

Mesures réparatrices.—Le gouvernement de Terre-Neuve s'est depuis longtemps préoccupé de ces problèmes d'hygiène sociale, mais, jusqu'à dernièrement, il était incapable d'appliquer les mesures voulues. Lorsque la Commission de gouvernement entra en fonctions en 1934, la situation financière, compromise par la crise prolongée, s'était améliorée, si bien qu'il fut possible d'affecter aux services d'hygiène publique des crédits plus importants.

En 1945, un Conseil de l'hygiène alimentaire du gouvernement de Terre-Neuve était institué et un conseiller médical, venu d'Angleterre, faisait des recommandations pratiques tendant à améliorer le régime alimentaire de la population. Au nombre des mesures prises par le gouvernement, mentionnons une augmentation des allocations de secours, la levée des droits de douane sur la margarine et le lait en boîtes, ainsi que la distribution gratuite de lait et d'huile de foie de morue aux écoliers (ou de lait chocolaté en poudre dans les ports secondaires où le lait n'était pas disponible). Lors d'une étude ultérieure des résultats obtenus, qui se poursuivit en 1948, les enquêteurs ont noté une amélioration sensible.

Des campagnes d'immunisation, réalisées par l'entreprise des dispensaires des services de santé et conduites aussi dans les écoles, ont réduit appréciablement le nombre des cas de maladies contagieuses. En 1945, on a immunisé environ 20,000 personnes.

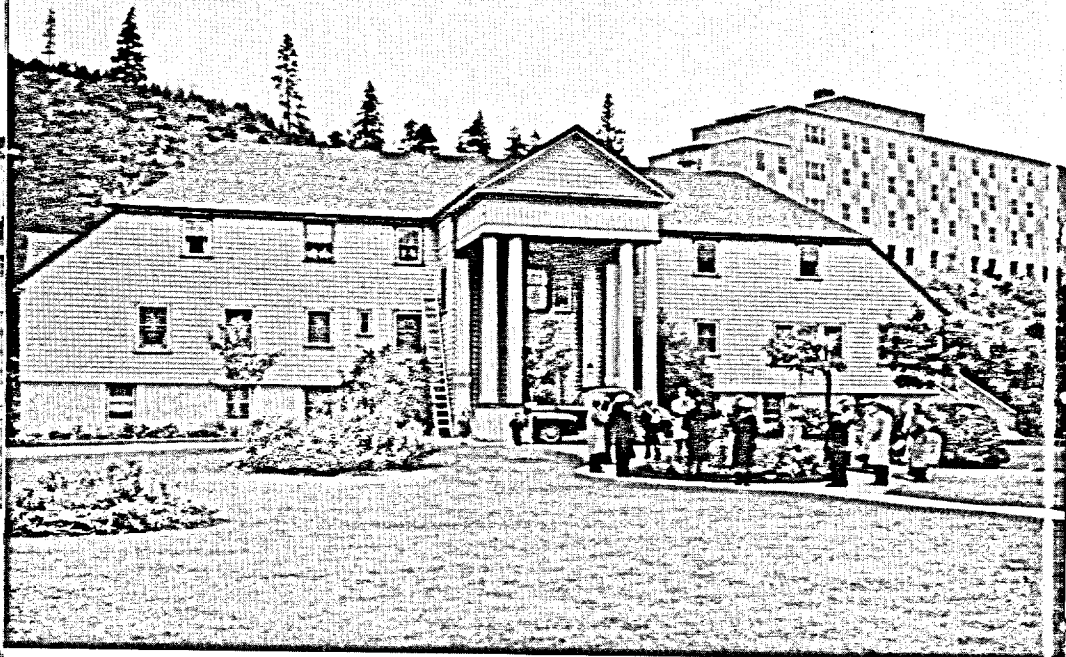


L'Etat fournit du lait aux enfants des écoles primaires. Les élèves photographiés ici dégustent leur tasse de lait chocolaté servi chaud.

L'Association antituberculeuse de Terre-Neuve fut instituée en 1944, à titre d'organisme bénévole chargé de renseigner le grand public, au moyen de la presse, de la radio et du cinéma, sur les moyens de lutter contre la tuberculose. Cet organisme travaille en collaboration étroite avec le ministère et les médecins, et se tient en liaison avec les associations antituberculeuses des autres pays. L'Association a mis en service un bateau aménagé en unité de radiographie, et fait la tournée des régions les plus reculées de l'île afin de dépister les signes précurseurs de la maladie.

Le sanatorium de Saint-Jean, dirigé par le gouvernement, contenait en 1946 un maximum de 250 lits. Ce nombre fut augmenté la même année, lorsque le gouvernement prit la direction d'un ancien hôpital des forces navales canadiennes d'une capacité virtuelle de 280 lits. Un autre sanatorium, pouvant loger 250 malades, devait ouvrir ses portes à Corner-Brook avant la fin de 1949. Un dispensaire antituberculeux, à Saint-Jean, est dirigé par le gouvernement pour le traitement des malades externes.

La péninsule Avalon, région la plus peuplée de l'île, est visitée, depuis 1938, par un dispensaire ambulancier du gouvernement, qui porte le nom de *Avalon Health Unit*; muni d'un appareil de radio-



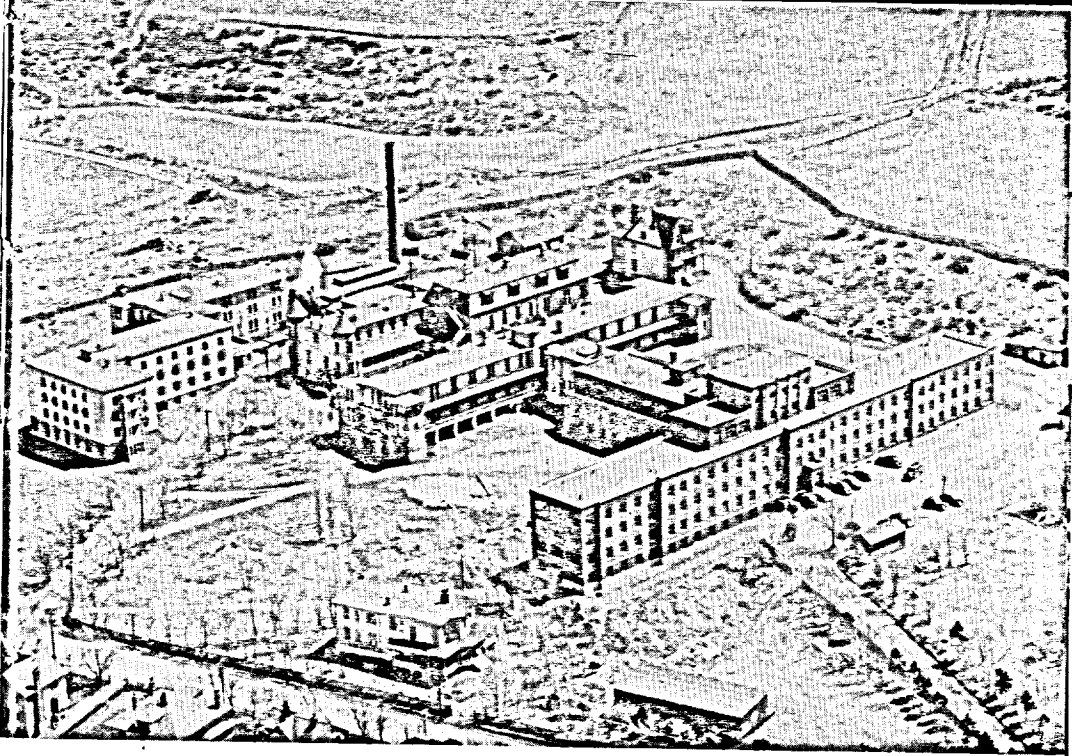
Villa-hôpital à Corner-Brook. A l'arrière-plan, à droite, s'élève le nouvel hôpital Memorial, photographié en cours de construction en 1948.

graphie, ce dispensaire s'occupe de découvrir les cas de tuberculose et de renseigner le public.

Services médicaux.—Les services médicaux accusent un progrès considérable depuis 1933, époque où Terre-Neuve comptait seulement 12 hôpitaux et 83 médecins exerçant leur profession (exception faite des médecins attachés à la mission Grenfell). En 1949, la liste dressée par l'Association médicale de Terre-Neuve mentionne 31 hôpitaux et 138 médecins, dont 46 se consacraient à leur clientèle privée à Saint-Jean. Terre-Neuve compte peu de spécialistes et un petit nombre de dentistes. En fait de services médicaux, Saint-Jean est mieux servie que les petites localités, bien que la différence ait été moins marquée en ces dernières années. Le tableau comparatif des services du gouvernement et des services privés s'établit comme il suit, en 1948, pour l'ensemble de Terre-Neuve:

<u>Eléments</u>	<u>Services du</u>	<u>Services</u>	<u>Total</u>
	<u>gouvernement</u>	<u>privés</u>	
	Nombre	Nombre	
Hôpitaux	22	9	31
Postes sanitaires	6	5	11
Lits	1,964	632	2,596
Médecins	61	65	138 ¹
Infirmières	263 ²	142 ³	405

¹Chiffre qui figure dans la liste de l'Association médicale de Terre-Neuve; il comprend quelques médecins retraités. ²Ce chiffre comprend 103 étudiantes-infirmières. ³Ce chiffre comprend 10 étudiantes-infirmières.



L'Hôpital Général de Saint-Jean.

Le gouvernement entretient cinq institutions hospitalières à Saint-Jean; un hôpital général de 476 lits, pouvant recevoir tous les cas, sauf ceux qui relèvent de la neuro-chirurgie; un sanatorium; un hôpital pour maladies mentales et nerveuses, logeant plus de 600 malades; un hôpital de contagieux de 50 lits; et un ancien hôpital de la marine marchande institué durant la guerre et servant surtout, à l'heure actuelle, aux anciens combattants pensionnés. De plus, le gouvernement dirige un refuge pour vieillards et infirmes, dont plusieurs requièrent les soins d'une infirmière, et aussi une maison de convalescence pour les cas orthopédiques. Saint-Jean compte deux autres hôpitaux généraux, l'un dirigé par l'Armée du Salut, l'autre, par les Soeurs de la Miséricorde. Tous les hôpitaux privés de Terre-Neuve sont subventionnés par l'Etat.

Les villes de Corner-Brook, Grand-Falls et Buchans ont chacune un hôpital de 130 à 170 lits; ces hôpitaux appartiennent aux compagnies. A Twillingate, l'hôpital Notre-Dame-Memorial, à peu près de même importance, est dirigé par un organisme bienveillant et soutenu financièrement par les localités environnantes. L'Association internationale Grenfell dirige des hôpitaux à Saint-Antoine (Terre-Neuve), et à Cartwright et Rivière-du-Nord-Ouest (Labrador). Au mois d'octobre 1949, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il accorderait des subventions en vue d'accroître les services médicaux destinés au littoral peu peuplé du sud-ouest, région que seul un navire-hôpital dessert actuellement.

Depuis 1934, le gouvernement de Terre-Neuve a construit 14 hôpitaux-villas disséminés le long de la côte en vue de desservir les agglomérations trop éloignées des grands hôpitaux. Ils contiennent une moyenne de 20 lits et sont dirigés par le gouvernement en vertu d'un plan d'assurance-santé qui permet à quelques-unes de ces institutions de se subvenir à elles-mêmes.

On subventionne les médecins qui exercent leur profession dans les ports éloignés, en les nommant médecins-fonctionnaires à service discontinu; ils touchent un traitement suffisant pour subvenir à leurs besoins. L'établissement d'hôpitaux-villas a résolu, dans la majorité des cas, le problème d'intéresser les médecins à pratiquer dans les régions éloignées, où ils manquaient auparavant de l'outillage voulu et des contacts professionnels.

Le gouvernement accorde une aide pécuniaire, sous forme de subventions, à des étudiants en médecine choisis, moyennant garantie qu'ils reviendront à Terre-Neuve pratiquer leur profession pour un minimum de trois années.

Des bureaux de santé établis en certaines localités collaborent avec le gouvernement à l'amélioration de l'hygiène publique.

Assurance-santé.—Terre-Neuve a adopté depuis longtemps l'assurance-santé. Vu la modicité de ses revenus en espèces, la famille a pris l'habitude de payer le médecin en petits honoraires annuels, recevant en compensation les soins médicaux requis. Les gens appelaient cela: "être inscrits dans les livres du médecin". Comme corollaire à cette coutume, le gouvernement a institué un plan d'assurance-santé grâce auquel un chef de famille verse la somme de \$10 par an, s'il existe une villa-hôpital aux environs; dans les endroits desservis par un poste sanitaire, la cotisation correspondante est de \$5. Cette prime assure à la famille les soins médicaux pour l'année, avec honoraires supplémentaires pour soins dentaires et maternité. Personne, à Terre-Neuve, ne se voit refuser les soins médicaux. Un non-assuré paie des honoraires réduits s'il le peut; dans le cas contraire, les soins lui sont accordés aux frais de l'assistance publique.

Services sanitaires.—Un certain nombre de postes sanitaires et médicaux sont établis le long de la côte, aux endroits où il est difficile de communiquer avec les plus proches hôpitaux; les postes sanitaires disposent de quelques lits pour hospitalisation, et certains de ces postes sont dirigés par le gouvernement, d'autres, par des organismes bénévoles. Des infirmières de la Santé sont préposées là, ainsi qu'aux hôpitaux-villas, à la station ambulante d'Avalon et aux cliniques spéciales; elles servent aussi d'infirmières régionales. Leurs fonctions sont multiples et comprennent la visite des malades pauvres, les soins à domicile et l'instruction des tuberculeux, le soin et l'instruction des femmes enceintes, la lutte contre les maladies vénériennes et transmissibles, l'aide à l'oeuvre des donneurs de sang et de la Croix-rouge des jeunes et, finalement, le contrôle de l'état de santé des écoliers. Toutes les infirmières de la Santé ont appris le métier de sage-femme.

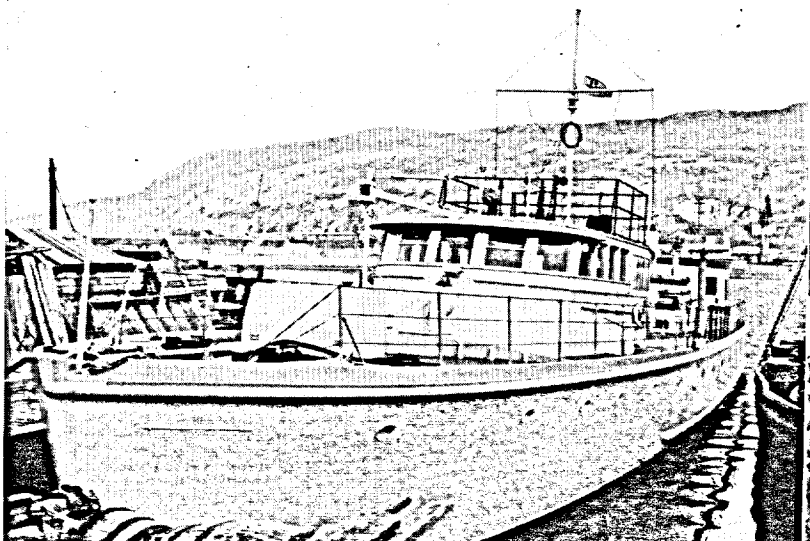
La Croix-rouge.—La section terre-neuvienne du Conseil central de la Société britannique de la Croix-rouge fut fondée en novembre 1947. Depuis l'annexion au Canada, on a entrepris de réorganiser la section de Terre-Neuve en une division provinciale de la Société canadienne de la Croix-rouge, et le changement aura probablement lieu au début de 1950. Après un an d'activité, la section avait créé six divisions comportant 28 centres dans toute la province. Le nombre de membres est d'environ 5,500, dont 2,600 prêtent un concours actif.

A Saint-Jean, la section dirige un foyer pour les malades attendant leur admission à l'hôpital; elle administre en outre deux cliniques pour bébés, distribue des quantités d'huile de foie de morue et de jus d'orange concentrés, et fournit aux malades nécessiteux, moyennant un léger tarif de location, des fauteuils roulants, des dossiers de malades et des béquilles.

Les cas relevant de l'assistance sociale sont traités au service central, à Saint-Jean, et tuberculeux, anciens combattants, estropiés, malades, vieillards et infirmes y reçoivent des douceurs. Un abri et des douceurs attendent les victimes de catastrophes ou de naufrages.

Services de santé du Labrador.—Les services de santé au Labrador sont assurés presque entièrement par l'Association internationale Grenfell, qui administre quatre postes sanitaires sur la côte et trois hôpitaux de 25 lits chacun, en plus d'entretenir un petit navire-hôpital. Ces services coûtent environ \$92,000 par an, mais l'Association reçoit une subvention du gouvernement de Terre-Neuve. Au cours de la seconde guerre mondiale, et par la suite, l'hôpital du Corps d'aviation royal canadien, à Goose-Bay, a été ouvert aux malades de tout le littoral qui ne pouvaient obtenir de secours ailleurs, et des "envolées de secours" sont souvent exécutées pour y ramener les malades. L'état de santé des habitants du Labrador est déplorable et la tuberculose y sévit.

Le Christmas Seal, propriété de l'Association antituberculeuse de Terre-Neuve, est muni d'un appareil de radiographie et visite les localités côtières dépourvues d'hôpitaux.



★ *Bien-être social*

Les services de bien-être social sont assurés par le gouvernement et par un certain nombre d'organismes bénévoles et religieux, dont la plupart sont subventionnés. Le gouvernement administre les pensions de vieillesse et les allocations aux veuves, aux orphelins et aux infirmes, vient en aide aux chômeurs indigents et valides, et s'occupe des enfants abandonnés ou à charge ainsi que des jeunes délinquants.

C'est en 1943 que fut organisée la Division du bien-être de l'enfance; la loi s'y rapportant fut adoptée l'année suivante. Cette division dirige les services d'aide à l'enfance dans l'île et favorise la création d'associations de protection de l'enfance. Elle administre une pouponnière et des foyers distincts pour la formation de garçonnets et de fillettes; elle s'occupe également des cas d'adoption ainsi que des filles-mères. La division voit en outre à l'application de la loi dite *School Attendance Act*; son directeur remplit les fonctions de juge du tribunal pour enfants et adolescents.

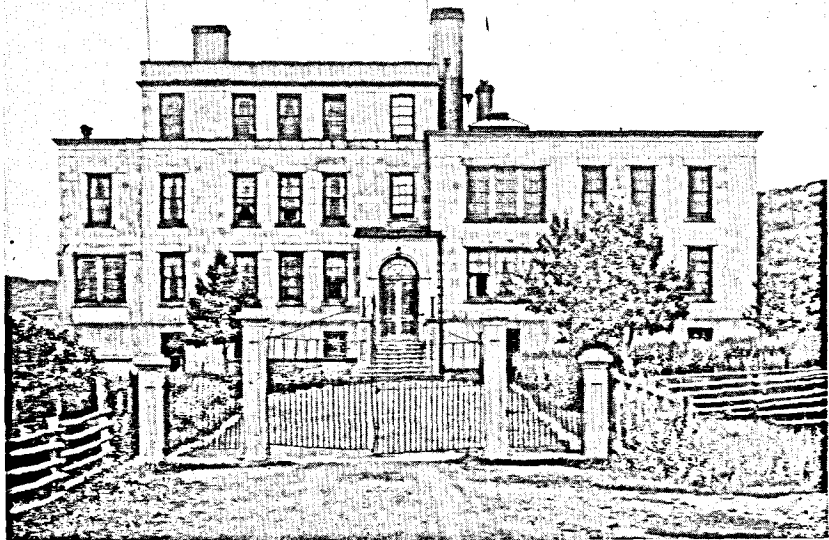
Avant l'union, Terre-Neuve accordait une pension aux vieillards; c'était une assez faible pension, soit \$120 par an aux gens mariés et \$72 aux célibataires, et l'âge d'admissibilité était plus élevé qu'au Canada. Environ 4,000 vieillards touchaient une pension à Terre-Neuve au moment de l'annexion. Depuis lors, la nouvelle province participe au système fédéral des pensions de vieillesse. Des allocations étaient aussi versées avant l'union aux veuves, orphelins et infirmes de Terre-Neuve, soit de \$40 à \$60 par année, plus \$48 pour chaque enfant de moins de 16 ans. La moyenne annuelle des allocataires ainsi assistés au cours des dix dernières années a été de 7,800.

Malgré l'absence, à Terre-Neuve, d'un plan d'assurance-chômage ou d'assistance aux municipalités, le gouvernement est venu en aide, par de petites contributions, aux travailleurs privés d'emploi par la maladie et aux chômeurs valides. Dans les localités dont les habitants vivent pour la plupart de la pêche, l'assistance



Des infirmières de la Santé s'occupent d'examiner les écoliers. Les grandes écoles ont leur propre clinique.

Au siège de l'Association, à Saint-Antoine, dans le nord de Terre-Neuve, l'hôpital de la Mission Grenfell dessert la partie septentrionale de l'île.



publique est un problème qui se pose périodiquement. Durant les longues années de la crise économique, une forte proportion de la population était à la charge de l'assistance publique, mais, à partir de 1942, alors que les emplois étaient abondants et que les prix du poisson étaient fermes, l'aide aux chômeurs a pour ainsi dire disparu. Comme ailleurs dans les localités rurales, les familles secourues des établissements de pêche sont en mesure de suppléer aux allocations en espèces en faisant elles-mêmes le jardinage, la pêche et la coupe du bois. Vu que la plupart des familles, surtout dans les localités plus petites, construisent et possèdent leur maison, le problème du logement est, lui aussi, moins aigu. C'est ce qui explique qu'avant l'annexion, l'allocation de chômage versée aux bien-portants était faible, soit de \$5 par mois (le montant correspondant étant un peu plus élevé à Saint-Jean et à l'île Bell). Terre-Neuve participe maintenant au plan fédéral de l'assurance-chômage du Canada.

Outre l'Association anti-tuberculeuse de Terre-Neuve, dont l'oeuvre à été décrite plus haut, les organismes suivants ont contribué utilement à l'oeuvre du bien-être social.

Association internationale Grenfell.—On ne saurait trop louer l'oeuvre accomplie durant de nombreuses années, dans le nord de Terre-Neuve et au Labrador, par cet organisme, sous le rapport de la santé et du bien-être social. L'Association a administré des pensionnats et externats d'enseignement à plusieurs endroits, ainsi qu'un orphelinat pouvant loger 70 enfants à Saint-Antoine. En 1937, une aile pour les tuberculeux a été ajoutée à l'hôpital Saint-Antoine. De plus, l'association maintient des postes sanitaires et médicaux sur la péninsule septentrionale de Terre-Neuve et au Labrador.

Le personnel des hôpitaux et des postes sanitaires Grenfell se recrute parmi des médecins et infirmières venus de toutes les parties du monde. Certains offrent leurs services pour les mois d'été seule-

ment, d'autres pour de plus longues périodes; plusieurs prennent leurs propres frais à leur compte. Ils parcourent le littoral soit par bateau, en été, soit avec chiens et traîneaux en hiver. Les malades paient les soins reçus en espèces, s'ils le peuvent, ou encore par du travail ou en bois de chauffage.

L'Association a pour but d'enseigner aux gens à se tirer d'affaire; elle va jusqu'à éduquer et aider directement la population des centres agricoles. Elle compte en outre une division de l'industrie et de l'artisanat, qui enseigne aux personnes désavantagées à gagner leur vie, et qui permet aux femmes de la région d'enjoliver leur foyer et, en certains cas, d'accroître le revenu familial.

Nonia.—Ce sigle désigne la *Newfoundland Outport Nursing and Industrial Association*, société qui a eu le mérite d'introduire les services d'hygiène dans les petits ports de mer. Cet organisme bénévole naquit d'une initiative: encourager l'industrie familiale en vue d'obtenir les fonds pour le maintien de services sanitaires. Comme le gouvernement assume, depuis 1934, l'entière responsabilité de ces services dans l'île, *Nonia* est devenue une entreprise purement commerciale, offrant en vente des articles tissés et tricotés à la main.

Jubilee Guilds.—C'est la *Service League*, instituée en 1932 par un groupe de citoyens soucieux de fournir des vêtements et d'autres fournitures aux déshérités, qui a donné naissance aux *Jubilee Guilds*, organisés en 1935 sur le modèle des *Women's Institutes* du Canada et du Royaume-Uni. Ces groupements enseignent l'art culinaire, la mise en conserves, le jardinage, les soins à domicile, les travaux manuels, l'hygiène et l'aviculture. En 1938, le gouvernement entreprit de subventionner les *Guilds* dont le nombre s'accrut de 15 en 1937 à 79 en 1940. Le nombre actuel est de 108. Les articles tissés à la main sont mis en vente au bureau central des *Guilds* à Saint-Jean.

Associations de bien-être de l'enfance.—Il y a déjà plus de 25 ans que cette association a entrepris son oeuvre, à titre d'organisme bénévole soutenu financièrement par des subventions d'égal montant provenant du Conseil municipal de Saint-Jean et du gouvernement de Terre-Neuve d'une part, et de souscriptions publiques d'autre part. Son premier dispensaire fut inauguré en 1923. On enseignait aux mères l'art culinaire, l'hygiène et la puériculture; on leur procurait aussi quelques divertissements. En 1934, l'Association dirigeait deux dispensaires avec un personnel de cinq infirmières. Cette année-là, la Commission de gouvernement se chargea de l'élément médical de l'oeuvre, et fournit à l'Association un bureau central de même que les services d'un médecin. Des étudiantes infirmières font un stage d'un mois dans ces dispensaires.

A présent, l'Association administre trois cliniques ou dispensaires, et borne pour ainsi dire son activité à l'éducation des mères et à l'application de mesures préventives, telles que le traitement aux rayons ultra-violetts des enfants rachitiques. Elle surveille la distribution gratuite du lait et de l'huile de foie de morue que le

gouvernement fournit aux enfants sous-alimentés. Dernièrement, elle a étendu son activité aux environs de Saint-Jean.

L'Institut des aveugles.—Un institut des aveugles, affilié à l'Institut national canadien des aveugles, reçoit une subvention du gouvernement. Ce dernier paie aussi les frais de scolarité des aveugles et des sourds qui fréquentent les écoles de Halifax.

Eglises et clubs de bienfaisance sociale.—Les églises poursuivent depuis longtemps leurs oeuvres de bienfaisance, et les principales dirigent un orphelinat ou quelque autre institution de bien-être social. La plupart de ces oeuvres reçoivent l'appui financier du gouvernement. Les clubs de bienfaisance sociale, tels que le *Rotary*, le *Lions* et le *Kinsmen*, ont fait oeuvre utile en faveur de l'enfance malheureuse en établissant, entre autres, des terrains de jeux et des camps d'été sous surveillance. Le club *Rotary* a patronisé à leur début un certain nombre d'initiatives de bien-être, y compris les *Jubilee Guilds*.

**Frais d'entretien des services sociaux, fin mars des années
désignées, 1935-1949**

(Millions de dollars)

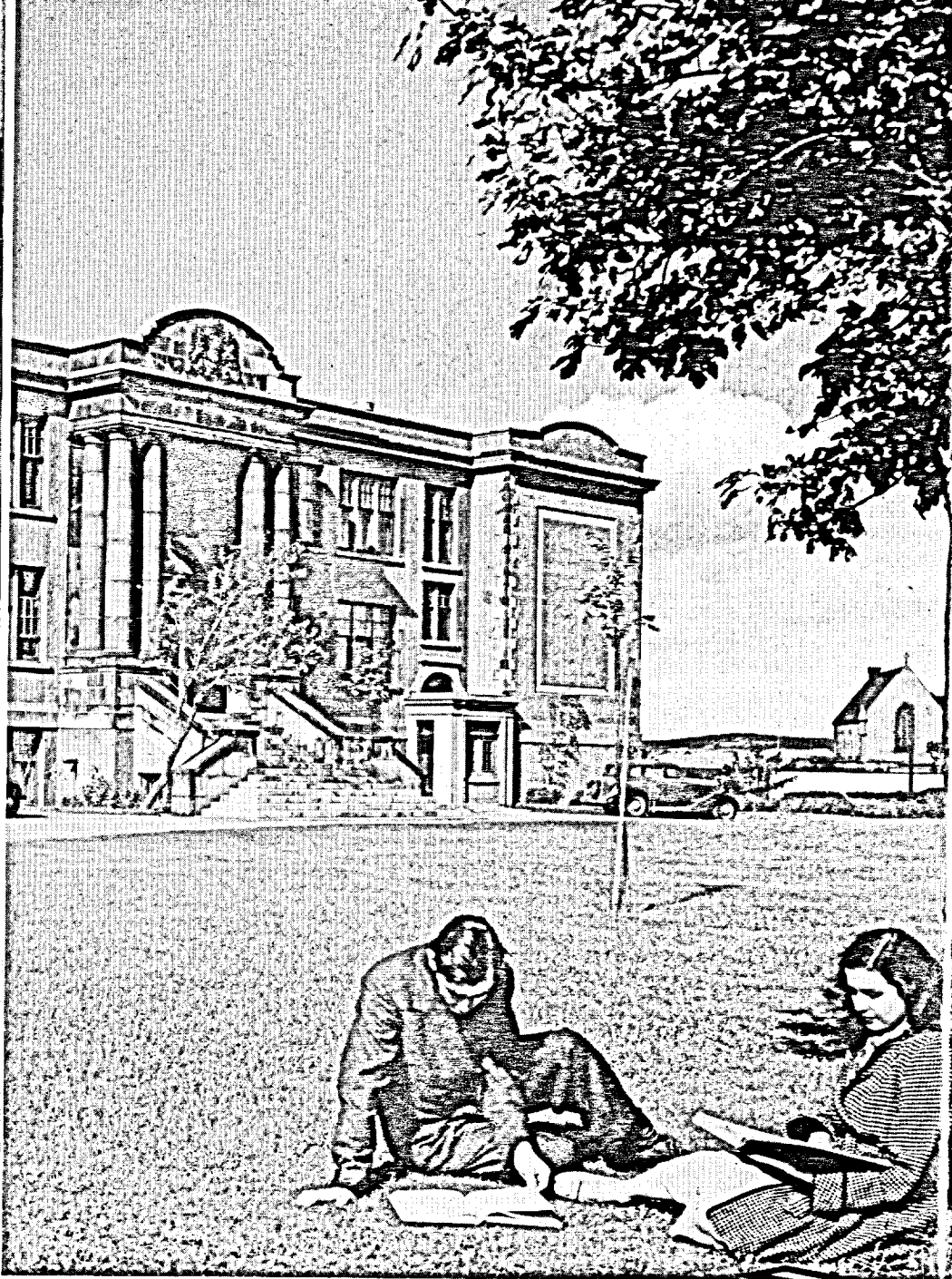
Année	Santé publique	Secours et bien-être	Éducation ¹	Services divers	Total
1935.....	0.6	1.6	0.7	Néant	2.9
1938.....	1.0	1.6	1.1	0.03	3.7
1942.....	1.3	0.8	1.4	0.05	3.6
1944.....	2.0	0.9	2.0	0.1	5.0
1945.....	2.4	1.0	2.4	0.4	6.2
1947.....	2.8	1.8	3.5	0.1	8.2
1948.....	3.3	1.9	3.6	0.1	8.9
1949.....	3.8	3.5	4.1	0.1	11.5

¹ Y compris les traitements des instituteurs.

**Statistique des hôpitaux et des services médicaux du
gouvernement¹, 1935-1948**

Année	Membres du personnel médical et hospitalier	Jours de traitement de patients	Lits disponibles
	Nombre	Nombre	Nombre
1935.....	356	360,000	1,016
1938.....	556	412,000	1,390
1941.....	617	489,000	1,550
1944.....	876	554,000	1,680
1945.....	1,031	568,000	1,709
1946.....	1,097	604,956	1,737
1947.....	1,383	680,427	1,930
1948.....	1,542	680,420	1,964

¹ Le nombre de lits dans les autres institutions s'élevait à 632 en 1948; les chiffres ne sont pas disponibles pour les années antérieures.



Le Memorial University College de St-Jean est une institution neutre reconnue par les principales universités du Canada. Il a été construit en mémoire des victimes de la première guerre mondiale.

Instruction publique

L'INSTRUCTION publique à Terre-Neuve a toujours revêtu un caractère confessionnel. Ce furent les membres du clergé qui prirent d'abord la responsabilité de l'enseignement et ils continuèrent ensuite à exercer une influence considérable dans ce domaine. Le système confessionnel est la conséquence naturelle des conditions sociales, géographiques et économiques de Terre-Neuve. Il résulte non seulement de l'autorité exercée par les membres du clergé mais en partie de ce que la direction efficace d'un grand nombre de petites écoles dispersées çà et là serait à la fois difficile et extrêmement coûteuse pour une administration centrale. Le système en vertu duquel des pouvoirs administratifs considérables sont délégués aux autorités de l'endroit a si bien répondu aux besoins de Terre-Neuve qu'en dépit du fait que l'enseignement est maintenant, en grande partie, dirigé et subventionné par l'Etat, l'administration continue de tenir compte des dénominations religieuses.

L'historique de l'enseignement à Terre-Neuve révèle les relations étroites qui ont existé dès le début entre l'église et l'école. La première école fut fondée à Bonavista en 1726 par un pasteur qui avait été envoyé dans la colonie par la Société de propagation de l'Evangile dans les pays étrangers. Au cours du siècle suivant, les groupements religieux, ainsi que certains particuliers et organismes, assumèrent les frais d'éducation et en eurent l'entière responsabilité. Ce n'est qu'après que Terre-Neuve eût obtenu son premier gouvernement représentatif que l'enseignement fut formellement organisé dans l'île entière. La première loi sur l'enseignement en 1836, visait à rendre l'enseignement non confessionnel en prohibant l'emploi de tout manuel "ayant tendance à enseigner ou à inculquer les doctrines ou dogmes spécifiques d'une église ou société religieuse particulière, quelle qu'elle soit". Sept ans plus tard, cependant, une modification à la loi reconnaissait les deux principales dénominations religieuses de l'époque, l'Eglise catholique romaine et l'Eglise anglicane, et prévoyait d'égaux subventions pour la continuation de leur oeuvre d'enseignement. Des modifications successives engendrèrent un système d'enseignement tout à fait confessionnel, qui demeura en vigueur jusqu'à ce que la Commission de gouvernement entrât en fonctions et que le système relevât du gouvernement en 1935.

Administration.—Les rouages de l'administration à Terre-Neuve diffèrent de ceux des autres provinces du Canada. Le ministère de l'Instruction publique (créé en 1920 et réorganisé en

1935) est administré par le ministre provincial de l'Instruction publique. Le travail de ce ministère est dirigé par le secrétaire de l'Instruction publique, ce qui est l'équivalent d'un sous-ministre dans les autres provinces. La ligne de conduite à suivre est établie par un Conseil de l'Instruction publique composé du ministre, du secrétaire et de quatre fonctionnaires de l'exécutif qui agissent comme directeurs de l'enseignement élémentaire et secondaire. Ces fonctionnaires sont aussi les représentants officiels des quatre principales dénominations. Les décisions du Conseil doivent être approuvées par le ministre, mais en pratique le gouvernement n'adopterait pas de législation inacceptable aux divers groupements religieux.

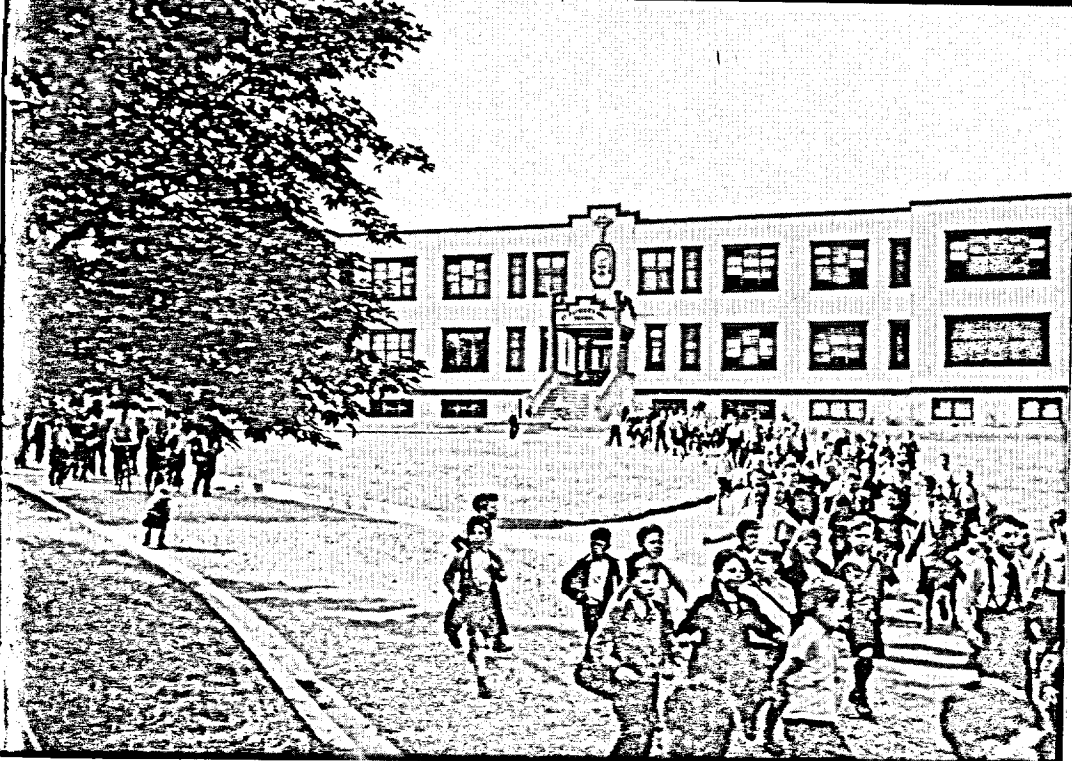
L'île est divisée en régions d'enseignement pour chaque dénomination et chaque région est administrée par un conseil d'Instruction publique désigné, dont le membre du clergé de l'endroit fait toujours partie. Généralement il en est le président. Les conseils nomment et peuvent congédier les instituteurs, paient les traitements à même les subventions du gouvernement et veillent sur la propriété de l'école dont ils détiennent généralement les titres. Leur tâche est dirigée par le ministre de l'Instruction publique, par l'intermédiaire du fonctionnaire exécutif appartenant à la religion concernée.

D'après le système des régions confessionnelles, un petit village peut avoir deux ou trois écoles s'il y a assez de gens de différentes religions. La critique la plus fréquente de ce système porte sur le chevauchement ou la multiplication des services. Cet état de choses est maintenant moins fréquent que l'on pourrait s'y attendre, la population tendant à se grouper d'après ses convictions religieuses. Selon une enquête basée sur le recensement de 1935, 31.2 p. 100 des gens vivaient alors dans des villages où au moins 90 p. 100 appartenaient à la même religion; 43.2 p. 100 (en ne comptant pas Saint-Jean) vivaient dans des endroits où au moins 75 p. 100 des gens appartenaient à la même religion. En 1943, le ministère de l'Instruction publique signalait qu'il y avait chevauchement ou multiplication des services éducatifs à 128 endroits seulement, soit 12.8 p. 100 du nombre total.

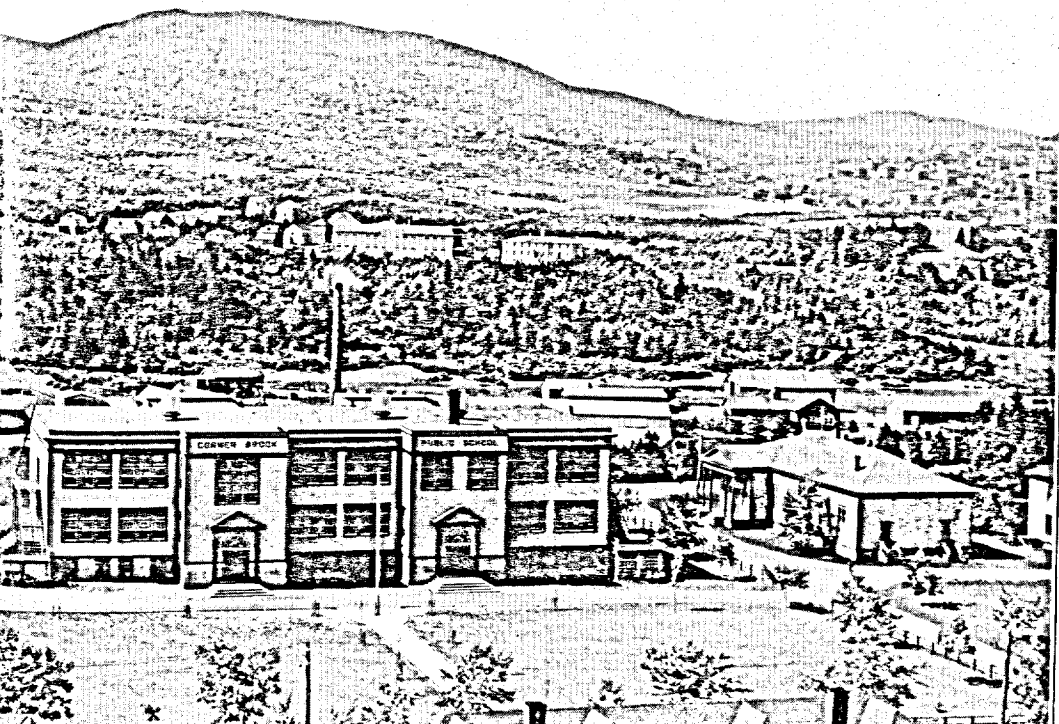
La poussée des ouvriers vers les centres urbains augmentant avec l'expansion des industries du papier et des mines, les sectes religieuses se sont davantage mêlées. Dans les nouveaux centres, la population protestante a tendance à fusionner ses écoles.

Le ministère de l'Instruction publique possède un personnel de 22 inspecteurs, tous anciens instituteurs, qui après inspection, font rapport sur les écoles, et agissent en qualité d'agents de liaison entre le ministère d'une part, les instituteurs et les autorités locales de l'autre. Ils ont la surveillance de l'enseignement élémentaire et secondaire.

Comme dans les autres provinces, le ministère de l'Instruction publique de Terre-Neuve dresse le programme d'études pour les écoles, autorise les manuels, établit des règlements relatifs à la



Terre-Neuve possède un nombre grandissant d'écoles modernes comme l'école publique de Saint-Jean (ci-dessus) et celle de Corner-Brook.



compétence des instituteurs, approuve les projets de construction, surveille le programme de formation des instituteurs, l'octroi de leurs diplômes et dirige les écoles. Le ministère fournit aussi les fonds nécessaires aux conseils régionaux de l'Instruction publique pour les traitements des instituteurs, et, de plus, verse directement à chaque instituteur, à titre d'augmentation de traitement, une somme fixée d'après une échelle déterminée par la compétence et l'expérience.

Au Labrador, l'enseignement se fait comme ailleurs à Terre-Neuve, dans les écoles confessionnelles subventionnées et surveillées par le gouvernement. En outre, l'Association internationale Grenfell (voir p. 69) dirige des pensionnats et des externats pour ses missions de Cartwright, Rivière-du-Nord-Ouest et Rivière-Sainte-Marie.

Genres d'écoles.—La plupart des écoles de Terre-Neuve sont mixtes. Nombre d'entre elles réunissent l'enseignement élémentaire et l'enseignement secondaire. Lorsque les deux sont distincts, les écoles élémentaires comprennent la première jusqu'à la huitième année, les écoles secondaires, les neuvième, dixième et onzième années. Les matières enseignées y sont les mêmes que dans nos écoles canadiennes. Les sujets dans les écoles secondaires comprennent l'anglais, le français, le latin, les mathématiques, l'histoire, les sciences générales ou la chimie et la physique, l'hygiène, les arts et le travail manuel. L'instruction religieuse est donnée dans toutes les écoles, mais n'est pas obligatoire.

Des 1,200 écoles qui fonctionnaient en 1947-1948, 796 dont 454 enseignaient certaines matières du cours secondaire, se composaient d'une seule pièce. Les élèves des écoles secondaires formaient 10.4 p. 100 du nombre total inscrit. Cette année-là, le nombre d'inscriptions s'éleva à 72,940; il y avait 2,408 instituteurs et 2,240 salles de classe. On tend à agrandir les écoles à une seule pièce de façon à pouvoir y aménager deux ou trois salles. Afin d'accroître l'efficacité des écoles dans les petits villages, on établit actuellement des écoles secondaires régionales pour les enfants des alentours.

A Saint-Jean, chaque confession religieuse possède ses propres écoles et collèges, dont un certain nombre seulement sont mixtes. Les collèges sont munis d'un meilleur personnel et sont meublés avec plus de recherche que la moyenne des écoles secondaires; plusieurs ont prévu des sections spéciales pour la culture physique, la musique, le travail manuel et les sciences commerciales. Ils sont soutenus par des subventions spéciales du gouvernement, par les contributions des diverses dénominations religieuses et par les rétributions scolaires. Ils comportent des pensionnats pour accommoder les étudiants de l'extérieur et sont destinés à servir pour toute la province.

Le *Memorial University College* fut fondé en 1925, grâce surtout à la générosité de la *Carnegie Corporation*, en souvenir des Terre-neuviens qui ont combattu et plus particulièrement de ceux qui ont donné leur vie lors de la première guerre mondiale. Il n'est pas confessionnel, mais les principales dénominations religieuses

sont représentées au Conseil des gouverneurs et parmi le corps enseignant. Jusqu'en 1949, le *Memorial University College* enseignait les deux premières années des cours réguliers conduisant au diplôme d'arts et sciences. Le programme comportait en plus deux ans de sciences ménagères, deux ans d'études prémédicales, trois ans de cours de génie préparatoires et de pédagogie. Ce collège est reconnu par les principales universités canadiennes. En août 1949, le Parlement de Terre-Neuve adopta un bill élevant le statut du Collège à celui d'université désormais désignée sous le nom de *Memorial University of Newfoundland*.

Le ministère de l'Instruction publique ne dispose pas encore d'écoles de métier ou d'écoles techniques, mais la question est actuellement à l'étude. Un Institut des métiers, établi pour la mise à exécution du programme de réadaptation civile, a grandement aidé les anciens combattants. N'étant plus utile à cette fin, il a été modifié en école de formation professionnelle. Il se peut que l'Institut passe sous la direction du ministère de l'Instruction publique.

Instituteurs.—Les instituteurs laïques reçoivent leur formation au *Memorial University College* et les instituteurs religieux, de leur propre communauté, mais se conforment aux exigences de l'Etat. Le minimum requis pour un diplôme d'enseignement permanent est l'immatriculation avec un an de formation professionnelle. Le cours complet de pédagogie pour instituteurs au *Memorial University College* dure trois ans, mais le programme prévoit une quatrième année à la fin de laquelle les étudiants peuvent obtenir un baccalauréat en pédagogie.

Les traitements des instituteurs ont augmenté considérablement ces dernières années. Jusqu'en 1941, au delà de la moitié des instituteurs de Terre-Neuve recevaient moins de \$500 par an. Les

Les centres les plus
populeux possè-
dent des écoles
secondaires très
bien aménagées.
Certains collèges
confessionnels ne
sont pas mixtes.



bonis de guerre institués en 1941 leur ont permis de faire face à l'augmentation du coût de la vie durant la guerre et, en 1944, une nouvelle échelle de traitements comprenant une partie du boni de guerre fut établie, ce qui porte le traitement annuel minimum à \$680. En 1947-1948, le traitement moyen était de \$920 par an.

Fréquentation scolaire.—En 1942, la loi dite *School Attendance Act* prévoyait pour la première fois la gratuité de l'enseignement à Terre-Neuve et rendait obligatoire la fréquentation de l'école entre les âges de 7 et 14 ans si une école de la confession voulue était accessible. Un enfant qui atteint ses 14 ans durant l'année scolaire doit terminer celle-ci. Le choix de l'école est libre, et nul enfant n'est forcé de fréquenter une école d'une religion autre que la sienne.

Programme et examens.—Le programme d'études actuel a été adopté en 1935 à la suite des recommandations d'une Commission chargée de l'élaboration du programme et établie par le gouvernement en 1933. Un Comité permanent de revision du programme a été constitué pour surveiller les cours et faire les changements qui s'imposent.

Les manuels sont fournis aux écoles élémentaires par la Section des livres, qui relève du ministère de l'Instruction publique, pour la moitié environ du prix coûtant. Les étudiants des écoles secondaires achètent leurs propres livres des librairies commerciales.

L'organisation des examens, la distribution des diplômes et des bourses d'études relèvent du Conseil de l'enseignement supérieur, organisme interconfessionnel créé en 1893 et dont les membres sont maintenant désignés par le gouvernement provincial. Avant 1893, chaque confession religieuse établissait son programme et tenait ses propres examens. Le Conseil de l'enseignement supérieur est en réalité un bureau d'examineurs et un bureau central où sont inscrits les résultats des examens. Il exerce une grande influence sur le travail accompli dans les écoles car les examens extérieurs sont hautement appréciés à Terre-Neuve. Le Conseil se compose de représentants des principales confessions et du ministère de l'Instruction publique.

Au cours des années 1930, Terre-Neuve devint membre de la Commission conjointe des examens des provinces Maritimes et de Terre-Neuve. Cette entente, rendue possible par la *Carnegie Corporation*, signifie que les épreuves d'examen des écoles secondaires de Terre-Neuve sont préparées par la Commission et que les examens sont corrigés avec ceux des autres étudiants des Maritimes par les mêmes examinateurs. De là proviennent les relations étroites qui existent dans le domaine de l'instruction publique entre Terre-Neuve et les provinces Maritimes.

Formation des adultes.—La formation des adultes comprend des cours du soir et des études en groupes. Ce programme et celui de l'enseignement visuel ont été récemment réunis sous un même

La Gosling Memorial Library, à Saint-Jean.



service. L'enseignement par l'image est l'oeuvre de projectionnistes qui vont en tournée dans l'île en été et en hiver montrant des films instructifs aux écoliers et aux adultes. La cinémathèque de ce service comprend au delà de 1,200 films.

Les cours par correspondance permettent aux parents, dans les endroits isolés, de commencer l'instruction des enfants à la maison.

Un Centre national d'artisanat, dirigé par le ministère de l'Instruction publique, donne des cours réguliers à environ 40 étudiants venant de divers endroits et des cours du soir aux habitants de Saint-Jean. L'inscription à ces cours a été de 177 en 1947-1948. Le Centre a donné sa seconde série de cours d'été en 1948.

Bibliothèques publiques.—L'Office des bibliothèques publiques, créé par le ministère en 1935, dirige la *Gosling Memorial Library* de Saint-Jean et 25 bibliothèques régionales dans d'autres parties de la province. Un service de bibliothèques ambulantes, inauguré avant l'ouverture des bibliothèques régionales, continue de desservir les îlots de population, surtout sur la côte du Labrador.

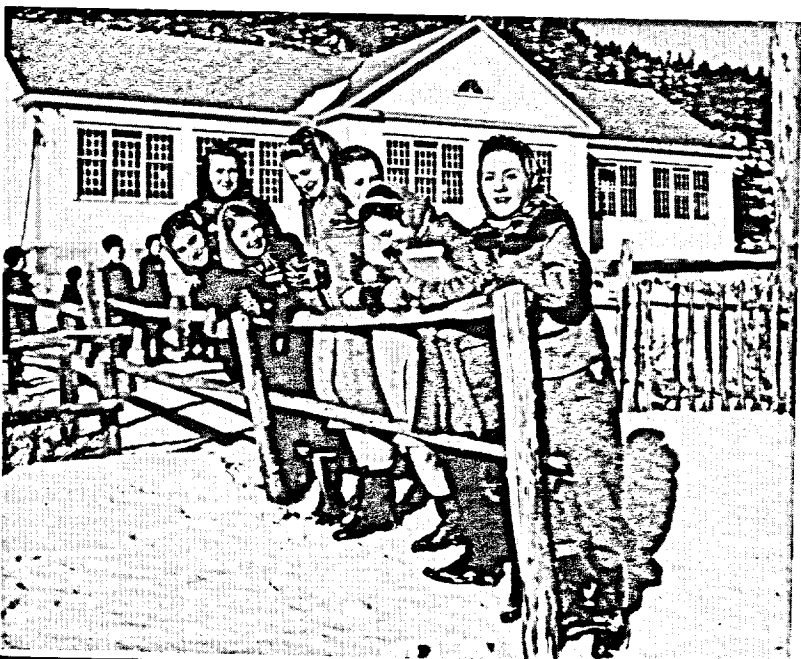
Dépenses.—Il n'y a pas de taxe ou d'impôt pour l'enseignement à Terre-Neuve. Les confessions religieuses fournissent encore des contributions appréciables mais la plupart des fonds proviennent maintenant du gouvernement. Les dépenses publiques pour l'enseignement ont énormément augmenté ces dernières années. Après avoir diminué d'un peu plus d'un million de dollars en 1930-1931 à la moitié de ce montant en 1932-1933, elles accusèrent de nouveau une courbe ascendante après 1934, époque où des subventions furent accordées par le gouvernement britannique; aux alentours de 1936-1937, ces dépenses dépassaient de nouveau le million de dollars. Le tableau suivant indique l'augmentation au cours de la dernière période décennale, les toutes dernières années reflétant la prospérité amenée par la guerre et l'après-guerre.

Année	Frais d'enseigne- ment	Pourcentage des dépenses du gouver- nement	Coût moyen par étudiant	Coût moyen par habitant
	\$		\$	\$
1937-1938	1,126,689	10.48	25.95	3.77
1939-1940	1,453,781	11.26	31.11	5.02
1941-1942	1,662,922	14.01	37.56	5.40
1943-1944	2,370,757	12.06	48.23	8.19
1945-1946	3,310,177	13.04	63.53	10.54
1947-1948	3,662,959	8.93	65.74	11.45

Sur le total des dépenses publiques pour frais d'enseignement s'élevant à \$3,662,959 en 1947-1948, environ \$2,500,000 ont été consacrés aux traitements des instituteurs, presque tout le reste ayant servi à la construction de nouvelles écoles, à l'entretien et aux réparations, aux services d'éducation pour les adultes, à l'enseignement visuel et au versement de subventions accordées à l'Office des bibliothèques publiques, au *Memorial University College*, au Centre national d'artisanat et à la Section des livres.

En 1938, le gouvernement entreprit pour la première fois de payer une partie du coût de la construction de nouvelles écoles et du remplacement des anciennes. Les subventions à cette fin ont varié entre \$30,000 et \$500,000 par an. En 1947-1948 le grand total avait atteint \$3,264,000 affectés à la construction de 590 nouvelles écoles remplaçant de plus anciennes et à la réparation ou à l'agrandissement de 208 autres, le tout comprenant au delà de 1,400 salles de classe. Un nouvel ameublement a aussi été fourni à plusieurs écoles, grâce à cette subvention. Ce montant ne représente qu'une partie de la somme dépensée pour les écoles, car la localité paie d'habitude plus de la moitié du coût des nouveaux bâtiments et fournit généralement la main-d'oeuvre. Avant 1938, la localité supportait le coût entier de l'entreprise.

Les dépenses de Terre-Neuve en matière d'enseignement, par tête, sont comparées à celles des autres provinces canadiennes dans



Joyeuses écolières

le tableau suivant. Quoique les chiffres ne soient pas recueillis sur une base strictement comparable (ainsi, dans le Québec comme à Terre-Neuve, des groupements religieux contribuent à l'éducation) ils offrent d'utiles comparaisons.

Province	1944-45 1946-47		Province	1944-45 1946-47	
	\$	\$		\$	\$
Terre-Neuve	9.36	10.58	Ontario	16.52	16.01
Île du Prince-Édouard	7.74	8.96	Manitoba	12.87	16.81
Nouvelle-Écosse	9.41	12.19	Saskatchewan	16.31	21.17
Nouveau-Brunswick	8.80	11.64	Alberta	17.96	21.14
Québec	10.16	13.73	Colombie-Britannique	13.69	17.55

Écoliers de cinq ans ou plus, par groupe d'âge et par district, recensement de 1945

District	5-9	10-14	15-19	20 ou plus	Total
Baie-Blanche.....	882	1,170	250	4	2,306
Baie-Verte.....	712	828	190	9	1,739
Grand-Falls.....	2,162	2,117	555	20	4,854
Twillingate.....	767	938	174	6	1,885
Pogo.....	720	891	204	3	1,818
Bonavista-Nord.....	1,011	1,146	322	22	2,501
Bonavista-Sud.....	724	938	243	8	1,913
Trinité-Nord.....	954	1,262	330	18	2,564
Trinité-Sud.....	940	1,061	283	14	2,298
Carbonnière—Baie-de-Verde.....	1,038	1,182	367	16	2,603
Havre-de-Grâce.....	616	647	130	6	1,399
Porte-de-Grave.....	573	652	190	14	1,429
Harbour-Main—Île Bell.....	1,677	1,642	400	14	3,733
Saint-Jean-Ouest.....	2,634	3,242	1,041	89	7,006
Saint-Jean-Est.....	2,024	2,537	995	116	5,672
Ferryland.....	463	552	163	8	1,186
Plaisance et Sainte-Marie.....	734	831	178	11	1,754
Plaisance-Ouest.....	721	839	189	11	1,760
Burin.....	1,032	1,121	298	14	2,465
Baie-de-Fortune et l'Ermitage.....	917	1,089	164	3	2,173
Burgoe et La Poile.....	791	929	130	3	1,853
Saint-Georges—Port-au-Port.....	1,205	1,307	200	9	2,721
Humber.....	2,038	2,270	627	30	4,965
Sainte-Barbe.....	683	768	131	5	1,587
Labrador.....	289	407	66	4	766
Totaux.....	26,307	30,366	7,820	457	64,950

Inscriptions aux écoles élémentaires et secondaires, par année et âge, année scolaire 1946-1947

Année	Nombre	Pourcentage du total	Age		
			Age	Nombre	Pourcentage du total
1re	19,901 ¹	27.9	5	4,809	6.7
2e	8,964	12.5	6	7,125	9.9
3e	8,126	11.3	7	7,618	10.6
4e	7,302	10.1	8	7,186	10.0
5e	6,559	9.1	9	6,707	9.3
6e	5,746	8.0	10	6,546	9.1
7e	4,469	6.2	11	6,587	9.2
8e	3,479	4.8	12	6,453	9.0
9e	3,124	4.3	13	6,044	8.4
10e	2,408	3.4	14	5,192	7.2
11e	1,433	2.0	15	3,607	5.0
12e	409 ²	0.4	16	2,248	3.1
			17	1,137	1.6
			18 et plus	661	0.9
Totaux.....	71,920	100.0	Totaux.....	71,920	100.0

¹ Comprend environ 4,800 écoliers âgés de 5 ans. ² Suivant des cours spéciaux; de plus 20 élèves sont inscrits à des cours par correspondance.

**Inscriptions aux écoles élémentaires et secondaires, par religion et sexe,
année scolaire 1946-1947**

Religion ou secte	Garçons		Filles		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Catholique romaine.....	11,901	33.4	12,576	34.6	24,477	34.0
Anglicane.....	10,324	29.0	10,202	28.1	20,526	28.6
Église-Unie.....	8,479	23.8	8,736	24.1	17,215	23.9
Armée du Salut.....	2,149	6.0	2,201	6.1	4,350	6.0
Unifiée.....	2,190	6.2	2,045	5.6	4,235	5.9
École neutre.....	338	0.9	308	0.9	646	0.9
Colonisation.....	132	0.4	122	0.3	254	0.4
Adventiste du septième jour.....	102	0.3	115	0.3	217	0.3
Totaux.....	35,615	100.0	36,305	100.0	71,920	100.0

**Inscriptions et moyenne de fréquentation quotidienne aux écoles
publiques élémentaires et secondaires de Terre-Neuve,
comparativement aux autres provinces, année
scolaire 1946-1947**

Province	Inscriptions	Moyenne de fréquentation quotidienne	
	Nombre	Nombre	%
Terre-Neuve.....	71,920	54,147	75
Île du Prince-Édouard.....	17,869 ¹	14,404	87
Nouvelle-Écosse.....	122,211	102,099	83
Nouveau-Brunswick.....	96,435	78,129	81
Québec.....	635,000	²	—
Ontario.....	678,209	597,631	88
Manitoba.....	120,813	103,739	86
Saskatchewan.....	170,329	135,038	79
Alberta.....	155,517	131,011	84
Colombie-Britannique.....	137,827	121,334	88

¹ Excepté le Collège *Prince of Wales* comptant 553 étudiants les trois premières années.

² Chiffres non disponibles.

**Inscriptions au Memorial University College, par année et cours, année
scolaire 1946-1947**

Cours	Première année	Deuxième année	Troisième année	Total
Réguliers et continus				
Arts.....	110	47	17	174
Génie.....	42	22	15	79
Pédagogie.....	135	25	21	181
Totaux, cours réguliers et continus.....	287	94	53	434
Spéciaux et intermittents				
Navigation.....	—	—	—	115
Cours par correspondance et cours du soir.....	—	—	—	128
Cours d'été.....	—	—	—	102 ¹
Totaux, spéciaux et intermittents.....	—	—	—	345¹

¹ Il y avait en outre 283 candidats au diplôme d'instituteur de troisième classe et 148 au diplôme de deuxième classe.

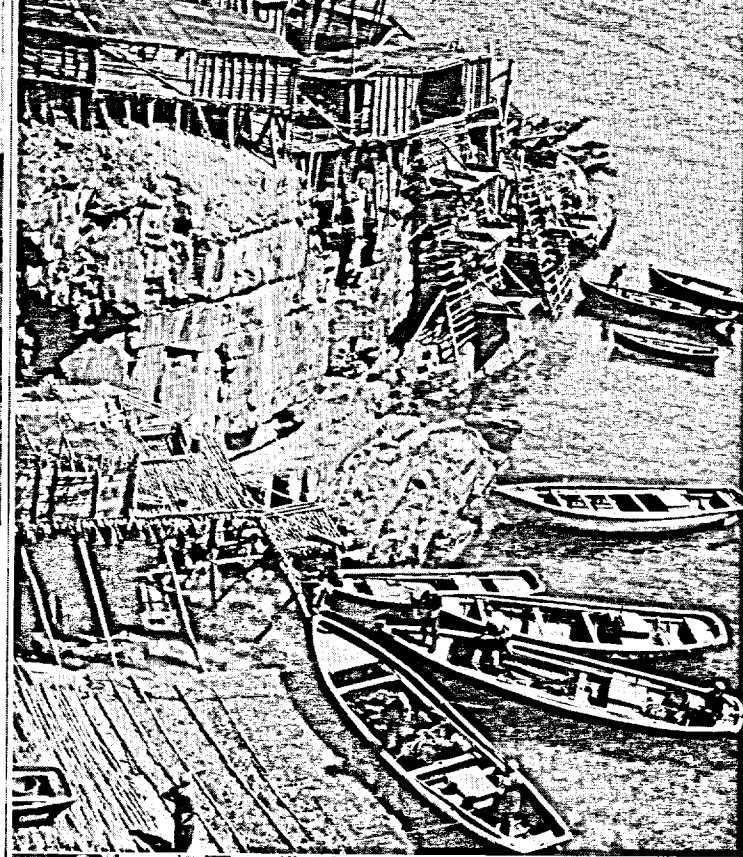
**Instituteurs classés selon le traitement annuel, année scolaire
1946-1947**

Échelle de traitements	Nombre	Échelle de traitements	Nombre
\$ 500—\$ 599	121	\$1.400—\$1.499	87
600— 699	223	1.500— 1.599	62
700— 799	297	1.600— 1.699	54
800— 899	403	1.700— 1.799	32
900— 999	289	1.800— 1.899	16
1.000— 1.099	243	1.900— 1.999	17
1.100— 1.199	126	2.000— 2.499	27
1.200— 1.299	104	2.500— 2.999	7
1.300— 1.399	91	3.000 ou plus	8

**Instituteurs classés selon le brevet et le sexe, années
scolaires 1940 et 1947**

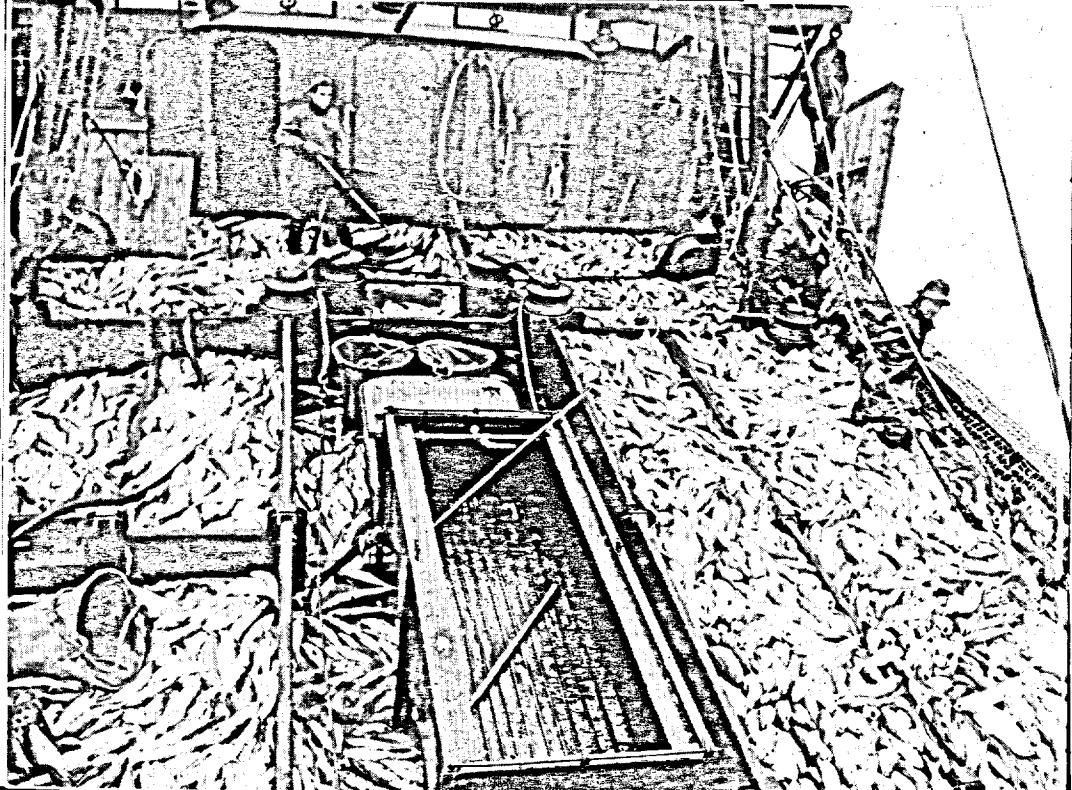
NOTE.—Un brevet universitaire exige 3 ans de formation professionnelle et 3 ans de succès dans l'enseignement; le brevet d'adjoint, 2 ans de formation et 2 ans d'expérience; le brevet de première classe, un an de chacune; les brevets de deuxième et de troisième classe sont des brevets d'origine plus ancienne. A Terre-Neuve, comme partout ailleurs, la pénurie d'instituteurs a nécessité l'emploi de personnel non pourvu de titres.

Brevet	1940				1947			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Universitaire....	83	11.7	48	3.9	98	13.3	60	3.8
Adjoint	88	12.4	77	6.3	76	10.3	64	4.1
Première classe...	174	24.5	414	33.7	215	29.2	484	31.0
Deuxième classe.	220	30.9	456	37.2	146	19.8	512	32.8
Troisième classe.	105	14.8	163	13.3	92	12.5	220	14.1
Non diplômés...	41	5.8	69	5.6	110	14.9	222	14.2
Totaux...	711	100.0	1,227	100.0	737	100.0	1,562	100.0



Les pêcheurs de Pouch-Cove lancent, au moyen de fourches, la morue sur les vigneaux où elle est séchée. Ceux qui font la pêche côtière dans leurs petits doris capturent le plus de poisson.

←
Pêche d'un morutier moderne.
→



Ressources naturelles et industries

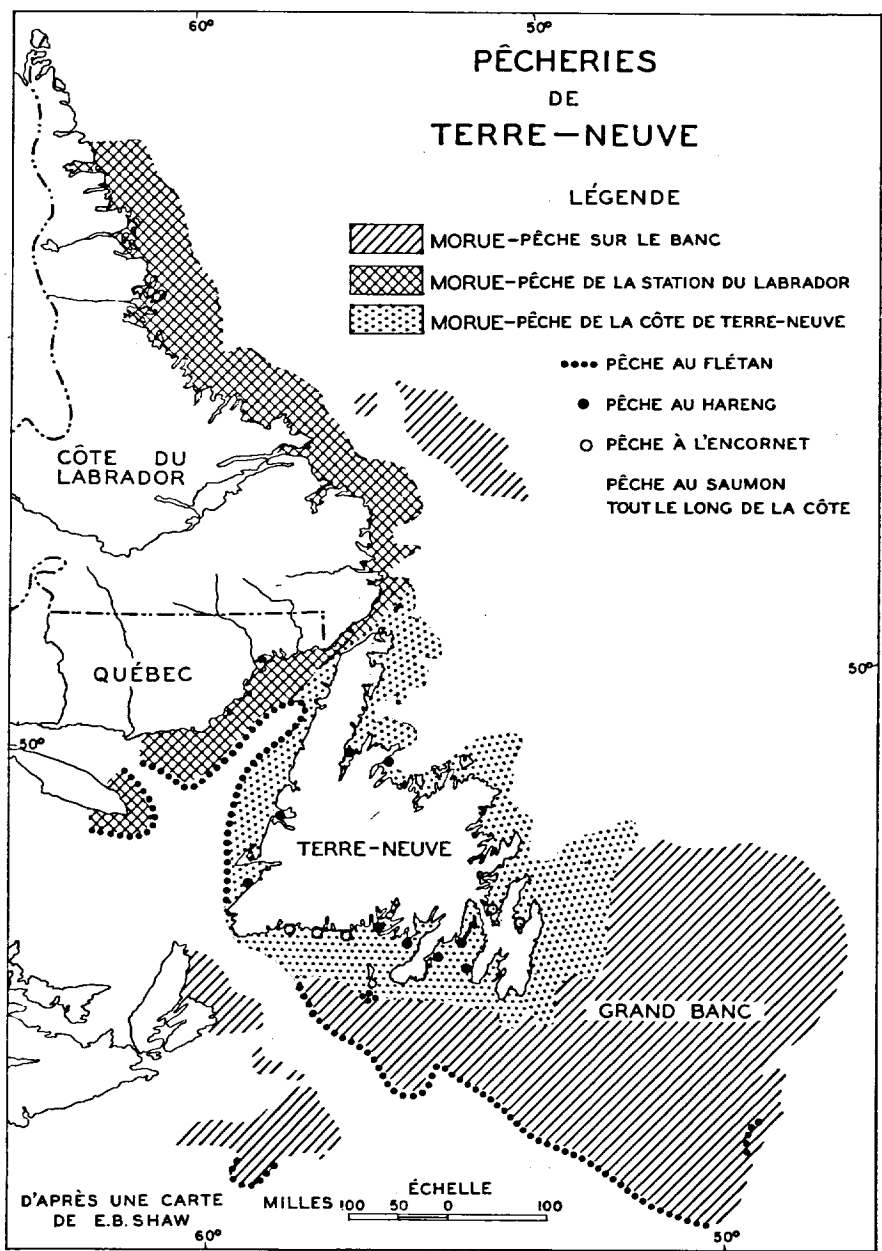
DEPUIS l'époque des premiers colons, la situation économique de Terre-Neuve dépend de la production des matières premières destinées à l'exportation. Jusque vers la fin du XIX^e siècle, les pêcheries étaient, pour ainsi dire, la seule source des produits exportés; en 1890, le poisson et ses sous-produits représentaient encore 90 p. 100 des ventes à l'extérieur. Depuis un demi-siècle, l'économie du pays a gagné en variété par suite de l'ampleur que prenaient, petit à petit, l'industrie minière, celle du papier et de la pâte de bois, ainsi que certaines fabrications locales. Terre-Neuve reste, toutefois, une région productrice de matières premières, dont trois industries primaires, la pêche, la pâte de bois et le papier, et les mines, produisent presque exclusivement pour l'exportation, tandis qu'une quatrième, l'agriculture, pourvoit aux besoins domestiques. Les manufactures (autres que les usines de pâte de bois et les papeteries) et les industries de service alimentent surtout le marché intérieur.

★ *Les pêcheries*

Si l'on considère le nombre de gens qu'elle emploie et qu'elle intéresse directement, la pêche est actuellement l'industrie la plus importante du pays et elle le sera toujours. Le recensement de 1945 établit à 31,000, soit 33 p. 100 de la main-d'oeuvre masculine rétribuée, le nombre d'hommes qui travaillaient pour les pêcheries. Les emplois qu'offrent ces dernières sont répartis par tout le littoral, et la pêche constitue, en outre, une industrie d'exportation toujours considérable, qui dispute à celle de la pâte de bois et du papier le premier rang quant à la valeur des produits exportés.

De nombreuses variétés de poissons abondent tout près de la côte dans la saison particulière à chaque espèce et, toute l'année, sur les "Bancs" situés en majeure partie au sud et à l'est de la péninsule Avalon. La morue prédomine toujours. Salée et séchée, elle forme le fond de l'industrie et la moitié de toutes les exportations de poisson, bien qu'au cours des dernières années, la part de la morue et de ses produits frais ait considérablement augmenté.

L'exportation donne une idée de l'importance proportionnelle des diverses sortes de poissons. Sur la totalité du produit de la pêche exporté (voir page 125) durant l'année qui s'est terminée le 31 mars 1948, la morue salée figure pour 58 p. 100, tandis que les huiles et farines de poisson en représentent 16.1 p. 100, le hareng, 7.5 p. 100, la morue fraîche (ou cabillaud), 5.9 p. 100, le homard, 2.9 p. 100, le saumon, 2.7 p. 100, et les espèces diverses, 6.9 p. 100.



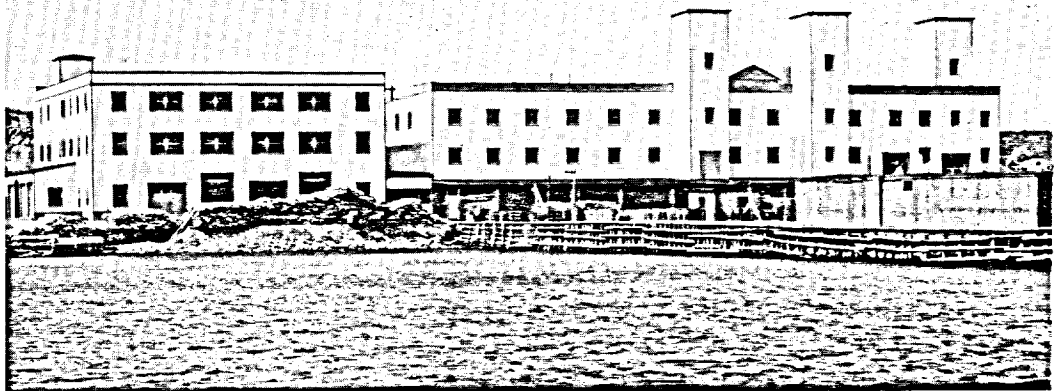
SERVICE DE GÉOGRAPHIE, DÉCEMBRE 1948

Pêche de la morue.—La pêche de la morue a trois aspects: la pêche côtière, la grande pêche au large ou sur les bancs, et la pêche au Labrador. La première est celle qui emploie le plus d'hommes. Elle se pratique presque tout le long de la côte, en barques ou en doris qui partent pour la journée d'un point déterminé, généralement la maison même du pêcheur. La majeure partie de la prise est capturée dans des parcs en filets, qui ne peuvent, toutefois, être employés utilement que par une mer calme. La saison, fort courte, dure au plus du mois de juin au mois d'octobre, et les prises les plus abondantes ont lieu au cours de quelques semaines, en juin et en juillet. La pêche côtière est en quelque sorte un effort familial, dans lequel les hommes prennent le poisson qui est nettoyé, salé et séché avec l'aide des femmes et des enfants. Il en résulte que le côté production est très individualisé, tant du point de vue organisation que du point de vue méthode; de la sorte, l'éparpillement de l'industrie et le grand nombre des petits producteurs rendent l'amélioration et la normalisation des qualités assez difficiles.

Pour la pêche sur les bancs, c'est le bateau qui sert de centre d'opération. Selon la tradition, la prise du poisson même a lieu au filet ou à la ligne dans de petits doris qui sont chargés à bord du bâtiment principal pour le voyage vers les Grands bancs. En subventionnant la construction de bateaux de plus grandes dimen-

La morue fendue en deux et salée est mise à sécher sur les claies ou chafauds de Bonavista, le port de pêche côtière le plus important de l'île.





Usine moderne de la Fishermen's Union Trading Company Limited, à Port-Union, baie de la Trinité.

sions, le gouvernement de Terre-Neuve a, toutefois, récemment encouragé l'emploi des chalutiers ou dragueurs, surtout pour la pêche sur les bancs. Les hommes qui se livrent à la grande pêche sont absents pendant des jours ou même des semaines entières, et retournent de temps à autre à leur port d'attache pour remettre leur prise aux établissements qui préparent le poisson, et faire leur provision de boëtte et de glace dans les dépôts ou chez les pêcheurs côtiers. L'aiglefin et d'autres poissons de fond comptent parmi les produits de la grande pêche, mais la morue en forme la prise principale.

Pendant des générations, la pêche au Labrador a été considérée comme partie intégrante des pêcheries de Terre-Neuve. Sur la côte du Labrador, on prend la morue de juin à septembre, le hareng et le saumon durant une période plus courte; on y chasse également le phoque et la baleine. La pêche est aux mains des habitants qui y résident toute l'année, et que l'on désigne, en anglais, par l'expression locale de "liveryers". Un certain nombre de pêcheurs terre-neuviens se rendent en outre au Labrador pour y exercer leur métier durant l'été; quelques-un d'entre eux, appelés les "stationnaires" (*stationers*), s'adonnent à la pêche côtière en rayonnant avec leurs barques d'un petit port de base, tandis que d'autres, dénommés les "flottants" (*floaters*), sillonnent les eaux dans des goëlettes et vont d'une baie à l'autre en utilisant leur bâtiment comme dépôt. Lorsque les prix sont bons, les pêcheries du Labrador rapportent environ 2 millions par an pour une saison raisonnablement abondante. Le produit est généralement salé vert, étant donné que le climat ne se prête pas à la production de la qualité dure et sèche, du reste meilleure.

Au point de vue approvisionnement, la grande pêche est moins précaire que la pêche côtière. Certaines années, celle-ci est plutôt maigre, sur des grandes étendues près du littoral, parce qu'à la suite de légers changements survenus dans la température de l'eau ou des courants, le poisson n'y paraît pas. Les conditions climatiques

tendent par surcroît à réduire la prise près de la côte. C'est pourquoi on a encouragé le développement de la grande pêche sur les "bancs" afin de maintenir la régularité de l'approvisionnement. Certaines mesures favorisant l'établissement d'usines frigorifiques, et l'adoption de méthodes mécaniques en vue de la préparation des sous-produits, ont eu pour résultat de concentrer l'industrie de la mer dans des centres plus grands et moins nombreux.

Bien que la morue sèche ou salée soit l'une des principales denrées du commerce mondial, la demande varie beaucoup sur les divers marchés pour ce qui est de la qualité. Certains exigent un produit très salé, d'autres la variété dure et sèche; dans tel endroit, on préfère les produits bon marché, tandis que dans tel autre c'est la meilleure qualité qui prime. Les opérations de vente sont par conséquent assez compliquées. L'industrie dépend beaucoup de la stabilité des changes dans les rapports internationaux, et la récente pénurie de devises étrangères a eu, entre autres facteurs, un effet défavorable sur les débouchés traditionnels que Terre-Neuve avait assurés à sa morue séchée et salée. La demande de cette denrée a en outre diminué depuis quarante ans, si l'on fait abstraction de la situation exceptionnelle causée par la seconde guerre mondiale. Afin de contre-balancer cette tendance, on a prêté, depuis dix ans, une attention particulière à l'expansion de l'industrie du poisson frais (voir aussi page 127).

En 1949, treize entreprises de congélation rapide fonctionnaient à divers endroits de la côte, y compris Saint-Jean, qui en comptait



Pêcheur jetant l'épervier pour prendre des capelans, petits poissons qui servent d'appâts, et dont les bancs voyageurs s'approchent de la grève au printemps.

deux; elles utilisaient des bateaux réfrigérateurs pour le transport du poisson frigorifié ou congelé de l'usine au marché. Dans certaines localités, des fabriques de farine de poisson et des installations de boucanage travaillaient de concert avec les établissements de frigorification. La tendance à la centralisation et à la mécanisation, qui signifie l'abandon des méthodes traditionnelles, est, depuis dix ans, le trait le plus saillant de l'industrie terre-neuvienne de la morue.

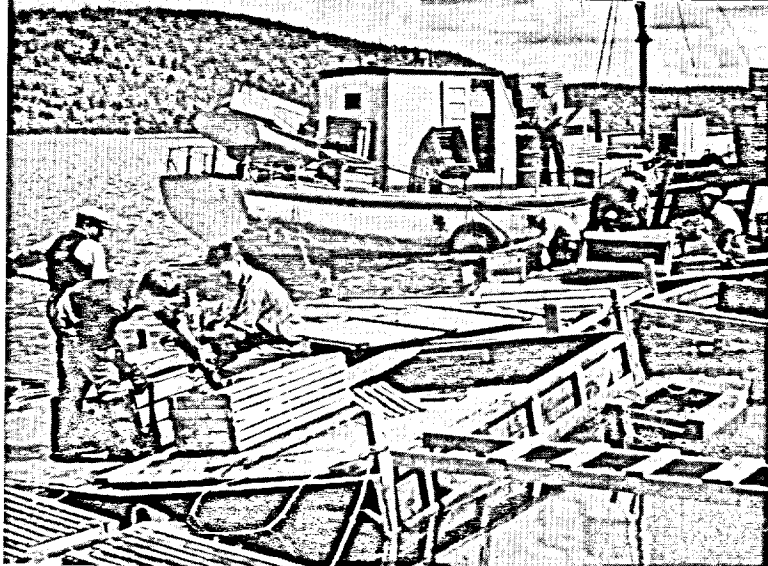
Le hareng.—Un des principaux événements des dix dernières années est la reprise de la pêche du hareng, qui avait diminué au début du siècle, après avoir connu une période assez animée. Ce renouveau d'activité semble être dû, en partie, à l'attitude du Conseil des pêcheries de Terre-Neuve, qui favorise l'amélioration de la qualité ainsi que la perfectionnement des procédés de conservation et d'emballage; il résulte aussi de la demande inusitée d'aliments riches en protéine qui existait pendant et après la guerre, et de l'initiative de certains producteurs. Un record de rendement a été atteint en 1946-1947, année qui a vu exporter 65 millions de livres de hareng d'une valeur de \$4,910,000. Depuis lors, la production a sensiblement baissé en raison de certaines fluctuations dans l'abondance du poisson, et de la raréfaction des débouchés européens.

L'avenir de l'industrie dépendra certainement de deux facteurs: quantité du produit et intensité de la demande. Pour ce qui est du premier, ces quantités paraissent varier d'année en année, et l'on ne sait que peu de choses des moeurs du hareng. Afin d'obtenir des données qui permettraient d'établir dans la région une solide industrie du hareng, le ministère des Pêcheries du gouvernement canadien, et ceux des provinces Maritimes et de Terre-Neuve, ont entrepris, en 1947, des travaux de recherches dans ce sens. En ce qui concerne la demande, les ventes sur les marchés européens sont actuellement limitées par suite de la pénurie de dollars. Mais, à la longue, cette demande dépendra probablement de l'aptitude de l'industrie à soutenir, tant pour les prix que pour la qualité, une concurrence comme celle de la Norvège, et à créer et à améliorer de nouveaux produits comme l'huile et la farine de poisson.

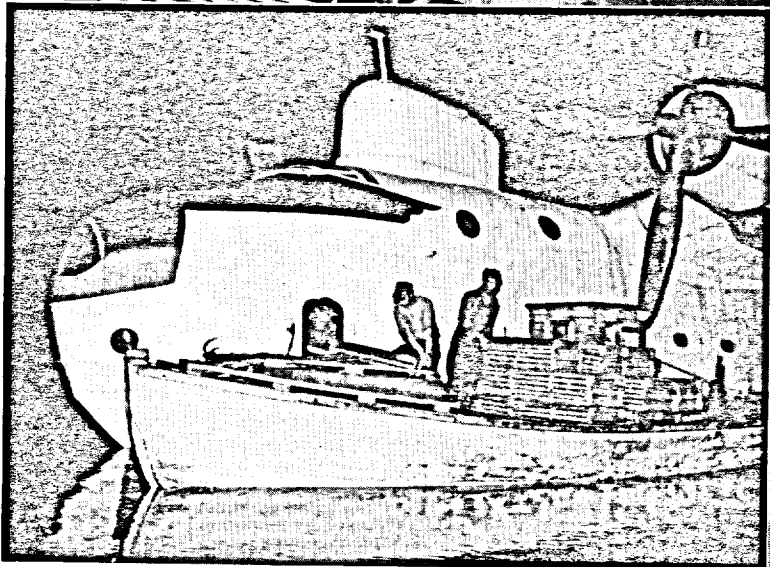
Le principal centre de la pêche au hareng à Terre-Neuve est la baie des Iles, sur la côte ouest, où il existe de grosses entreprises de saumurage et de conserves.

Le saumon et le homard.—Le saumon et le homard servent plutôt d'aliments de luxe, mais leurs quantités sont malheureusement limitées, et une expansion dans ce domaine ne paraît guère possible. La principale saison pour la pêche du saumon comprend les quelques semaines du printemps durant lesquelles le poisson est pris dans des filets qu'on lance ou qu'on pose, soit du rivage, soit d'un bateau. Pendant cette saison, des navires frigorifiques viennent chercher la marée chez le producteur, à l'aide d'embarcations rapides qui la recueillent au bateau de pêche, puis ils la transportent aux fabriques de conserves ou aux poissonneries. Avant

Les homards vivants sont transportés par avion vers les marchés des Etats-Unis. La prise de la journée est pesée avant l'expédition.



Des caisses de homards sont chargées, la nuit, à bord d'un hydravion.



1939, un important commerce de saumon congelé existait avec le Royaume-Uni, mais la pénurie de dollars de l'après-guerre l'a considérablement restreint, et c'est l'Amérique du Nord qui est devenue, depuis lors, le principal débouché pour le poisson frais de Terre-Neuve.

Les homards se trouvent surtout au large des côtes sud et ouest, mais en petit nombre. La pêche de ce crustacé est aux mains de certains entrepreneurs, généralement pourvus d'un permis qui autorise la capture et la mise en conserve. Cependant, des conserveries ont été récemment établies à plusieurs endroits le long de la côte. Certains exportateurs ont même organisé le transport aérien des homards vivants vers les Etats-Unis. Afin d'augmenter les



Les peaux de phoques sont déchargées sur la rive sud (Southside), à Saint-Jean.

stocks, on a étudié plusieurs projets de transplatement des homards, et il sera nécessaire de prendre de sévères mesures de conservation pour empêcher l'épuisement des réserves existantes.

La chasse au phoque et à la baleine.—Au cours du XIX^e siècle, la chasse au phoque et à la baleine prit une importance considérable, mais, vers 1890, les deux catégories étaient en baisse. La chasse à la baleine a toujours été discontinuée et, dans les années trente du siècle présent, elle avait presque cessé. Depuis quatre ou cinq ans, elle a, toutefois, été reprise sur une échelle beaucoup plus considérable. Au cours de la saison de 1948, la capture de 750 cétacés a donné environ 5,000 tonnes d'huile évaluées à 2 millions de dollars. Cette année-là, la campagne avait été entreprise par deux raffineries flottantes qui employaient six baleiniers.

Au milieu du XIX^e siècle, la chasse au phoque donnait une occupation complémentaire à environ 10,000 hommes, pendant une brève période au début du printemps, et rendait une moyenne de 700,000 peaux par an. Depuis la première guerre mondiale, la

production a, toutefois, sensiblement baissé et, dans aucune des années qui l'ont suivie, le nombre des peaux n'a dépassé 250,000.

La chasse a lieu sur la glace au nord-est de Terre-Neuve, dans le détroit de Belle-Isle, et le long de la côte du Québec dans le golfe Saint-Laurent, et l'emplacement des colonies de phoques est repéré par des avions envoyés en reconnaissance. Les navires utilisés pour cette chasse sont équipés de façon à pouvoir fendre la glace, et ils s'absentent du port pour six à huit semaines en mars et en avril. La plupart de ces bateaux ayant été perdus au cours de la seconde guerre mondiale, la chasse au phoque avait été suspendue. Mais, depuis la fin des hostilités, on a construit de nouveaux bateaux et ranimé l'industrie. En 1949, quinze vaisseaux, dont un venait d'Halifax, ont participé à la chasse et capturé 135,446 phoques, dont la valeur nette est estimée à \$489,805.

Aide du gouvernement à la pêche

Comme on l'a dit, le gouvernement de Terre-Neuve s'est efforcé, par diverses mesures, de stimuler l'industrie de la pêche. Durant la longue période de crise des années 30, on dut se rendre graduellement à l'évidence que la manqué d'organisation qui régnait dans ce domaine empêchait d'en tirer un rendement tant soit peu convenable. La création de la Commission de gouvernement fut suivie de près par l'institution d'une commission d'enquête sur les pêcheries qui devait étudier les problèmes posés par cette industrie et, plus tard, par celle d'une commission de la morue salée, chargée de régler les exportations et de résoudre les problèmes de l'organisation des marchés. Ce fut le point de départ du Conseil des pêcheries de Terre-Neuve, dont les membres ont été désignés par la Commission de gouvernement. Le travail du nouvel organisme était financé en commun par le gouvernement et les intéressés.

Le *Newfoundland Fisheries Board Act, de 1936*, et ses modifications, ont conféré au Conseil une autorité considérable en ce qui concerne l'octroi des licences aux établissements de préparation du poisson, le choix des normes quant à l'inspection des usines et des produits, et l'aide devant être accordée à l'industrie par la création de dépôts de boëtte et d'autres mesures appropriées. Dans le cadre des pouvoirs qui lui étaient donnés, le Conseil a fait un bon travail, surtout par l'organisation d'un plan rigoureux de licences d'exportation, qui a permis de mettre de l'ordre dans le régime des ventes. Vu l'heureux résultat de certaines tentatives, la Commission a organisé, au mois d'août 1947, un groupe unique d'exportateurs, connu sous le nom de *Newfoundland Associated Fish Exporters Limited* ou NAFEL, qui devait se charger de toutes les ventes de morue salée en mettant les recettes en commun, de façon que tous les producteurs reçoivent le même montant pour le même genre de produit, sans faire cas des différences de prix sur les divers marchés.

Un service d'approvisionnement en boëtte a été fondé en 1936, pour assurer constamment aux pêcheurs les quantités nécessaires à un prix peu élevé. Les poissons dont on se sert principalement

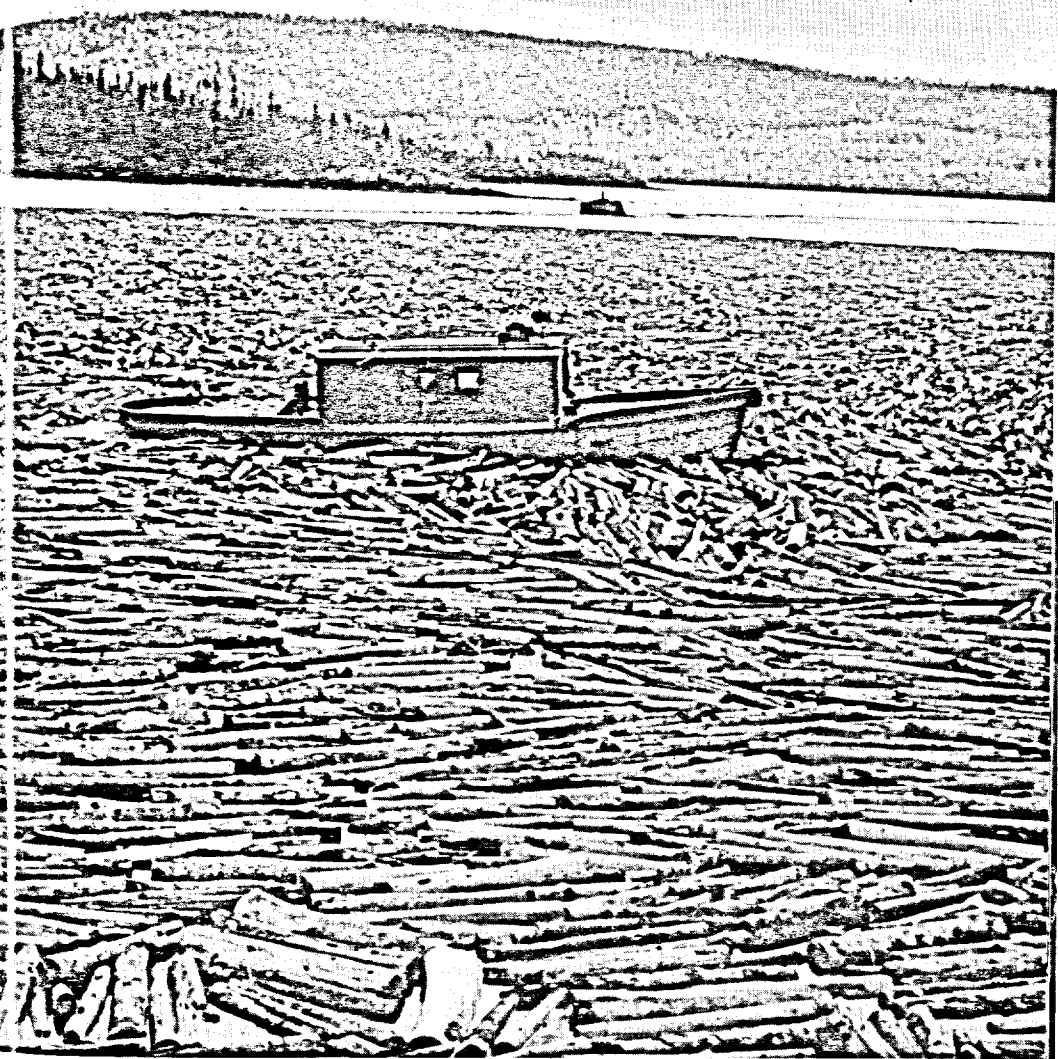
comme appâts—soit le hareng, le capelan et le calmar—abondent près de la côte, et on y a récemment établi, à plusieurs endroits, des dépôts où le surplus est gardé à l'état congelé. Cette mesure a beaucoup augmenté la prise annuelle, et s'est révélée particulièrement précieuse pour la grande pêche d'hiver sur les bancs.

Changements survenus dans l'administration à la suite de l'Union.—En vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, la juridiction du gouvernement canadien s'étend aux pêcheries du littoral et de l'intérieur ainsi qu'à la réglementation du commerce domestique et extérieur de tout le pays. C'est pourquoi la législation concernant les pêcheries, et la vente du poisson et de ses sous-produits, relèvent du gouvernement fédéral, et non des provinces. Dans le cas des pêcheries de Terre-Neuve, on a prévu, pour une période de transition, des dispositions particulières qui diffèrent des usages suivis d'ordinaire par le gouvernement fédéral. Les Conditions de l'Union stipulent que le Conseil terre-neuvien des pêcheries continuera à réglementer celles-ci et à administrer les ventes à l'étranger du poisson salé de l'île, durant une période de cinq ans à compter de l'Union, qu'il gardera ces fonctions jusqu'à ce que le Parlement du Canada en décide autrement, et qu'il agira pendant toute cette période en qualité d'agent du gouvernement fédéral. Dès le premier jour de l'Union, les employés de la Commission sont devenus fonctionnaires du ministère fédéral des Pêcheries, au même titre que ceux qui occupent des postes comparables dans les autres parties du Canada. Le président, ou un membre quelconque de la Commission désigné par le ministère, exerce les fonctions de surveillant principal et d'inspecteur en chef du ministère des Pêcheries dans la province de Terre-Neuve. Les Conditions de l'Union prévoient encore qu'au cours de la susdite période de cinq ans, toute loi concernant les pêcheries pourra être modifiée ou abrogée avec le consentement du gouvernement provincial.

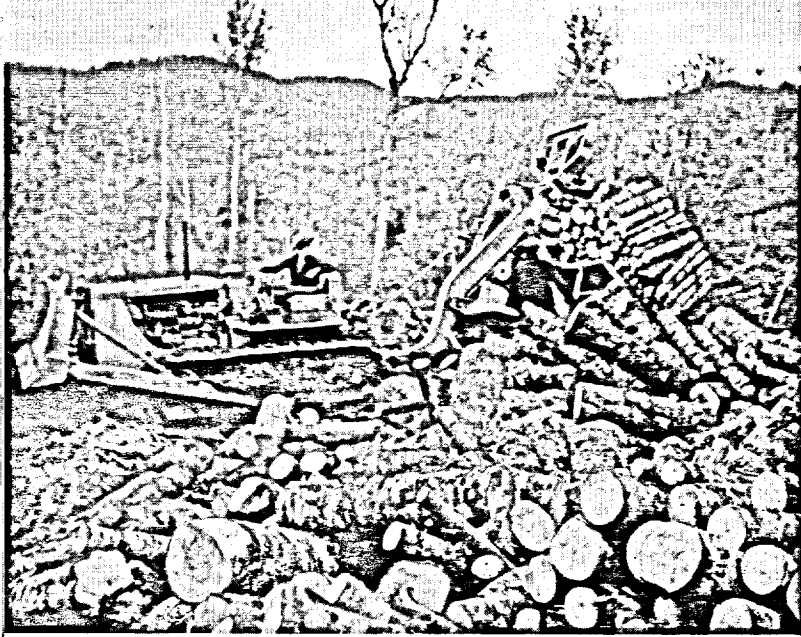
★ Forêts

Ressources forestières.—Les terrains boisés de l'île de Terre-Neuve forment une large zone s'étendant, le long du littoral ouest et du littoral nord, de Port-aux-Basques dans l'angle sud-ouest, jusqu'à la baie de la Trinité, sur le littoral nord de la péninsule Avalon. Les collines ondulantes de la chaîne Topsail, qui s'étendent vers le sud à partir d'un point situé entre la baie Blanche et la baie Notre-Dame, divisent cette zone boisée en deux régions. Les essences ayant la plus grande valeur économique sont l'épinette blanche et l'épinette noire, le sapin baumier et le bouleau blanc. La plupart des forêts se composent d'essences mélangées, mais les conifères prédominent. Les arbres feuillus se concentrent surtout dans une petite région du littoral ouest, près de la baie de Saint-Georges, où se trouvent des peuplements étendus de bouleaux et d'érables.

Les terrains boisés recouvrent près de 40 p. 100 ou environ 17,000 milles carrés de l'île. On estime cependant qu'à l'heure



Le bois à pâte descend la rivière, en route vers l'usine.



*Billes transportées
par tracteur en
tas d'une corde,
à un chantier
des bords du
Humber.*

actuelle un peu plus de la moitié seulement de cette superficie est formée d'arbres ayant une valeur commerciale pratique. Les conifères servent surtout à fabriquer les produits de la pâte de bois et du papier: les quatre cinquièmes environ des forêts ont été concédés, par baux à long terme, à deux compagnies de papier, ou leur appartiennent en propre. Quelque 2,000 milles carrés de cette superficie sont détenus, en vertu de baux à long terme, par des scieries qui débitent du bois d'oeuvre destiné à l'usage domestique. Le gouvernement garde la haute main sur une bande de terrain de trois milles de largeur le long du littoral, destinée à fournir le bois de chauffage et le bois d'oeuvre aux habitants des villages de pêcheurs, mais cette réserve est presque épuisée.

Le taux de croissance varie selon l'essence, la nature du sol et la configuration du terrain qui distinguent la région. Les arbres plantés dans un sol facile à égoutter poussent en moyenne de 40 pieds cubes par acre, par an. Depuis quarante ans, on a déboisé près de 13 p. 100 des terrains à essences utiles à la production. Grâce à la croissance naturelle, la plupart de ces jeunes peuplements sont bien reboisés, surtout en sapins baumiers. Il s'agit là de forêt de revenue.

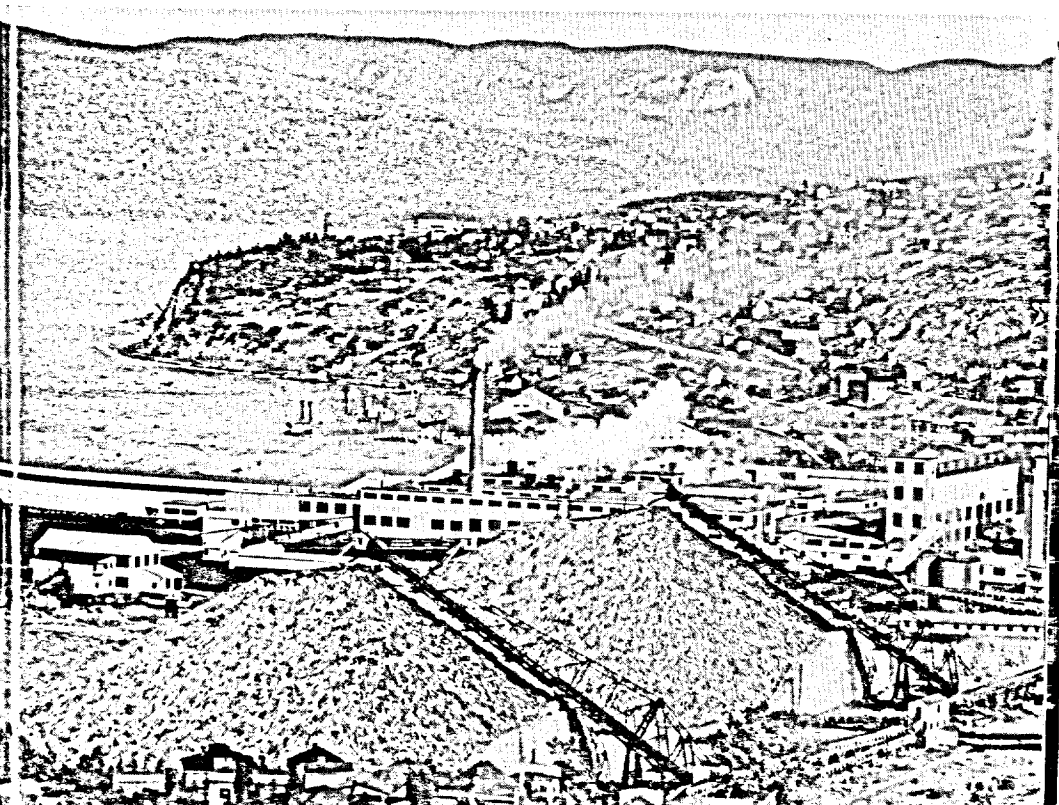
On estime que les réserves forestières actuelles sont assez considérables pour permettre de poursuivre la coupe au régime actuel pendant plus de 90 ans, sans entamer les peuplements de revenue. Jusqu'ici, le gouvernement n'a pas inauguré de mesures de conservation, mais les deux compagnies de papier viennent d'exécuter, de concert, des travaux approfondis de recherche en sylviculture, afin que la coupe corresponde toujours au taux naturel de croissance des arbres des diverses régions.

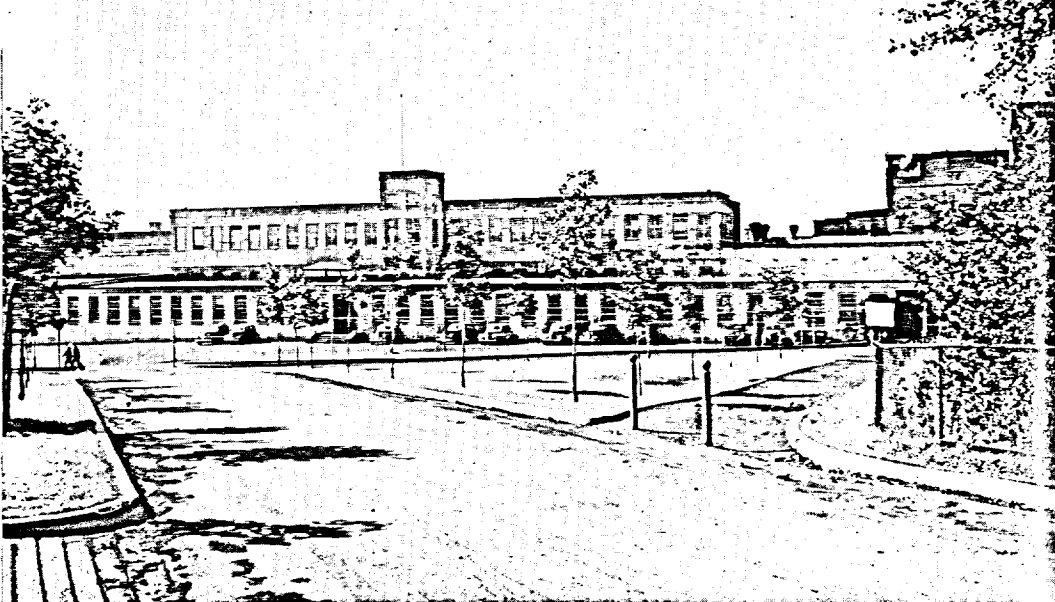
Comme l'inventaire des forêts du Labrador est incomplet, on manque de renseignements à leur sujet. On sait cependant que des

forêts d'arbres adultes, surtout d'épinettes noires, existent dans de nombreuses vallées. Un levé d'une région de 6,000 milles carrés du bassin du fleuve Hamilton et de la baie où il débouche dans l'océan, levé exécuté par une compagnie de pulpe et de papier en 1938, a permis de conclure que cette région pourrait fournir 100,000 cordes de bois à pâte par an. Avant la seconde guerre mondiale, il y avait dix petites scieries en activité au fond des baies du littoral sud-est, et deux compagnies de bois d'œuvre, locataires de concessions forestières, ont procédé à des coupes durant quelques années après la guerre.

Industrie de la pâte de bois et du papier.—Cette industrie vient immédiatement après la pêche quant à l'importance de la production et de l'emploi. La valeur de sa production dépasse même celle des pêcheries, certaines années. Deux compagnies, l'*Anglo-Newfoundland Development Company* et la *Bowater's (Newfoundland) Pulp and Paper Mills, Limited*, exploitent de grandes papeteries, à Grand-Falls et Corner-Brook respectivement. La première fabrique, par jour, environ 700 tonnes de papier-journal et d'autres produits du papier et de la pâte de bois. Les récents agrandissements apportés à la seconde papeterie lui permettent de fabriquer environ 1,000 tonnes de ces produits par jour, ce qui fait d'elle la plus grande fabrique de papier au monde. Elle est située à proximité de la mer, tandis que celle de l'*Anglo-Newfoundland*

Bowater's (Newfoundland) Pulp and Paper Mills, Limited, Corner-Brook.





Siège social de l'Anglo-Newfoundland Development Company, Grand-Falls.

Company est desservie par un court embranchement ferroviaire conduisant au port de mer de Botwood, à une vingtaine de milles de Grand-Falls. Avant la guerre, le papier-journal formait 90 p. 100 de la production de ces papeteries, mais en 1945 ce taux était tombé à 70 p. 100, les autres produits principaux étant la pâte au bisulfite et la pâte mécanique. En 1948, les deux fabriques ont signalé un niveau de production sans précédent.

<u>Année</u>	<u>Emploi¹</u>		<u>Exportations</u>
	<u>Chantiers</u>	<u>Papeteries</u>	<u>de papier-journal</u>
	<i>Nombre</i>	<i>Nombre</i>	<i>Milliers de tonnes</i>
1940 ²	4,500	2,350	346
1942 ²	4,400	3,800	307
1944 ³	3,750	3,250	251
1946 ³	6,050	3,500	309
1948 ³	9,400	4,550	343

¹Au plus près de 50. ²Année terminée le 30 juin. ³Année terminée le 31 mars.

Durant cette période, la valeur des produits de la pâte de bois et du papier exportés a varié de 13 millions de dollars en 1939 à 32 millions environ en 1948, tandis que le total des salaires et traitements payés par lesdites compagnies sautait d'environ 6 millions à plus de 26 millions. Dans les deux cas, une bonne partie de l'augmentation peut s'expliquer par la hausse croissante et concomitante des prix et des salaires, ce qui n'empêche pas que l'industrie de la pâte de bois et du papier a fourni du travail à un grand nombre de nouveaux employés touchant des salaires relativement élevés.

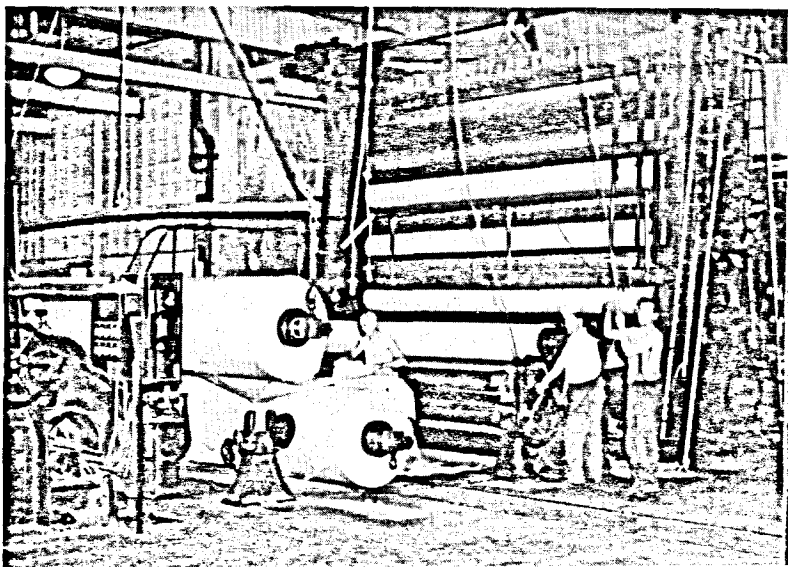
Cette augmentation du volume de l'emploi dans les papeteries a produit des effets sociaux frappants. Les salaires des travailleurs

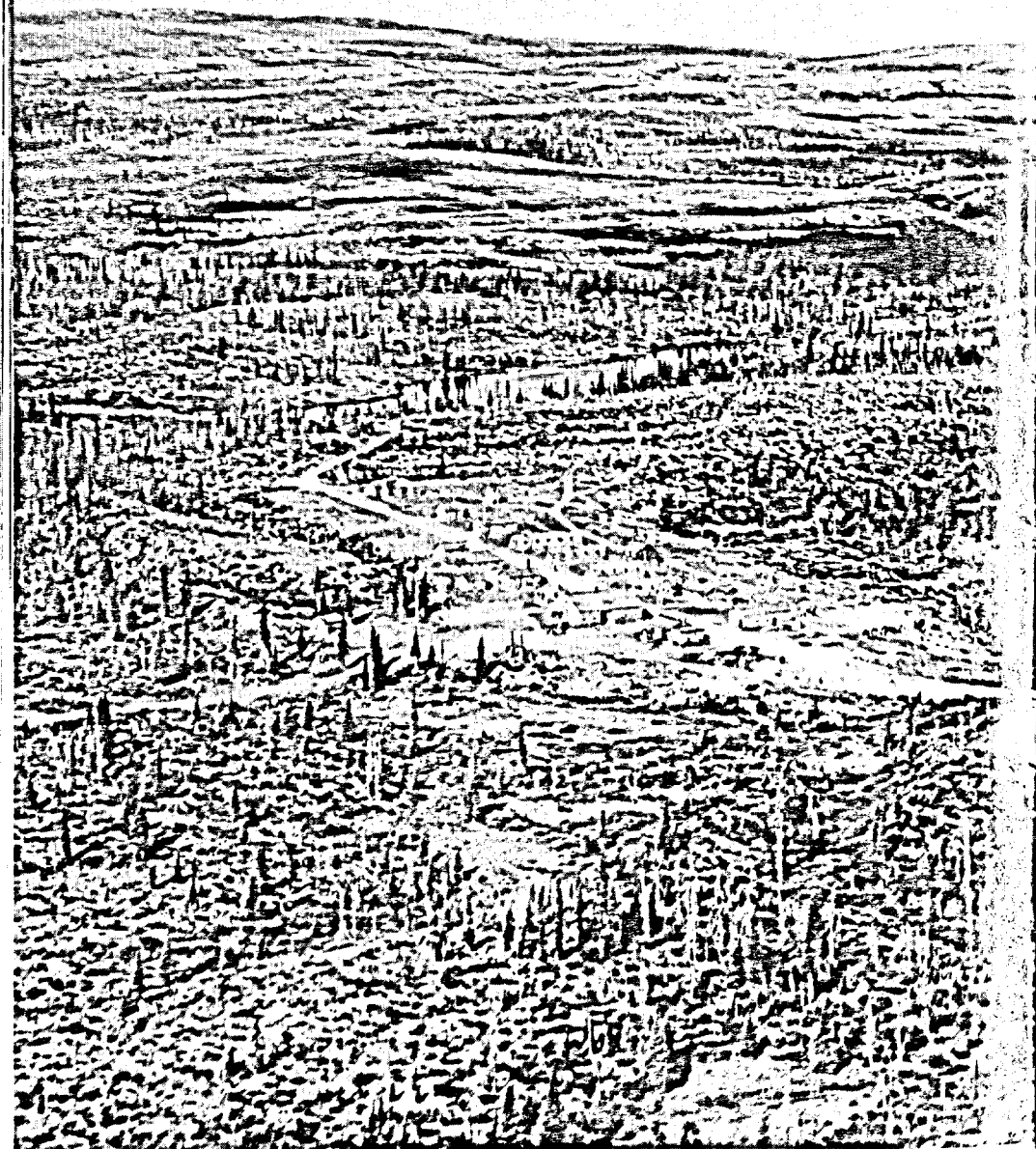
de papeteries et même ceux des travailleurs de chantiers forestiers sont très supérieurs aux gains des pêcheurs. Dans les petites villes patronales de Corner-Brook et de Grand-Falls, ainsi que dans leurs localités dépendantes, le niveau moyen du bien-être physique est beaucoup plus élevé que dans la moyenne du reste de Terre-Neuve. Corner-Brook et Grand-Falls sont toutes deux attrayantes, aménagées avec ordre et pourvues de services publics dont d'autres villes d'une importance comparable sont privées. Le développement de ces localités florissantes s'est traduit aussi par l'expansion dans leurs deux districts, des entreprises de service, de l'agriculture, de la fabrication de produits de consommation, et du commerce en général.

Bien que les papeteries de Terre-Neuve soient éloignées des principaux marchés des produits de consommation, leur situation près des ports de mer et à proximité de sources d'énergie électrique leur permet de fabriquer et de transporter leur marchandise à des frais relativement bas. Il semble que ces compagnies de Terre-Neuve soient dans une situation financière plutôt solide, en comparaison d'autres compagnies du genre en Amérique du Nord.

Industrie du bois d'oeuvre.—Le débitage du bois est exécuté par de nombreuses petites scieries dispersées le long du littoral, en particulier celui de l'ouest et celui du nord-est central. En 1947, il y avait près de 900 scieries en activité, dont dix seulement débitaient plus de 500,000 pieds-planche par an. La production totale de cette année-là s'est élevée à environ 68 millions de pieds-planche, et le total des gains des employés a atteint une somme estimative légèrement inférieure à 2 millions de dollars. La plus grande partie de ce bois sert à construire dans l'île des bâtiments et des bateaux, ainsi qu'à fabriquer divers articles dont les pêcheurs ont besoin: flèches de mâts, barils, caisses à claire-voie, casiers à homards et caisses d'emballage. De temps à autre, on débite aussi des étais de mine, en vertu d'autorisations. L'industrie ne peut se développer sur une grande échelle, car elle n'a qu'une très faible superficie boisée à sa disposition.

Les papeteries de Terre-Neuve sont en tout point excellentes et modernes.



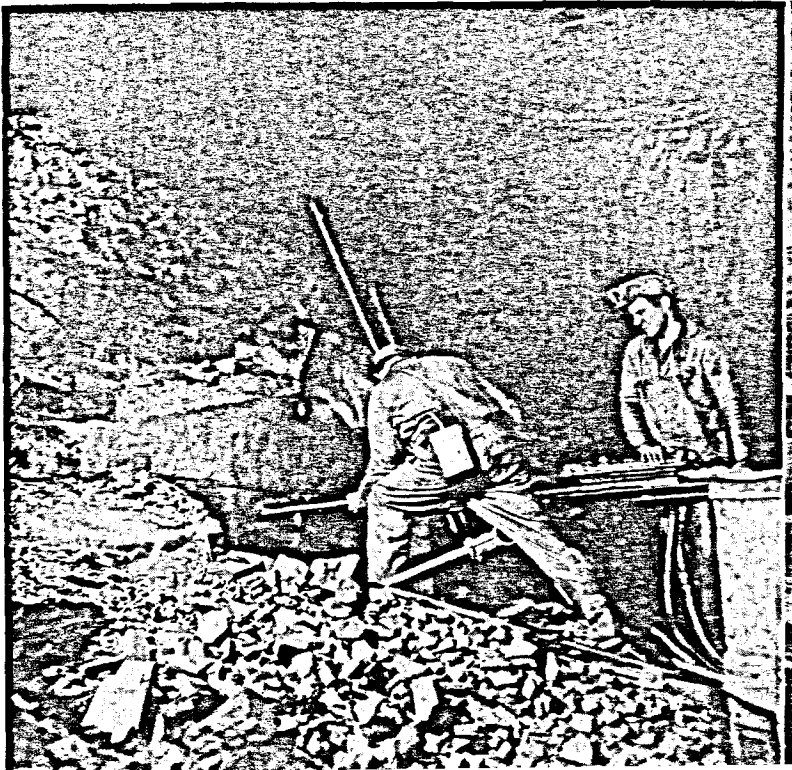


Burnt-Creek-Camp est l'installation principale de la Labrador Mining and Exploration Company, à l'extrémité ouest du Labrador. On a découvert dans cette région de riches gîtes de minerai de fer.

★ Industrie minière

On a signalé la présence de gisements minéraux dans des régions très éparées de l'île, mais on n'a découvert jusqu'à présent que quelques gîtes de minerai susceptibles d'être exploités sur un pied commercial. Avant la seconde guerre mondiale, plus de 95 p. 100 des minéraux extraits provenaient de deux entreprises en exploitation, la mine de fer à l'île Bell, au fond de la baie Conception, et la mine de cuivre, de zinc et de plomb à Buchans; presque tout le reste de ces minéraux étaient de la pierre à chaux et du spath fluor. La pierre à chaux mise à part, toute la production des mines est exportée et vendue, surtout au reste du Canada, à l'Allemagne (avant la guerre), au Royaume-Uni, aux Etats-Unis, à la Belgique et à la France. On a découvert des gîtes d'autres minéraux, en masses moins considérables. Dans la région de la baie de Saint-Georges sur le littoral ouest, on a découvert de la houille de bonne qualité, mais il semble que l'extraction en serait peu lucrative, par suite de la cassure des couches. On a extrait de petites quantités de gypse le long de la côte est de la même baie. Les gisements d'argent, d'or, de nickel, de chrome, d'antimoine, d'amiante et de vanadium, dont des géologues-explorateurs ont signalé la présence, se trouvent tous en masses trop peu importantes pour que leur exploitation rapporte beaucoup. Le sable, le gravier, l'argile à briques, le talc, la quartzite et le grès à bâtir sont extraits sur une petite échelle et écoulés dans l'île même.

Extraction du minerai de fer à l'île Bell, à un quart de mille en dessous de l'océan et à trois milles de la côte. Le minerai est dégagé au foret pneumatique, puis on le concasse de manière à pouvoir l'enlever à la pelle.



Au cours des vingt-cinq dernières années, l'industrie minière est devenue l'une des trois principales de Terre-Neuve. Il y a près de 60 ans qu'on extrait du minerai de fer, substance dont l'exportation, en 1910, atteignait un volume de plus d'un million de tonnes par an. La mise en valeur du gîte complexe de cuivre-zinc-plomb à Buchans, durant les dernières années 1920, a grandement augmenté l'importance proportionnelle de l'industrie minière. De 1936 à 1940, la valeur des minéraux exportés formait plus de 26 p. 100 de la valeur totale de l'exportation, et elle dépassait légèrement celle des produits de la pêche exportés. Durant les cinq années suivantes, les prix du poisson augmentèrent, et les conditions du temps de guerre firent baisser la production du minerai de fer, de sorte que l'exportation des minéraux tomba à moins de 19 p. 100 du total, et prit le troisième rang parmi les exportations.

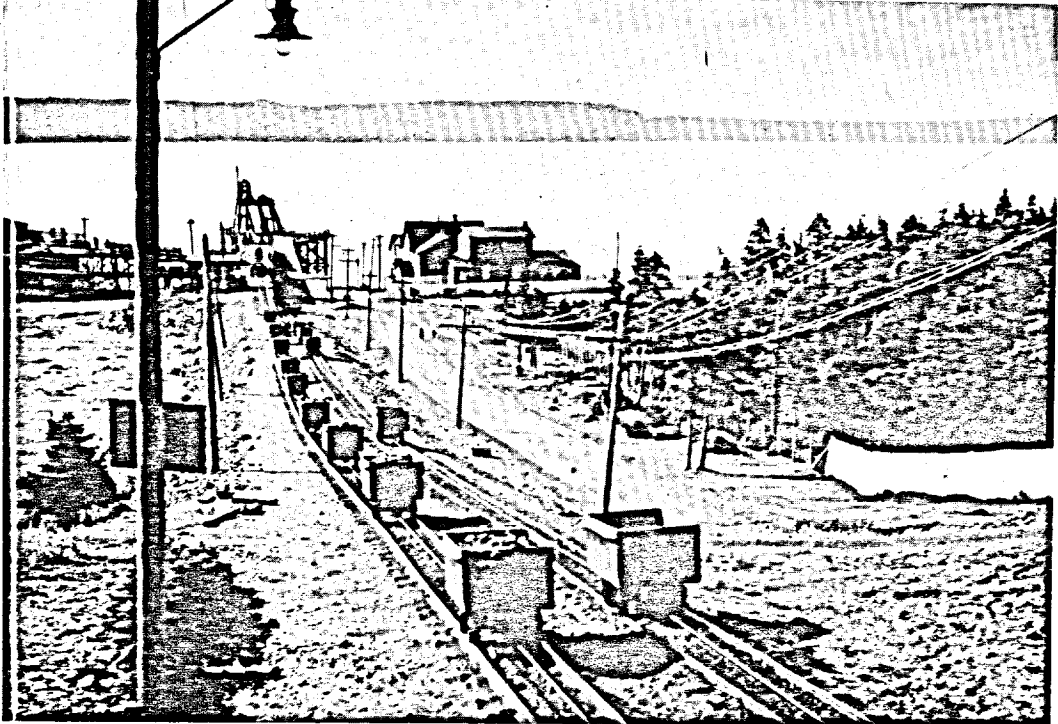
Depuis la fin de la guerre, l'allègement des obstacles mis à l'expédition et à la mise en vente eut pour effet de placer l'industrie minière sur un pied plus stable, et l'on a noté que les trois dernières années sont les meilleures aux points de vue de la production, de l'exportation et de l'emploi. La hausse du prix des minéraux de l'île a donné à ces derniers une valeur sans précédent de plus de 20 millions de dollars en 1948.

Production des principaux minéraux, 1946, 1947 et 1948¹

Produit	1946	1947	1948 ¹
	tonnes	tonnes	tonnes
Minerai de fer.....	1,244,172	1,443,410	1,448,000
Pierre à chaux.....	350,139	312,155	312,000
Concentrés de plomb.....	39,727	34,216	33,000
Concentrés de zinc.....	87,673	70,403	70,000
Concentrés de cuivre.....	19,153	16,137	17,000
Concentrés par gravité.....	321	167	125
Spath fluor.....	20,272	25,743	98,700
Totaux².....	1,761,457	1,902,738³	1,978,825
Employés ⁴	3,000	3,400	3,500
Salaires payés ⁵\$	6,000,000	6,600,000	7,250,000

¹ Chiffres estimatifs. ² Totaux à comparer avec le volume moyen des minéraux exportés durant les périodes quinquennales suivantes: 1926-1930, 1,559,000 tonnes; 1931-1935, 789,000 tonnes; 1936-1940, 1,688,000 tonnes; 1941-1945, 1,390,000 tonnes. ³ Comprend des produits de peu de valeur, non spécifiés. ⁴ Chiffres les plus proches de la cinquantaine. ⁵ Chiffres approximatifs.

Fer.—Le gîte de minerai de fer de la *Wabana Mines*, sur l'île Bell, n'est pas seulement l'une des possessions minérales les plus importantes de Terre-Neuve, mais aussi l'un des plus gros gîtes de son genre (hématite rouge) qui existent au monde. Les gîtes de cette île ne sont que le rebord de gisements considérables qui s'étendent à plusieurs milles sous la mer. Bien qu'on ait extrait au delà de 40 millions de tonnes de minerai depuis cinquante ans environ, les ressources connues en minerai sous-marin suffisent à assurer l'exploitation pendant des siècles, à un taux d'extraction beaucoup plus élevé que le taux actuel. Le minerai est de bonne qualité, mais sa teneur plutôt élevée en silice et en phosphore fait qu'il ne se prête pas à la fabrication à bon marché de l'acier de première qualité. Comme dans le passé, la difficulté essentielle de l'entreprise ne proviendra probablement ni de la pauvreté des gise-



Voie ferrée à bennes à minerai conduisant des mines Wabana, sur l'île Bell, au quai de chargement.

ments ni des frais d'exploitation; mais il faudra trouver des débouchés et soutenir la concurrence des minerais plus riches et de ceux qui sont situés plus près des grandes fonderies.

Les mines de l'île Bell présentent un problème social assez difficile à résoudre. L'île forme une agglomération de personnes dépendant d'une seule entreprise. Vu que la prospérité des mineurs est entièrement subordonnée à la demande de minerai, la hausse et la baisse du niveau de vie de ces gens reflètent exactement les variations des prix du marché. C'est seulement aux époques de forte demande que les mines sont exploitées à plein rendement. Vu que la région n'offre pas d'autres ressources d'emploi, et que les mineurs, devenus ouvriers qualifiés, tendent à perdre la facilité de s'adapter à d'autres métiers en temps de faible volume d'embauchage, le ressort qui distingue si bien l'effectif ouvrier d'autres régions de Terre-Neuve s'est affaibli chez les mineurs de l'île Bell (voir p. 121). La population de cette île semble donc faite pour souffrir très gravement durant les périodes de chômage, à preuve les chiffres suivants:

<u>Année</u>	<u>Minerai exporté</u> ¹	<u>Travailleurs employés aux mines</u>
	Tonnes	Nombre
1935	629,179	1,295
1938	1,759,893	1,781
1944	791,688	1,377
1948	1,259,742	2,060

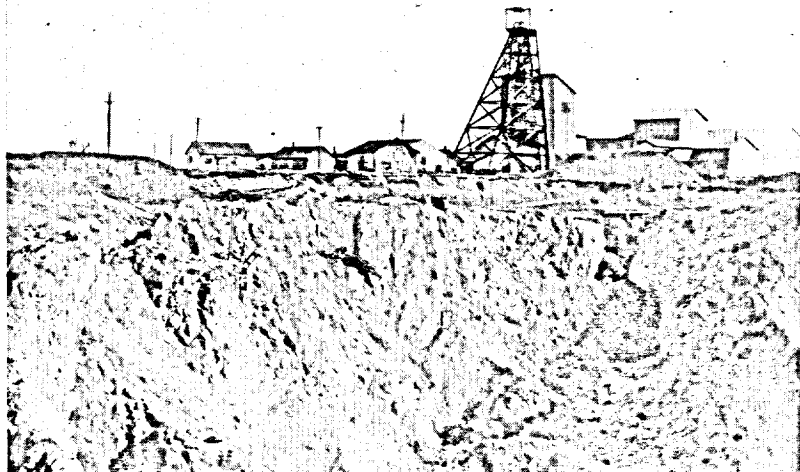
¹Données de la douane.

Au Labrador, on a découvert près de la source du fleuve Hamilton un vaste gisement d'hématite à haute teneur, qui s'étend au delà de la frontière jusque dans la province de Québec. La filiale d'une compagnie constituée en société dans le Québec est en train d'explorer l'étendue de ce gisement. Cette compagnie a obtenu du gouvernement de Terre-Neuve une concession lui donnant droit d'explorer une région de 20,000 milles carrés limitrophe à la frontière. Une autre filiale de la même compagnie a reçu du gouvernement du Québec une concession une concession du même genre l'autorisant à explorer le gisement québécois limitrophe à la frontière. Les travaux d'exploration des deux filiales se poursuivent en fait sous une seule et même direction.

Les forages ont révélé la présence de vastes masses de minerai de fer à haute teneur et valeur. On estime que les ressources latentes sont même plus étendues que celles qui ont été découvertes jusqu'à présent. Bien qu'elles soient situées très loin des centres de consommation et des ports de mer, elles pourvoiront évidemment sur une grande échelle aux besoins futurs des hauts fourneaux de l'Amérique du Nord.

Cuivre-plomb-zinc.—En 1907, on découvrait à Buchans, près du lac Red-Indian, des gisements affleurants de minerai de cuivre-plomb-zinc, mais ce n'est qu'en 1925 qu'on parvint à appliquer une méthode payante d'extraire le plomb et les sulfures de zinc. En 1926; on mit à jour deux autres masses de minerai, estimées à 6,600,000 tonnes, et la mine de Buchans fut ouverte deux ans plus tard.

En 1945, cette mine, l'une des plus grandes du genre, extrayait en moyenne 1,200 tonnes de minerai par jour, soit 20 p. 100 de plus qu'en 1944. En 1946, l'exploitation fonctionnait à plein rendement et le volume du minerai broyé s'éleva à environ 300,600 tonnes. Cependant, ce volume baissa quelque peu en 1947, surtout parce que l'extraction présentait de plus grandes difficultés et que l'énergie hydroélectrique faisait défaut. En 1948, le taux de la production resta stationnaire, bien que la hausse des prix des bas métaux eût



"Trou à déblais" et
front de taille, à
Buchans.

donné au minerai extrait une valeur totale bien supérieure à celle de 1947. D'après les données disponibles, le gisement sera peut-être presque épuisé vers 1956. Il reste des terrains non encore explorés près de l'emplacement de l'exploitation actuelle et, au début de 1948, on a découvert un nouveau gisement sur le bien-fonds de la compagnie. On est en train de prospecter et d'explorer activement les terrains de la région située au sud-ouest de Buchans.

Voici la liste du volume des concentrés exportés de Buchans aux principaux marchés étrangers (voir p. 129), durant l'année terminée le 31 mars 1948:

<u>Concentré</u>	<u>Pays</u>	<u>Exportations</u>	
		Tonnes	Milliers de dollars
Cuivre	États-Unis	16,604	1,521
Plomb	Belgique	18,520	2,427
	États-Unis	17,005	2,722
Concentrés-gravité	États-Unis	152	91
	Belgique ¹	22,204	742
	France	19,037	628
	États-Unis	16,477	725
	Norvège	9,849	359
Zinc	Royaume-Uni ...	1,793	50
TOTAUX		121,641	9,265

¹Avant la seconde guerre mondiale (en 1934-1935), la Belgique importait jusqu'aux deux tiers du volume total des concentrés de la mine de Buchans.

Depuis l'ouverture de la mine, le niveau d'emploi est resté plus ou moins constant, et n'a varié légèrement que durant la crise économique. En 1946, la mine employait près de 700 hommes, dont les salaires et traitements atteignaient le chiffre sans précédent de \$1,640,000. La municipalité de Buchans, administrée par la compagnie et comptant environ 1,500 âmes, est l'une des rares localités de quelque importance situées dans l'intérieur de Terre-Neuve.

On sait qu'il existe des gîtes de cuivre et de zinc au Labrador.

Spath fluor.—Les gîtes de spath fluor situés à Saint-Laurent, sur le littoral sud de la péninsule Burin, sont exploités depuis 1933. Un produit synthétique à base de ce minéral s'est révélé bon factice de la cryolithe, qui sert surtout à la fusion de l'aluminium. La demande de spath fluor de Terre-Neuve s'accrut durant la seconde guerre mondiale, lorsque la réduction des expéditions de cryolithe du Groenland produisit des effets sérieux. Le volume des exportations de ce minéral, expédié surtout aux États-Unis et au Canada, monta de 14,000 tonnes en 1938 à 94,000 tonnes, en 1943, mais subit une forte baisse à la fin de la guerre, quand la production d'aluminium diminua et que le Groenland recommença à exporter de la cryolithe. Il s'ensuivit une baisse du niveau d'emploi, de 339 personnes en 1942, à 84 à la fin de 1945. Mais en 1948, Saint-

Laurent connut une forte recrudescence d'activité: la valeur totale de la production, cette année-là, fut bien supérieure à \$1,250,000, et l'exploitation fournit de l'emploi à environ 200 hommes.

Pierre à chaux.—La carrière de pierre à chaux située à Aguathuna, sur le littoral nord de la baie de Saint-Georges, comble une bonne partie des besoins de fondant des fabriques de fer et d'acier de Sydney (N.-E.). Une autre carrière, située à Humbermouth, sur le littoral ouest de la baie, fournit de la pierre à chaux aux fabriques de sulfite de Corner-Brook et de Grand-Falls. Ce minéral sert aussi à traiter le minerai de Buchans, ainsi qu'à des usages agricoles. La production totale de 1948 est estimée à 312,000 tonnes environ.

★ Agriculture

L'agriculture a une importance secondaire à Terre-Neuve, par rapport à d'autres industries. Presque tous les produits agricoles sont destinés à la consommation dans l'île. Le climat ne favorise guère l'agriculture: la bonne saison, qui est d'habitude de courte durée, sauf sur le littoral ouest, ne permet pas aux céréales de venir à maturité. La plupart du temps, le sol est peu profond, pierreux et infécond. Là où il est tant soit peu profond, l'écoulement naturel des eaux se fait souvent mal. Dans l'intérieur, on trouve de vastes landes ("barrens"), terrains où poussent de rares plantes sauvages au milieu de marais et de rochers. Tous ces facteurs conspirent à donner à l'agriculture une place tout à fait secondaire dans l'économie de Terre-Neuve.

Le recensement de 1945 évalue la superficie des terres bonifiées à environ 62,600 acres, soit 50,000 de moins qu'en 1911. La superficie des terres occupées accuse une baisse semblable, de 233,000 acres en 1911 à 137,000 en 1945, baisse qui se traduit par celle du nombre des personnes adonnées à l'agriculture, d'après les recensements:

<u>Année de recensement</u>	<u>Emploi continu</u>	<u>Emploi discontinu</u>	<u>Total</u>
1891	1,547	36,303	37,850
1901	2,475	40,438	42,913
1911	2,915	40,880	43,795
1921	3,227	34,979	38,206
1935	4,226	35,582	39,808
1945	2,809	32,765	35,574

La plupart des fermes d'exploitation continue assurent la subsistance d'une seule famille. Vu que d'autres occupations avaient tendance à devenir continues, surtout au cours de la période de haut niveau d'emploi des dernières années, le nombre des personnes adonnées à l'agriculture a proportionnellement baissé.

La culture à l'échelle commerciale s'est développée près de villes assurant un marché régulier pour les produits agricoles. C'est pourquoi la plupart des fermes de l'île se trouvent sur la péninsule

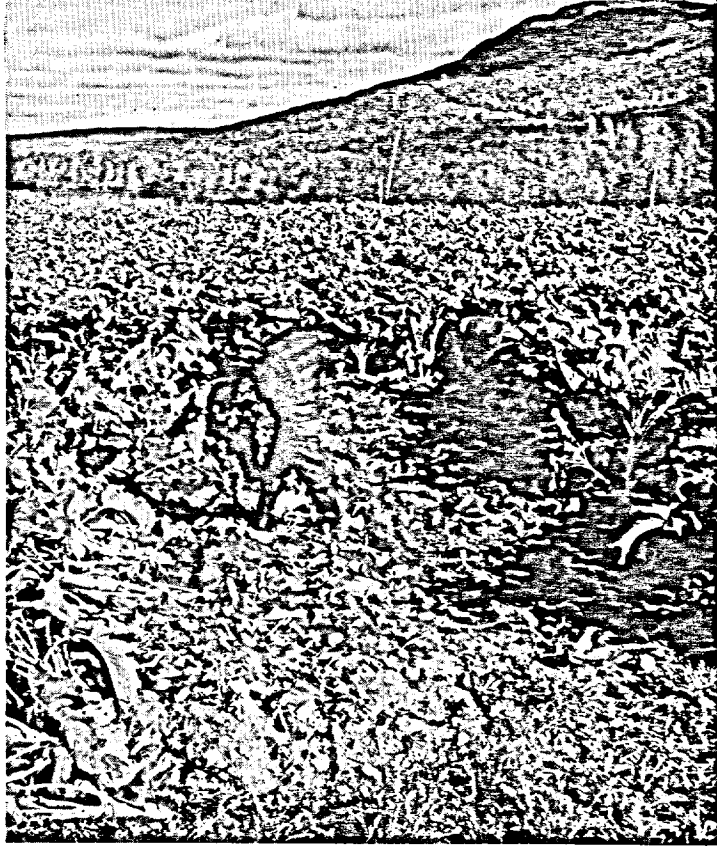
Avalon, même si le sol n'y est pas fondamentalement propre à la culture. La partie sud-ouest de l'île convient mieux à la culture, parce que le sol y est meilleur, et aussi parce que cette région est abritée contre les courants glaciaux coulant de l'Arctique au large du littoral oriental. Mais vu que les terres du littoral occidental n'ont guère été mises en valeur avant 1900, la culture sur ce littoral n'a pris de l'expansion que depuis une date plutôt récente.

Plus de la moitié du sol arable est mise en terres à foin et en pâturages. L'avoine est d'habitude fauchée en herbe en vue de fournir un fourrage. La culture de certains fruits et légumes est couronnée d'un grand succès: l'humidité abondante leur confère une qualité et un goût excellents. Parmi les légumes, on cultive surtout les pommes de terre, les navets, les choux, les carottes, les panais et les betteraves. Les fruits qui produisent les meilleures récoltes sont les pommes, les prunes, les fraises, les groseilles à maquereau, les framboises et les groseilles à grappes. Le manque d'assolement et d'un amendement suffisant a tendu à épuiser le sol qui, étant très souvent de nature acide, a besoin d'être chaulé.

L'industrie laitière se concentre surtout sur la péninsule Avalon. L'insuffisance de pâturages oblige à importer une grande quantité d'aliments du bétail, ce qui accroît beaucoup les frais de la production laitière. On a découvert qu'il en coûtait moins d'importer le

Troupeau laitier d'une ferme de Bowater, sur la côte ouest.





*Moisson d'une
abondante ré-
colte de choux
frisés, sur le lit-
toral ouest.*

beurre que de le fabriquer sur place. Dans les villages, on soigne quelques vaches, mais les localités n'ayant que de rares pâturages doivent se contenter de lait de chèvre ou de lait en boîtes. Presque partout dans l'île, il est facile d'élever d'autres animaux de ferme, comme le porc et le mouton, ainsi que la volaille. La valeur de la production agricole en 1945 est estimée à \$12,500,000.

La Commission de gouvernement a fait de gros efforts en vue d'encourager l'agriculture. En 1934, elle mettait en oeuvre, à titre d'essai, un programme d'établissement agricole visant à fournir du travail à 100 familles qui émargeaient alors au budget de l'assistance publique. A la fin de 1944, il existait huit établissements agricoles comptant 236 familles. Mais le programme ne remporta qu'un médiocre succès, si l'on tient compte de son coût, qui atteignit tout près de \$1,500,000. La Commission créa aussi une école d'agriculture et une ferme expérimentale près de Saint-Jean, favorisa l'importation de bétail et de volaille, prêta du bétail de reproduction de race pure, fit faire des études des sols, accorda des primes de défrichement, et encouragea le chaulage visant à amender l'acidité du sol, au moyen d'une subvention destinée à abaisser le prix de la chaux agricole. Après la guerre, elle inaugura un programme d'établissement d'anciens combattants sur les terres, le plus grand de ces établissements étant situé dans la vallée supérieure de

l'Humber. A la fin de 1948, près de 2,000 acres avaient été défrichées en vertu du programme. Des lopins de terre se trouvaient ailleurs, surtout dans la péninsule Avalon et la vallée de la Codroy. Pour contribuer à la réalisation de ce programme, la Commission favorisa aussi la fondation de coopératives agricoles. Le gouvernement provincial s'est chargé de poursuivre l'exécution de ce programme d'encouragement donné à l'agriculture.

★ Énergie hydraulique

L'abondance d'énergie hydraulique fait espérer que les ressources de Terre-Neuve continueront à être mises en valeur. Le climat se distingue par des pluies assez grosses et fréquentes, et le terrain accidenté crée d'innombrables lacs. De nombreux cours d'eau coulent des hauteurs dans l'intérieur de l'île, puis se jettent dans la mer avec une brusque chute de niveau, durant les derniers milles de leur cours. En plusieurs endroits de l'île, on a établi de petites et de moyennes usines hydroélectriques, et l'extension de pareils aménagements offre de grandes chances de succès, surtout le long de la côte méridionale centrale.

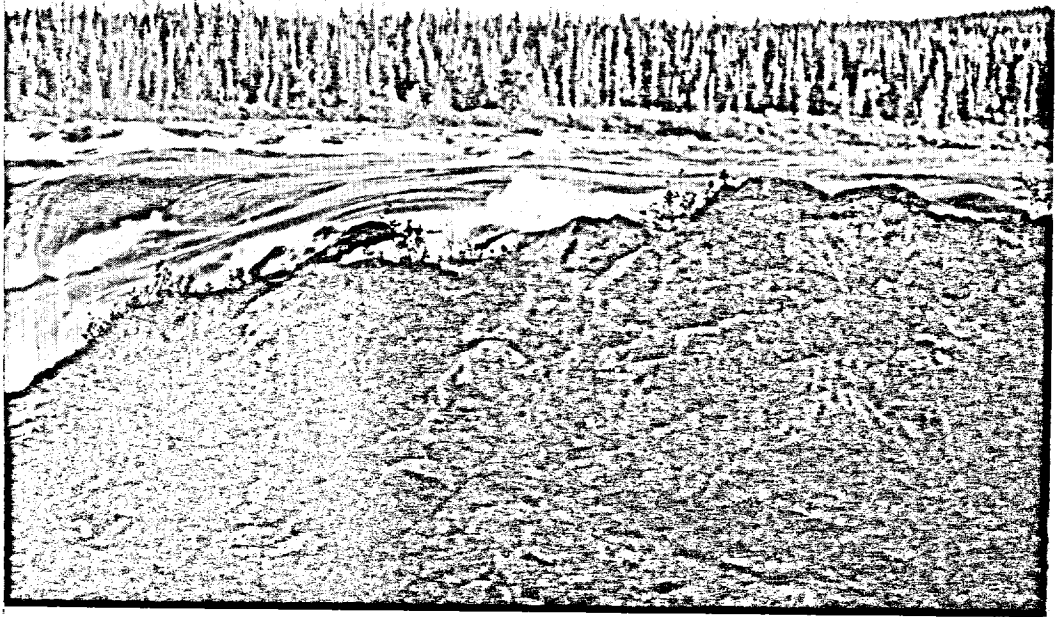
La plus grande de ces usines, celle de Bowater au lac Deer, avait un rendement de 150,000 c.-v. en 1948; elle fournit l'électricité à la papeterie de Corner-Brook. Afin d'alimenter la papeterie de Grand-Falls, l'*Anglo-Newfoundland Development Company* utilise sur la rivière des Exploits plusieurs usines moins importantes, dont le rendement total est de 70,500 c.-v. Des usines de la péninsule Avalon fournissent de l'électricité à Saint-Jean et à la région de la baie de la Conception, et des usines de la péninsule Burin, au littoral sud. En 1948, le rendement total de ces usines de Terre-Neuve était de 261,500 c.-v.

Les ressources hydrauliques du Labrador sont encore complètement inutilisées, mais le fleuve Hamilton permettrait d'établir l'une des plus grosses usines hydroélectriques au monde*. Dans le secteur de 16 milles de Grand-Falls, la dénivellation de cette rivière s'élève à 1,038 pieds, et l'on estime que le bassin hydrographique au-dessus de Grand-Falls alimenterait une centrale produisant jusqu'à 4,750,000 c.-v. Les chutes Muskrat peuvent fournir 1,130,000 c.-v., et la dénivellation de la rivière entre Grand-Falls et ces chutes, un million de c.-v. de plus.

★ Animaux à fourrure, faune et sports pour touristes

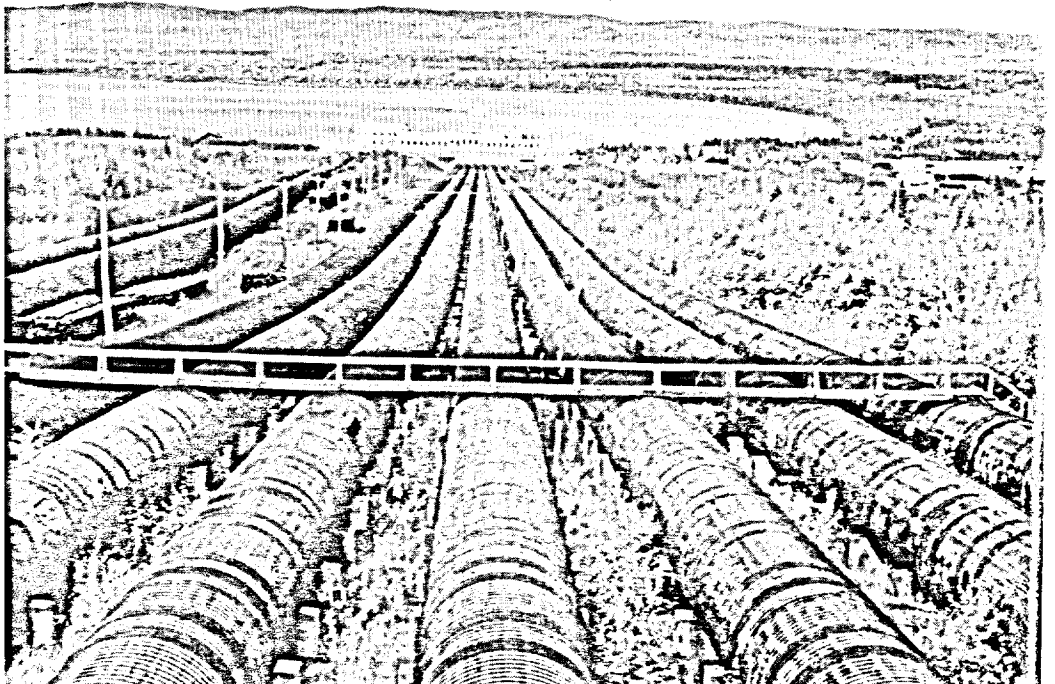
Le piégeage ne joue qu'un rôle secondaire dans l'économie de Terre-Neuve. Il est exercé, surtout comme emploi discontinu, par quelques pêcheurs et bûcherons. Les principaux animaux à fourrure sont le castor, le rat musqué, le renard, le lynx, la loutre, la martre

* G. H. Desbarats: "Surveying on the Hamilton River, Labrador". *Canadian Geographical Journal*, numéro de novembre 1948.



Source éventuelle de houille blanche au Labrador: les chutes Muskrat inférieures, sur le fleuve Hamilton.

Usine hydroélectrique de Bowater, au lac Deer, à 32 milles de Corner-Brook.



et la belette. Les *Newfoundland Rangers* veillent à l'observation des règlements de la chasse et du piégeage, et l'on a établi quelques parcs à gibier. Le castor est placé sous la protection du garde-chasse en chef, et plus de mille animaux ont été transportés des parcs à castors à des régions dépeuplées. Il existe quelque 30 fermes d'élevage d'animaux à fourrure où l'on élève le renard noir, le renard argenté, le renard rouge et le vison. La valeur annuelle des fourrures et du gibier exportés atteint un sommet de plus de \$400,000 dans les années 1920, les principaux acheteurs étant le Royaume-Uni et les Etats-Unis; mais, entre 1935 et 1940, la valeur de cette exportation, dont plus de la moitié est allée au Royaume-Uni, a varié entre \$75,000 et \$250,000.

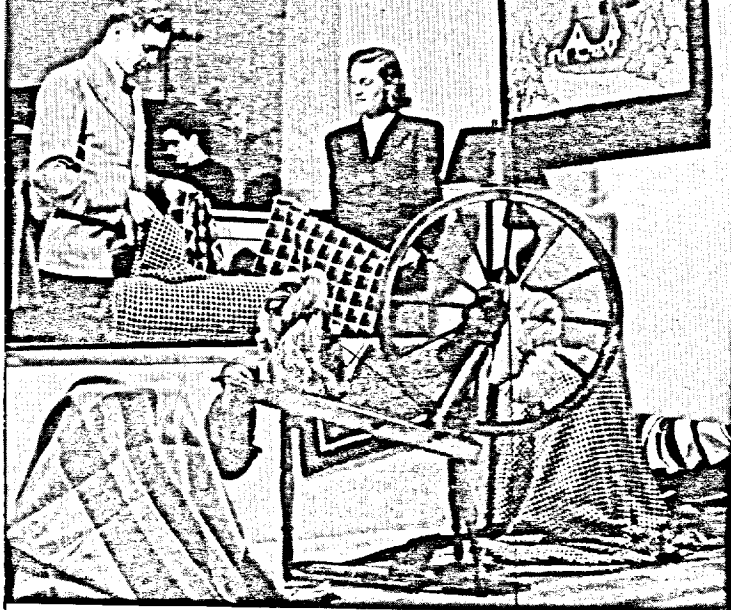
En plus des animaux à fourrure qu'on trouve à Terre-Neuve, le Labrador possède des carcajous, des renards bleus, des renards blancs, des écureuils rouges et des visons. Le nombre de ces espèces animales diminue à mesure qu'on avance vers le nord, si bien que, dans la région arctique du Labrador septentrional, il n'y a plus que le renard blanc. Bien que le total des prises au Labrador soit inférieur à celui du reste de la province, la chasse et le piégeage y ont le deuxième rang en importance, après la pêche; ils sont pratiqués surtout par les Indiens et par quelques Esquimaux. La plupart des peaux s'écoulent par l'intermédiaire du gouvernement de Terre-Neuve, mais quelques-unes sont vendues à la Compagnie de la baie d'Hudson, qui a des comptoirs à la Rivière-du-Nord-Ouest et à Cartwright.

Terre-Neuve est bien pourvue en poisson d'eau douce et en gibier à poil. On y trouve, par ordre d'abondance, le caribou, l'orignal, l'ours noir et le lièvre. Actuellement, les chasseurs munis d'un permis ont le droit de tuer un petit nombre de caribous, durant la saison de chasse. Les cours d'eau et les lacs, ceux de l'intérieur comme ceux qui sont facilement accessibles de plus grands centres, abondent en saumon, en truite de ruisseau et autres poissons de pêche sportive.

Les oiseaux représentent une partie des ressources alimentaires des habitants du littoral, qui dépendent de l'eider et des oeufs des plus gros oiseaux marins pour compléter leurs provisions de vivres. Le gibier à plumes est formé surtout de lagopèdes (appelés perdrix dans l'île), d'oies, de bécassines et de canards sauvages.

Le tourisme n'a jamais joué un grand rôle dans l'économie de l'île, bien que cette dernière offre de nombreux attraits aux touristes. L'insuffisance des moyens de transport dans l'intérieur et des logements pour touristes, l'éloignement des régions à forte densité de population et le manque de publicité ont restreint le développement du tourisme. Cependant, les mesures qu'on est en train de prendre visent à le développer. L'amélioration et l'extension des routes actuelles rendront plus attrayants les voyages entrepris dans l'intérieur, en particulier dans la péninsule Avalon et sur le littoral occidental. Dans les secteurs de ce littoral où l'on pêche le saumon, on s'occupe d'augmenter le nombre des centres de villégiature. Le gouvernement et des capitalistes s'efforcent de diriger l'attention des touristes sur les attraits de Terre-Neuve.

LES INDUSTRIES



A Saint-Jean et dans plusieurs des centres importants, on offre en vente des produits d'artisanat tels que tissus, tricots et sculptures sur bois.

La Serpentine, sur le littoral ouest, est l'une des nombreuses rivières de Terre-Neuve où le pêcheur à la ligne peut pratiquer son sport.



★ *Coopératives*

En 1936, la Commission de gouvernement organisa la Division des sociétés coopératives du ministère des Ressources naturelles, en tant qu'élément des rouages visant au rétablissement rural. Il existait alors à Terre-Neuve trois sociétés coopératives de consommation avec magasins à Grand-Falls, Saint-Antoine et Baie-d'Espoir, constituées en gros sur le modèle des coopératives d'Angleterre. L'année 1939 vit promulguer la loi dite *Co-operative Societies Act*, qui prévoyait la constitution, en sociétés, des associations coopératives.

En 1937, le premier syndicat de crédit fut fondé à Lourdes, établissement agricole du littoral ouest. Aujourd'hui, les 120 syndicats de ce genre groupent 6,300 membres, et leur capital social est de \$380,000. Les prêts fournis au cours de la période décennale 1939-1949 se totalisent à \$2,000,000. Les deux tiers de ces sociétés sont enregistrées en vertu de la susdite loi; la constitution des autres en sociétés est plus ou moins avancée, selon les cas. En outre, Saint-Jean possède un syndicat de crédit régional, fondé en 1941 et accordant des prêts à ses propres membres comme aux autres coopératives. Tous les prêts qu'il a consentis durant les deux dernières années sont exempts d'intérêts.

On trouve aussi à Saint-Jean une coopérative d'assurance composée de 18 syndicats de crédit enregistrés. Cette coopérative fournit aux 1,200 membres des syndicats de crédit une assurance sur la vie garantissant le reliquat de leurs emprunts et actions. Elle dirige aussi, dans une mesure restreinte à la région de Saint-Jean, un régime d'hospitalisation semblable à celui de la Croix-bleue.

Les coopératives de consommation servent généralement d'intermédiaires de mise en vente coopérative des produits agricoles comme des produits marins, exception faite des homards vivants, dont la plupart sont écoulés par l'intermédiaire d'une société qui se compose de neuf syndicats saisonniers de vente non enregistrés, exerçant leur activité sur le littoral nord-ouest. La valeur totale des homards mis en vente jusqu'ici s'élève à \$1,750,000, et celle des autres produits à \$2,500,000. Ce régime d'organisation des marchés a augmenté sensiblement les bénéfices des pêcheurs. Sur les 75 coopératives de consommation en activité actuellement, 43 sont constituées en sociétés. Leur capital social s'élève en tout à \$1,200,000, le total de leurs membres à 7,300, et la valeur de leurs ventes (jusqu'en décembre 1949) à \$13,000,000.

Une association coopérative de logement, qui fonctionne avec succès à Corner-Brook, a reçu des subventions du gouvernement de Terre-Neuve.

★ *Industries secondaires*

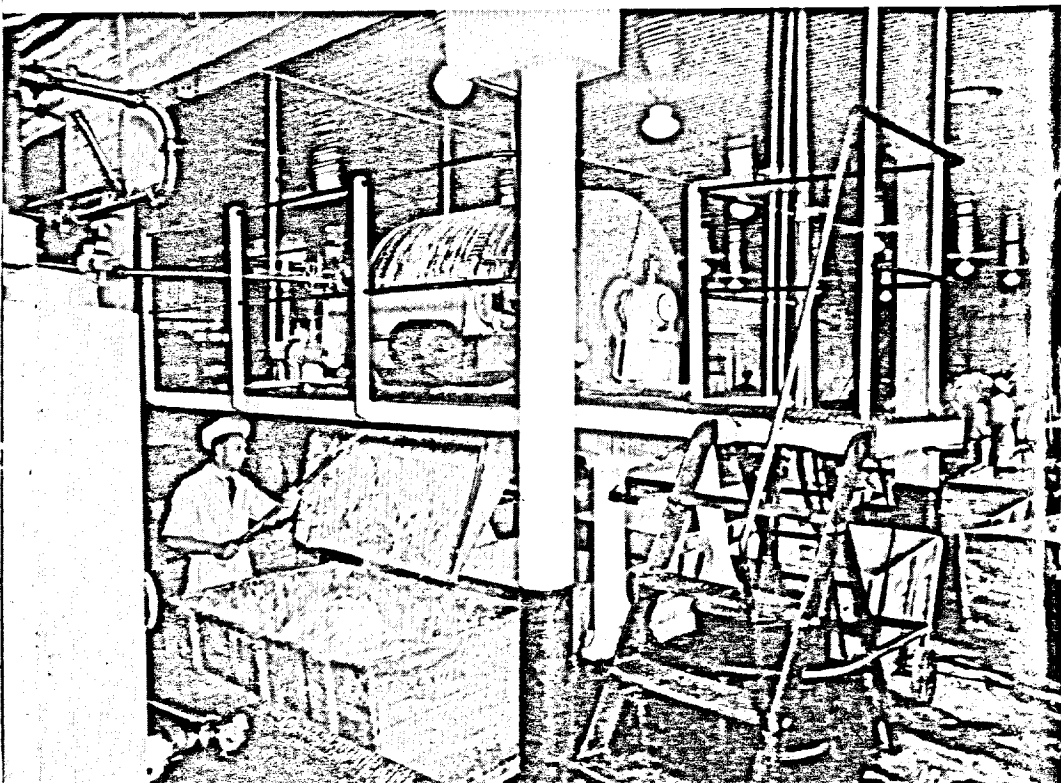
L'industrie manufacturière de Terre-Neuve, à l'exclusion du conditionnement du poisson et des produits forestiers, s'est développée surtout en vue de satisfaire aux besoins de l'île: son importance

est donc restreinte. Les fabriques, dont la plupart sont de petites unités situées dans la région de Saint-Jean, employaient environ 3,500 personnes en 1948. Jusqu'au moment de l'union avec le Canada, elles fabriquaient surtout des chaussures, de la confiserie, des peintures, des clous, des vêtements pour hommes, des meubles, de la margarine, et un certain nombre d'objets servant à la pêche, tels que filets et cordages.

Le faible volume des ventes, le coût du transport des matières premières importées et le manque d'une réserve d'ouvriers qualifiés rendent les frais de fabrication élevés. Les frais de transport des produits ouverts à de petites localités très espacées sont également considérables.

En 1933, l'*Associated Newfoundland Industries* fut fondée en vue de servir les intérêts des fabricants des industries secondaires. Avec l'appui du *Board of Trade* de Terre-Neuve, cette association s'est constamment efforcée de faire progresser et de diversifier les entreprises industrielles de l'île. En 1942, la Commission de gouvernement établit le *Newfoundland Industrial Development Board*, organisme chargé de faire enquête sur la possibilité de fonder de nouvelles industries qui utiliseraient surtout des matériaux de l'île; il devait aussi recueillir des renseignements sur d'autres points, tels les emplacements appropriés aux fabriques, par exemple. L'association est appuyée conjointement par des capitalistes de l'île et par le gouvernement de Terre-Neuve. Jusqu'à présent, elle

Intérieur d'une fabrique de margarine.



s'efforce surtout d'aider les entreprises existantes ou d'en créer de nouvelles.

★ Perspectives économiques

Il est probable que, pour quelque temps encore, Terre-Neuve se bornera surtout à mettre plus pleinement en valeur les ressources naturelles déjà exploitées. La seule exception notable à faire à cet égard est celle des nouvelles mines de fer au Labrador. Un gros volume continu d'exportation reste une condition essentielle du développement économique de Terre-Neuve à l'avenir.

L'intérêt qu'on prend en général à ce développement s'est manifesté par la création d'un ministère provincial du Développement économique et par le relevé économique général entrepris avec l'aide du *Newfoundland Industrial Development Board*.

Quant à l'industrie de la pêche, la modernisation des méthodes de pêche, en particulier l'usage de chalutiers aux pêcheries du Banc de Terre-Neuve, augmentera probablement le volume des prises, mais cette augmentation obligera, soit à trouver des nouveaux marchés, soit à vendre davantage sur les marchés habituels. L'avenir de la pêche dépendra en grande mesure des exportations accrues de poisson frais et congelé, produit qui se vend en toujours plus grandes quantités aux Etats-Unis, et, sur une moindre échelle, de la préparation améliorée de la morue salée ainsi que d'une pêche plus intensive d'autres poissons, tels que le hareng, l'aiglefin, la brème et le flétan. La présentation d'un bill sur les prêts aux pêcheries, lors de la première session de la Législature, prouve que le gouvernement provincial s'intéresse activement à encourager la pêche.

Pour ce qui est de l'industrie de la pâte de bois et du papier, il semble que la difficulté d'écouler les produits, en particulier dans les pays à devises dévaluées, soit un obstacle sérieux à son grand développement. Actuellement, les chances d'étendre l'usage des bois durs paraissent plutôt faibles, vu que 70 p. 100 environ du bois de bouleau est fendu. On peut, cependant, en faire un usage plus fréquent dans la fabrication des meubles et des planchers en bois dur.

L'exploration géologique de Terre-Neuve, qui est loin d'être achevée, fera peut-être découvrir d'autres gisements minéraux dont l'exploitation pourrait être lucrative.

Du fait de l'union avec le Canada, les fabricants de produits secondaires ont dû subir la concurrence des plus gros fabricants du continent, perdant ainsi leur monopole virtuel des ventes dans l'île. Afin de répondre à leurs difficultés particulières, le gouvernement fédéral a pris certaines mesures destinées à porter secours aux industries secondaires de Terre-Neuve durant leur laborieuse période de transition; en particulier, il a acheté des fournitures à Terre-Neuve, quand c'était possible. Le développement futur de ces industries dépend à la fois de leur rendement et de la demande locale. Il semble probable qu'au cours des quelques années prochaines, plusieurs de ces industries pourront augmenter leur chiffre d'affaires en vendant leurs produits dans les provinces Maritimes.

Travail et emploi

★ Travail

Syndicats ouvriers.—Les premiers efforts sérieux en vue de syndiquer les ouvriers de Terre-Neuve furent tentés par la *Newfoundland Industrial Workers' Association* durant les années 1920, mais ce syndicat, n'ayant remporté qu'un médiocre succès, disparut graduellement et fut remplacé, vers la fin des années 1930, par la *Newfoundland Federation of Labour*. Cette fédération ouvrière, connue jusqu'en 1939 sous le nom de *Newfoundland Trades and Labour Council*, fut créée en 1935 pour favoriser l'adoption de mesures législatives dans l'intérêt des syndicats ouvriers. Elle obtint aussi le droit d'accorder des chartes aux syndicats authentiques. Elle tint sa première conférence annuelle en 1937 et, l'année suivante, elle contribua à fonder la *Protective Association of Shop and Office Employees*. Depuis lors, cette Fédération s'est efforcée surtout de grouper les ouvriers par métier, en syndiquant charpentiers, machinistes, ouvriers de la pâte de bois et du papier, électriciens, plombiers et employés dans certains métiers secondaires. En 1945, la *N.F.L.* comptait environ 8,000 membres exerçant ces divers métiers. Jusqu'à ces derniers temps, la Fédération n'entretenait pas de rapports directs avec les fédérations similaires des Etats-Unis, du Canada et du Royaume-Uni, mais tel ou tel de ses syndicats membres était affilié à des syndicats internationaux surtout à ceux du Canada, et lors de sa douzième conférence annuelle, tenue à Grand-Falls du 23 au 28 août 1948, des représentants du Congrès canadien des métiers et du travail ainsi que de la Fédération américaine du Travail étaient présents. La conférence décida que la Fédération, de concert avec la *F.A.T.*, lancerait une campagne de recrutement afin de développer le mouvement syndical à Terre-Neuve et d'obtenir l'affiliation des unions existantes à l'une et à l'autre fédérations.



Un comité spécial de la Newfoundland Federation of Labour discute avec le premier ministre des plans d'assainissement des taudis.

En plus de la *N.F.L.*, il existait en 1948 plusieurs unions indépendantes, y compris quelque 10,000 bûcherons organisés en quatre syndicats distincts, 2,000 mineurs de l'île Bell (affiliés au Congrès de l'organisation industrielle), quelque 3,000 débardeurs, et d'autres catégories de métiers de moindre importance. Récemment, on a fait beaucoup de travail de propagande à Terre-Neuve en vue d'affilier des syndicats au C.O.I. En 1948, des délégués de Terre-Neuve prenaient part aux conférences canadiennes du C.O.I. En 1934, les syndicats, y compris ceux de bûcherons et ceux de pêcheurs, groupaient en tout 20,000 membres; en 1939, ce nombre était monté à 35,000, et en 1945 à 42,000. Depuis la fin de la guerre, les milieux ouvriers se sont appliqués sérieusement à syndiquer des catégories ouvrières non encore organisées.

Sur les 76 syndicats de l'île, 48 sont affiliés à la *N.F.L.*, et sept, non affiliés à la *N.F.L.*, sont membres de syndicats internationaux (trois du C.O.I. et quatre de la F.A.T.) Parmi les 21 syndicats indépendants, se trouvent cinq des plus importants de l'île: la *Fishermen's Protection Union*, la *St. John's Longshoremen's Protective Union*, la *Newfoundland Lumbermen's Association*, la *Newfoundland Labourers' Association* (à Corner-Brook), et la *Workers' Central Protective Union* (à Deer-Lake). Malgré la faiblesse résultant de son manque d'unité, le mouvement syndical a, de plus d'une manière, amélioré le sort de l'ouvrier. Entre autres choses, les associations ouvrières ont préconisé des relevés de la santé ainsi que des lois en faveur d'une meilleure indemnisation des accidentés du travail, l'établissement de salaires minima, ainsi que des conditions et des heures de travail améliorées. Prise isolément, la plus importante initiative en ce domaine est peut-être celle qui a visé à la création d'un ministère du Travail au sein de l'administration de l'île.

Le Bureau des relations ouvrières.—A son assemblée annuelle de 1939, la *Newfoundland Federation of Labour* adopta un vœu recommandant à la Commission de gouvernement la création d'un ministère du Travail. Au début de la guerre, plusieurs conflits importants avaient surgi entre employeurs et ouvriers dans diverses industries, et la Commission dut s'occuper de les régler, comme aussi de prendre les mesures voulues afin de prévenir l'interruption du travail dans des industries essentielles. Des règlements établis en 1941 prévoyaient, entre autres dispositions, la création de conseils des différends industriels, chargés d'arbitrer des différends particuliers ne pouvant être réglés autrement, et dont les décisions devaient être obligatoires et sans appel. En fin de compte, en mai 1942, fut créé le poste de directeur des relations ouvrières et en juin, le Bureau des relations ouvrières, sous la direction du commissaire des Services publics, à qui fut confiée l'administration du service des relations ouvrières.

En étudiant les problèmes de relations patronales-ouvrières, le Bureau a forcément abordé des questions de salaires, d'heures de travail et de conditions d'emploi, d'indemnisation des accidentés du travail, d'arbitrage en matière de différends industriels, d'organisa-

tion et de fonctions des syndicats ouvriers, de sécurité au travail et de lois adoptées et proposées dans l'intérêt des ouvriers. Vu l'absence d'un ministère du Travail, c'est le Bureau qui s'est occupé des représentations faites au sujet de ces différentes catégories d'affaires. Sous la surveillance du directeur des relations ouvrières, un bureau de placement s'ouvrit à Saint-Jean en août 1945. Des interrogateurs expérimentés aidèrent les requérants à inscrire leurs titres, expérience et préférence. Quand une offre d'emploi se présentait, les personnes disponibles les plus aptes à remplir l'emploi étaient envoyées auprès de l'employeur, à qui l'embauchage incom- bait en définitive. Un bureau secondaire de placement a été fondé à Corner-Brook en mars 1946.

Législation ouvrière.—Sous le régime du gouvernement responsable, la plupart des tentatives ayant pour objet de syndiquer les ouvriers avortèrent. Les travailleurs n'avaient conscience ni de leur nombre ni de leur pouvoir, les suffrages ouvriers n'avaient aucun poids, et les partis politiques n'étaient disposés ni à prendre l'initiative de lois ouvrières ni à favoriser le mouvement syndical. Avant 1934, il y avait peu de lois qui pouvaient à juste titre s'appeler "lois ouvrières". Dans les Statuts codifiés (1916), on trouve une série de lois sur l'indemnisation des accidentés du travail, qui furent modifiées à plusieurs reprises, ainsi qu'une loi sur les syndicats ouvriers, qui eut pour effet d'enlever à ces derniers leur tache d'illégalité; mais aucune loi d'importance ne vint s'y ajouter avant 1933, année où, quelques mois avant la fondation de la Commission de gouvernement, la Législature avait adopté la Loi du ministère du Travail comme moyen préliminaire d'assujettir les questions ouvrières à l'autorité du gouvernement, mais cette loi ne paraît pas avoir été mise en vigueur.

La Commission de gouvernement adopta une attitude plus éclairée à l'égard de la main-d'oeuvre et, durant la période où elle fut au pouvoir, plusieurs lois qui représentaient un réel progrès en



Mineurs dans les mines de la Wabana, île Bell. A Terre-Neuve, quelque 3,500 personnes sont au service de l'industrie minière.

Durant l'hiver, les pêcheurs raccommodent leurs filets et s'apprêtent à la saison de pêche estivale.



matière de relations ouvrières et de sujets apparentés, virent le jour:

1. La loi dite *Shops Act, 1940*, donna au gouverneur en commission le pouvoir de déterminer des zones d'atelier fermé où doit prévaloir le barème de jours et d'heures annexé à la loi.
2. La loi dite *Trades Disputes (Arbitration and Enquiry) Act, 1944* (modifiée en 1945) a institué un conseil d'enquête et d'arbitrage en matière de différends. Au début, cet organisme relevait du directeur des relations ouvrières, mais il a été plus tard placé sous l'autorité du commissaire des Services publics.
3. La loi dite *Workmen's Wages Act, 1945*, vise à supprimer certaines pratiques ouvrières déloyales qui avaient cours dans l'industrie de Terre-Neuve.
4. La loi dite *Labour (Minimum Wage) Act, 1947*, prévoit la nomination d'un Comité consultatif devant faire enquête sur les conditions d'emploi et formuler des recommandations sur les salaires minimums ayant cours dans une industrie, une entreprise ou une occupation données.
5. La loi dite *Workmen's Compensation Act, 1948*, élargit le champ d'application des prestations accordées en vertu des lois existantes.

Effets de l'Union.—A Terre-Neuve comme dans les autres provinces, le ministère provincial du Travail est chargé de toutes les questions ouvrières, sauf celles des domaines interprovincial, national ou international, telles que la marine marchande, la navigation, les chemins de fer, les canaux, les lignes aériennes, la radio, les télégraphes et la conclusion d'accords internationaux, toutes questions qui relèvent de la compétence du gouvernement fédéral.

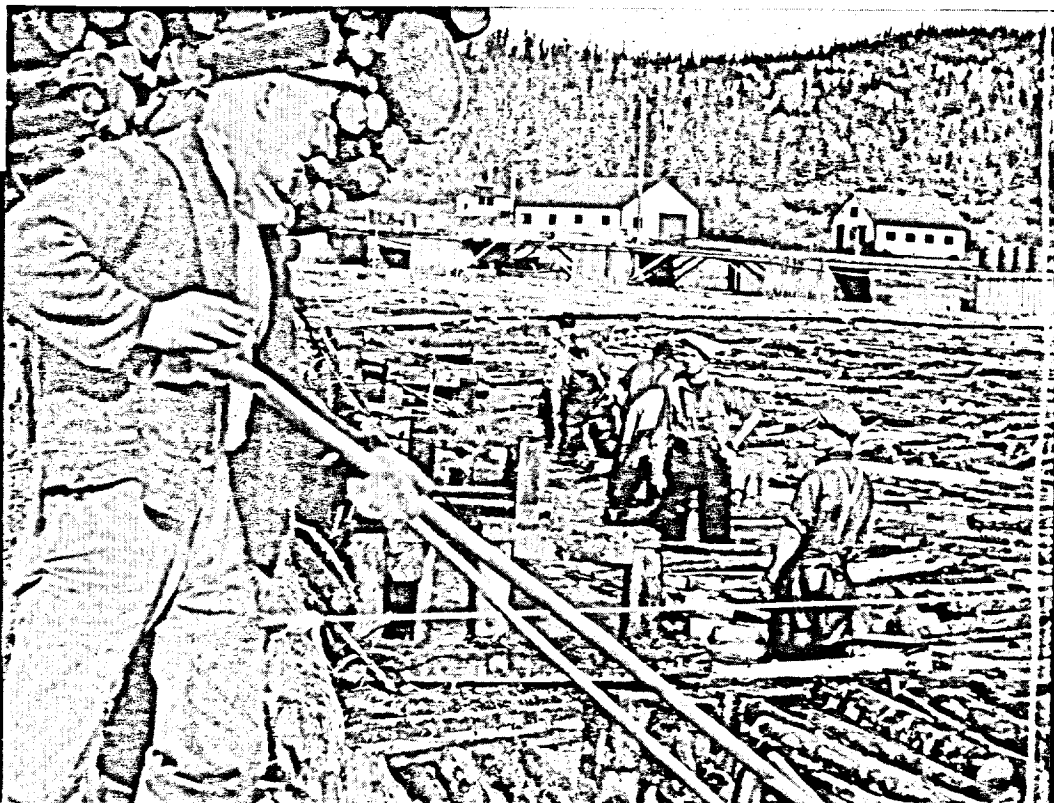
Dès de lendemain de l'Union, la Commission canadienne d'assurance-chômage a pris en charge l'ancien bureau de placement, qui fait aujourd'hui, partie du Service national de placement, sous la direction du ministre fédéral du Travail.

★ *Emploi*

Pendant longtemps, comme l'histoire le démontre, le gros de la population a vécu de la pêche, mais depuis 1891 le nombre des pêcheurs est à la baisse. Les conditions de vie sont en évolution, mais l'effectif ouvrier ne s'est pas encore fixé dans des occupations vraiment stables.

Beaucoup dépend du domicile du pêcheur dans l'île; il arrive qu'il passe une partie de l'été à pêcher la morue près de la côte, pour son propre compte; parfois, aussi, il consacre une partie de l'année à travailler "en participation", tantôt à la chasse printanière du phoque, et tantôt à la pêche hivernale sur les Bancs; ou, comme en beaucoup d'endroits, il s'occupe, une partie de l'année, à d'autres travaux, comme ceux du bûcheron, de mineur ou d'ouvrier industriel; ou encore, il consacre toute sa morte-saison à la culture du sol. L'habitude récente d'abattre le bois à pâte durant l'été et de le transporter durant l'hiver, a restreint les occasions qu'a le pêcheur d'accroître ses gains en se livrant à la coupe d'hiver, mais elle fournit à un plus grand nombre d'hommes des emplois forestiers à l'année. A mesure que l'économie se diversifie, le Terre-neuvien tend de plus en plus à se fixer dans quelque emploi à temps continu, mais cela est encore loin d'être un trait permanent du marché actuel de la main-d'oeuvre.

L'industrie forestière emploie environ 10,000 hommes.



Durant la dernière guerre, bûcherons et pêcheurs, attirés par la perspective de revenus plus élevés et plus sûrs, prirent des emplois du temps de guerre dans les bases aériennes, les papeteries ou les services de transport. Mais ils conservaient intact l'esprit d'endurance qui leur avait permis de supporter la crise économique des années 1930. Quand vint le déclin de l'activité du temps de guerre, ils retournèrent donc à leurs occupations ordinaires de la pêche et de l'industrie forestière. En 1948, la saison de pêche fut médiocre et, vu les projets d'un vaste développement de l'industrie de la pulpe et du papier, les travailleurs—surtout des pêcheurs—affluèrent en si grand nombre dans les chantiers forestiers que la coupe annuelle du bois requis fut terminée plusieurs semaines plus tôt que d'habitude.

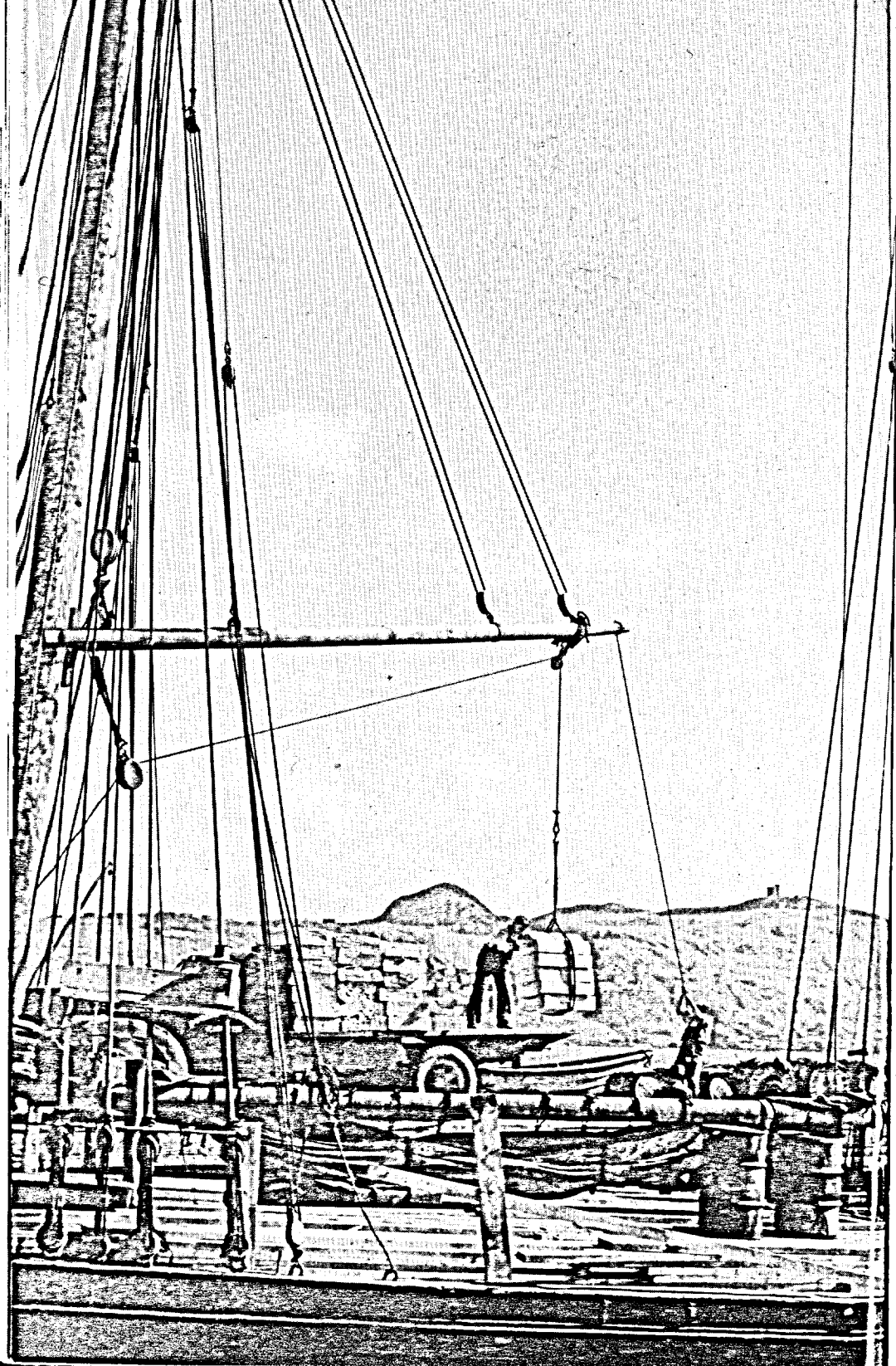
Etant donné le caractère saisonnier qu'offrent nombre d'occupations dans l'économie de Terre-Neuve, l'ouvrier moyen tend à être un bricoleur plutôt qu'un homme expérimenté dans un seul métier. Le mineur fait toutefois exception à la règle et, en se perfectionnant dans son métier, il a réduit sa possibilité de se tirer d'affaire aux premiers signes d'une crise économique.

Répartition de la main-d'oeuvre.—On manque de chiffres sûrs quant au nombre total de personnes en emploi rémunéré à Terre-Neuve, mais les données disponibles permettent de se faire une idée de la répartition de la main-d'oeuvre à l'époque de l'Union. Le tableau suivant donne la courbe de répartition de la main-d'oeuvre depuis 14 ans.

Population active de 14 ans ou plus, par industrie et sexe, recensements de 1935 et 1945, et estimation de 1948

Groupe industriel	1935 ¹		1945		1948
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes et femmes
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
Agriculture ²	4,332	7	4,154	25	4,300
Pêche ³	41,808	2	31,527	107	33,000
Chasse et piégeage			244	—	
Exploitation forestière			7,586	20	
Industrie minière, extraction de la pierre	1,821	—	2,972	30	3,500
Industrie manufacturière ⁴	5,933	1,033	3,971	1,280	9,000
Production d'éclairage et d'énergie	272	—	322	15	13,500
Construction ⁵	3,028	—	6,162	12	
Transports et communications	4,815	102	8,065	327	
Service ⁶	4,438	7,825	11,347	10,509	15,000
Commerce	4,363	1,964	5,005	2,812	7,000
Finance	206	2	273	134	14,700
Emploi indéterminé ⁷	6,714	33	9,372	1,237	
Totaux, pour toutes les industries	77,730	10,968	96,000	16,508	110,000

¹ Travailleurs âgés de quinze ans ou plus. ² Cultivateurs et ouvriers agricoles à temps continu; plus de 35,000 personnes se livrent à l'agriculture. ³ Sur les totaux indiqués environ 3,000 personnes (hommes et femmes) travaillent dans les usines de transformation du poisson durant au moins une partie de l'année. ⁴ Y compris les personnes employées dans la fabrication de la pâte de bois et du papier; en 1945, ces personnes (hommes et femmes) atteignaient le nombre de 3,100. ⁵ A l'apogée de la construction du temps de guerre dans les bases aériennes, quelque 22,000 personnes y travaillaient. ⁶ Y compris les professionnels, fonctionnaires de l'Etat, domestiques et autres travailleurs. Le chiffre de 1945 comprend environ 7,500 membres des forces armées. ⁷ Y compris nombre de travailleurs "familiaux" et d'autres travailleurs non rémunérés.



Commerce extérieur

L'ÉCONOMIE de Terre-Neuve dépend peut-être plus du commerce extérieur que celle de tout autre pays du bassin de l'Atlantique. Les trois principales industries de l'île, la pêche, l'industrie de la pâte de bois et du papier, et les mines produisent presque exclusivement en vue de l'exportation. D'après le recensement de 1945, 47 p. 100 environ des hommes qui touchent un salaire y étaient employés directement. Comme la province ne produit qu'une faible quantité des aliments et autres objets de première nécessité dont elle a besoin, elle est obligée de compter sur l'importation de l'extérieur tout autant que sur l'exportation. En outre, bien que Terre-Neuve écoule ses produits sur beaucoup de marchés, la grande masse de ses produits importés (plus de 90 p. 100 en 1947-1948) provient de deux sources: le reste du Canada et les États-Unis. Par conséquent, les Terre-neuviens sont tenus non seulement d'exporter pour arriver à vivre, mais aussi d'exporter en grand aux pays dont les devises sont convertibles en dollars, afin qu'ils puissent se procurer les denrées de première nécessité.

Commerce de Terre-Neuve avec tous les pays, années financières 1939-1948

(Milliers de dollars)

Année financière terminée— ¹	Importations	Exportations	Réexportations	Exportations totales	Commerce total
1939.....	24,461	31,376	611	31,987	56,448
1940.....	28,422	32,827	567	33,394	61,816
1941.....	35,484	36,723	606	37,330	72,814
1942.....	64,585	37,416	1,983	39,400	103,985
1943.....	52,377	28,501	2,427	30,928	83,305
1944.....	62,489	42,397	2,047	44,445	106,933
1945.....	65,824	46,414	2,297	48,712	114,536
1946.....	65,899	61,012	1,695	62,707	128,606
1947.....	74,828	69,346	3,081	72,427	147,255
1948.....	105,055	77,839	2,629	80,468	185,523

¹ De 1939 à 1942, l'année financière se termine le 30 juin; en 1943, période de neuf mois terminée le 31 mars; de 1944 à 1948, l'année financière se termine le 31 mars.

Exportations

Produits du poisson.—Il y a un quart de siècle, la pêche représentait plus de la moitié de la valeur totale de l'exportation terre-neuvienne. Durant la dépression qui suivit 1929, l'exportation du poisson tomba, en valeur, fort au-dessous, de celle des produits forestiers, et au cours des cinq années comprises entre 1936 et 1940, au-dessous même de celle des produits miniers. Cela était dû partiellement à la production accrue de ces deux industries, et partiellement à la baisse plus forte des prix du poisson en comparaison de celle des autres produits d'exportation. La hausse qui se produisit dans les prix du poisson durant les dernières années de

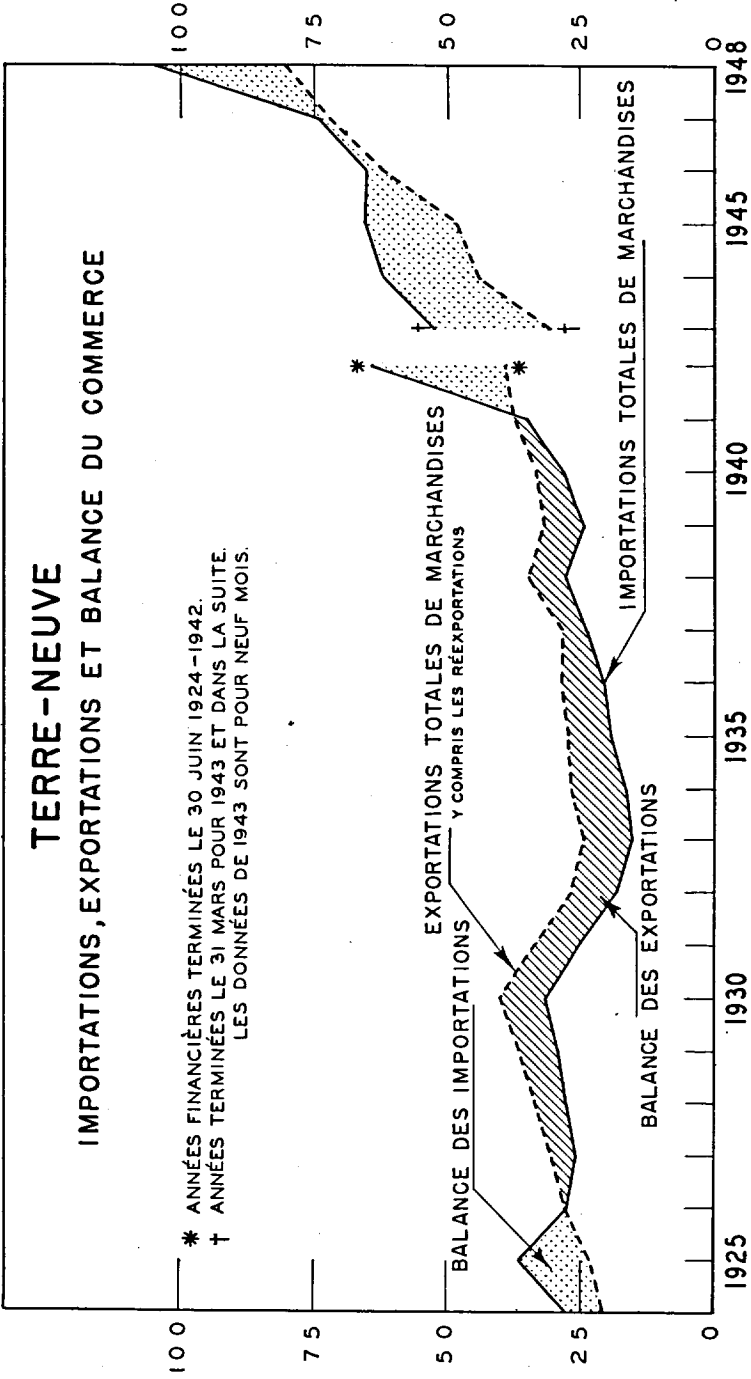
MILLIONS DE DOLLARS

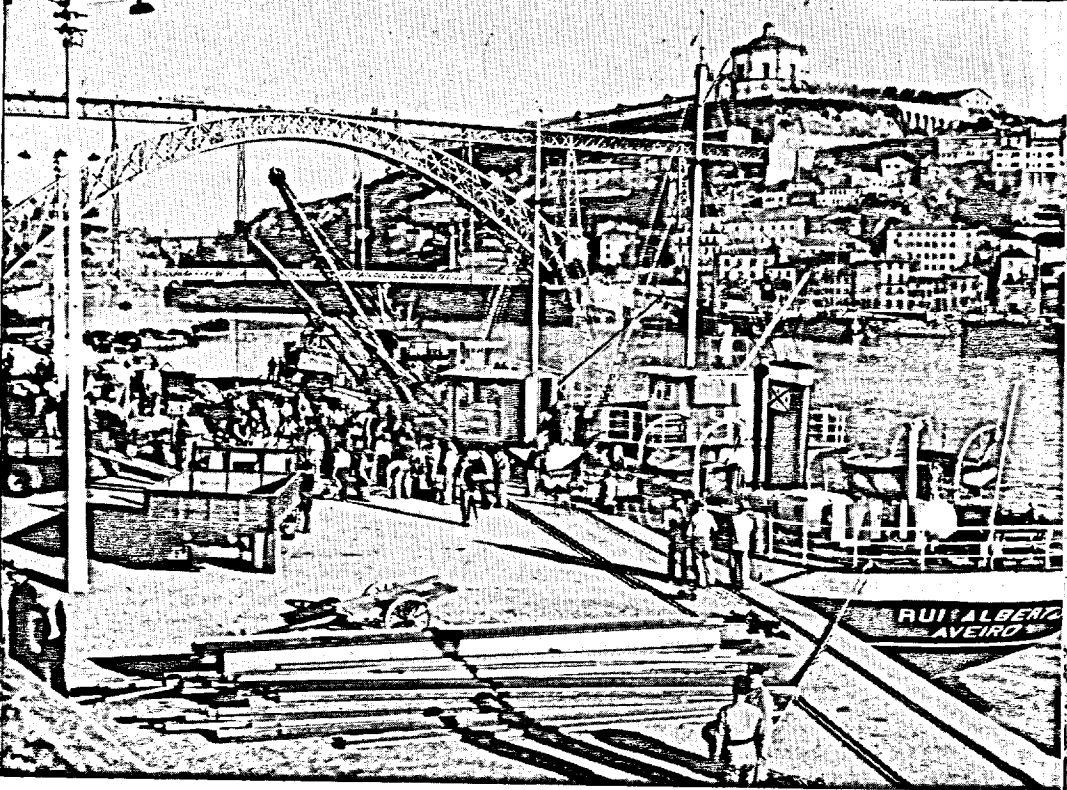
MILLIONS DE DOLLARS

TERRE-NEUVE

IMPORTATIONS, EXPORTATIONS ET BALANCE DU COMMERCE

* ANNÉES FINANCIÈRES TERMINÉES LE 30 JUIN 1924-1942.
† ANNÉES TERMINÉES LE 31 MARS POUR 1943 ET DANS LA SUITE.
LES DONNÉES DE 1943 SONT POUR NEUF MOIS.





Débarquement d'une cargaison de morue salée de Terre-Neuve au Portugal.

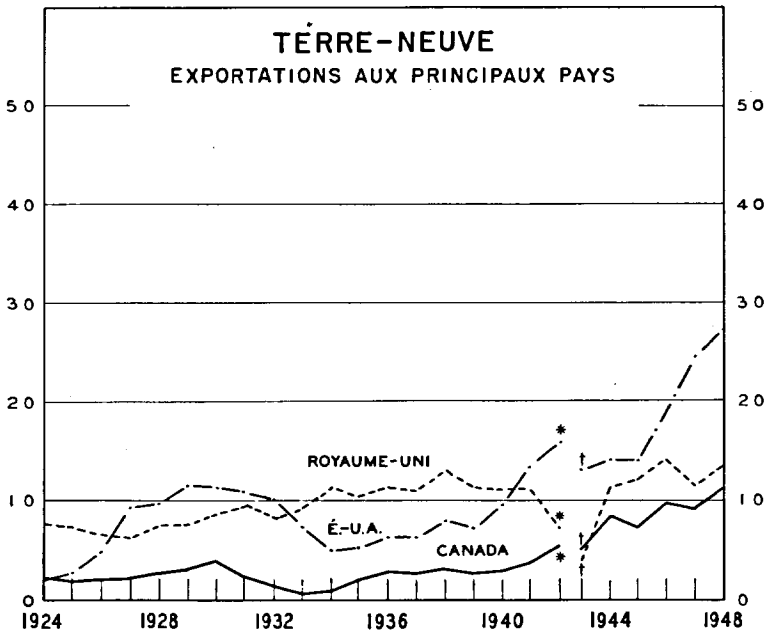
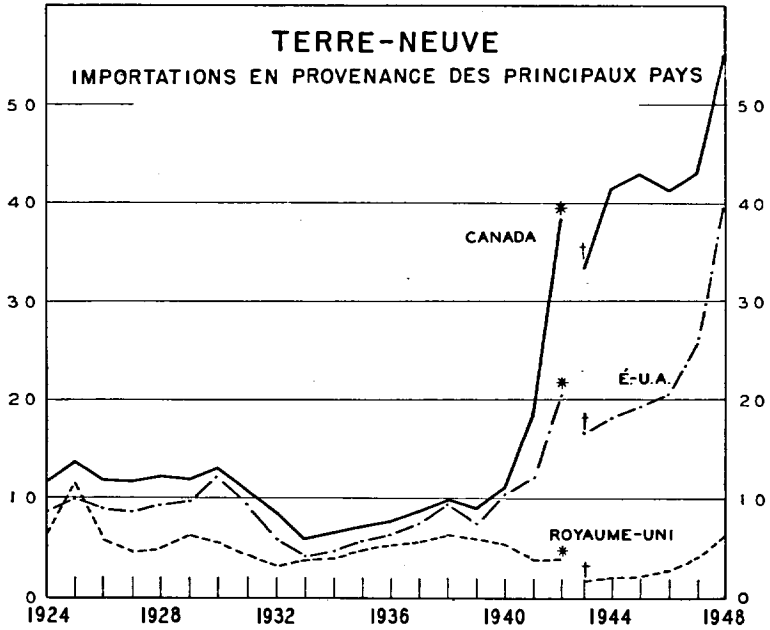
la guerre et par la suite valurent au poisson le premier rang entre tous les produits d'exportation pour l'année terminée le 31 mars 1947, et le second l'année suivante, le poisson venant immédiatement après les produits forestiers. L'exportation de poisson reste relativement inférieure en importance à celle d'il y a un quart de siècle, et pourtant, malgré tout, cette industrie continue de se classer bonne première quant à la main-d'oeuvre qu'elle emploie et aux répercussions sociales qu'exercent sa faillite ou son succès.

*Exportations de poisson et de ses produits,
années terminées les 31 mars 1947 et 1948*

(Milliers de dollars)

Produit	1947	1948
Morue salée et autre.....	15,963	16,831
Morue fraîche.....	4,613	1,725
Homard.....	968	856
Saumon.....	890	771
Hareng.....	4,910	2,171
Huiles et farines de poisson.....	2,664	4,676
Autres produits du poisson.....	918	1,992
Totaux.....	30,926	29,022

Dès les temps les plus reculés, la morue séchée fut toujours le principal produit de l'industrie de la pêche, et elle continue de



* ANNÉES FINANCIÈRES TERMINÉES LE 30 JUIN 1924-1942.
 † ANNÉES TERMINÉES LE 31 MARS POUR 1943 ET DANS LA SUITE.
 LES DONNÉES DE 1943 SONT POUR NEUF MOIS.

représenter plus de la moitié de l'exportation totale du poisson. Les acheteurs traditionnels de morue séchée étaient l'Espagne et le Portugal, les pays de la Méditerranée (en particulier l'Italie et la Grèce), et le Brésil. Jusqu'en 1930, ces pays absorbaient plus de 80 p. 100 de la production. Mais par suite de la dépression mondiale, des troubles politiques dans le secteur de la Méditerranée, de la concurrence de l'Islande et de la Norvège en vue de conquérir les autres marchés européens, et de l'effondrement des prix du café au Brésil, les exportateurs terre-neuviens se tournèrent, après 1930, vers les marchés des Antilles. En 1940, 40 p. 100 de la morue séchée de Terre-Neuve étaient exportés aux Grandes et aux Petites Antilles. Les débouchés européens se rouvrirent provisoirement lorsque la guerre mondiale élimina la Norvège et l'Islande comme concurrents et lorsqu'il fallut envoyer des secours alimentaires aux zones libérées de l'Europe. En 1947, le change avait fini par créer des difficultés, mais l'industrie terre-neuvienne trouva temporairement le salut dans un accord par lequel le Royaume-Uni s'engageait à accepter en échange des produits terre-neuviens les devises des pays méditerranéens en cause, le gouvernement de Terre-Neuve devant être crédité de sommes établies en sterling bloqué, et l'exportateur terre-neuvien payé en dollars par la Commission de gouvernement, à même l'excédent en dollars accumulé par cette dernière. Un accord semblable fut de nouveau conclu pour la saison de 1948, mais la Commission de gouvernement fit savoir qu'elle ne pourrait prendre aucun autre engagement de ce genre.

Depuis 1939, une innovation de grande importance pour l'industrie de la pêche a été le poisson fraîchement pêché et congelé, surtout les filets de morue. Durant la guerre, le Royaume-Uni était l'acheteur principal de poisson congelé, mais depuis deux ans, la reprise de l'industrie britannique et les difficultés du change ont à peu près fermé ce marché. Dans une certaine mesure, les Etats-Unis ont pris à cet égard la place du Royaume-Uni. En effet, les ventes de poisson ainsi préparé ont pris un énorme essor, passant d'une quantité insignifiante en 1938 à 10 millions de livres en 1947. Le commerce du poisson frais a bénéficié de l'accord commercial conclu entre le Canada et les Etats-Unis, qui prévoit la vente d'un contingent de poisson frais à des taux douaniers réduits. Bien que l'accord ne fixe pas de contingent en matière de poisson congelé, ce produit terre-neuvien a été admis à faire partie du contingent.

Exportations de morue fraîche et de filets congelés, années financières choisies, 1939-1948

Année financière terminée en— ¹	Royaume-Uni	Canada	États-Unis	Total
	\$	\$	\$	\$
1938.....	—	7,000	51,000	58,000
1940.....	348,000	71,000	5,000	424,000
1942.....	529,000	192,000	97,000	818,000
1944.....	794,000	1,050,000	527,000	2,371,000
1946.....	3,273,000	1,508,000	1,060,000	5,841,000
1948.....	—	395,000	1,324,000	1,712,000

¹ De 1938 à 1942, l'année financière se termine le 30 juin; de 1944 à 1948, le 31 mars.

Cependant, malgré l'importance du marché des Etats-Unis, des obstacles manifestes s'opposent à un essor continu de l'exportation terre-neuvienne vers ce pays-là: entre autres, l'attitude politique de l'industrie de la pêche en Nouvelle-Angleterre, qui se cantonne solidement dans la défensive et résistera selon toute probabilité à un "envahissement" du marché des Etats-Unis, ainsi que la concurrence croissante des exportateurs islandais.

Papier-journal et produits de la forêt.—L'industrie terre-neuvienne du papier-journal naquit du besoin d'une source d'approvisionnement, éprouvé par le Royaume-Uni, et en temps normal une forte proportion de la production est exportée dans ce pays. Des capitalistes britanniques ont un intérêt prépondérant dans les deux papeteries (*l'Anglo-Newfoundland Development Company*, de Grand-Falls, et *Bowater's (Newfoundland) Pulp and Paper Mills*, de Corner-Brook), mais les difficultés dues au change, alliées à la forte demande des acheteurs nord-américains, ont eu pour résultat de détourner la plupart des produits forestiers de Terre-Neuve vers la zone du dollar, surtout vers les Etats-Unis. On rapporte que l'une et l'autre compagnies ont passé avec des consommateurs de ce pays des contrats à longue échéance prévoyant la vente de presque toute leur production durant la prochaine période décennale.

Exportations de papier-journal, par principal pays acheteur, années financières 1940-1948

Année financière terminée en— ¹	Royaume-Uni	États-Unis	Australie	Argentine	Mexique	Autres pays
	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes
1940.....	150,198	136,412	21,645	15,621	2,095	20,153
1941.....	90,823	197,919	8,784	18,066	4,945	31,360
1942.....	46,073	206,341	5,160	26,049	9,315	14,200
1943.....	15,301	139,415	—	1,557	3,417	24,072
1944.....	102,213	110,545	4,284	12,435	14,581	7,478
1945.....	101,237	97,956	7,193	15,333	26,447	5,145
1946.....	93,215	150,551	12,395	5,284	31,662	15,771
1947.....	31,128	181,205	26,678	26,021	25,256	17,849
1948.....	55,018	197,317	21,034	24,024	27,308	17,896

¹ De 1940 à 1942, l'année financière se termine le 30 juin; en 1943, période de neuf mois terminée le 31 mars; de 1944 à 1948, l'année financière se termine le 31 mars.

Exportations de pâte de bois, années financières 1940-1948

Année financière terminée— ¹	Pâte au bisulfite non blanchie		Pâte mécanique	
	Tonnes	\$	Tonnes	\$
1940.....	11,111	512,949	98	3,463
1941.....	28,932	1,676,921	8,685	252,557
1942.....	57,849	3,284,247	22,779	790,137
1943.....	30,827	1,742,820	24,825	870,777
1944.....	36,541	2,088,100	35,517	1,463,790
1945.....	27,559	1,661,620	38,250	1,814,895
1946.....	35,500	2,428,906	12,635	759,917
1947.....	17,060	1,305,017	—	—
1948.....	42,885	2,996,198	778	47,916

¹ De 1940 à 1942, l'année financière se termine le 30 juin; en 1943, période de neuf mois terminée le 31 mars; de 1944 à 1948, l'année financière se termine le 31 mars.

Depuis quelques années, on exporte aussi de faibles quantités d'étais de mine au Royaume-Uni, et de bois à pâte surtout au

Royaume-Uni. De fait, on a laissé entendre qu'en 1947-1948, les papeteries du Royaume-Uni avaient intérêt à importer du bois à pâte de Terre-Neuve afin d'en fabriquer du papier-journal destiné à l'exportation dans les pays de la zone du dollar.

**Exportations d'états de mine et de bois à pâte, années
financières 1940-1948**

Année financière terminée en—1	États de mine		Bois à pâte	
	Cordes	\$	Cordes	\$
1940.....	55,178	542,489	60,453	605,721
1941.....	87,499	953,775	60,503	837,741
1942.....	—	—	—	—
1943.....	—	—	—	—
1944.....	15,559	202,829	—	—
1945.....	16,834	319,131	—	—
1946.....	20,172	400,964	—	—
1947.....	25,145	486,029	41,988	919,360
1948.....	14,171	318,593	81,922	2,174,411

¹ De 1940 à 1942, l'année financière se termine le 30 juin; en 1943, période de neuf mois terminée le 31 mars; de 1944 à 1948, l'année financière se termine le 31 mars.

Minéraux.—Avant la première guerre mondiale, la Canada achetait plus des deux tiers de la production terre-neuvienne de minerai de fer, mais après la guerre, l'Allemagne (directement et par l'intermédiaire des Pays-Bas) devint le principal débouché, le Canada tombant au second rang, et le Royaume-Uni et les Etats-Unis en achetant de faibles quantités à l'occasion. Durant la première année de la seconde guerre mondiale, le Royaume-Uni en acheta plus de 600,000 tonnes et, bien que les obstacles mis à la navigation eussent plus tard presque interdit l'accès à ce marché, l'exportation vers le Royaume-Uni reprit après la guerre. Depuis 1944, l'entière production, ou peu s'en faut, va au Canada et au Royaume-Uni.

Exportations de minerai de fer, années terminées le 31 mars 1945-1948
(En milliers)

Année	Canada		Royaume-Uni		États-Unis		Totaux	
	Tonnes	\$	Tonnes	\$	Tonnes	\$	Tonnes	\$
1945.....	531	1,405	27	70	—	—	578	1,474
1946.....	659	1,663	307	1,251	34	137	1,000	3,052
1947.....	473	1,697	757	2,727	16	62	1,246	4,486
1948.....	665	2,723	595	2,440	—	—	1,260	5,164

A Buchans, les mines de métaux non ferreux donnent un minerai qui contient une proportion relativement élevée de sulfures de zinc, de plomb et de cuivre. En 1947-1948, l'exportation des concentrés de zinc valait \$2,504,000 (contre \$2,710,000 en 1946-1947); celle des concentrés de plomb \$5,149,000 (contre \$3,512,000 en 1946-1947); et celle des concentrés de cuivre \$1,521,000 (contre \$1,426,000 en 1946-1947).

Avant la guerre, les principaux marchés étaient la Belgique, la France et l'Allemagne. Durant la guerre, les concentrés furent expédiés principalement aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. Après la guerre, les marchés se rouvrirent en Europe, surtout en Belgique et en France, et des chargements moins importants de concentrés

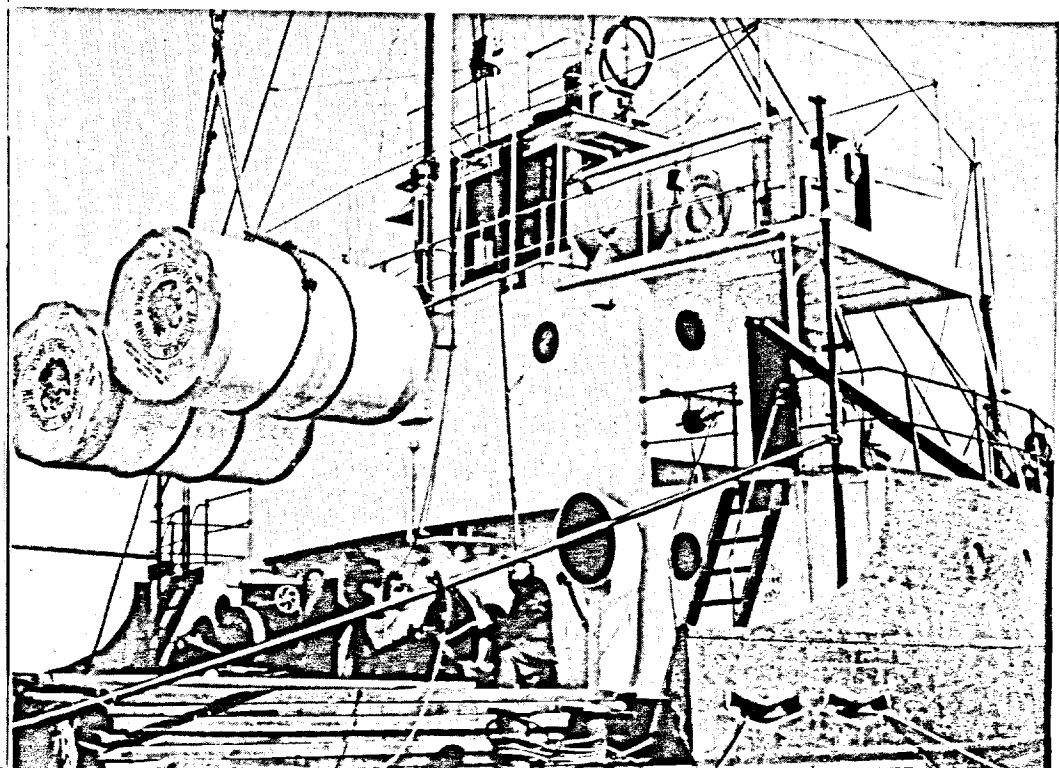
de zinc prirent le chemin de la Norvège. Cependant, les Etats-Unis restèrent un débouché de premier plan; en 1947-1948, tous les concentrés de cuivre étaient exportés aux Etats-Unis, ainsi qu'environ 50 p. 100 des concentrés de plomb et près de 30 p. 100 des concentrés de zinc.

Les seuls autres minéraux notables d'exportation à l'étranger sont la pierre à chaux et le spath fluor. La demande de pierre calcaire provient presque exclusivement des aciéries de Sydney (N.-E.). Au cours des cinq ans qui ont précédé 1940, la valeur de l'exportation s'établit en moyenne à environ \$220,000 par année; au cours des trois ans terminés le 31 mars 1948, à environ \$380,000. Avant la guerre, la valeur du spath fluor exporté s'élevait en moyenne à un peu plus de \$50,000; la moyenne, au cours des trois années terminées le 31 mars 1948, a été d'environ \$772,000. Le gros de la production va au Canada et aux Etats-Unis, bien que de faibles chargements aient été expédiés au Chili, en Finlande et aux Indes.

Importations

La hausse des importations, depuis quelques années, dépasse celle des exportations. En 1926, la valeur totale des importations ne s'élevait qu'à environ \$27,500,000. Ce chiffre monta peu à peu jusqu'à \$31,500,000, en 1930, puis baissa de moitié en 1931 et 1932. Ensuite, la valeur augmenta d'une manière irrégulière et atteignit

Chargement, à bord d'un cargo, de rouleaux de papier-journal destinés aux marchés américains.



\$27,900,000 en 1938. L'impulsion économique générale donnée par les travaux de défense à partir de 1940 explique le saut brusque de la valeur des produits importés, qui atteignit \$64,500,000 en 1942. Cette valeur resta presque stationnaire jusqu'en 1946, puis un nouveau saut brusque la porta, en 1947-1948, au chiffre sans précédent de \$105,000,000, supérieur de plus de quatre fois à la moyenne des cinq ans écoulés jusqu'au 31 mars 1947.

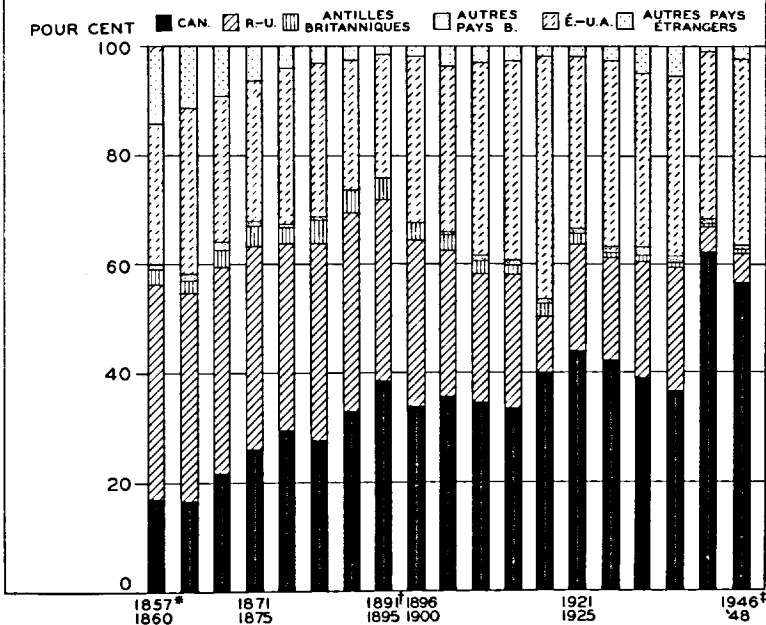
Importations, par catégorie et par source des denrées, années terminées le 31 mars 1947 et 1948

(Milliers de dollars)

Catégorie de denrées	Canada		États-Unis		Totaux ¹	
	1947	1948	1947	1948	1947	1948
Aliments et breuvages	17,617	20,650	8,730	9,839	27,558	33,199
Produits animaux et végétaux non comestibles (cuir, caoutchouc, tabac, etc.)	2,927	3,216	2,205	2,770	5,361	6,340
Tissus et vêtements	3,680	4,241	3,516	4,944	9,126	11,897
Produits du bois et du papier	2,519	3,119	873	2,003	3,552	5,240
Métalloïdes	6,340	7,375	2,232	4,467	9,563	13,471
Métaux et produits métalliques	2,450	3,906	1,618	2,883	4,449	7,491
Machinerie et véhicules	3,140	7,355	4,435	10,143	8,171	18,488
Produits chimiques, etc.	1,981	2,510	622	880	2,803	3,663
Divers	2,380	2,610	1,209	2,384	3,822	5,266
Totaux	43,033	54,983	25,434	40,313	74,407	105,055

¹ Y compris l'importation provenant d'autres pays.

RÉPARTITION PROPORTIONNELLE DES IMPORTATIONS DE TERRE-NEUVE PAR PRINCIPAUX PAYS, MOYENNES DE CINQ ANS



* MOYENNE DE QUATRE ANS. † MOYENNE DE QUATRE ANS, 1891, 1893-1895. ‡ MOYENNE DE TROIS ANS.

Durant la période décennale qui précéda 1939, plus de 90 p. 100 des produits importés par Terre-Neuve provenaient du Canada, des Etats-Unis et du Royaume-Uni. Pendant la guerre, la part du Royaume-Uni fléchit et le Canada combla la baisse. De 1921 à 1940, le Canada fournit 40 p. 100 de l'importation, les Etats-Unis, 32.8 p. 100, et le Royaume-Uni, 20.8 p. 100.

Balance commerciale

La balance du commerce pendant la période de 1925 à 1940 se caractérise par l'excédent appréciable dont Terre-Neuve a bénéficié alors; d'autre part, l'île semble par surcroît avoir connu, de 1929 à 1940, un état de dépression chronique. Cet excédent servit sans aucun doute à acquitter les dépenses des services: intérêts et dividendes aux capitalistes étrangers, commerce maritime, frais de banque et d'assurance. Par contre, après 1941, Terre-Neuve fit l'expérience d'une balance commerciale fort défavorable, bien qu'elle jouît en même temps d'une prospérité sans précédent. La raison principale en était, de toute évidence, le placement d'énormes capitaux dans les ouvrages de défense réalisés durant la guerre par les Etats-Unis et le Canada, et à un moindre degré par le Royaume-Uni. Après 1944, un ensemble de circonstances prolongea la hausse de la période de guerre: le coût de la défense se maintint, quoiqu'à un niveau moins élevé; le gouvernement de Terre-Neuve et l'entreprise privée engagèrent de fortes immobilisations à même les sommes accumulées durant le conflit; un nombre considérable d'emplois permanents s'étaient ouverts aux Terre-neuviens dans les bases de défense ainsi qu'à l'aéroport de Gander; et le consommateur insulaire puisa probablement dans ses épargnes du temps de guerre, surtout pour se procurer des biens durables tels qu'une automobile et des appareils électriques. L'économie de Terre-Neuve se modifia sûrement par suite de l'impulsion extraordinaire datant de l'époque des hostilités.

Le bilan des échanges entre Terre-Neuve et les principaux pays avec lesquels elle a fait affaires n'est pas moins significatif, vu surtout la situation commerciale d'après-guerre. Le Royaume-Uni a toujours été bien plus recherché comme marché que comme source d'approvisionnements. Cela fut particulièrement vrai après la guerre, en partie à cause de la rareté des produits britanniques d'exportation. Ainsi, en 1946-1947, Terre-Neuve écoulait dans le Royaume-Uni environ \$11,600,000 de marchandises, mais en achetait moins de \$4,200,000. Depuis un quart de siècle, l'importation d'articles terre-neuviens en Grande-Bretagne a à peu près doublé la valeur des denrées britanniques exportées vers l'île.

Quant au commerce avec le Canada avant l'Union, la situation était l'inverse. Terre-Neuve a toujours acheté au Canada bien plus qu'elle ne lui a vendu. En 1947-1948, par exemple, l'importation en provenance du Canada était de quelque 55 millions de dollars, mais l'exportation à destination du même pays d'à peu près \$11,100,000, soit environ le cinquième seulement de l'importation.

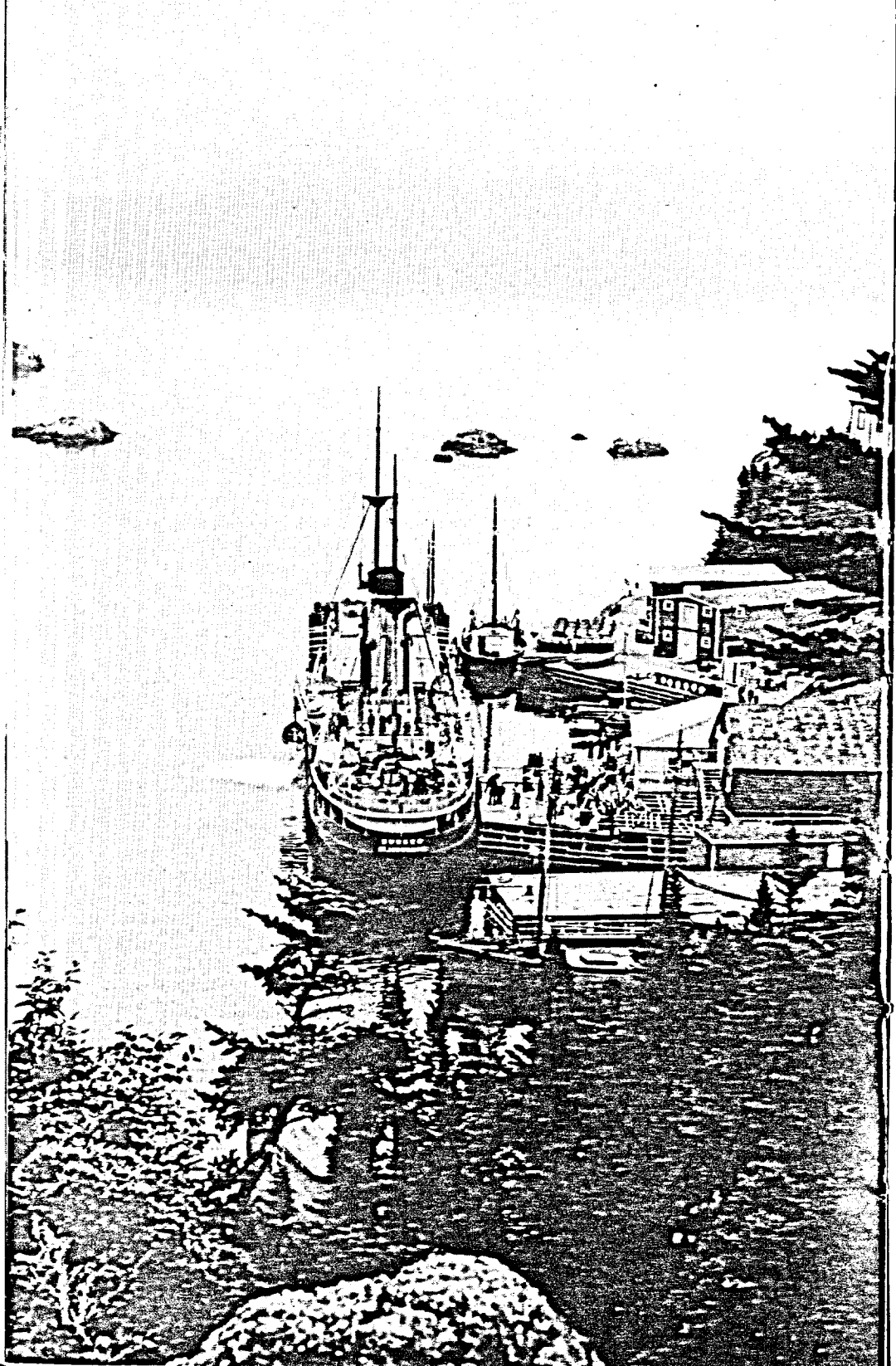
Cependant, la balance du commerce avec les Etats-Unis a

constamment gardé une position assez équilibrée, et de temps en temps, durant les vingt dernières années, le plateau pencha même en faveur de Terre-Neuve. Ainsi, en 1940-1941, l'importation provenant des Etats-Unis s'élevait à \$12,200,000, contre un chiffre d'exportation de \$13,500,000. En outre, Terre-Neuve réalisa, pendant le conflit, un excédent appréciable en dollars américains, par suite des dépenses de guerre contractées dans l'île par les Etats-Unis.

Après la seconde guerre mondiale, Terre-Neuve, comme les autres nations commerçantes, dut affronter de sérieuses difficultés nées de la situation des changes. D'ordinaire, elle écoulait un fort volume de ses produits dans des pays qui se trouvaient maintenant à faire partie de la zone du sterling: en 1946-1947 et en 1947-1948, plus de 25 p. 100 de ses denrées d'exportation s'étaient écoulées dans les pays en question. Parmi les principaux marchés de la morue salée (voir p. 127), le Brésil était le seul pays à devise métallique". Cet état de choses fut partiellement corrigé par les gros achats en dollars effectués, surtout en produits de la pêche, pour le compte de l'UNRRA et aux fins de l'assistance militaire. Plus tard, les achats autres que de poisson, effectués en conformité du *United States European Recovery Program*, comblèrent en partie l'écart. On s'entendit provisoirement avec le Royaume-Uni (voir p. 127) pour favoriser d'une subvention supplémentaire la vente du poisson en 1947-1948 et en 1948-1949. Si les hommes d'affaires de Terre-Neuve devenaient incapables d'obtenir des dollars en échange de leur exportation dans la zone du sterling, l'île aurait de sérieuses difficultés à se procurer, aux Etats-Unis et dans le reste du Canada, les denrées indispensables telles que vivres, vêtements, combustible et outillage mécanique.

Effets de l'Union sur le commerce

Selon toutes les prévisions, l'union avec le Canada influera considérablement sur l'avenir du commerce de Terre-Neuve avec l'étranger. L'exportation continuera probablement de suivre les débouchés actuels, mais, pour ce qui est de l'importation, la suppression des barrières tarifaires élevées contre le reste du Canada, et le maintien des tarifs imposés par ce pays sur les autres sources d'approvisionnements, devraient favoriser de beaucoup l'affluence des denrées canadiennes dans l'île. En outre, le versement de prestations d'assistance sociale telles que les allocations familiales et les pensions de vieillesse permettront certainement de conserver au consommateur terre-neuvien un pouvoir d'achat stable, rendant ainsi la province moins vulnérable aux violentes secousses dont s'accompagnent les évolutions économiques.



Transports et communications

LA mer a toujours constitué, pour Terre-Neuve, une artère indispensable permettant à la fois de relier les localités côtières et d'atteindre le monde extérieur. Les chemins de fer y ont été construits plus tard que sur le continent, surtout parce que la mer offrait une voie de communication, et ce n'est pas avant la fin du siècle dernier que l'Est et l'Ouest de l'île ont été reliées par un chemin de fer. Le réseau routier s'est développé avec une certaine lenteur, en partie pour la même raison, et encore aujourd'hui, aucune grande route ne traverse l'île. L'expansion des voies aériennes a fourni un moyen rapide de transporter courrier et passagers, de Terre-Neuve à d'autres territoires et vice-versa, mais l'île ne dépend pas sensiblement moins du transport maritime pour la vente de ses produits à l'extérieur. La mer reste le facteur dominant de la vie économique de la province, en tant que voie de transport.

Chemins de fer

Nous donnons aux pages 28-29 un bref historique de la construction ferroviaire à Terre-Neuve.

En vertu de l'Union, le gouvernement canadien a pris en charge le *Newfoundland Railway* et ses services de navigation et autres. Au mois d'avril 1949, cette compagnie était absorbée par les Chemins de fer Nationaux du Canada. Depuis lors, l'exploitation du chemin de fer et de ses services auxiliaires relève du Parlement canadien.

La principale voie ferrée va de Saint-Jean à Port-aux-Basques; elle décrit un demi-cercle irrégulier vers le nord, touchant des fonds de baies et traversant Grand-Falls et Corner-Brook. La ligne, avec ses quatre embranchements, forme un réseau d'environ 705 milles à voie étroite. Depuis 1897, elle est reliée au réseau transcontinental canadien par des navires faisant le service entre Port-aux-Basques et North-Sydney (Nouvelle-Ecosse). En été, un seul train par jour roule sur la ligne, de l'ouest à l'est et de l'est à l'ouest. En hiver, il y a environ trois trains par semaine. Le chemin de fer rend des services signalés: il transporte le courrier, voiture du bois à pâte aux papeteries, livre aux centres d'exportation du poisson, d'autres denrées et, en hiver, surtout du papier-journal, et enfin transporte des aliments et d'autres fournitures aux lieux de consommation. L'aéroport de Gander reçoit le carburant par voie ferrée.

Le chemin de fer et la ligne de navigation ont coûté cher. Entre 1923, année de l'achat du chemin de fer par le gouvernement, et 1934, année où naquit la Commission de gouvernement, le déficit d'exploitation du chemin de fer et de ses services auxiliaires fut

d'environ \$4,340,000. La Commission Amulree estime qu'en tout il en a coûté en 1934 au gouvernement une somme de 42 millions représentée au chapitre de la dette publique par la somme d'environ 39 millions. Le déficit d'exploitation de l'exercice 1945-1946 fut de \$1,036,000, contre un excédent maximum du temps de guerre de \$1,447,000, obtenu en 1941-1942. Cependant, les dépenses en immobilisations dépassèrent les excédents, durant la guerre.

**Recettes et dépenses d'exploitation du chemin de fer,
années financières 1930-1949**

SOURCE: Services de Terre-Neuve, Chemins de fer Nationaux du Canada.

Année terminée en—1	Recettes	Dépenses	Surplus (+) Déficit (-)
	\$	\$	\$
1930.....	3,714,606	4,095,100	- 380,494
1931.....	3,187,158	3,896,766	- 709,608
1932.....	2,309,087	2,648,119	- 339,033
1933.....	2,208,566	2,422,898	- 214,332
1934.....	2,573,899	2,711,515	- 137,616
1935.....	2,694,961	2,737,725	- 42,764
1936.....	2,847,863	2,892,381	- 44,518
1937.....	3,024,248	2,993,312	+ 30,936
1938.....	3,503,560	3,577,385	- 73,824
1939.....	3,110,577	3,415,045	- 304,468
1940.....	3,512,186	3,602,168	- 89,982
1941.....	5,015,117	4,516,488	+ 498,630
1942.....	8,167,264	6,719,834	+ 1,447,430
1943.....	7,713,814	7,502,126	+ 211,688
1944.....	11,730,065	11,620,584	+ 109,481
1945.....	12,668,130	13,193,846	- 525,716
1946.....	11,140,417	12,176,037	- 1,035,624
1947.....	9,140,532	11,217,500	- 2,076,968
1948.....	9,680,604	11,651,018	- 1,970,414
1949 ²	8,727,000	9,915,000	- 1,188,000

¹ De 1930 à 1942, l'année financière se termine le 30 juin; pour 1943, période de neuf mois terminée le 31 mars; de 1944 à 1949, l'année financière se termine le 31 mars. ² Chiffres estimatifs tirés du budget des dépenses du gouvernement de Terre-Neuve pour l'exercice 1948-1949.

Les paiements annuels en salaires et traitements étaient d'environ \$7,000,000. On estime que les dépenses en immobilisations de l'exercice 1948-1949 se sont élevées à \$1,500,000, tandis que les recettes se décomposaient ainsi: exploitation ferroviaire, \$5,725,000; exploitation maritime, \$1,832,000; travaux de radoub, \$1,070,000; subvention générale du gouvernement, \$100,000.

Certaines difficultés inhérentes à l'île font obstacle à une exploitation lucrative. Desservir une population clairsemée exige plus de 700 milles de voies ferrées et les recettes tirées du transport des marchandises sont faibles en proportion de la distance en milles et du matériel nécessaire. Les rigueurs de l'hiver, à Terre-Neuve comme dans une bonne partie du reste du Canada, mettent des obstacles à l'exploitation. Durant ces dernières années, le fardeau des dépenses a été alourdi par le paiement de salaires plus élevés, l'amélioration des emprises, ainsi que les frais d'entretien et de remplacement du matériel.

Sept des navires mis en service par le chemin de fer sont des caboteurs qui transportent marchandises, courrier et passagers et desservent à heures fixes le littoral, y compris celui du Labrador. Durant l'été, ils font escale à chaque localité côtière importante.

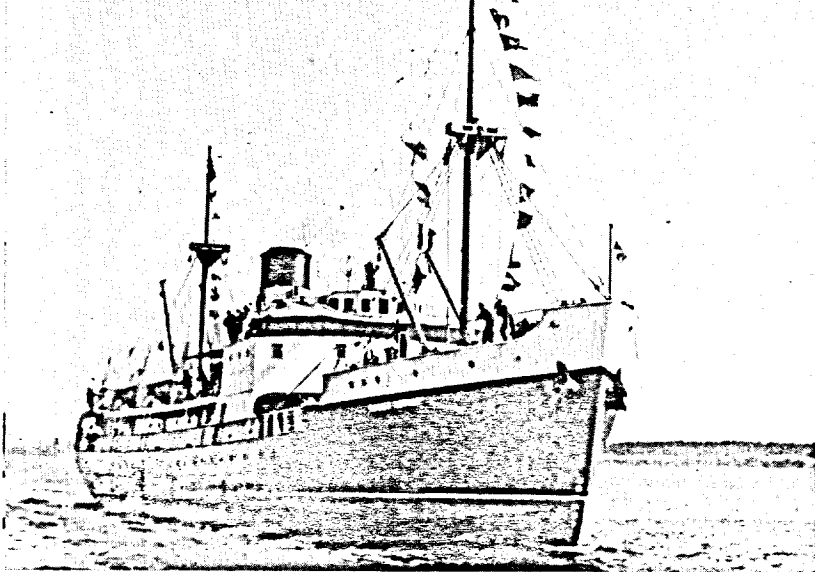


Le chemin de fer de Terre-Neuve, dont le National-Canadien a pris possession après l'Union, assure un service quotidien entre Saint-Jean et Port-aux-Basques.

Durant l'hiver, presque tout le littoral, sauf celui du sud et de la péninsule Avalon, est bloqué par les glaces. Ce service de cabotage est de première nécessité pour les localités côtières éloignées du chemin de fer. Un service maritime du chemin de fer, entre North-Sydney et Port-au-Basques, relie aussi le réseau ferroviaire de l'île à celui du continent.

Transport océanique

L'océan fournit depuis longtemps à Terre-Neuve la source principale de ses produits, mais il lui assure également un moyen facile de les transporter aux marchés d'outer-mer. L'île expédie du poisson à l'année, mais surtout de septembre à décembre. Les cargaisons destinées aux pays méditerranéens partent d'habitude de Saint-Jean et font route directe vers les ports de ces pays, mais quelques-unes sont expédiées par Liverpool. Celles qui vont au Portugal font d'habitude route directe, et celles à destination du Brésil et des Antilles sont expédiées soit directement, soit par New-York. Certains exportateurs de Terre-Neuve ont leurs propres navires. Par exemple, une flottille de navires frigorifiques se rend de Terre-Neuve aux Grands lacs, d'où elle revient chargée d'aliments et de fret général. Durant la seconde guerre mondiale, le gouvernement de Terre-Neuve a fait construire à Clarenville dix vaisseaux à moteur, qui ont été affrétés au chemin de fer et affectés au cabotage et à la navigation au long cours. En général, cependant, Terre-Neuve transporte au dehors son poisson dans des navires à

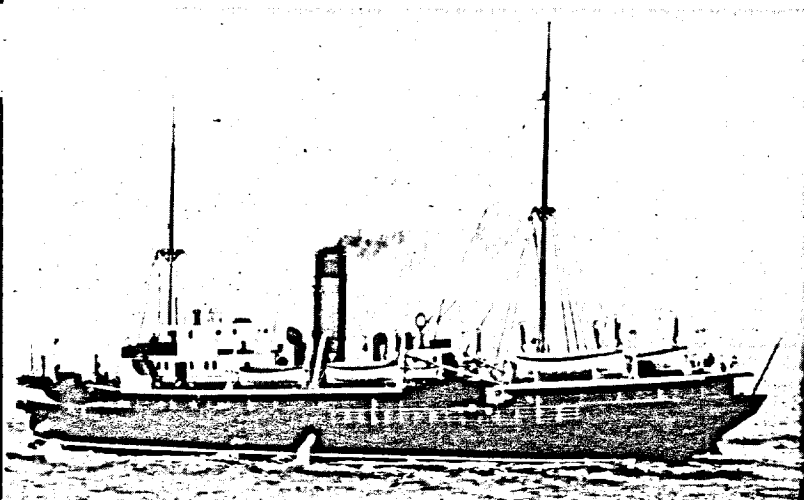


Le vapeur Cabot-Strait fait la traversée entre Port-aux-Basques et North-Sydney (N.-E.), reliant ainsi les deux têtes de ligne.

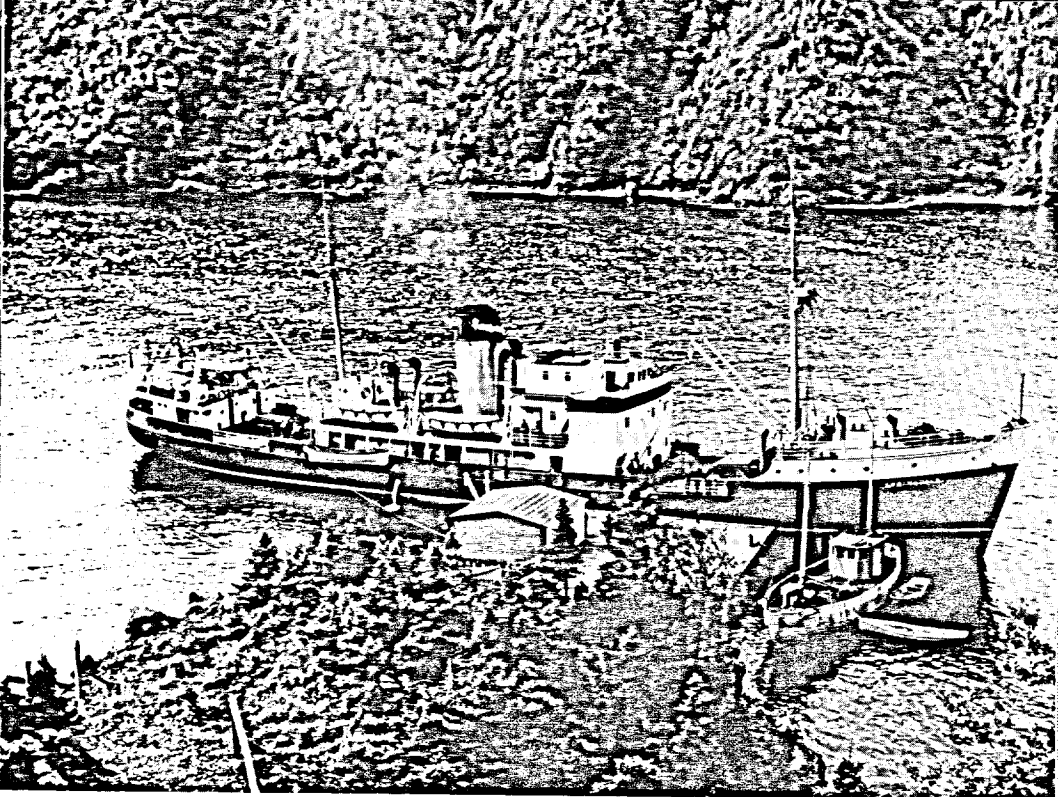
vapeur étrangers affrétés, dont les équipages se composent d'étrangers. Ce n'est plus comme autrefois, du temps des navires à voiles, alors que Saint-Jean était le siège de chantiers de construction maritime florissants.

Des navires des compagnies de pâte de bois et de papier transportent les produits de ces dernières, de Botwood et de Corner-Brook à l'étranger, surtout vers le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Lorsque les deux ports sont bloqués par les glaces, ces compagnies utilisent les gares terminus du chemin de fer, Saint-Jean et Port-aux-Basques.

Bien que les plus gros paquebots transatlantiques ne fassent pas escale à Terre-Neuve, un service maritime régulier relie la province à d'autres pays. On a repris le transport bimensuel sur le parcours Boston-Halifax-Saint-Jean-Liverpool, à mesure qu'on réparait les pertes de vaisseaux subies durant la guerre, et un service hebdomadaire relie New-York et Saint-Jean par voie d'Halifax. Des navires faisant escale à Halifax et à Charlottetown font la traversée entre Montréal et Saint-Jean. D'autres, faisant route régulière entre Montréal et le Labrador, font escale à Corner-Brook.



Le vapeur Northern Ranger transporte passagers et fret général sur le parcours de Saint-Jean à Corner-Brook, avec escale à plus de 50 ports de Terre-Neuve et 4 du sud du Labrador. Les touristes raffolent de cette croisière.



Le vapeur Springdale dessert la baie Notre-Dame, en partant de Lewisporte, une fois par semaine.

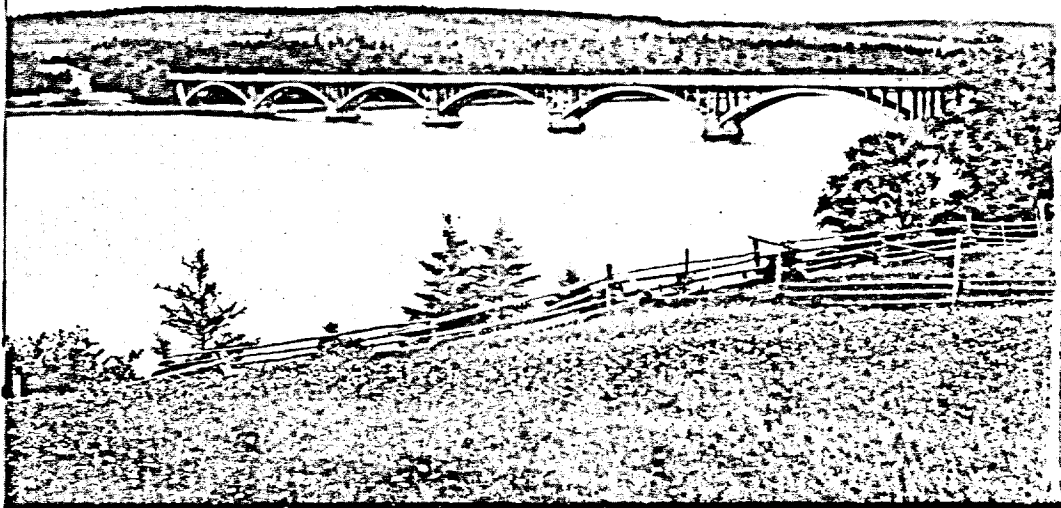
Depuis 1850, des navires naviguent constamment entre Saint-Jean et Halifax, ainsi qu'entre Halifax et les Antilles. De 1850 à 1886, le gouvernement du Royaume-Uni accordait des subventions à la ligne Halifax-Antilles. Depuis lors, c'est le gouvernement canadien qui les fournit.

Ports

Le plus gros du commerce étranger de l'île se fait par l'intermédiaire de quatre ports: Saint-Jean, Botwood, Corner-Brook et Port-aux-Basques.

Le port de Saint-Jean, où se trouve un bassin de radoub, est muni de toutes les installations nécessaires à un petit port océanique, et il est ouvert toute l'année; cependant, des glaces flottantes en interdiront parfois l'entrée pendant une courte période au printemps. Botwood, placé par son tonnage au deuxième rang après Saint-Jean, est le port d'expédition des produits de la pâte de bois et du papier de Grand-Falls, et des concentrés de Buchans. Comme il est fermé par les glaces durant quatre ou cinq mois de l'année, on ne peut l'aménager en port en eau profonde.

Le port le plus important du littoral ouest est celui de Corner-Brook. Durant la saison de navigation, il sert à l'expédition des



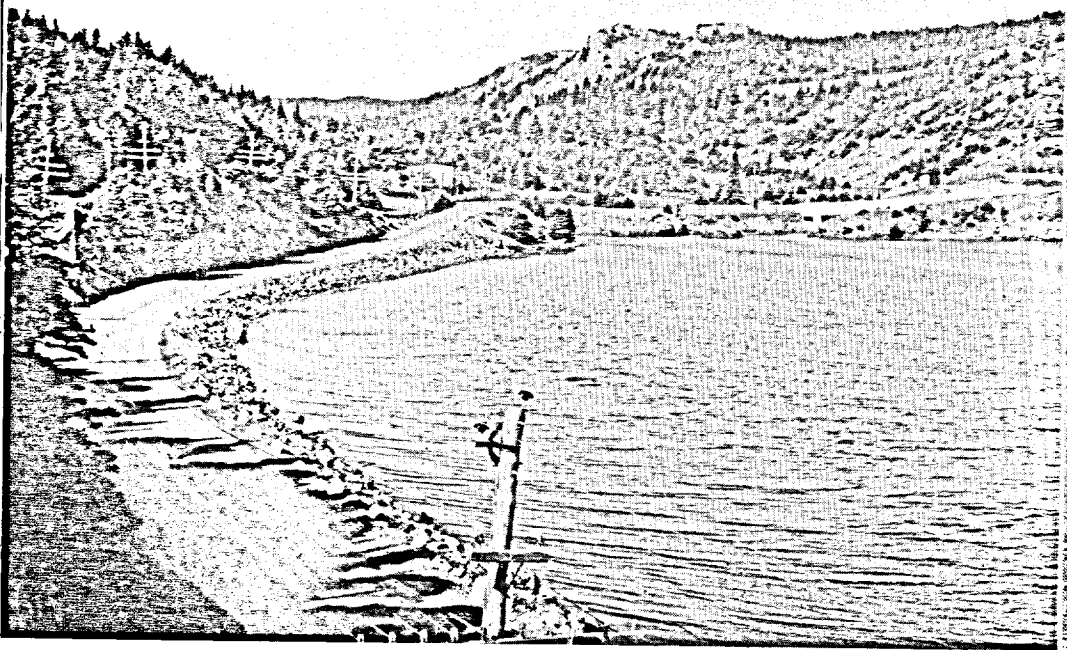
Pont de la rivière Grand-Codroy.

produits de la compagnie de papier de cette ville, et joue un rôle important dans la distribution des marchandises aux points du littoral ouest. Les ports de ce littoral sont fermés par les glaces en janvier, mais celui de Port-au-Basques est ouvert toute l'année. En tant que terminus ouest du chemin de fer, Port-aux-Basques est l'un des principaux points de départ de la voie de terre. L'île Bell, dont le minerai de fer est expédié directement de la mine à l'étranger, se trouve donc aussi un important point d'expédition.

Routes

Jusqu'ici, la mer et le chemin de fer l'ont peu cédé en importance au réseau routier de l'île, dont on a développé les ramifications en tenant compte des besoins locaux, plutôt que d'après un plan coordonné embrassant toute la province: car les villages de pêcheurs, clairsemés le long du littoral, n'ont que peu d'habitants.

Dans la péninsule Avalon, où la population est le plus dense, et surtout le long de la baie de la Conception, un réseau de routes longe le littoral et pénètre en navette dans l'intérieur. Quatre artères rayonnent du nord de la péninsule, dont trois vers le sud jusqu'à la baie des Trépassés, au cap Saint-Vincent et à la région de la baie Sainte-Marie, en passant par Plaisance. En 1949, la longueur totale du réseau des routes macadamisées de la province, soit 80 milles, était formée par une artère allant de Saint-Jean à Carbonnière, et par quelques tronçons de routes à Corner-Brook et à Grand-Falls. La plupart des routes de la péninsule, comme du reste de l'île, sont des chemins à surface de gravier.



Photographie de North-Arm, Holyrood, montrant un tronçon de la grand-route macadamisée qui va de Saint-Jean, le long de la rive de la baie de la Conception, jusqu'à Carbonnière.

La quatrième artère est la grand-route Cabot, la plus longue de la province, qui converge vers le nord avec la voie ferrée en passant par l'isthme, puis bifurque et forme une route allant au sud vers la péninsule Burin, et une autre continuant vers le nord jusqu'au promontoire sud de la baie de Bonavista, où se trouve un réseau de grandes routes et de routes secondaires en gravier. Dans la moitié méridionale de la péninsule Burin, la route décrit une boucle à peu près complète, et l'on a levé le tracé d'une grand-route destinée à relier cette boucle à l'embranchement de la grand-route Cabot.

Entre Burin et Port-aux-Basques, il n'existe aucun réseau de chemins vicinaux pouvant être amalgamé en une artère continue le long du littoral sud, qui dépend ainsi du service de cabotage. La plupart des chemins vicinaux accompagnent le demi-cercle décrit vers le nord par la voie ferrée. Les plus longs se trouvent dans les régions de Grand-Falls et de Corner-Brook, tandis que les moins longs, construits à divers points du demi-cercle, ne sont reliés jusqu'à présent que sur la carte de l'agent voyer, ou par la voie ferrée et par la très ancienne voie maritime.

Les compagnies de pâte de bois et de papier ont construit à leur propre usage quelques chemins de terre pénétrant dans l'intérieur du pays et aboutissant parfois aux chemins vicinaux du littoral.

Enfin, on trouve çà et là, surtout près de la grand-route



macadamisée allant de Saint-Jean à Carbonnière, de courts tronçons de routes secondaires.

Ainsi Terre-Neuve n'a pas encore réalisé l'espoir de construire une grand-route transinsulaire, mais grâce aux immenses efforts accomplis par le gouvernement en ces dernières années, il ne reste plus maintenant que 225 milles de routes à construire avant que les chemins actuels soient amalgamés en un réseau continu de quelque 625 milles reliant Saint-Jean et Port-Aux-Basques.

Les travaux de voirie locaux sont élaborés, pour la plupart, par des municipalités ou par des comités routiers locaux qui touchent une subvention officielle fixe. Aux localités sans comité, le gouvernement fournit des matériaux, et les localités fournissent gratuitement la main-d'oeuvre.

Les routes de tout genre forment une longueur totale de 5,800 milles, y compris 500 milles de sentiers reliant les localités. Près de la moitié de cette longueur est composée de routes carrossables, dont la moitié se trouvent dans la péninsule Avalon. Il y a, en tout, 113 milles de routes macadamisées, 1,620 milles de chemins de gravier, et 450 milles de chemins carrossables. Le reste du réseau est formé surtout de 3,000 milles de chemins vicinaux.

Les obstacles du terrain et la rigueur du climat rendent les frais de construction et d'entretien constamment élevés, comme dans le cas de la voie ferrée. La grand-route transinsulaire devra être percée à travers un pays accidenté, coupé de bancs rocheux, de fondrières et de nombreux cours d'eau. Le tableau suivant donne les chiffres des dépenses d'entretien et de construction des routes et des ponts au cours des dix dernières années.

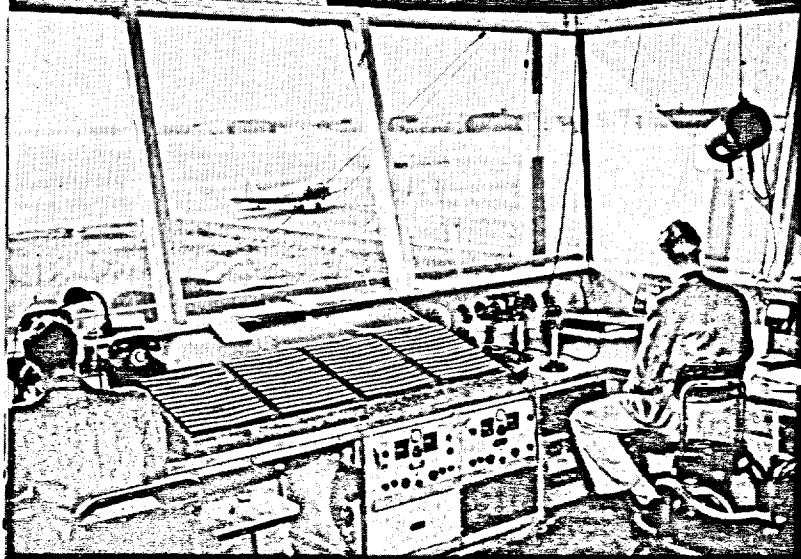
Dépenses relatives aux routes et aux ponts, 1939-1948

SOURCE: Ministère des Travaux publics, Terre-Neuve.

Année	Construction de nouvelles routes		Réfection des routes et nouveaux revêtements		Macadamisage des routes		Entretien des routes	Ponts	
	Milles	Dépenses	Milles	Dépenses	Milles	Dépenses	Dépenses	Ponts bâtis	Dépenses
1939...	79.5	\$ 460,423	24.5	\$ 385,842	9.2	\$ 98,832	\$ 267,000	31	\$ 80,372
1940...	19.5	104,266	4.0	20,437	2.8	27,680	365,000	21	54,485
1941...	10.9	99,670	15.0	76,000	3.1	46,552	416,000	36	84,708
1942...	1.5	2,873	18.2	143,383	8.0	128,471	425,000	29	81,146
1943...	19.0	69,237	11.7	122,306	9.0	113,400	536,000	24	104,457
1944...	33.2	204,597	17.7	191,530	5.6	165,152	634,000	19	118,039
1945...	13.5	181,253	20.4	361,103	11.4	261,225	697,000	25	116,235
1946...	34.4	477,978	7.0	92,766	17.4	334,008	1,004,000	19	106,588
1947...	52.2	756,143	46.5	537,598	2.2	92,086	987,000	27	158,326
1948...	69.7	666,566	52.0	298,295	16.0	479,447	1,206,000	12	156,642

Aviation

Terre-Neuve forme l'extrémité orientale de l'Amérique du Nord, et elle est située sur la route aérienne la plus courte reliant les parties les plus peuplées de l'Amérique du Nord et de l'Europe.



Cabine de signalisation à l'aérodrome de Gander

L'importance de sa position fut reconnue avant la seconde guerre mondiale, quand le gouvernement du Royaume-Uni et celui de Terre-Neuve entreprirent de construire à Gander un aéroport civil destiné aux envolées transatlantiques. Situé sur un terrain plat du nord-est de l'île, l'aéroport se trouve presque sur la ligne directe allant de Montréal à Londres, et sur celle de New-York à Londres. Il rendit de très grands services à titre de base de transport transatlantique durant la seconde guerre mondiale, alors que le Canada en avait la gestion et qu'on y apporta beaucoup d'améliorations. Une fois rétrocedé à Terre-Neuve en 1946, l'aéroport a été déclaré aéroport civil international de l'île, conformément aux décisions de la Conférence de Chicago en 1944. En vertu des conditions de l'Union, il fut cédé au Canada. De nombreux avions civils y partent en envolées transatlantiques.

Le brouillard et les nuages à faible altitude coupent la vue, à Gander, durant 5 à 7 p. 100 des jours de l'année; le brouillard y apparaît durant le tiers des jours de l'année environ, et de fortes chutes de neige y tombent. La nouvelle installation de radar peut cependant repérer les avions dans un rayon de 100 milles. L'aéroport est relié à Saint-Jean et Port-aux-Basques par voie ferrée. Cette localité, qui compte 2,000 ou 3,000 âmes, est presque indépendante: elle possède ses services d'utilité publique, ses églises, ses écoles et son hôpital.

D'autres aérodromes militaires furent établis au cours de la seconde guerre mondiale. L'accord sur les bases militaires conclu en 1941 donna aux Etats-Unis le droit d'aménager et d'entretenir des bases à Argentia et à Stephenville, tandis que le Canada louait, à bail de 99 ans, un terrain destiné à l'ouverture d'une base aérienne militaire à Goose-Bay (Labrador), et acquérait par achat le titre de propriété d'un autre terrain situé à Torbay, près de Saint-Jean, en vue d'y installer une base pour avions de combat. L'aérodrome de Goose-Bay reste essentiellement de nature militaire, mais celui de Torbay est devenu, depuis la guerre, un aéroport civil, terminus

GANDER NEWFOUNDLAND

Photographie de l'aéroport de Gander, montrant les bureaux de plusieurs lignes aériennes, entre autres celles du Canada, des Etats-Unis, des Pays-Bas et de la France.



d'Air-Canada (services nord-américains). En vertu d'un accord conclu entre les gouvernements intéressés, tous ces champs d'aviation ont été constitués en aéroports suppléatifs, en matière des vols transatlantiques.

Les aéroports de Goose-Bay et de Gander sont également des aéroports de dégagement interchangeable. Le premier a beaucoup moins de brouillard que le second; sa situation procure, mieux que celle de l'autre, le plus court itinéraire transatlantique par l'Islande, et le meilleur itinéraire de passage aux pays du Nord de l'Europe. Cependant, il ne fournit pas le plus court itinéraire de New-York à Londres, et il est un peu à l'écart de la route aérienne Montréal-Londres. Son exploitation est coûteuse, car il doit être ravitaillé par air durant sept ou huit mois de l'année, lorsque son accès est obstrué par les glaces. Il sert aussi de centre canadien des équipes de secours et de sauvetage organisées par l'Organisation de l'aviation civile internationale.

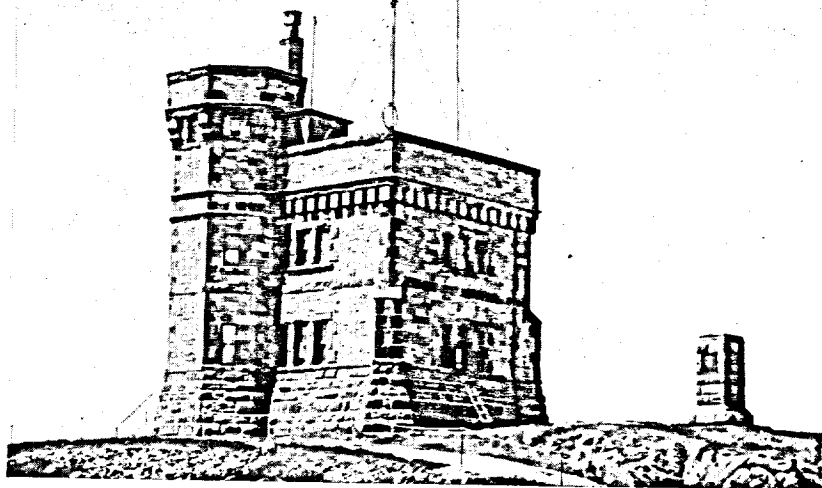
Buchans possède un aéroport de secours dans l'intérieur de l'île, près de la mine du même nom. Il est facile d'y accéder, car les conditions atmosphériques y sont excellentes.

Un hydroaéroport a été aménagé à Botwood avant la guerre. Le port convient admirablement aux hydravions, mais il est bloqué par les glaces durant cinq mois de l'année à peu près. Son avenir comme base d'amerrissage dépendra de celui de l'hydravion comme moyen de transport transatlantique.

Depuis septembre 1946, le Canada a la gestion d'un centre de règlement du trafic de lignes aériennes, situé à Moncton (Nouveau-Brunswick), et dont le domaine est le secteur nord-ouest de l'Atlantique, y compris Terre-Neuve, conformément aux recommandations de la Conférence que tint à Dublin, en 1946, l'Organisation provisoire de l'aviation civile internationale.

Lorsque des vols transatlantiques de l'aviation civile furent prévus en 1936 à titre d'essai, le Canada s'engagea à fournir les services d'une station météorologique à Terre-Neuve, et les premières

La tour de Cabot, sur la colline du Signal, à l'entrée du port de Saint-Jean. C'est ici que Marconi reçut le premier signal télégraphique transmis sans fil à travers l'Atlantique en 1901.



envolées furent effectuées avant 1939. Durant la guerre, ces services prirent une immense expansion, et le Canada s'engagea après la guerre, à continuer de les fournir. Quelques stations existantes des Etats-Unis ont été reliées à la station canadienne, de sorte qu'en pratique un seul service fonctionne pour le territoire de Terre-Neuve et du Labrador.

Communications

L'ensemble des télécommunications répond aux besoins d'un pays à population faible et très clairsemée. La radiophonie publique, maintenant incorporée à Radio-Canada par suite de l'Union, vit le jour en 1939; la loi qui la créait insiste sur "la grande valeur de la radiodiffusion comme mode d'information, de divertissement et d'éducation, compte tenu en particulier du manque de moyens propres à diffuser des nouvelles et des renseignements présentant un intérêt et une importance généraux pour les habitants de nombreuses localités de Terre-Neuve". Depuis leur inauguration, on fait grand usage des ondes pour diffuser des communications aux bateaux de pêche en mer, et dans les régions éloignées. La principale station du réseau est le poste CBN, à Saint-Jean, autrefois poste VONF, émetteur sur ondes longues ayant une puissance de 10,000 watts. Radio-Canada exploite aussi des stations moins importantes à Gander, à Corner-Brook et à Grand-Falls; ces stations avaient été établies par l'ancienne société de radiodiffusion de Terre-Neuve. Une compagnie d'intérêt privé et des églises possèdent quelques petites stations locales à Saint-Jean.

Le gouvernement de Terre-Neuve subvenait aux frais d'exploitation de postes de T.S.F. à Cartwright, à Hopedale et à Battle-Harbour, au Labrador, ainsi que de plusieurs bureaux de T.S.F. dans l'île durant la saison de pêche. C'est maintenant le ministère fédéral des Transports qui les exploite.

Terre-Neuve a depuis longtemps un service télégraphique et un service postal qui dépendent étroitement l'un de l'autre; ces

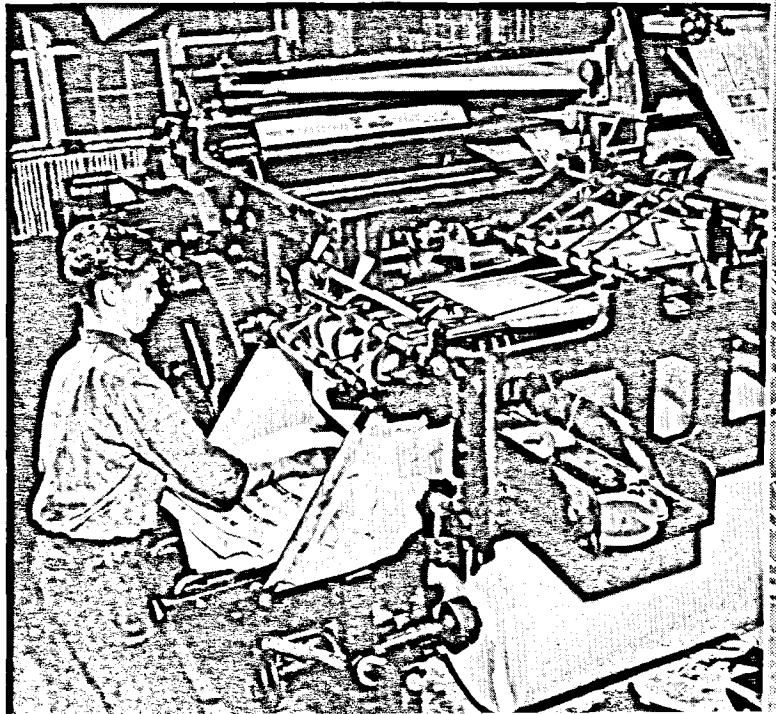
deux services n'en forment pour ainsi dire qu'un seul (aujourd'hui exploité par les chemins de fer Nationaux du Canada). Les principales lignes télégraphiques relient entre eux les plus grands centres, courant le plus souvent parallèles à la voie ferrée. Le télégraphe, la T.S.F. ou le téléphone parviennent jusque dans des localités reculées. Les bureaux de poste locaux sont en même temps des bureaux télégraphiques; les mêmes employés remplissent fréquemment des fonctions dans l'un et dans l'autre service. Chemin de fer et caboteurs transportent le courrier. Jusqu'à tout récemment, les régions côtières écartées et bloquées par les glaces étaient mal desservies, le plus souvent par des attelages de chiens en hiver, mais on a inauguré, en 1947, un service de poste aérienne destiné à assurer, en hiver, la livraison du courrier dans la péninsule septentrionale.

Le plus ancien câble transatlantique posé atteint Heart's-Content en 1873. Actuellement, 14 de ces câbles aboutissent à Terre-Neuve, et les compagnies intéressées exploitent aussi 14 câbles entre l'île et le continent. Un raccord radiotéléphonique FM, aménagé durant la guerre, sert de trait d'union entre le cap Raye, dans l'angle sud-ouest de Terre-Neuve, et l'île du Cap-Breton. Depuis lors, cette installation sert surtout à régler le trafic aérien. Enfin, Terre-Neuve est reliée au continent par une ligne commerciale de téléphone à grande distance.

Journaux

Le premier journal de Terre-Neuve, la *Royal Gazette*, remonte à 1806. Comme toutes les feuilles de l'époque, en Amérique du Nord, il publiait surtout des proclamations officielles. Ce journal, qui s'appelle maintenant la *Newfoundland Gazette*, est resté l'organe

Les hebdomadaires de Terre-Neuve sont imprimés avec soin. Le *Western Star*, de Corner-Brook, a été primé en 1946 pour sa première page, par l'Association des hebdomadaires canadiens.



officiel du gouvernement de Terre-Nouve. Il paraît selon les besoins, à intervalles irréguliers.

Deux quotidiens, tirés chacun à plus de 11,000 exemplaires, sont publiés à Saint-Jean: l'*Evening Telegram*, qui date de 1879, et le *Daily News*, feuille du matin, qui remonte à 1894.

Des hebdomadaires paraissent à Saint-Jean et dans plusieurs localités moins importantes. Le plus ancien est le *Sun* de Twillingate, publié sans interruption depuis 69 ans en 1949. En décembre 1948, année où il devint un organe bimensuel, l'hebdomadaire *Western Star*, de Corner-Brook, paraissait à ce titre depuis 49 ans. Le *Fishermen's Advocate*, ancien quotidien de Saint-Jean, est devenu, à Port-Union, un hebdomadaire servant d'organe officiel à la *Fishermen's Protective Union*. Les noms d'autres hebdomadaires sont donnés à la page 149.

Plusieurs maisons commerciales de Saint-Jean publient des bulletins de nouvelles locales. Comme ils sont distribués gratuitement dans toute la province, leur tirage est plus fort que celui de n'importe quelle autre publication du pays.

Les principales écoles, les grands hôpitaux, et des associations privées telles que la *Great War Veterans' Association*, publient des magazines mensuels ou trimestriels; les trois principales confessions religieuses ont chacune leur organe mensuel illustré.

Quatre magazines paraissent, à Saint-Jean, sur un pied commercial: la *Newfoundland Story*, qui contient des oeuvres d'imagination d'écrivains du terroir; *Profile*; le *Newfoundland Quarterly*; et *Protocol*, revue trimestrielle fondée en 1948, qui s'est fait hautement remarquer par sa valeur littéraire, à Terre-Neuve comme à l'étranger.

Publications de Terre-Neuve

<u>Nom</u>	<u>Lieu de publication</u>	<u>Genre</u>
JOURNAUX—		
<i>Daily News</i>	Saint-Jean.....	Quotidien du matin
<i>Evening Telegram</i>	Saint-Jean.....	Quotidien du soir
<i>Newfoundland Trade Review</i>	Saint-Jean.....	Hebdomadaire
<i>Observer's Weekly</i>	Saint-Jean.....	Hebdomadaire
<i>Sunday Herald</i>	Saint-Jean.....	Hebdomadaire
<i>Western Star</i>	Corner-Brook.....	Bimensuel
<i>Guardian</i>	Bay-Roberts.....	Hebdomadaire
<i>Advertiser</i>	Grand-Falls.....	Hebdomadaire
<i>Fishermen's Advocate</i>	Port-Union.....	Hebdomadaire
<i>Sun</i>	Twillingate.....	Hebdomadaire
ORGANES DE MAISONS COMMERCIALES—		
<i>The Family Fireside</i> (Gerald Doyle, Ltd.).....	Saint-Jean.....	Mensuel
<i>The Mailman</i> (Steers, Ltd.).....	Saint-Jean.....	Mensuel
<i>The Newfoundlanders</i> (F. M. O'Leary, Ltd.).....	Saint-Jean.....	Mensuel
<i>The Royalist</i> (Royal Stores Ltd.).....	Saint-Jean.....	Mensuel
ORGANES RELIGIEUX—		
<i>Diocesan Magazine</i> (Eglise anglicane).....	Saint-Jean.....	Mensuel
<i>The Greeting</i> (Eglise Unie du Canada).....	Saint-Jean.....	Mensuel
<i>The Monitor</i> (Eglise catholique).....	Saint-Jean.....	Mensuel
DIVERS—		
<i>Journal of Commerce</i> (Board of Trade de Terre-Neuve).....	Saint-Jean.....	Mensuel
<i>Newfoundland Gazette</i> (Gouvernement de Terre-Neuve).....	Saint-Jean.....	Irrégulier
<i>N.T.A. Journal</i> (Newfoundland Teachers' Ass'n).....	Saint-Jean.....	Mensuel
<i>Newfoundland Story</i> (oeuvres d'imagination).....	Saint-Jean.....	Mensuel
<i>Profile</i>	Saint-Jean.....	Mensuel
<i>Newfoundland Quarterly</i>	Saint-Jean.....	Trimestriel
<i>Protocol</i>	Saint-Jean.....	Trimestriel

Appendice

Sources de renseignements sur Terre-Neuve, y compris le Labrador

Livres

- NEWFOUNDLAND—ECONOMIC, DIPLOMATIC AND STRATEGIC STUDIES.
R. A. Mackay (éditeur). Publié sous les auspices de l'Institut royal des affaires internationales. Toronto, Oxford University Press, 1946.
- THE STORY OF NEWFOUNDLAND.
J. A. Cochrane. Boston, Ginn and Company, 1938.
- NEWFOUNDLAND.
R. H. Tait. E.-U., The Harrington Press, 1939.
- THE ESTABLISHMENT OF CONSTITUTIONAL GOVERNMENT IN NEWFOUNDLAND, 1783-1832.
A. H. McLintock. Londres, Longmans Green, 1941.
- DICTATORSHIP IN NEWFOUNDLAND.
Sir Thomas Lodge. Londres, Cassell, 1939.
- CANADA AND NEWFOUNDLAND.
Cambridge History of the British Empire, Vol. VI (Canada and Newfoundland). Cambridge University Press, 1930.
- OUTLINES OF THE GEOGRAPHY, LIFE AND CUSTOMS OF NEWFOUNDLAND-LABRADOR. (2 tomes).
V. Tanner. Cambridge University Press, 1947.
- THE POSTAGE STAMPS AND POSTAL HISTORY OF NEWFOUNDLAND.
Winthrop S. Boggs. Michigan, E.-U., Chambers Publishing Co.
- NARRATIVE OF A JOURNEY ACROSS THE ISLAND OF NEWFOUNDLAND, 1822.
W. E. Cormack. Londres, Longmans Green, 1928.
- PUBLIC AFFAIRS IN NEWFOUNDLAND.
R. B. Ewbank. Cardiff, Wm. Lewis, 1939. (Photographies).
- THE SALMON RIVERS OF NEWFOUNDLAND.
C. H. Palmer. Boston, Farrington Printing Co., 1928.
- HISTORICAL GEOGRAPHY OF BRITISH COLONIES, VOL. 5, Pt. 4 (NEWFOUNDLAND).
J. D. Rogers. Oxford University Press, 1911.
- NEWFOUNDLAND, OUR NORTH DOOR NEIGHBOUR.
A. C. Shelton. New-York, Dutton and Co., 1943.
- THE NEW NEWFOUNDLAND.
J. R. Smallwood. New-York, Macmillan and Co., 1931.
- BOOK OF NEWFOUNDLAND. (2 tomes.)
J. R. Smallwood (éditeur). Newfoundland Book Publishers Ltd., 1937.
- NEWFOUNDLAND, THE OLDEST BRITISH COLONY.
J. Halton et le rév. M. Harvey. Londres, Chapman & Hall.

THE HISTORY OF NEWFOUNDLAND.

Le rév. Charles Pedley. Londres, Longmans Green, 1863.

A HISTORY OF NEWFOUNDLAND.

D. W. Prowse. Londres, Macmillan, 1895. (Épuisé. On peut toutefois se procurer des exemplaires à Terre-Neuve et dans les bibliothèques de référence. L'ouvrage passe encore pour la meilleure histoire de Terre-Neuve.)

AN ECONOMIC GEOGRAPHY OF NEWFOUNDLAND.

J. A. Cochrane et C. Midgley. Exeter (Angleterre), A. Wheaton and Co., 8e éd., 1948.

THIS IS NEWFOUNDLAND.

Ewart Young (éditeur). Photographies de Cyril Marshall, portraits de Karsh. Toronto, Ryerson Press, 1949.

Brochures

INFORMATION BOOKLET OF NEWFOUNDLAND AND LABRADOR.

W. B. Temple et L. J. Harnum. Compilation entreprise pour le *Newfoundland Industrial Development Board*. Saint-Jean, Robinson and Co., Ltd., 1946.

NEWFOUNDLAND, SENTINEL OF THE ST. LAWRENCE.

S. A. Saunders et Eleanor Back. C.I.I.A. Collection "Behind the Headlines", tome 3, no 9.

CLASSROOM BULLETIN ON SOCIAL STUDIES, No. 17.

Publication du ministère de l'Instruction publique, Alberta, novembre 1948.

REPORT ON THE FINANCIAL AND ECONOMIC POSITION OF NEWFOUNDLAND.

Compilation du *Dominions Office*, Gouvernement du Royaume-Uni, Londres, Papeterie de Sa Majesté, juin 1946.

REPORT OF THE NEWFOUNDLAND ROYAL COMMISSION, Cmd. 4480.

Londres, Papeterie de Sa Majesté, novembre 1933.

AN INTRODUCTION TO THE GEOGRAPHY OF NEWFOUNDLAND.

B. V. Gutsell. Publication du bureau de géographie, ministère des Mines et des Ressources, Ottawa, 1949. Bulletin d'information, no 1.

PROVINCE OF NEWFOUNDLAND—STATISTICAL BACKGROUND.

Bureau fédéral de la Statistique, Ottawa, 1949.

RAPPORT ET DOCUMENTS RELATIFS AUX NEGOCIATIONS EN VUE DE L'UNION DE TERRE-NEUVE ET DU CANADA.

Ministère des Affaires extérieures, Ottawa, Recueil des conférences, 1948, no 2. (Imprimeur du Roi, Ottawa.)

Articles de revue

ATLANTIC GUARDIAN (périodique mensuel illustré ayant pour but de "faire mieux connaître Terre-Neuve au pays et à l'étranger").
Guardian Associates Ltd., Montréal.

CANADIAN GEOGRAPHICAL JOURNAL.

Février 1941: E. W. Mills, "Newfoundland".

Janvier 1944: A. Lacey, "Newfoundland—The Watchdog of the Atlantic".

Décembre 1944: H. L. Keenleyside, "Place-names of Newfoundland".

Mars 1948: G. A. Mercer, "Newfoundland".

Novembre 1948: G. H. Desbarats, "Surveying on the Hamilton River, Labrador".

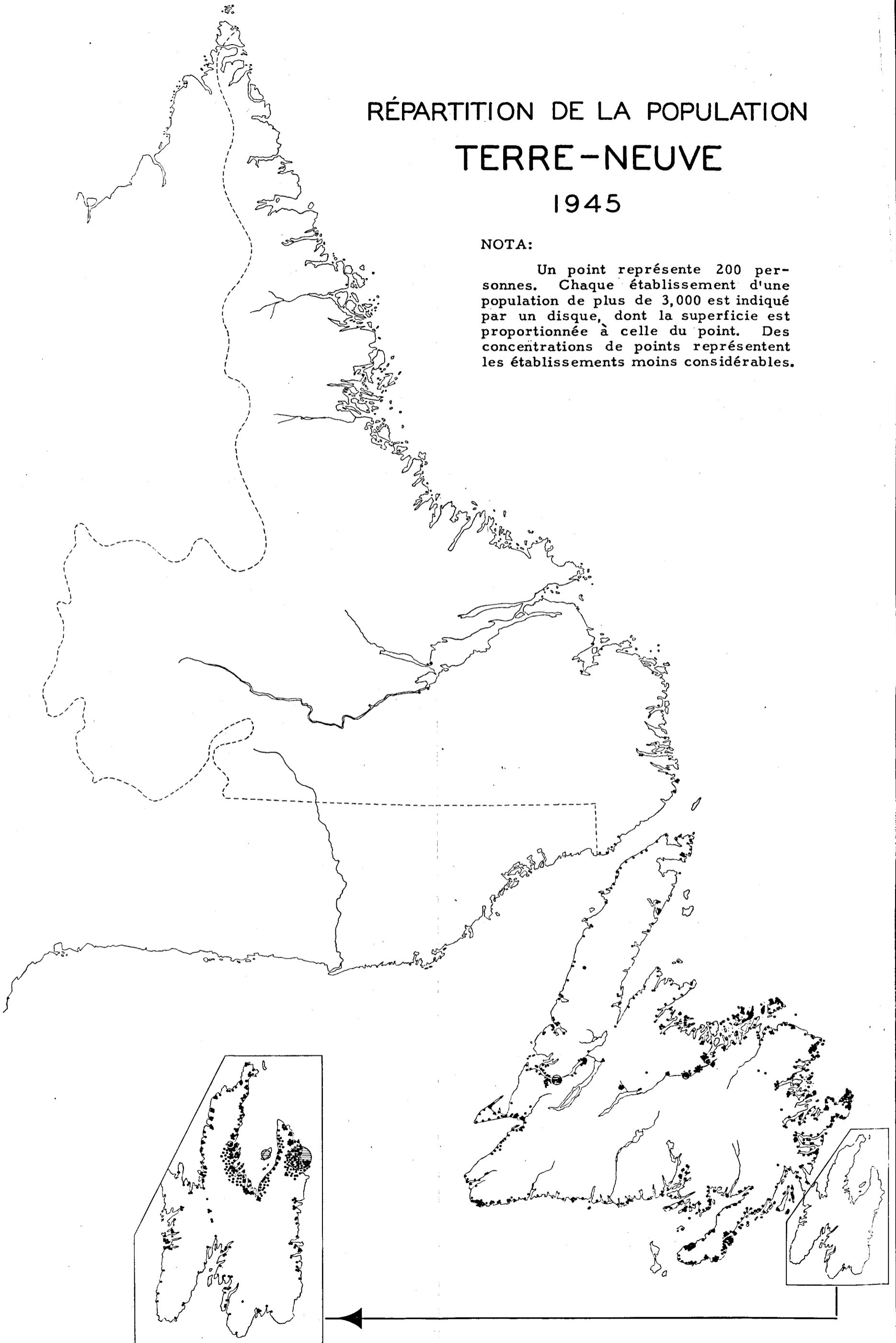
Avril, 1949: M. V. K. Wylie, "Newfoundland—An Historic Sketch": aussi "Newfoundland Pictorial".

RÉPARTITION DE LA POPULATION TERRE-NEUVE

1945

NOTA:

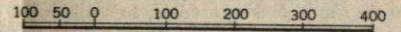
Un point représente 200 personnes. Chaque établissement d'une population de plus de 3,000 est indiqué par un disque, dont la superficie est proportionnée à celle du point. Des concentrations de points représentent les établissements moins considérables.



CANADA

(A l'exclusion des régions septentrionales)

Echelle en milles



LÉGENDE

- Capitale fédérale.....*
- Capitales provinciales.....•
- Principales lignes de chemin de fer.....
- Lignes aériennes Trans-Canada.....
- Lignes aériennes du Pacifique Canadien.....
- Autres routes et routes de raccordement américaines.....



DISTANCES ENTRE LES PRINCIPAUX POINTS AU CANADA*

NOTA.—Les distances données sont en général les plus courtes par chemin de fer.

A notre époque, où les voyages sont devenus si populaires, il est très utile de connaître les distances, en milles, entre les principaux points. La difficulté surgit toutefois lorsqu'il s'agit de les calculer. Les distances par rail sont le choix logique, bien que les distances par route soient celles qui intéressent de plus en plus un grand nombre d'automobilistes et offrent une alternative utile. Les distances par rail sont ordinairement les plus courtes distances praticables, par terre, entre deux points, et, "à vol d'oiseau" ne sont utiles, dans la pratique, qu'à ceux qui voyagent par avion. Ce mode de transport tend naturellement à devenir plus populaire, mais il n'a pas encore atteint des proportions assez grandes pour qu'il puisse être substitué à l'autre mode plus ordinaire dans le calcul des distances. Du reste, il est facile d'estimer les distances par air d'après une carte faite à une échelle commode, tandis que pour le lecteur ordinaire il n'est pas aussi facile d'établir les distances par chemin de fer.

Même s'il a été décidé d'adopter les distances par rail comme étant les plus utiles, il importe de choisir entre la route la plus fréquentée et la route la plus courte entre deux points. Dans les tableaux donnés ci-dessous, la distance entre deux points est la distance la plus courte par chemin de fer; les routes ne sont pas nécessairement les plus fréquentées ni celles sur lesquelles circulent les principaux convois. Elles sont calculées, en majeure partie, d'après les indicateurs de chemins de fer. Le tableau principal donne la capitale de chaque province et certains des principaux centres d'expédition choisis surtout, mais non uniquement, d'après la population. Les tableaux secondaires donnent les distances qui revêtent une importance locale. Les distances de Charlottetown comprennent la distance entre Borden et Cape-Tormentine, où les convois sont transportés par ferry-boat; de même, la distance par ferry-boat entre Mulgrave et Point-Tupper est comprise dans la distance entre Halifax et Sydney. Dans le tableau principal, toutes les distances de Victoria comprennent la distance parcourue par bateau entre Victoria et Vancouver. Toutefois, là où la chose est possible, seules les distances par chemin de fer sont employées. Sur certaines distances entre Trois-Rivières et entre Québec et d'autres endroits, il est possible, en prenant les traversiers, de voyager par des routes plus courtes que celles qui sont données dans les tableaux; dans de tels cas, cependant, seules les routes par chemin de fer sont données.

Là où les routes par bateau sont indiquées, les distances sont aussi approximatives que possible. Les distances par air ne sont pas nécessairement les distances en ligne droite d'un point à l'autre; ce sont les distances parcourues sur les routes suivies ordinairement par les avions par beau temps.

Ville	St-Jean (T.-N.)	Halifax	Moncton	Charlottetown	St-Jean (N.-B.)	Fredericton	Québec	Montréal	Sherbrooke	Trois-Rivières	Ottawa	Kingston	Toronto	Hamilton	London	Windsor	Fort-William	Winnipeg	Brandon	Churchill	Regina	Saskatoon	Calgary	Edmonton	Vancouver	Victoria	Prince-Rupert
St-Jean (T.-N.)	0																										
Halifax	933	0																									
Moncton	994	189	0																								
Charlottetown	894	239	126	0																							
St-Jean (N.-B.)	1083	278	89	215	0																						
Fredericton	1099	292	104	230	67	0																					
Québec	1467	662	473	600	426	403	0																				
Montréal	1559	747	558	684	476	454	169	0																			
Sherbrooke	1451	646	457	583	375	353	127	101	0																		
Trois-Rivières	1545	740	551	677	503	481	78	95	196	0																	
Ottawa	1663	858	669	795	587	565	280	111	212	206	0																
Kingston	1725	920	731	857	649	627	342	173	274	268	112	0															
Toronto	1886	1081	892	1018	788	827	478	334	474	449	339	39	0														
Hamilton	1925	1120	931	1196	842	817	511	373	543	550	449	359	80	0													
London	2001	1211	1007	1306	925	903	627	478	627	660	654	560	410	110	0												
Windsor	2111	1306	1196	1527	1035	1013	627	478	627	660	654	560	410	110	80	0											
Fort-William	2521	1716	1527	1823	1243	1243	627	478	627	660	654	560	410	110	80	190	850	1246	1379	2224	1601	1716	2028	2670	2755	2964	
Winnipeg	2817	2012	1823	2183	1527	1527	627	478	627	660	654	560	410	110	80	190	850	1246	1379	2224	1601	1716	2028	2670	2755	2964	
Brandon	2951	2146	1957	2305	1716	1716	627	478	627	660	654	560	410	110	80	190	850	1246	1379	2224	1601	1716	2028	2670	2755	2964	
Churchill	3796	2991	2802	2929	2755	2732	2329	2331	2432	2426	2220	2270	2185	2224	2300	2410	1397	978	937	0	845	813	1217	1144	1859	1944	
Regina	3172	2367	2178	2305	2131	2108	1705	1707	1808	1802	1596	1647	1562	1601	1677	1787	774	355	221	845	0	163	467	493	1108	1193	
Saskatoon	3288	2483	2294	2421	2247	2224	1821	1823	1924	1918	1712	1763	1677	1716	1792	1902	889	470	384	813	163	0	404	330	1046	1131	
Calgary	3639	2834	2645	2772	2598	2575	2172	2174	2275	2269	2063	2113	2028	2067	2143	2253	1240	821	688	1217	467	404	0	194	642	727	
Edmonton	3618	2813	2624	2751	2577	2554	2151	2153	2254	2248	2042	2093	2008	2047	2123	2233	1220	801	715	1144	493	330	194	0	761	846	
Vancouver	4280	3475	3286	3413	3239	3216	2813	2815	2916	2910	2704	2754	2670	2709	2785	2895	1882	1463	1330	1859	1108	1046	642	761	0	85	
Victoria	4365	3560	3371	3498	3324	3301	2898	2900	3001	2995	2789	2839	2755	2794	2870	2980	1967	1548	1415	1944	1193	1131	727	846	85	0	
Prince-Rupert	4574	3769	3580	3707	3533	3510	3107	3109	3210	3205	2998	3049	2964	3003	3079	3189	2176	1757	1671	2100	1449	1287	1150	956	1158	1243	

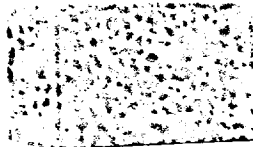
D'Halifax —		De St-Jean (N.-B.) —		Sault-Ste-Marie	439	De Regina —		De Waterways —		De Vancouver —	
à Yarmouth	217	à Edmonton	236	Sioux-Lookout	955	à Moose-Jaw	42	à Fort-Smith	242	à Trail	507
Sydney	289	Campbellton	276	Cochrane	479	Swift-Current	152	(par air)		Kamloops	251
Glace-Bay	304	St-Stephen	83	Kenora	1,105	Prince-Albert	219			Prince-George	691
New-Glasgow	107	De Montréal —		Cobalt	330	North-Battleford	259	Rae	380	Prince-Rupert	546
Port-aux-Basques	340	à Shawiningan-Falls	89	Timmins	485	Yorkton	123	(par air)		(par eau)	
(par eau)		St-Hyacinthe	35	Moosonee	666	De Calgary —		Cameron-Bay	614	Whitehorse (Yukon)	1,082
St-Jean (T.-N.)	625	Noranda	537	De Winnipeg —		à Medicine-Hat	176	(par air)		(une partie par eau)	
(par eau)		De Toronto —		à Portage-la-Prairie	54	Lethbridge	127	Resolution	512	Dawson (Yukon)	1,473
De Sydney —		à Brantford	64	Le Pas	468	Banff	82	(par eau)		(une partie par eau)	
à Port-aux-Basques	110	St-Catharines	71	Flin-Flon	560	Red-Deer	95	Norman	1,123		
(par eau)		Kitchener	33	Ilford (chemin d'hiver		D'Edmonton —		(par eau)			
St-Jean (T.-N.)	435	Oshawa	77	d'Ilford à Gods-Lake	754	à Jasper	236	Aklavik	1,606	De Victoria —	
(par eau)		Peterborough	77	132 milles)		Rivière-la-Paix	317	(par eau)		à Nanaimo	73
		North-Bay	228	Norway-House (par		Grande-Prairie	407				
		Sudbury	260	eau de Selkirk)	313	Waterways	305				

*Préparé sous la direction de B. W. Waugh, arpenteur général, ministre des Mines et Ressources, Ottawa.

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20062054 3



DOCS
CA1 EA 50N28 FRE
Terre-Neuve : nouvelle province
canadienne
43205165



60984 81800